Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12381 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 15 NOVEMBRE 1984

L'Europe en panne

Le compte à rebours de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal paraît décidément mal engagé. Même si la volonté politique des Dix de voir Madrid et Lisbonne les rejoindre n'est pas en cause, les négociations sur plusieurs dossiers concrets piétinent, faute d'un accord préalable entre les membres actuels de la Communauté. Mardi soir 13 novembre à Bruxelles, leurs ministres des affaires étrangères se sont séparés sans avoir pu arrêter les contre-propositions qu'ils devaient faire conjointement aux deux pays candidats à propos de trois dossiers essentiels : le vin, les fruits et légumes, la pêche. Et le « marathon » que la présidence irlandaise du conseil se propose d'organiser à ce sujet fin novembre devra être précédé d'intenses consultations.

La recherche d'une solution au problème vini-viticole est loin, contrairement à ce que l'on entend souvent dire de l'autre côté des Pyrénées, de ne mettre aux prises que Paris et Madrid. L'Italie est elle aussi très largement intéressée. Elle produit en effet près de la moitié des quelque 35 millions d'hectolitres d'excédents enregistrés par la Communauté, et, contrairement à la France, elle serait favorable à des mesures discriminatoires à l'encontre de la production espagnole, alors qu'à Paris on n'envisage pas d'autre solution qu'une limitation quantitative et généralisée, assortie d'une garantie des prix.

Quant à la régulation de la production des fruits et légumes, elle suppose que soient résolues des difficultés techniques majeures que l'Espagne, pour l'instant, ne semble guère en mesure de maîtriser (les membres actuels de la CEE sont au demeurant assez loin d'y parvenir totalement). Le caractère périssable de ces denrées non stockables, en particulier, exige l'élaboration de calendriers de « mise en marché » extrêmement serrés, faute desquels les conséquences de l'élargissement pourraient se révéler désastreuses pour certaines catégories de producteurs, y compris, d'ailleurs, espagnols.

La pêche met également en jeu des intérêts économiques, mais aussi sociaux, considérables. Actuellement, la capacité de la flotte espagnole représente à elle seule deux bons tiers du total de la CEE. Les incidents tendent à se multiplier dans le golfe de Gascogne. Et si l'on peut regretter qu'entre pays voisins et amis on puisse en venir à user du canon, il n'est pas niable que ce ratissage, au demeurant assez anarchique, de ressources marines qui ne sont pas inépuisables pose et posera de sérieux problèmes à la Communauté.

Il reste que le délai fixé par les Dix au sommet de Fontainebleau – les négociations devaient s'achever le 31 décembre – paraît aujourd'hui bien serré, cependant que Madrid et aussi Lisbonne, capitale avec laquelle le contentieux est beaucoup plus réduit, s'exaspèrent de ce qu'on y considère comme des atermoiements.

Tout se passe comme si le « scénario grec » était en train de se reproduire : après avoir accueilli avec enthousiasme le principe de candidatures qui consacraient l'ancrage des pays demandeurs dans l'Europe démocratique, on découvre que les problèmes techniques soulevés sont très difficiles à surmonter, et l'on fixe un certain nombre de préalables à l'élargissement. Quitte à devoir tout de même bâcler un accord pour des raisons politiques. Il est vrai que, pour la Grande-Bretagne, les négociations avaient duré douze ans et que, la suite l'a montré, elles n'avaient pas pour autant abouti à une situation claire.

Désaccord franco-allemand sur la sidérurgie

Paris demande l'autorisation de prolonger ses subventions

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La sidérurgie française et la politique de restructuration menée au cours des dernières années, feront figure d'accusées au cours de la réunion des ministres de l'industrie des Dix, qui sera organisée le 22 novembre à Bruxelles. Le conseil examinera alors les propositions de modifications du « code des aides » européen qui devaient être formellement approuvées ce mercredi 14 novembre par la Commission de Bruxelles.

Celle-ci, donnant suite aux demandes présentées par l'Italie, la France, la Belgique et le Luxembourg, suggère de retarder d'un an, du 31 décembre 1984 au 31 décembre 1985, la date limite au-delà de laquelle les pouvoirs publics ne seront plus autorisés à accorder aux entreprises des aides de fonctionnement (*le Monde* du 8 novembre).

C'est parce que nécessité fait loi que la Commission agit de la sorte. Les comptes des entreprises des pays demandeurs seront encore en rouge en 1985 ; ces entreprises auront donc absolument besoin de l'oxygène que représente pour elles l'argent de l'Etat, surtout si elles veulent mener à terme leur modernisation, c'est-à-dire se doter d'équipements performants et fermer les installations vieillies ou excédentaires avant la fin 1985.

Car l'objectif principal du « code des aides » européen, approuvé par les ministres en juin 1981 et plusieurs fois confirmé par la suite, ne sera, quant à lui, pas modifié : à partir du 1er janvier 1986, toute aide de l'Etat, au fonctionnement des entreprises comme à l'investissement, sera interdite.

A cette date, la restructuration devra avoir été menée à son terme.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 31.)

Le gouverneur de la Banque de France est remplacé

M. Camdessus devrait succéder à M. de La Genière

M. Renaud de La Genière, gouverneur de la Banque de France depuis novembre 1979, va être remplacé, au bout de cinq ans d'exercice, très vraisemblablement, par M. Michel Camdessus, nommé premier sous-gouverneur de la Banque le 2 août 1984 après avoir été directeur du Trésor depuis février 1982.

Le départ de cet inspecteur des finances sévère, grand commis de la République, sera diversement interprété, en France comme à l'étranger. Des rumeurs sur son départ couraient depuis quelque temps dans les milieux financiers (*le Monde* daté 28-29 octobre 1984), et l'on faisait état de *« divergences d'opinion »* avec les services du ministère des finances sur deux sujets à l'ordre du jour, le désencadrement du crédit et la baisse des taux d'intérêt.

Sur le premier point, M. de La Genière, qui a conduit toutes les négociations, prenant à cette occasion une autorité qualifiée de « nouvelle », se montrait très soucieux de ne pas trop lâcher la bride aux établissements bancaires, et ses vues restrictives auraient prévalu sur celles du Trésor, qui voulait, semble-t-il, un peu plus de souplesse.

Quant aux taux d'intérêt, on sait que la Banque de France a mis, récemment, un coup de frein à une baisse qu'elle jugeait trop rapide, contrairement à M. Pierre Bérégovoy, désireux d'accélérer le reflux du coût du crédit, comme il l'a esquissé à plusieurs reprises dans des déclarations publiques.

Ici aussi, la Banque a pu se trouver en opposition avec le Trésor, le dernier épisode de ce combat feutré ayant été le mini-séisme qui a secoué la semaine dernière le marché parisien des obligations, où une spéculation à la baisse du taux et à la hausse des cours s'est trouvée brutalement interrompue du fait même de ses excès et d'une absence de contrôle (*le Monde* du 11-12 novembre 1984).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

L'aide aux familles est améliorée

Une dépense supplémentaire d'une centaine de millions de francs

« Personne ne doit perdre aux changements apportés aux prestations familiales » : le principe a finalement été respecté dans le projet de loi sur la famille que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a présenté ce mercredi 14 novembre au conseil des ministres.

Le projet, regroupant en une seule plusieurs allocations attribuées aux familles pour une naissance ou pour de jeunes enfants, a finalement été amendé. De même a-t-on choisi une formule plus avantageuse pour les prêts accordés aux jeunes ménages. Les améliorations apportées, qui représentent une dépense supplémentaire de plusieurs centaines de millions de francs, vont exiger que l'on dégage des ressources nouvelles pour les caisses d'allocations familiales.

Ce choix est dû à l'intervention du président de la République. Responsable de l'inscription au IXe Plan d'un programme prioritaire d'exécution pour la famille, il avait déjà insisté en juillet dernier, lorsqu'une première version du projet de loi avait été soumise au conseil des ministres, pour que les dispositions en soient améliorées. Cet engagement pris par l'Elysée de faire un effort pour la famille et pour la natalité a été confirmé mardi lors d'un dernier arbitrage avec le premier ministre.

Les premières retouches portent sur l'allocation au jeune enfant, qui remplace une série de prestations – essentiellement les allocations pré et post-natales – et le complément familial accordé au-dessous d'un certain plafond de ressources aux familles comptant un enfant de moins de trois ans.

Elles visent deux catégories limitées de parents (dix mille familles au maximum estime-t-on) qui risquaient de perdre par rapport au système actuel. Pour les mères seules à faibles revenus l'allocation au jeune enfant ne sera pas comptée dans les ressources, de façon à éviter que certaines d'entre elles perdent la possibilité d'obtenir l'allocation de parent isolé.

D'autre part, pour les familles de trois enfants qui ne recevront plus la prime instituée en 1980 par M. Giscard d'Estaing, on prévoit d'accorder en janvier 1985 un coup de pouce au complément familial destiné aux familles nombreuses.

G. H.

(Lire la suite page 30.)

L'OPPOSITION ET LA PEINE DE MORT

La peur exploitée

Comme c'était prévisible, des voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer le rétablissement de la peine de mort. M. Roland Nungesser, député (RPR) du Val-de-Marne, veut déposer une proposition de loi, et le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale va consulter sa base pour savoir s'il convient de lui emboîter le pas.

Mardi soir, cinq cents policiers et magistrats réunis à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) ont fait une ovation au maire (RPR) de la ville, M. Patrick Balkany, qui réclamait le châtiment suprême pour les assassins d'enfants, de personnes âgées et de policiers. Et dans le dix-huitième arrondissement de Paris, la rue, comme on a pu l'entendre lundi, est à l'unisson : *« A mort ! »*

Cette réaction doit être à la fois relativisée et prise au sérieux.

Chaque fois qu'une vague de violence déferle sur la France, des élus réclament le rétablissement de la peine de mort. Ce fut le cas lors de l'attentat de la rue des Rosiers et de ceux qui suivirent au cours de l'été 1982. En mai dernier, l'assassinat et le viol d'une fillette dans le Lot-et-Garonne ont incité M. Jean François-Poncet, sénateur (UDF) du département, à déposer une proposition de loi réclamant le rétablissement de la peine capitale pour les assassins de mineurs. Une autre proposition, beaucoup moins restrictive, a été, depuis, officiellement enregistrée au Sénat. Elle émane notamment de MM. Charles Pasqua (RPR) et Christian Bonnet (UDF), ancien ministre de l'intérieur.

Pour l'instant, aucun député n'en a fait autant, mais cela ne saurait tarder. Ainsi les partisans de la peine capitale regagnent-ils petit à petit le terrain qu'ils avaient perdu lorsque celle-ci fut abolie en 1981, après un vote favorable de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Ceux qui exigent le rétablissement de la peine capitale ont les sondages pour eux : ils montrent que les Français y sont favorables dans une proportion qui tourne, selon le libellé de la question, autour de 60 %.

Il existe un moyen infaillible d'atteindre les 70 %, voire davantage : « sonder » les Français à un moment où l'émotion provoquée par une vague de violence est à son comble. Cela s'est déjà fait, et il serait étonnant que cela ne se fasse pas encore. Ainsi les sondages viennent-ils conforter après coup les élus dont les déclarations contribuent elles-mêmes à faire monter la pression.

Dans ce débat, où la passion et l'exploitation politique de la peur l'emportent sur la raison, rares sont les élus abolitionnistes – il y en a dans l'opposition, tel M. Jacques Chirac – qui se risquent à rappeler quelques évidences. Par exemple, qu'aucune étude sérieuse n'a démontré le caractère dissuasif de la peine de mort. S'il est vrai qu'aux États-Unis, où il y a eu, cette année, vingt-neuf exécutions capitales, la criminalité est en baisse, cela tient plutôt, semble-t-il, au fait que les 18-26 ans, la catégorie d'âge où l'on compte le plus de délinquants, sont moins nombreux qu'il y a dix ans.

La peine de mort apparaît, dès lors, pour ce qu'elle est, un défoulement vengeur. C'est de pulsions instinctives qu'il s'agit, et c'est pourquoi beaucoup d'hommes politiques renoncent à aller à l'encontre de la clameur publique dans les moments de tension.

Pour l'instant, la gauche tient bon. L'abolition de la peine de mort est une de ces réformes emblématiques sur lesquelles elle ne saurait revenir sans se renier complètement.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Têtes

L'opposition porte une attention toute particulière aux vieilles dames. Et cela se comprend par les temps (et les assassins) qui courent.

Des élus de droite s'interrogent même sur la nécessité de rétablir la peine de mort en France. Comme ils vont partout répétant que la gauche est directement responsable de la criminalité, on se demande si, dans leur frénétique logique, ils ne devraient pas, au nom du peuple français, réclamer carrément les têtes de ceux qui nous gouvernent.

BRUNO FRAPPAT.

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Pages 15 à 25

Leos Carax, Orwell, Meret Oppenheim

CINÉMA : Un nouveau venu, Leos Carax, raconte en noir et blanc les visions de sa génération (il est né en 1960). *Boy meets Girl,* son premier film, c'est aussi le travail d'une équipe, depuis la productrice, Patricia Moraz, jusqu'au directeur de la photo, Jean-Yves Escoffier. Avant sa sortie, le 21 novembre, nous avons voulu retracer l'histoire de ce long métrage, une histoire exemplaire par les talents mis en œuvre.

Dès ce mercredi, dans les salles, l'adaptation, à la fois fidèle et personnelle, de *1984,* par Michael Radford. Une politique-fiction, ou comment le pouvoir entame la conscience des citoyens. Et le dernier rôle de Richard Burton. *(Lire les articles de CLAIRE DEVARRIEUX, HERVÉ GUIBERT et LOUIS MARCORELLES.)*

EXPOSITION : La benjamine du mouvement surréaliste, Meret Oppenheim (née en 1913), présente à l'ARC une rétrospective de son œuvre. Sculptures, petites gouaches, tableaux et collages..., métamorphoses d'une création au plus près des rêves, des sentiments, de la vérité intérieure. *(Lire l'article de GENEVIÈVE BREERETTE.)*

commentaires

Le Monde

Les tiroirs s'ouvrent

LA publication, par l'éditeur Olivier Orban, de notes prises par Jean Kanapa sur les démarches et les débats des communistes français lors des événements de Tchécoslovaquie, constitue un exemple singulier de « révélation ». Il est rare que des documents inédits, portés à la connaissance du public avec tout un ornement de précautions et de mystère, présentés dans un avertissement anonyme comme explosifs, viennent simplement confirmer non pas même une vérité dissimulée ou officieuse, mais la version officielle, hautement proclamée, des faits auxquels ces pièces se rapportent.

La teneur des notes de l'ancien responsable de la politique étrangère du PCF est en effet telle que les dirigeants actuels de celui-ci pourraient se féliciter de voir ainsi authentifiées, par une voie oblique, les explications qu'ils ont toujours données sur le drame qu'avait été, pour eux, l'écrasement du printemps de Prague par les troupes du pacte de Varsovie. Voilà qu'ils protestent, au contraire. Si l'artisan de cette publication voulait mettre la direction du PCF en contradiction avec elle-même, il a atteint son but.

L'INTENTION avouée de celui ou de ceux qui, après avoir divulgué ces documents, ont annoncé leur intention de s'exprimer, cette semaine, sous le pseudonyme de Jean Fabien, est de faire apparaître de façon éclatante le contraste entre l'attitude actuelle des dirigeants du PCF à l'égard de l'Union soviétique (approbation de l'intervention en Afghanistan, en janvier 1980, et de l'instauration de l'état de guerre en Pologne, en décembre 1981 ; signature d'un communiqué commun Marchais-Andropov sur les euromissiles, en juillet 1983 ; refus de mettre en cause Moscou dans l'affaire Abouchar, en octobre dernier) et la confrontation assumée par les communistes français, en 1968. On pourrait dire aussi : le contraste entre la fidélité, alléguée par ces dirigeants, à l'attitude qu'avait adoptée, il y a seize ans, Waldeck Rochet et leur renonciation effective à toute démarche indépendante sur les questions et dans les moments décisifs.

Jean Kanapa est, dans cette affaire, le témoin involontaire, dont les notes fournissent les repères permettant de mesurer l'écart entre ce que le PCF prétend être demeuré (le parti qui peut dire « non » à Moscou) et ce qu'il est effectivement devenu (ou redevenu). Que l'évolution engagée sous l'autorité de Waldeck Rochet, en 1968, ait été conforme aux souhaits de Kanapa, on peut le déduire de certains actes ou textes officiels inspirés par lui jusqu'à sa mort, en septembre 1978. Que la disparition de celui qui était alors le responsable de la politique extérieure du PCF ait facilité la « normalisation » des rapports entre le parti français et Moscou, c'est probable. Les documents publiés aujourd'hui servent moins, toutefois, à établir l'existence d'une ligne politique ou d'un projet propres à Kanapa qu'à mettre en lumière un épisode dont le rappel doit faire réfléchir les communistes d'aujourd'hui.

CES notes voudraient jouer comme un révélateur. Elles mettent en lumière un renoncement (en même temps que les éléments politiques et psychologiques qui le favorisaient et contre lesquels se débattait Waldeck Rochet). Elles montrent aussi qu'au niveau de la direction du parti ou des cercles proches le temps est venu où non seulement « les bouches s'ouvrent » — comme le souhaitait Thorez il y a plus de cinquante ans — mais aussi les tiroirs. Lesquels ? Qui en détient la clé ?

A qui Jean Kanapa avait-il pu confier ces notes, et dans quel but ? On peut imaginer que ce responsable communiste avait pressenti la venue d'un moment où il lui faudrait porter témoignage à titre posthume. Avait-il, dans ce cas, choisi parmi ses proches à la direction du PCF ou parmi ses collaborateurs un exécuteur testamentaire ? Ce n'est pas impossible, mais ne lui aurait-il pas communiqué, alors, d'autres documents et, parmi ceux-ci, un texte où il prît lui-même la parole pour son compte ?

Il semble donc plus plausible que les notes publiées aujourd'hui se soient trouvées dans les mains de leur dépositaire pour d'autres raisons et que leur utilisation présente soit sans rapport avec la volonté de leur auteur ; mais, pour la direction du PCF, cette différence est secondaire.

PATRICK JARREAU.

INVITÉ

Selon le sociologue Jean Baudrillard, aux professionnels de la politique tendent à se substituer, de Montand à Reagan, des professionnels de la simulation.

L'euphorie sous perfusion

II. — Le sourire du chef

La classe politique a désormais pour tâche de gérer la fin de la représentation (*le Monde* du 14 novembre). Elle fait donc appel à des dirigeants d'une autre sorte.

LA classe politique n'a virtuellement plus de spécificité. Son élément n'est plus celui de la décision et de l'action, c'est celui du *videogame*. L'essentiel n'est plus d'être représentatif, c'est d'être branché. Les « hommes politiques » s'y essaient désespérément : leur intervention se résume de plus en plus à un calcul d'effets spéciaux, d'ambiance et de performance. Leur idéologie même n'en appelle pas à nos convictions profondes : elle nous branche ou ne nous branche pas. Par là bien sûr ils perdent leur aura proprement politique et peuvent être éventuellement relayés, dans l'imaginaire médiatique des foules, par des hommes du show-biz ou du sport, c'est-à-dire par des vrais professionnels, des gens plus professionnalisés qu'eux dans la performance, et dont la technicité est plus avancée que la leur. Cette règle n'exclut pas les savants et les chercheurs, dont on peut imaginer qu'ils deviennent les vedettes d'un discours public, pour peu qu'il soit performatif, c'est-à-dire que leur qualité d'expert puisse tenir lieu de performance.

La sphère du politique est instable en tant que telle. L'exercice du pouvoir n'est jamais vraiment légitime. De tout temps, on a rêvé d'une république non politique, d'une république des lettres, des philosophes, des savants. Ce dont on rêvait à travers ces utopies, c'était d'une forme de pouvoir moins professionnel, plus libre, plus « philosophique » que celle des hommes politiques traditionnels. Tandis que ce qu'on voit se substituer aujourd'hui à la classe politique, ce sont des hyperprofessionnels plus performatifs encore, journalistes ou hommes de spectacle, à qui leur crédit de spécialistes, d'experts, de champions ou de vedettes accorde presque automatiquement une voix dans les affaires publiques.

Yves Montand : l'autre scène vient au secours de la scène politique défaillante. Mais ne nous faisons pas d'illusions : ce n'est pas le chantre lyrique de la France profonde, ce n'est pas le « parler franc » de l'homme simple, qui nous touchent, c'est l'efficacité d'un « pro », c'est l'adéquation d'un véritable « pro » à un médium professionnel. Les socialistes ne sont pas des professionnels (ni de l'économie ni du politique), ce sont des confessionnels, qui n'ont à offrir sur scène que le pathétique sentimental de la bonne foi et de l'échec. Il y a donc place pour un autre type de performance, venu d'ailleurs. Ainsi les journalistes aussi ont tendance à envahir la scène politique avec succès, voire la scène littéraire et philosophique. Il n'y a pas de doute qu'Yves Montand-Christine Ockrent serait le meilleur « ticket » d'une future république non politicienne.

Le cas de Reagan est exemplaire : c'est un acteur professionnel qui a mis fin, avec succès, à l'ère politique des Kennedy en même temps qu'au traitement proprement politique des affaires. Mais Jean-Paul II est un aussi bel exemple : professionnel des médias, du *look* évangélique et de la turboprédication, il a complètement bouleversé la scène apostolique. Ailleurs, on peut voir, dans les pays de l'Est, des sportifs émérites promus dans la hiérarchie militaire ou politique au seul titre de leurs exploits, ou bien encore un cosmonaute briguer la présidence des Etats-Unis. Nous allons peut-être vers la république des crooners, des speakers, des sprinters, des animateurs. Pourquoi pas ? A Rome, on avait bien couronné un cheval empereur.

Effectivement, c'est plus joyeux comme ça, on échappe au moins à l'ennui, au philistinisme sempiternel de nos dirigeants. N'est-il pas plus drôle de voir sourire Reagan sans complexe que de voir Mitterrand sourire sous perfusion ? A l'indifférence des peuples correspond le sourire du chef. Et au fond, si notre société est une société de simulation, ne vaut-il pas mieux que ses dirigeants soient de grands simulateurs, des professionnels de la simulation ? Reagan est certainement le représentant parfait de l'Amérique (qui en cela est une démocratie absolue), il représente la promotion définitive du slogan publicitaire (*« Vous êtes les meilleurs »*) au niveau politique, la revanche du spectaculaire et du publicitaire sur le politique, et donc aussi la revanche du peuple sur la classe politique. Si vous n'aimez pas ça, tant pis pour vous.

L'ère est au sourire des mutants professionnels et à leur optimisme autorégénérateur. Si vous trouvez que le sourire de Reagan a quand même quelque chose de sépulcral, et rien à envier à l'impérieuse mélancolie des vieillards de l'Est, qui sont, eux, des mutants de la bureaucratie, tant pis pour vous. Mais que Reagan soit une représentation parfaite lui ôte justement toute qualité politique, il n'y a plus aucune dimension politique dans une société qui se confond avec sa vérité incarnée : elle est perdue, c'est l'euphorie sénile qui commence. Le politique consiste précisément à se démarquer de cette identification béate, de cette confusion morbide d'un peuple avec le sourire du chef, qui en d'autres temps prit la figure d'une identification fanatique avec le rictus meurtrier du leader. Le politique doit séparer, distancer, et il y a un grand danger à confondre le statut politique avec le charisme cinématographique.

Le vent a tourné, puisque nous voyons dans l'irruption d'un Montand quelque chose de neuf. Mais il n'est pas sûr que nous sachions jouer le jeu de cette politique-spectacle aussi bien que le font les Américains depuis toujours avec candeur, dans un pays voué à la confusion des races et des genres. Il y a chez eux un grand naturel et un certain humour dans cette corruption de la scène qui répugne à notre morale vertueuse. La simplification par le succès n'est pas encore devenue la règle pour nous. Mais il faut nous y faire : non seulement la scène politique mais la scène intellectuelle sera sous peu dominée par le professionnalisme à outrance. C'est là le nouvel esprit public. Il reste absolument incertain de savoir s'il s'agit là d'un progrès salubre de la démocratie ou d'une dégradation irréversible des mœurs. Qu'en est-il de cette « sportivité » nouvelle de la vie politique, qui la rapproche, en effet, de la compétition publicitaire, et où l'aléa des sondages joue comme les « aléas du sport » ?

Dans un monde indistinct, rendu indistinct par l'effacement de la représentation, il n'y a plus, en politique comme en culture, que des effets tourbillonnesques (comme dans un univers de particules), des flashs, des effets spéciaux, des polarisations soudaines, semblables aux effets de mode, des engouements qui n'expriment qu'un imaginaire de masse désœuvré, un miroir où la masse contemple sa puissance indifférente, qui est de faire basculer l'histoire *dans n'importe quel sens* — revanche de toute cette longue période où on a voulu l'incliner dans tel ou tel sens.

FIN

JEAN BAUDRILLARD.

[L'article de Jean Baudrillard du *Monde* du 14 novembre et celui d'aujourd'hui paraîtront en janvier sous une forme beaucoup plus développée dans un livre intitulé *la Gauche divine* (Grasset), chronique politique de la gauche des années 1977 à 1984, qui comprendra également les articles publiés par l'auteur dans *le Monde* des 21 et 22 septembre 1983 sous le titre « La gauche divine ».]

COURRIER

Fichiers et liberté

Cherchant à recouvrer la somme de 321 582,45 francs due par M. X..., la direction générale des impôts use de son privilège par application des articles L262 et L264 des procédures fiscales du nouveau code des impôts et des articles 1925 et 1926 *bis* du code général des impôts, qui permet de faire saisir les sommes déposées chez les débiteurs du contribuable indélicat. Plus clairement, le Trésor adresse à la banque du contribuable redevable un *« avis à tiers détenteur »* qui aura pour effet de faire bloquer les impôts impayés par la banque et de les récupérer. M. X... est un patronyme courant en France, et la recette principale des impôts intéressée n'a pas d'éléments précis pour identifier son débiteur.

Première indignation : comment peut-on ignorer les coordonnées exactes d'un individu qui doit 321 582,45 francs. L'exactitude est dans la somme, pas dans les fichiers ! La preuve : elle interroge son fichier central pour connaître les références bancaires d'une personne du nom de X... (sans précision de prénom et d'adresse). Réponse : trois comptes sont ouverts sous ce patronyme — un à la BNP d'une agence de la banlieue parisienne et les deux autres au Crédit lyonnais, agences de L'Haÿ-les-Roses et de Villegenisse.

Que va faire le fermier général des temps modernes ? Aucune hésitation : saisir les trois personnes, chacune pour 321 582,45 francs, sans autre vérification, en lançant un *« avis à tiers détenteur »* à l'encontre des *trois* agences bancaires concernées. Dans le doute, tenons plutôt que de courir !

C'est grave. Cette pratique est courante et les erreurs fréquentes de la part de ces gens irresponsables, qui ignorent les conséquences de leurs actes. Ils détiennent un privilège inadmissible, qu'ils utilisent comme une lettre de cachet. Une nouvelle fois, l'incompatibilité des fichiers et des libertés est d'actualité.

J.-F. DULOIR
(Thoury Férottes).

La politique vue par les P.T.T

Docteur Louis J. Casale
(Paris)

Du temps de Giscard Marianne lorgnait vers la gauche →



Du temps de Mitterrand Marianne lorgne vers la droite ←



Mouloud Ferraoun, l'écrivain non violent

« Je regrette que Jacqueline Sublet dans *le Monde* daté 28-29 octobre ne retienne de Mouloud Ferraoun que son rôle de directeur d'école et de grammairien.

Mouloud Ferraoun, né en 1913 au cœur de la Grande Kabylie, est l'un des plus importants écrivains algériens de langue française. *Le Fils du pauvre*, un de ces romans les plus marquants, est certainement le reflet de ce que fut la jeunesse difficile de Mouloud, où s'instruire au fond de la Kabylie relevait du prodige. Malgré ce handicap, il sut plus tard espérer la réconciliation des communautés française et algérienne tout en se faisant l'avocat de la lutte du peuple algérien. L'expérience devait cependant lui montrer qu'il n'était pas réaliste d'espérer de la France l'égalité des droits. Son analyse raisonnée des faits rejoint le mouvement spontané de son cœur vers cette solidarité viscérale qui unit ses compatriotes à *« ceux qui luttent pour eux et leur permettent d'espérer »*.

Cependant, le recours à la terreur pratiqué par les maquisards révolte Ferraoun, le non-violent. Cette position d'espérance en la réconciliation lui valut d'être nommé en 1960 inspecteur chargé de la pédagogie dans les centres sociaux éducatifs (1).

C. DUBREUIL
(Saint-Maur).

(1) Il fut assassiné par un commando de l'OAS le 15 mars 1962.

L'Inde existe

Comment M. Raoul Bertrand peut-il dire (*le Monde* du 8 novembre) d'une façon aussi catégorique que les Hindous sont méprisés par les Jaïns et les Parsis ? Que Mme Gandhi avait encouragé et financé anticonstitutionnellement les manifestations extérieures des Hindous ? Si Mme Gandhi est accusée, bien à tort, d'intolérance, comment explique-t-on qu'elle ait conservé des sikhs parmi ses gardes du corps ?

Il est vrai que l'Inde a beaucoup de problèmes, et, même au moment de son indépendance, il s'est trouvé des prophètes pour prédire sa balkanisation. Pourtant l'Inde existe. Finalement, le fait que M. Bertrand envisage la prise de pouvoir par l'armée me semble tout à fait irresponsable de la part d'un « ancien diplomate » de la « République française ».

SENGUPJA DIKSHIT PRASAD
(Paris).

Combien de drapeaux ?

Le correspondant à l'étranger du *New York Times* exprime sa « stupeur » de voir partout dans son pays « plus de drapeaux déployés et de plus grande taille que tous ceux qu'il avait vus dans son enfance ».

Questions à poser à nos instituts de sondages :

1) En dehors des banques et des édifices publics, qui déploie en France l'emblème national lors de la fête nationale... ou à tout autre occasion permettant de marquer son patriotisme ?

2) Combien de foyers français possèdent un drapeau ?

Questions stupides, dira-t-on, mais qui en disent plus sur la décadence de l'idée nationale dans l'inconscient collectif que les discours et les appels au rassemblement.

H.P. SMITH
(Sceaux.)

La parole fragile de l'Etat

Que de bruit autour de l'emprunt Giscard !... Curieusement on a beaucoup moins parlé de la réduction de vingt-cinq à quinze ans de l'exonération de l'impôt foncier sur les propriétés bâties...

Là encore, il s'agit de la remise en cause d'un « acquis », et davantage de modifier des engagements de l'Etat. (Les textes relatifs à l'emprunt 1973 le permettaient.)

Ceci a pour effet dans le quartier où j'habite, construit vers les années 65, de plus que doubler brutalement les impôts locaux.

Et je n'ai pas vu MM. Barre, Chirac et Giscard, monter à la tribune pour protester.

Il n'y a pas là — bien sûr — de quoi s'émouvoir outre mesure. C'est cependant au chapitre de la fiscalité que la gauche — pour qui j'ai voté — est particulièrement décevante, continuant d'entretenir comme les gouvernements précédents, la confusion regrettable entre revenus et salaires.

R. LEJEUNE
(Echirolles).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

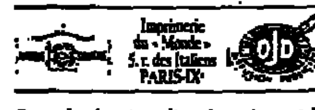
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

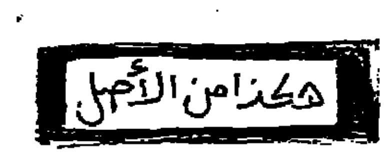
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



Le Monde

étranger

LA TENSION ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE NICARAGUA

Washington dément tout plan d'invasion

Les Etats-Unis ont continué à répéter, mardi 13 novembre, par l'entremise de différents porte-parole et personnalités officielles, qu'ils n'avaient aucun plan pour envahir le Nicaragua. Ils n'en ont pas moins fait état de leur *« grave inquiétude »*, selon le département d'Etat, face aux livraisons d'armements à Managua, qui *« vont au-delà des besoins défensifs de ce pays »*.

A Brasilia, où il assistait à la réunion annuelle de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. George Shultz, secrétaire d'Etat, a assuré qu'il ne comprenait pas les mesures de mobilisation générale et l'état d'alerte décrétés à Managua par les sandinistes. *« Leurs craintes ne sont fondées sur rien, elles ne servent qu'à exciter la population »*, a-t-il déclaré. Tout cela est une *« absurdité »*, a estimé, de son côté, le porte-parole de la Maison Blanche.

Les déclarations des dirigeants sandinistes, selon lesquelles les Etats-Unis s'apprêtent à envahir le Nicaragua, a ajouté M. Shultz, sont *« sans fondement »*. Le porte-parole du département d'Etat, M. Romberg, s'est exprimé dans le même sens, qualifiant d'*« inutiles »* les mesures de mobilisation de Managua si elles étaient motivées par *« la crainte d'une invasion américaine »*. Il a répété que les Etats-Unis *« n'ont pas de plan pour envahir le Nicaragua »*.

Le régime de Managua a des *« visées »* sur le Honduras et le Salvador, a estimé, de son côté, un porte-parole du département de la défense, tout en ajoutant qu'*« il n'y avait pas de preuves solides indiquant que le Nicaragua envisage d'envahir ces deux pays »*. Si ces alliés étaient attaqués par les sandinistes, a-t-il précisé, les Etats-Unis leur apporteraient toute l'aide nécessaire.

Des manœuvres militaires sont, au demeurant, en cours actuellement au Honduras. Dix mille soldats américains participent à ces exercices qui comprennent l'entretien et la réparation de pistes d'atterrissage, le déploiement de forces navales et aériennes, la formation de personnel des hôpitaux militaires, ainsi que des mouvements antiguérilla menés conjointement avec les troupes honduriennes.

A Managua, M. Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, a admis, mardi, dans une interview à une chaîne de télévision américaine, que le cargo soviétique *Bakuriani*, entré le 7 novembre dans le port de Corinto, transportait *« quelques »* hélicoptères soviétiques. Ces appareils seraient de type MI-24. Le chef de la diplomatie nicaraguayenne a refusé de dire si le navire transportait en outre des Mig-21. *« Nous pensons que nous ne devons pas autoriser le gouvernement américain à se comporter comme un officier des douanes à l'égard du Nicaragua »*, a-t-il déclaré.

L'HÉLICOPTÈRE MI-24 : 350 KILOMÈTRES-HEURE

Baptisé Hind par les services de l'OTAN, l'hélicoptère de combat Mi-24 que les Soviétiques viennent de livrer au Nicaragua a commencé d'apparaître en 1973 dans les unités de l'armée soviétique, spécialement en Allemagne de l'Est ; mais il est aussi en service en Tchécoslovaquie et, même, en Afghanistan.

Doté de deux turbines, le Mi-24 peut servir à l'appui de troupes au sol, grâce à son armement contre les blindés adverses, et à la lutte contre d'autres hélicoptères en vol.

Pour ces deux genres de missions, le Mi-24 peut emporter des roquettes (au total, jusqu'à 128 roquettes de 57 millimètres), des bombes (quatre bombes de 250 kilogrammes, par exemple), des missiles antichars AT-2 Swatter ou AT-6 Spiral (au nombre de quatre, au total). Il peut encore recevoir, pour l'appui antiaérien rapproché, une mitrailleuse de 12,7 millimètres à quatre tubes rotatifs (type Gatling) dont la cadence de tir est de l'ordre de 4 200 coups à la minute. Le Mi-24 atteint des vitesses de 330 à 360 kilomètres à l'heure ; son rayon d'action maximum est un peu inférieur à 300 kilomètres.

● *Le Front sandiniste a obtenu 66,97 % des voix aux élections au Nicaragua.* – Selon le conseil électoral suprême du Nicaragua, qui a publié le 12 novembre les résultats définitifs des élections du 4 novembre, M. Daniel Ortega, le candidat du Front sandiniste, a obtenu 66,97 % des voix, le FSLN aura 61 des 96 sièges que comptent l'Assemblée constituante et législative. Le Parti conservateur démocrate (centre droit) aura 14 sièges, le Parti libéral indépendant (également centre droit), 9, et le Parti social chrétien 6 ; les 6 sièges restants reviennent aux partis communiste et socialiste et au Mouvement d'action populaire. – *(AFP.)*

Des blindés dans Managua

Managua *(AFP)*. – Les chars soviétiques T-55 postés aux abords des carrefours, dans les terrains vagues et dissimulés sous les filets de camouflage piqués de branchages, sont devenus les pôles d'attraction des habitants de la capitale, le lieu de rendez-vous des Nicaraguayens !

Des groupes se sont formés, le mardi 13 novembre, à la sortie des bureaux et des usines, autour des blindés, chacun voulant les voir de près, les toucher, discuter de la valeur militaire de ce matériel et de la capacité de défense de Managua.

Les écoliers, plus intrépides, sont franchement partis à l'assaut des monstres d'acier, avec la complicité bienveillante des équipages.

Plus qu'à la mise en place d'un dispositif de défense, on avait l'impression d'assister à une journée « portes ouvertes » pour la découverte des instruments de la défense, et leur apparition a ramené un peu de sérénité dans une ville soumise depuis quelques jours à une véritable « guerre des nerfs ». Le lundi 12, la mise en alerte générale des forces armées et des milices et la reprise des travaux de défense civile, puis l'installation de blindés aux principaux carrefours de la capitale (où ils faisaient leur apparition pour la première fois) ont achevé de donner à Managua une allure de ville en guerre.

« Les armes du peuple dans les rues de Managua », titre le mardi 13, au-dessus d'une photo de blindés, le quotidien du Front sandiniste de libération nationale *Barricada*, qui commente : *« Un corps d'acier et un moral de fer dans la défense de la capitale. »*

Paradoxalement, en apparence, ce déploiement n'a pas provoqué la frayeur, mais plutôt une sensation d'apaisement dans la population.

La crainte d'une invasion américaine imminente persiste. Mais les citoyens y sont maintenant mentalement préparés et ont l'impression que tout a été fait pour y faire face.

« Si les Américains viennent, nous sommes prêts à les recevoir », entend-on dire autour des blindés.

Les dirigeants de la guérilla salvadorienne craignent d'être entraînés dans un conflit généralisé

San-José-de-Costa-Rica. – Les dirigeants de la guérilla salvadorienne, que l'on peut rencontrer à Managua et à San-José, se disent *« très préoccupés »* par la crise ouverte entre les Etats-Unis et le Nicaragua, après l'arrivée dans ce dernier pays de matériel militaire soviétique.

Ils redoutent qu'une *« aggravation du conflit »* et une éventuelle intervention, directe ou indirecte, de Washington ne ruine les espoirs de paix suscités au Salvador par la rencontre de La Palma, le 15 octobre, entre le président Napoleon Duarte et des représentants de l'opposition armée.

Dans l'hypothèse d'une guerre ouverte au Nicaragua, ils estiment que le Front Farabundo Marti ne pourrait pas *« rester inactif »*. Selon eux, les forces de la guérilla salvadorienne déclencheraient une offensive généralisée au Salvador même *« et tenteraient, d'autre part, de coordonner leurs opérations avec les unités de l'armée populaire sandiniste »*.

Ils espèrent encore que *« ce cauchemar sera écarté »* et ils attendent, *« avec une confiance raisonnable »*, la réponse du gouvernement Duarte aux propositions qu'ils ont faites concernant la seconde rencontre prévue entre les autorités salvadoriennes et les représentants de la guérilla.

Ce second rendez-vous, qui doit normalement avoir lieu avant la fin du mois de novembre, est prévu au niveau des « commissions » dont la création a été décidée à La Palma. (Il avait été prévu, le 15 octobre, que le gouvernement salvadorien et la guérilla désigneraient chacun quatre membres pour cette commission mixte.

Les insurgés ont proposé d'élever ce chiffre à six, et il semble que M. Duarte soit d'accord.) C'est l'archevêque de la capitale, Mgr Rivera y Damas, la plus haute autorité de l'église salvadorienne, qui sera le *« modérateur »*.

L'attitude de l'armée

Une inconnue demeure : quel est l'état d'esprit de l'armée salvadorienne, quatre semaines après La Palma, alors que les engagements entre la guérilla et les forces régulières ont été particulièrement durs et sanglants ? La mort, quelques jours après La Palma, du colonel Domingo Monterrosa et de deux autres officiers (tous trois considérés comme les meilleurs stratèges de la lutte antiguérilla) a été un coup particulièrement dur pour les militaires salvadoriens.

Et la spectaculaire opération héliportée engagée dans le Morazan par le colonel Monterrosa contre l'armée

De notre envoyé spécial

révolutionnaire du peuple (ERP) de Joaquin Villalobos a, selon les responsables du Front Farabundo Marti, *« complètement échoué »*.

Autre action notable : l'occupation, la semaine dernière, pendant quelques heures, de la ville de Suchitoto, à une quarantaine de kilomètres au nord de San-Salvador, par les forces du Front.

Selon les porte-parole de la guérilla, *« cette action engagée par plusieurs centaines d'hommes avait pour but de récupérer des armes et des munitions, de porter un coup au moral de l'armée en neutralisant la caserne de Suchitoto »*. Selon eux, *« l'objectif a été atteint »*. Suchitoto a été reprise après onze heures de combat, et les pertes seraient très lourdes des deux côtés, semble-t-il. Mais le Front estime avoir apporté la preuve qu'il *« n'est pas sur la défensive »*, comme le prétendent le gouvernement Duarte et les conseillers militaires américains.

En revanche, la mort de Monterrosa (l'officier le plus brillant, favorable au dialogue politique, et favori des Américains pour le poste de commandant en chef de l'armée), et l'action contre Suchitoto peuvent avoir renforcé le courant militaire hostile aux pourparlers avec la guérilla.

Celle-ci affirme *« avoir des preuves »* d'une tentative de sabotage du dialogue par des membres du secteur privé, de l'armée et de l'extrême droite. Le commandant Roberto D'Aubuisson, candidat malheureux à l'élection présidentielle du printemps et chef de l'ARENA (extrême droite), aurait, en particulier, commencé une « tournée des popotes » pour *« faire le point avec des commandants d'unités »*.

Le Front Farabundo Marti et le Front démocratique révolutionnaire (FDR, bras politique de la guérilla) ont mis au net leurs propositions pour le deuxième rendez-vous avec le gouvernement Duarte.

Il s'agit, pour l'essentiel : 1) De lancer l'idée d'un forum ou d'un *« dialogue national »* entre toutes les parties intéressées ; 2) De définir les moyens permettant d'*« humaniser la guerre »* (les insurgés suggèrent d'appliquer les textes de la convention de Genève) ; 3) De proposer des trêves successives, la première, à l'occasion de Noël, pouvant s'étendre du 22 décembre au 2 janvier ; 4) De définir les modalités permettant aux insurgés de participer aux élections législatives qui doivent avoir lieu en mars 1985 (ils estiment qu'en cas d'accord il serait raisonnable de repousser ces élections à l'automne) ; 5) De favoriser le retour au Salvador des dirigeants de la guérilla en exil afin qu'ils puissent faire normalement campagne pour les élections.

En outre, les délégués de la guérilla pourraient s'engager à réduire les *« actions de sabotage »*, en particulier celles qui affectent directement la population civile.

Si tout va bien, si le deuxième rendez-vous au niveau de la commission mixte a bien lieu, si le *« dialogue »* continue de progresser, une nouvelle rencontre au sommet, cette fois avec MM. Napoleon Duarte et Joaquin Villalobos, pourrait avoir lieu le 15 décembre. Tel est en tout cas le vœu exprimé par les dirigeants de la guérilla.

MARCEL NIEDERGANG.

États-Unis

La statue de la Liberté entre deux États

Jersey-City. – *(AFP)*. – Un « incident de frontière » a éclaté entre l'Etat de New-York et du New-Jersey à propos de l'île ou se dresse la statue de Liberté, et de Ellis-Island, l'îlot voisin où ont débarqué dans le passé des millions d'immigrants.

Un représentant de l'Etat du New-Jersey, M. Frank Guarini, qui est également maire de Jersey-City, a annoncé mardi 13 novembre, que avec d'autres responsables de l'Etat, il avait saisi les tribunaux pour revendiquer ces deux sites historiques.

Le gouvernement fédéral est également propriétaire des deux îles situées sur l'Hudson à environ 600 mètres des côtes du New-Jersey et à 1 200 mètres de celles de New-York, mais c'est ce dernier Etat qui en vertu d'un traité de 1834, en retire seul les avantages financiers dus à l'afflux des touristes.

Les taxes prélevées par New-York sur les objets vendus aux touristes s'élèvent chaque année à près de 50 000 dollars. Cette somme devrait augmenter considérablement quand la rénovation de la statue de la Liberté sera terminée, normalement en 1986 pour son centenaire, si la construction d'un palais des congrès sur Ellis-Island reçoit le feu vert des autorités.

Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, a estimé qu'un compromis pourrait être trouvé, mais le maire de la ville de New-York, M. Edward Koch, paraît moins conciliant. *« Comme le fit Lincoln en 1861, nous nous battrons pour sauvegarder l'union »*, a-t-il déclaré, tout en ironisant : *« Contrairement à celle des Malouines, cette dispute sera résolue devant les tribunaux »*.

Mexique

Esclaves de la marijuana

Mexico *(AFP)*. – La police mexicaine a procédé au cours de ces derniers jours à une saisie-record dans l'histoire du pays : au moins 8 000 tonnes de marijuana. Cette opération a provoqué la fuite dans le désert – et, dans certains cas, la mort – de milliers de paysans qui travaillaient sous la menace pour les trafiquants de drogue dans des conditions proches de l'esclavage.

Plusieurs paysans, pris de peur, s'étaient enfuis au moment de l'irruption de la police dans leurs campements, situés dans une zone désertique de l'Etat de Chihuahua, dans le nord du pays. Ils sont morts de soif et de faim, a indiqué la police, sans préciser le nombre de cadavres découverts. Des policiers, à bord d'hélicoptères, cherchaient, le mardi 13 novembre, à localiser les centaines de personnes errant encore dans le désert, pour les persuader qu'elles ne feraient l'objet d'aucune poursuite judiciaire.

L'opération policière avait commencé le 8 novembre dans une zone située non loin de la frontière avec les Etats-Unis. Ce jour-là, les autorités avaient saisi 2 000 tonnes de marijuana, d'une valeur estimée à 10 millions de dollars, ainsi qu'une soixantaine de véhicules destinés au transport.

Trois cents personnes ont été arrêtées au cours de l'opération, qui devait permettre, en outre, de découvrir l'existence de cinq campements où survivaient, dans des conditions misérables, environ trois mille paysans – hommes, femmes et enfants – contraints de travailler pour les trafiquants.

En s'enfonçant dans le désert, la police mexicaine devait découvrir, le 11 novembre, dans la Sierra de Chilicote, 6 000 autres tonnes de marijuana entreposées dans plusieurs dépôts gardés par des hommes armés. Ces derniers ont été arrêtés et plusieurs laboratoires ont été détruits.

Dix-sept heures de travail par jour

L'opération a mis en évidence les conditions de vie dramatiques des paysans utilisés par les trafiquants de drogue. Travaillant de 5 heures à 22 heures, ils étaient chargés de récolter et de traiter le chanvre, afin de permettre le départ quotidien de quinze camions remplis de marijuana vers les Etats-Unis. Le soir, ils étaient parqués dans des hangars, où les surveillaient en permanence des hommes armés.

Venant de zones alentour, mais aussi de régions situées à plus de 1 000 kilomètres, les paysans étaient arrivés dans ces campements le 10 octobre dernier. Certains ont affirmé qu'ils avaient été recrutés pour aider à des récoltes de pommes. Les trafiquants leur avaient promis une paie journalière de 4 000 pesos (environ 180 francs), qu'ils n'ont évidemment jamais reçue.

Brésil

● MEURTRE D'UN JOURNALISTE. – Un rédacteur du *Correio bresiliene*, Mario Eugenio de Oliveira, a été tué à coups de carabine par trois inconnus dans la nuit du 11 au 12 novembre, a annoncé la police de Brasilia. Le journaliste dénonçait depuis plusieurs mois les activités des Escadrons de la mort dans les villes-satellites de la capitale, en particulier Ceilandia, l'un des lieux les plus marqués par la violence de tout le pays. Dans un communiqué publié le mardi 13 novembre, le syndicat des reporters du district fédéral (Brasilia) a accusé le chef de la police locale, le colonel Lauro Rieth, d'être impliqué dans ce crime. – *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie saoudite

● LE ROI A REÇU M. CHIRAC. – Le maire de Paris et président du Rassemblement pour la République (RPR) a été reçu mardi 13 novembre durant une heure par le roi Fahd, avant de regagner Paris après une visite d'un peu plus de trois jours en Arabie saoudite *(le Monde* du 13 novembre). Selon M. Chirac, la conversation a porté sur les questions internationales, et plus particulièrement sur les problèmes de l'Afrique et du Proche-Orient. – *(AFP.)*

Centrafrique

● ERRATUM. – Dans l'article relatant la prise d'assaut d'une ville centrafricaine par des maquisards tchadiens alliés à des opposants au régime de Bangui paru dans nos éditions du 14 novembre, il fallait lire : *« un groupe de Centrafricains se réclamant des généraux François* [et non Français] *Bozize et Alphonse M'Baikoua (...) »* D'autre part, ce sont les partisans des deux généraux centrafricains qui sont réfugiés au Tchad, le général Bozize ne se trouvant pas sur le territoire tchadien.

Maroc

● VISITE DE M. RAYMOND BARRE. – M. Raymond Barre effectuera une visite au Maroc du 29 novembre au 3 décembre, à l'invitation du comité marocain de la chambre de commerce internationale (CCI). L'ancien premier ministre donnera une conférence sur les politiques de développement et aura des entretiens avec des dirigeants des secteurs publics et privés du royaume, a annoncé l'agence de presse marocaine MAP. M. Barre s'était rendu fin octobre en Algérie. – *(Reuter.)*

URSS

● M. RÉGIS DEBRAY EN « VISITE DE TRAVAIL » EN URSS. – M. Régis Debray, chargé de mission auprès du président de la République, est arrivé lundi 12 novembre en « visite de travail » en Union soviétique, a-t-on appris à Moscou. M. Debray se rendra, après son séjour dans la capitale, à Leningrad et en Asie centrale.

Zimbabwe

● LES DEUX MINISTRES DE LA ZAPU DÉMIS DE LEURS FONCTIONS. – Trois jours après l'assassinat d'un dirigeant de son parti *(le Monde* daté 11-12 novembre), le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a entièrement rejeté dans l'opposition, lundi 12 novembre, la ZAPU, le parti de son rival M. Joshua Nkomo, en révoquant les deux ministres de cette formation encore au gouvernement. Cette nouvelle radicalisation de la vie politique au Zimbabwe intervient à l'approche des élections grâce auxquelles M. Mugabe espère obtenir un mandat pour faire de sa formation, la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), le parti unique. La ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), qui dément soutenir la dissidence armée dans l'ouest du pays depuis 1982, rejette ce projet. MM. Cephas Msipa, ministre des ressources hydrauliques, et John Nkomo, ministre auprès du vice-premier ministre, ont été démis de leurs fonctions. Selon le communiqué de M. Mugabe, ils sont écartés en tant que *« hauts responsables de la ZAPU, parti qui a continué ses actes de violence contre le peuple du Zimbabwe et dont les brutalités les plus récentes sont dirigées contre mon parti, la ZANU »*. – *(AFP.)*

ASIE

Inde

En annonçant les élections pour le 24 décembre
M. Rajiv Gandhi prend de court une opposition désorganisée

De notre correspondant

New-Delhi. — Deux semaines exactement après l'assassinat d'Indira Gandhi, la *« plus grande démocratie du monde »*, selon l'expression consacrée, entre officiellement en période électorale. Les élections générales visant à renouveler le Lok Sabha, la Chambre du peuple indien, auront lieu le 24 décembre 1984, dans toute l'Inde, à l'exception de deux Etats : l'Assam au nord-est, et le Pendjab au nord-ouest.

Dans les régions rurales et populeuses où cela sera nécessaire, une seconde journée de scrutin est prévue pour le 27 décembre (dans le Maharashtra, l'Uttar-Pradesh, le Madhya-Pradesh, l'Andra-Pradesh, le Rajasthan et le Karnataka notamment). Cinq cent quarante-deux sièges de député, moins quatorze en Assam et treize au Pendjab, sont à pourvoir. Un peu plus de 378 millions d'électeurs sont inscrits sur les listes, et, à en juger par les scrutins antérieurs, au moins 230 millions d'entre eux (60 à 65 %) se rendront aux urnes.

Indira Gandhi tenait au déroulement du scrutin à la date normale — la présente législature prend fin le 20 janvier 1985 — et le parti gouvernemental avait commencé, plusieurs semaines avant sa mort, tous les préparatifs nécessaires. La sélection définitive des candidats du Congrès-Indira, amorcée par M. Rajiv Gandhi et son équipe début octobre, devrait être terminée d'ici quelques jours.

L'opposition, qui a applaudi à l'annonce de la consultation, paraît en revanche toujours aussi désorganisée. Les accords de désistement entre ses grandes formations restent encore à négocier. Au mieux, les électeurs auront à choisir entre deux coalitions d'idéologie diamétralement opposée : l'une réputée de gauche avec les deux partis communistes et quelques petits mouvements socialisants, et une de droite regroupant les deux partis Janata (du peuple) et le nouveau Parti des intouchables, des paysans et des travailleurs, fondé récemment par M. Charan Singh (quatre-vingts ans), ancien premier ministre.

Au total, plus de cinq mille candidats appartenant à quarante-six partis régulièrement enregistrés — dont sept seulement ont une envergure ou une prétention nationale — solliciteront les suffrages du peuple pour siéger à la huitième Chambre basse de l'Inde indépendante. Près d'un demi-million de bureaux de vote et trois fois plus d'urnes seront installés à travers le pays.

Dans un certain nombre d'Etats et de territoires de l'Union (Manipur, Arunachal-Pradesh et Goa), les électeurs seront simultanément invités à renouveler les membres des assemblées locales. Les trente millions d'inscrits dans le Tamil-Nadu, à la pointe sud de l'Inde, pourraient bien être appelés d'ici une semaine à faire de même.

L'inquiétant silence du Pendjab

Dans le Pendjab, officiellement, *« les conditions de sécurité ne permettent pas pour le moment le bon déroulement de la consultation »*, a-t-il été expliqué. En fait, depuis l'assaut du Temple d'or sikh en juin dernier, c'est l'armée et la police qui contrôlent virtuellement l'État, et personne ne sait trop bien s'il sera un jour possible de rendre le pouvoir à une équipe civile démocratiquement choisie. Le régime d'administration directe par New-Delhi a été renouvelé pour une troisième période de six mois le 5 octobre dernier par Indira Gandhi elle-même.

Avant l'assassinat du premier ministre, on laissait bien entendre ici et là que l'armée serait retirée de la région avant la fin de l'année, de manière à permettre le rétablissement du processus électoral. Mais, depuis le jour sombre du 31 octobre, il n'en est évidemment plus question. Le silence en provenance du Pendjab, l'Etat privilégié des sikhs, est aussi artificiel qu'inquiétant. La presse y est toujours muselée, mais chacun sait bien que l'humeur générale est plutôt belliqueuse.

La rapidité avec laquelle M. Rajiv Gandhi a sommairement décapité les services de renseignements et de sécurité, coupables des graves négligences qui ont conduit aux violences de la semaine passée, a rassuré les gens sur sa fermeté et impressionné jusqu'aux chefs de l'opposition. L'Inde, pour l'instant, est sous le charme, le style du dernier des Nehru la séduit, et tout lui semble permis.

« Rien n'est plus important que l'unité et l'intégrité de notre nation, avait déclaré le chef du gouvernement, le 12 novembre, dans son allocution radiotélévisée (*le Monde* du 13 novembre), *l'Inde est à nous tous, elle est une et indivisible. »* Après avoir réaffirmé sa foi dans *« le socialisme et la planification qui ont permis notre développement »*, M. Rajiv Gandhi s'est tourné vers l'imposante et largement inefficace administration. *« Je veux améliorer la qualité des services dus au peuple*, a-t-il déclaré (...). *Je veux assurer à tous* [les fonctionnaires] *que s'ils travaillent avec intégrité et dévouement une protection totale contre les pressions et interférences extérieures leur sera assuré. Mais je veux aussi leur dire qu'il n'y aura pas de quartiers pour la corruption, la paresse et l'incompétence. »*

PATRICE CLAUDE.

Indira Gandhi, le Pakistan, l'URSS et la Chine

Dans l'interview qu'elle avait accordée peu avant sa mort à Mme Marie-France Garaud pour la revue *Géopolitique* — qui paraîtra le samedi 17 novembre, — Indira Gandhi avait évoqué différents problèmes régionaux, et notamment les risques que présentait à ses yeux la situation en Afghanistan.

« Le Pakistan a profité de la situation en Afghanistan pour obtenir des transferts de technologie et la fourniture d'armements sophistiqués de la part des Etats-Unis, et un soutien financier, essentiellement de l'Arabie saoudite, mais aussi d'autres pays. C'est pour cette raison que nous avons sollicité l'aide de l'URSS, qui a refusé, car elle ne voulait pas s'engager. Je ne crois pas que l'Union soviétique se laissera entraîner plus loin qu'elle l'est déjà. Et je ne crois pas qu'elle serait intervenue en Afghanistan si elle n'avait pas eu la certitude que le régime de l'époque, au départ totalement prosoviétique, était réellement très conservateur et socialement arriéré.

» Nous nous efforçons de faire en sorte qu'à long terme des problèmes ne naissent pas à nouveau entre l'Inde et le Pakistan. (...) Je ne sais pas s'il y aura des difficultés autres que celles créées par les réfugiés entrant au Pakistan. Il y a dans ce pays des facteurs intrinsèques de déstabilisation qui n'ont aucun rapport avec l'Afghanistan ou l'Union soviétique. Les Pakistanais n'ont jamais été capables de venir à bout des populations frontalières de la province du Nord-Ouest. »

Interrogée sur les « convergences objectives » entre la position de l'Inde et celle de l'URSS, Indira Gandhi répondait :

« Je dirais les choses autrement. Je dirais que ce sont les Soviétiques qui nous soutiennent — quand je dis « nous », je ne fais pas seulement allusion à l'Inde, mais aussi à tous les pays en voie de développement, au groupe des « 77 ». Il n'y a pas de doute, par exemple, que nous sommes les héritiers naturels, et pour cause, d'une tradition anti-impérialiste et anticolonialiste qui, pour d'autres raisons, peut être celle de l'Union soviétique. »

A propos des menaces présentées par l'idéologie totalitaire, elle ajoutait :

« Bien sûr, nous sommes menacés : menacés par le communisme, menacés aussi par l'extrême droite qui n'est pas tant à droite sur le plan économique que chauvine et bornée sur le plan religieux, et dans son attitude générale à l'égard du monde. Et les deux se rejoignent. »

S'agissant, enfin, de la Chine et de ses relations avec ses voisins, Indira Gandhi déclarait :

« Nul ne peut dire si, finalement, la Chine se tournera vers le Japon ou vers la Russie soviétique, ou si elle restera telle qu'elle est. Les dirigeants de la Chine paraissent encore divisés à cet égard... Ce qui est certain, c'est que les Chinois sont expansionnistes. Non seulement ils veulent annexer des parcelles de territoire vietnamien, mais aussi celles des pays limitrophes, dont une partie substantielle de l'Inde. Ils en occupent effectivement déjà une zone importante, essentiellement montagneuse.

» Maintenant, ils revendiquent même des régions habitées par les Indiens. Leurs revendications se fondent sur des cartes anciennes. Mais si l'on se réfère à ces cartes-là, alors la région de Kalash, c'est-à-dire le Tibet, devrait être considérée comme partie intégrante de l'Inde. Que penseraient les Européens si l'on déterminait leurs frontières à partir de cartes anciennes ? Je vous fais remarquer, en outre, que la Chine poursuit son programme nucléaire et fournit dans ce domaine son assistance au Pakistan. »

Chine

Le ministère de la sécurité publique annonce une baisse du taux de criminalité

De notre correspondant

Pékin. — Pour la première fois, ce mercredi 14 novembre, le Gong an Bu, ministère de la sécurité publique, a sacrifié au rite de la conférence de presse. Son porte-parole, M. Wang Jingrong a fait le bilan de la campagne contre la criminalité lancée durant l'été 1983, marquée par des milliers d'exécutions (1), et donné les grandes lignes de la politique officielle de maintien de l'ordre.

M. Wang, qui est aussi directeur de la recherche au ministère s'est refusé à fournir des chiffres sur les exécutions et sur le nombre de détenus, car cela *« relève du domaine judiciaire »*... Il a toutefois indiqué que le taux de criminalité, qui était passé de trois pour dix mille dans les années 50 à huit au lendemain de la révolution culturelle, était redescendu, grâce à cette campagne, à cinq (2).

En un an, 120000 délinquants se sont livrés d'eux-mêmes, 70000 ont été remis à la police par de bons citoyens, qui lui ont également fourni 1,78 million d'*« informations »*. Durant la même période, le nombre de délits (parmi lesquels plus de 70 % de vols) a baissé de 30 %.

« Éléments négatifs »

Il a été difficile d'en savoir plus. M. Wang a cependant affirmé qu'il n'existait pas en Chine de *« prisonniers politiques »*, mais qu'il y avait dans les prisons des *« contre-révolutionnaires »*, *« en très petit nombre »*. Les *« espions et agents spéciaux »* sont du ressort de la sécurité d'Etat, les autres de la sécurité publique. Les caractéristiques du délit d'acte *« contre-révolutionnaire »* sont clairement définis par la loi, a-t-il précisé.

« Dans un pays grand comme le nôtre, il est bon d'avoir quelques exécutions capitales pour éduquer les autres criminels », a encore dit M. Wang. Les médias continuent d'ailleurs de faire état de ces exécutions de *« criminels »* ou d'*« espions »*. Le 7 novembre, le *Guangming Ribao (Clarté)* a ainsi annoncé l'exécution d'un homme accusé d'avoir gagné 470 000 yuans dans le trafic du charbon.

La campagne contre la criminalité semble liée à la politique de modernisation économique et d'ouverture vers l'extérieur. *« Cette politique est correcte... Cependant, en s'ouvrant, on laisse inévitablement entrer des éléments négatifs qui peuvent avoir une mauvaise influence sur les jeunes »*, a dit M. Wang, reprenant un thème utilisé depuis quelque temps par la presse. Il s'agit ainsi sans doute à la fois de rassurer les militants inquiets d'une libéralisation à laquelle des décennies de bureaucratisme ne les avait guère préparés, et de protéger le régime contre les effets pervers de cette modernisation, caractérisée par le slogan : *« Enrichissez-vous ! »*.

Il en résulte un renforcement visible des activités de la police. La Chine a rejoint Interpol en septembre. Une exposition de matériel policier a eu lieu à l'automne à Pékin. La formation de maîtres-chiens se développe. Tous les policiers vont devoir retourner à l'école et l'on cherche à recruter de plus en plus de diplômés. Les dix-sept universités et instituts de police, et les écoles spécialisées ont formé 40 000 personnes en cinq ans et hébergent actuellement 35 000 élèves.

PATRICE DE BEER.

(1) Voir le récent rapport d'Amnesty International sur la Chine (*le Monde* du 27 septembre).

(2) Selon le ministère de la justice, ce chiffre serait même proche de trois pour dix mille.

Thaïlande

APRÈS LA DÉVALUATION DU BAHT

Le chef de l'armée a choisi de s'incliner devant le pouvoir civil

Correspondance

Bangkok. — Une volte-face du général Arthit Kamlang-Ek, commandant suprême de l'armée royale thaï, vient de mettre fin à la tension qui régnait depuis plus d'une semaine entre le gouvernement et les forces armées à la suite de la dévaluation, le 5 novembre, du baht (*le Monde* du 9 novembre).

Tenue secrète pour d'évidentes raisons d'efficacité, ignorée même de certains ministres en vue d'éviter fuites et spéculations qui auraient mis en péril l'opération, la dévaluation de 17,3 % de la monnaie thaïlandaise avait provoqué la colère du commandant suprême. Il était apparu sur les écrans d'une chaîne de télévision contrôlée par l'armée pour clamer son mécontentement et mettre le premier ministre, le général Prem, en demeure de procéder à un remaniement ministériel. Le premier visé étant le ministre des finances, peu populaire chez les militaires en raison, notamment, de son opposition à l'achat d'avions américains F-16.

Le commandant suprême, dont les ambitions politiques ne sont un secret pour personne, évoquait ensuite le *« chaos politique »* qui ne manquerait pas de s'installer dans le pays en raison des frustrations de la population. En même temps, plusieurs hautes personnalités militaires remettaient au général Prem une note demandant, elle aussi, avec insistance un remaniement du gouvernement.

Dans le passé, c'est toujours en invoquant un risque de *« chaos politique »* que l'armée avait déclenché ses coups d'Etat contre le pouvoir civil. A la fin de la semaine dernière, nombreux étaient les observateurs en poste à Bangkok à estimer qu'une fois de plus les conditions étaient réunies pour une nouvelle épreuve de force entre le premier ministre et son ancien allié, le général Arthit.

D'autant que plusieurs syndicats promettaient manifestations et grèves si le gouvernement ne revenait sur sa décision ou ne la contrebalançait pas par des hausses de salaires à effet rétroactif. Chacun sachant, au demeurant, que la plupart des syndicats en question sont proches de milieux militaires...

Puis, soudainement, le lundi 12 novembre, s'adressant à quelques centaines de citoyens venus lui témoigner de leur soutien, le général Arthit affirmait qu'il préférait *« faire la paix plutôt que la guerre »*, qu'il ne voulait le départ de personne, et que l'armée ne désirait en rien forcer la main des autorités civiles.

Face à la crise, le général Prem, relevant à peine de maladie, n'a pas cédé. Il a bénéficié non seulement du soutien de son cabinet et des partis de la coalition au pouvoir, mais aussi de la confiance de la plus grande partie de la population. Sa réputation d'homme intègre l'a, une fois de plus, bien servi. Mais ce fut aussi l'occasion de constater que de larges secteurs de l'armée lui conservaient leur appui et qu'au contraire le général Arthit, dans sa précipitation, a perdu un peu plus de son auréole d'homme fort et salvateur.

La démocratie, une fois de plus, a tenu bon. Mais il appartient maintenant au gouvernement de démontrer qu'il est en mesure de contrôler les retombées sociales de la dévaluation et d'empêcher les spéculations abusives sur les produits importés.

JACQUES BEKAERT.

Afghanistan

PLUSIEURS CENTAINES DE RÉSISTANTS PRISONNIERS AURAIENT ÉTÉ MASSACRÉS

Selon des sources diplomatiques occidentales à New-Delhi, les troupes soviéto-afghanes ont massacré le mois dernier plus de quatre cent cinquante résistants afghans à Hezarajot, au nord-ouest de Kaboul.

Les insurgés, indiquent les mêmes sources, étaient retranchés dans un fort cerné par les troupes soviétiques et gouvernementales afghanes. Ils avaient dû se rendre lorsqu'ils s'étaient trouvés à court de munitions. Ils ont alors été désarmés, et des officiers soviétiques ont donné l'ordre de les exécuter, ont précisé les diplomates.

Ces derniers ont indiqué que le massacre avait eu lieu il y a quatre semaines environ, sans pouvoir en donner la date exacte.

L'agence officielle afghane Bakhtar annonce d'autre part que plus de cent soixante *« éléments contre-révolutionnaires »* ont été tués ces derniers jours dans une autre région, la province de Takhar, et que quatre chefs rebelles ont été capturés.

DEPUIS L'INVASION DE L'AFGHANISTAN

Les rapports entre Russes et musulmans se sont dégradés en Asie centrale soviétique

par ALEXANDRE BENNIGSEN (*)

Il est courant, en Occident, d'entendre dire que les Soviétiques mènent en Afghanistan une « guerre au rabais ». Les pertes humaines, si spectaculaires soient-elles parfois, restent relativement peu importantes et le bilan économique et financier de l'opération est largement compensé par le bénéfice stratégique de l'occupation de l'Afghanistan. Cette guerre offre même à l'armée soviétique l'avantage d'un excellent champ de manœuvres pour les troupes et un incomparable terrain d'expérience pour les armes nouvelles.

Une telle situation peut se prolonger à l'infini sans pour cela ébranler le régime soviétique.

Il faut se méfier de ces *a priori* simplistes et même faux qui ne tiennent pas compte de la dimension centre-asiatique de la guerre soviéto-afghane.

Un rappel de la situation actuelle de l'Asie centrale est nécessaire pour mieux comprendre les données de la politique soviétique. Dans cette région de l'URSS vivent quelque trente millions de musulmans (Turcs ou Iraniens) pour une population totale de quarante millions avec les Russes (les musulmans en URSS doivent être aujourd'hui au nombre de quarante-sept millions à cinquante millions, ce qui représente 18 % à 19 % de la population totale de l'Union soviétique ; avec leur croissance démographique rapide, on estime que, en l'an 2000, ils seront soixante-cinq millions à soixante-quinze millions). Pendant un demi-siècle, ces musulmans soviétiques ont vécu complètement coupés du *Dar ul-Islam* par un rideau de fer impénétrable à toute contamination idéologique venant de l'extérieur.

Or, vers 1969, le gouvernement de Brejnev donna une orientation nouvelle à sa politique islamique. Le rideau de fer fut levé et il fut décidé que l'Asie centrale servirait de base de départ à la pénétration soviétique dans le monde musulman en même temps qu'elle offrirait un modèle de modernisation, une vitrine de la réussite socialiste en terre d'islam plus probante à leurs yeux que l'exemple capitaliste. Alors, les universités des républiques musulmanes s'ouvrirent largement aux musulmans étrangers et, parmi eux, à de nombreux Afghans.

Les contacts entre l'Asie centrale et l'Afghanistan se sont encore intensifiés depuis les événements de décembre 1979. Des Afghans qui ne sont pas tous des marxistes viennent en Asie centrale. Pendant l'été 1984, il y avait en URSS plus de vingt-cinq mille étudiants afghans. La plupart sont des nationalistes cachant mal leur haine des Russes et de l'URSS. En retour, des Tadjiks, des Ouzbeks et des Turkmènes soviétiques se rendent en Afghanistan.

La propagande des résistants

Des émissions de radios étrangères (Radio afghane libre incluse) sont écoutées dans toute l'Asie centrale. Depuis 1982, la propagande des moudjahidins circule sous forme de *chabnâma* et de brochures en russe et en ouzbek introduites en contrebande.

Depuis 1953, la presse soviétique d'Asie centrale fait état des passages de plus en plus fréquents des frontières turkmène et tadjike par des prédicateurs-propagandistes-saboteurs afghans. En 1984, la presse de Kirghizie (*Sovetskaya Kirghiziya*, de Frounze, 30 juin 1984) notait l'apparition dans la capitale kirghize de brochures de propagande religieuse et nationaliste publiées en russe à Peshawar par des moudjahidins afghans. Enfin, il est confirmé par des visiteurs récents d'Asie centrale que la population autochtone suit de très près les événements qui se déroulent sur l'autre rive de l'Amou Daria.

Quel est aujourd'hui, pour l'Asie centrale, le bilan des répercussions politiques de quatre années de guerre avec l'Afghanistan ?

L'étude des sources soviétiques elles-mêmes en permet l'analyse sous plusieurs points.

En premier lieu, on peut observer que les rapports entre les autorités soviétiques et les musulmans d'Asie centrale se sont aggravés. Il faut se remémorer que, sous l'influence de Staline en 1944, un concordat entre le gouvernement soviétique et les chefs religieux musulmans avait été établi dotant l'islam officiel d'une administration propre, jetant ainsi les bases d'une coexistence entre les deux parties. Et, depuis 1970, Brejnev avait favorisé une véritable coopération fondée sur des engagements réciproques.

On pouvait alors prendre en compte :

1) *De la part des autorités soviétiques*

— Un ralentissement très net de la propagande anti-islamique ;

— L'ouverture de nouvelles mosquées ;

— L'autorisation de publications religieuses ;

— La formation, en 1971, d'un nouvel Institut supérieur d'études islamiques « Imam al-Bukhari » à Tachkent, et même le projet (mais l'affaire en est restée là) d'une nouvelle *madrassa* à Samarkand.

2) *De la part des musulmans*

— Une participation du « clergé officiel » à la politique islamique du gouvernement soviétique ;

— Visites des pays musulmans par les muftis soviétiques devenus ambassadeurs de prestige ;

— Organisation de conférences internationales islamiques ;

— Réception par centaines de chefs religieux étrangers.

Dix années durant, cette politique connut un plein succès et permit à l'URSS de se poser en véritable puissance musulmane (la cinquième du monde par le nombre de ses musulmans) aux yeux de tout le Dar ul-Islam et non plus seulement en « amie de l'Islam ».

L'incompatibilité du communisme et de l'islam

Deux événements majeurs, à savoir la Révolution islamique iranienne et la guerre avec l'Afghanistan, eurent à l'automne de l'année 1980 une répercussion immédiate sur cette coopération, entraînant :

— La suppression des conférences islamiques en Asie centrale ;

— La limitation des visites des muftis soviétiques aux pays amis de l'URSS, Yémen du Sud, Libye, Syrie...

— La diminution des délégations étrangères en visite en Asie centrale.

En même temps, on pouvait constater une reprise brutale, inattendue, de la propagande anti-islamique. L'illustration la plus frappante en est donnée dans le domaine des publications. Si en 1980 on comptait vingt-quatre ouvrages et brochures de propagande publiés en URSS, dès 1982, leur nombre s'élevait à trente-sept et, en 1984, à environ soixante-douze dont cinquante-trois pour l'Asie centrale seule, treize pour le Caucase et six pour Moscou et Kazan. Le style lui-même s'est modifié, durci et témoigne de la violence pratiquée durant l'ère stalinienne. Ce n'est pas l'explication idéologique qui domine en faisant prévaloir la supériorité du matérialisme sur l'idéalisme, mais bien l'incompatibilité absolue du communisme et de l'islam qui est réaffirmée. En découle la nécessité impérieuse de renier toutes les croyances religieuses et de détruire les survivances islamiques le plus radicalement possible.

En second lieu, on voit apparaître presque au grand jour en Asie centrale, mais plus encore au Caucase du Nord, des courants fondamentalistes dénoncés par les Soviétiques eux-mêmes comme *« fanatiques »*, *« anticommunistes »*, *« anti-Russes »*. Parmi les porteurs de ces courants figurent les confréries *(tariqa)* soufies dont trois principalement ont des adeptes en Union soviétique : la Yasawiya en Asie centrale, la Qadiriya au Caucase du Nord et la Naqchbandiya sur l'ensemble du territoire soviétique. Les *tariqa* soufies sont des sociétés initiatiques semi-clandestines avec une organisation très structurée et hiérarchisée, soumises à une discipline rigoureuse, plus rigoureuse que celle du Parti communiste, peut-on entendre de la part des communistes eux-mêmes.

Le religieux et la politique

Leur activité intense, plus agressive encore depuis 1980, les rend capables de mobiliser l'opinion et d'accroître leur audience beaucoup plus largement que ne peut le faire l'*agit-prop* en faveur du marxisme-léninisme, doctrine essoufflée et peu attirante. Et l'on en arrive à ce paradoxe que, au Caucase du Nord par exemple, le nombre d'adeptes soufis, que les observateurs soviétiques eux-mêmes évaluent à trois cent mille environ, dépasse largement celui des membres autochtones du Parti communiste.

Les fondamentalistes ont puisé aux sources du muridisme (1) de Chamil et Uzun Hadji les bases de leur « idéologie » également inspirée de khomeinisme et d'islamisme afghans. Non content de les accuser de susciter la propagande anti-soviétique, le gouvernement soviétique les rend aussi responsables de l'apparition, pour la première fois depuis la Révolution de 1917, au Caucase du Nord et en Asie centrale d'un *samizdat* musulman, pour une



part écrit, mais principalement enregistré sur cassettes. Ces publications revêtent pour le moment un caractère religieux, mais il est difficile en pays musulman de distinguer le religieux du politique, et les autorités soviétiques, non tout à fait dupes, sont en train de se rendre compte que les appels à la cohésion de l'*umma* sont de loin plus dangereux à long terme et plus pervers que les demandes exprimées par les dissidents russes de démocratisation du régime.

Troisièmement, depuis le début de la guerre afghane, les thèmes développés dans la littérature politique des républiques musulmanes se sont modifiés. Jusqu'en 1980, on prônait l'amitié entre le grand peuple russe et ses petits frères musulmans. Les grandes idées de *« rapprochement »*, de *« fusion »*, de *« fleurissement culturel »* des peuples musulmans entraînés par leurs frères aînés russes n'ont presque plus cours. Désormais, tous les regards doivent se tourner vers l'URSS et sa puissance inébranlable grâce à son armée invincible, à l'efficacité du KGB et des gardes frontières, au monolithisme de son Parti communiste à l'autorité infaillible.

L'exemple des Basmatchis et de leur mouvement de résistance à l'armée rouge dans la vallée de la Ferghana, en Boukharie orientale et dans les steppes turkmènes, qui a duré une dizaine d'années mais fut finalement impitoyablement brisé, est repris depuis 1980 dans de très nombreuses publications, sous forme de récits historiques, de romans, poèmes épiques, films, pièces de théâtre. Mais il doit servir de leçon : Nous vous avons déjà battu une fois, si besoin est, nous recommencerons. Aussi tenez-vous tranquilles, ne vous laissez pas aller à imiter les Afghans.

Tension entre communautés

En quatrième lieu, on peut observer qu'un changement s'opère, timidement encore, dans les mentalités des élites en Asie centrale et que se font jour les premières manifestations de caractère antirusse et nationaliste. Un exemple typique, parmi tant d'autres, est le témoignage d'un visiteur musulman étranger au cours de l'été 1983, qui rapporte les propos d'un membre haut placé de la hiérarchie du Parti communiste de la République du Tadjikistan : *« La résistance afghane est pour nous une lueur d'espoir. »*

Enfin, depuis quatre ans, les confréries soufies sont les cibles des autorités soviétiques qui les accusent de tous les méfaits, y compris celui de *« terrorisme religieux »*. Celui-ci serait en particulier pratiqué contre les agitateurs antireligieux. En conséquence, il apparaîtrait dans les petites villes indigènes et dans les campagnes ce que les sources soviétiques appellent *« une opinion publique conservatrice »* qui obligerait les rares athées autochtones à masquer leurs propres opinions. Belle réussite du marxisme-léninisme après soixante-sept ans de règne...

A suivre de près la presse d'Asie centrale et celle du Caucase, il se dégage depuis l'invasion de l'Afghanistan un changement radical du climat politique et une aggravation dans la tension entre les communautés russe et musulmane en même temps qu'une inquiétude croissante des autorités.

On peut en conclure qu'en quatre ans l'atmosphère est passée d'une relative sérénité et d'un équilibre de compromis à une attitude défensive des Russes à l'égard de leurs propres musulmans. L'Asie centrale n'est plus présentée comme une exemple de réussite socialiste, elle est désormais une zone fragile qu'il s'agit de protéger des influences extérieures et principalement des dangers fondamentalistes iranien et afghan. Les rapports entre Russes et musulmans risquent fort de se détériorer encore davantage si la guerre s'éternise, si l'armée soviétique ne l'emporte pas spectaculairement sur les moudjahidins, alors le doute risque de naître sur l'invincibilité du frère aîné russe.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Une première version de cet article a déjà paru dans *les Nouvelles d'Afghanistan*, nᵒˢ 19/20.

(1) Muridisme, de l'arabe « disciple », mouvement de résistance aux Russes dirigé par la confrérie soufie de Naqchbandiya au Caucase du Nord entre 1824 et 1859.

AFRIQUE

Les nuages s'accumulent entre Tunis et Tripoli

De notre correspondant

Tunis. – En dépit des déclarations officielles quant à la bonne évolution des relations tuniso-libyennes, le climat s'est nettement alourdi durant ces derniers mois au point que le colonel Kadhafi a fait savoir qu'il songeait à renvoyer quelque quatre-vingt-dix mille Tunisiens travaillant dans son pays.

Le *« guide de la révolution »* envisage-t-il sérieusement de procéder à cette expulsion massive qu'il pourrait effectivement compenser aisément par le recrutement de Marocains, nombreux, dit-on, à être candidats à l'émigration vers son pays après l'accord d'Oujda, ou brandit-il cette menace comme moyen de pression afin d'amener ses partenaires à épouser plus étroitement ses vues ? Il n'ignore pas, en effet, les difficultés économiques et sociales que poserait à la Tunisie un tel retour.

Quoi qu'il en soit, il a exprimé sans ambages sa mauvaise humeur en recevant récemment à Tripoli le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caid Essebsi, et, sans pouvoir ignorer que sa décision serait considérée comme inamicale, il n'a pas hésité, quelques jours plus tard, à désigner l'ancien chef de la diplomatie tunisienne, M. Mohamed Masmoudi, comme représentant permanent de la Libye aux Nations unies *(le Monde* du 30 octobre).

Que reproche le colonel Kadhafi aux Tunisiens ? En bloc, de ne pas manifester suffisamment d'enthousiasme pour s'engager sur la voie unitaire qu'il préconise. Dans le détail ses griefs vont de la fin de non-recevoir – qui ne fut pourtant pas le fait de Tunis – qui lui a été opposée voici un an lorsqu'il avait demandé à se joindre au traité de fraternité et de concorde algéro-tuniso-mauritanien aux réserves et au scepticisme exprimés cet été à l'égard de l'accord maroco-libyen, sans oublier le refus du président Bourguiba de le recevoir à son retour d'Oujda.

Le colonel Kadhafi n'a pas apprécié, non plus, la décision tunisienne de relancer devant la Cour internationale de justice de La Haye l'affaire de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, après le premier arrêt jugé insatisfaisant, rendu en juin 1982. Et puis, surtout, il se déclare très irrité par les contrôles de police auxquels sont soumis les touristes libyens à leur entrée en Tunisie. Autant de signes, selon lui, d'une défiance qu'il estime incompatible avec la « coopération fraternelle » telle qu'il la conçoit.

« Détruire les frontières »

Les Tunisiens, qui gardent encore très présent le souvenir de l'attaque de la ville de Gafsa en janvier 1981 (1), n'ignorent pas la présence en Libye de nombreux opposants et, ayant à faire face à de fréquentes tentatives d'infiltration à la frontière, ils ne semblent pas disposés, en l'état actuel des choses, à assouplir les contrôles à l'entrée de leur territoire, pas plus d'ailleurs pour les Libyens que pour les ressortissants des autres pays arabes.

En effet, outre leur souci d'assurer leur propre sécurité, ils se doivent aussi, depuis plus de deux ans, de veiller à celle de l'état-major de l'OLP, et, en premier lieu, de M. Yasser Arafat, menacé par nombre d'ennemis irréductibles. *« C'est un miracle que tout se soit bien passé jusqu'ici, mais nous devons rester vigilants »*, nous confiait récemment un haut responsable.

En outre, le discours prononcé le 1er septembre par le colonel Kadhafi, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa prise du pouvoir, n'a pas été pour rassurer et demeure à Tunis dans toutes les mémoires. *« La révolution libyenne*, déclarait-il notamment, *a une responsabilité historique dans l'édification de l'union arabe. (...) Je proclame qu'il n'y a pas de frontières entre la Libye et l'Algérie. Je ne reconnais pas de frontières entre la Libye et la Tunisie... Les forces libyennes sont renforcées pour libérer les peuples et détruire les frontières... »*

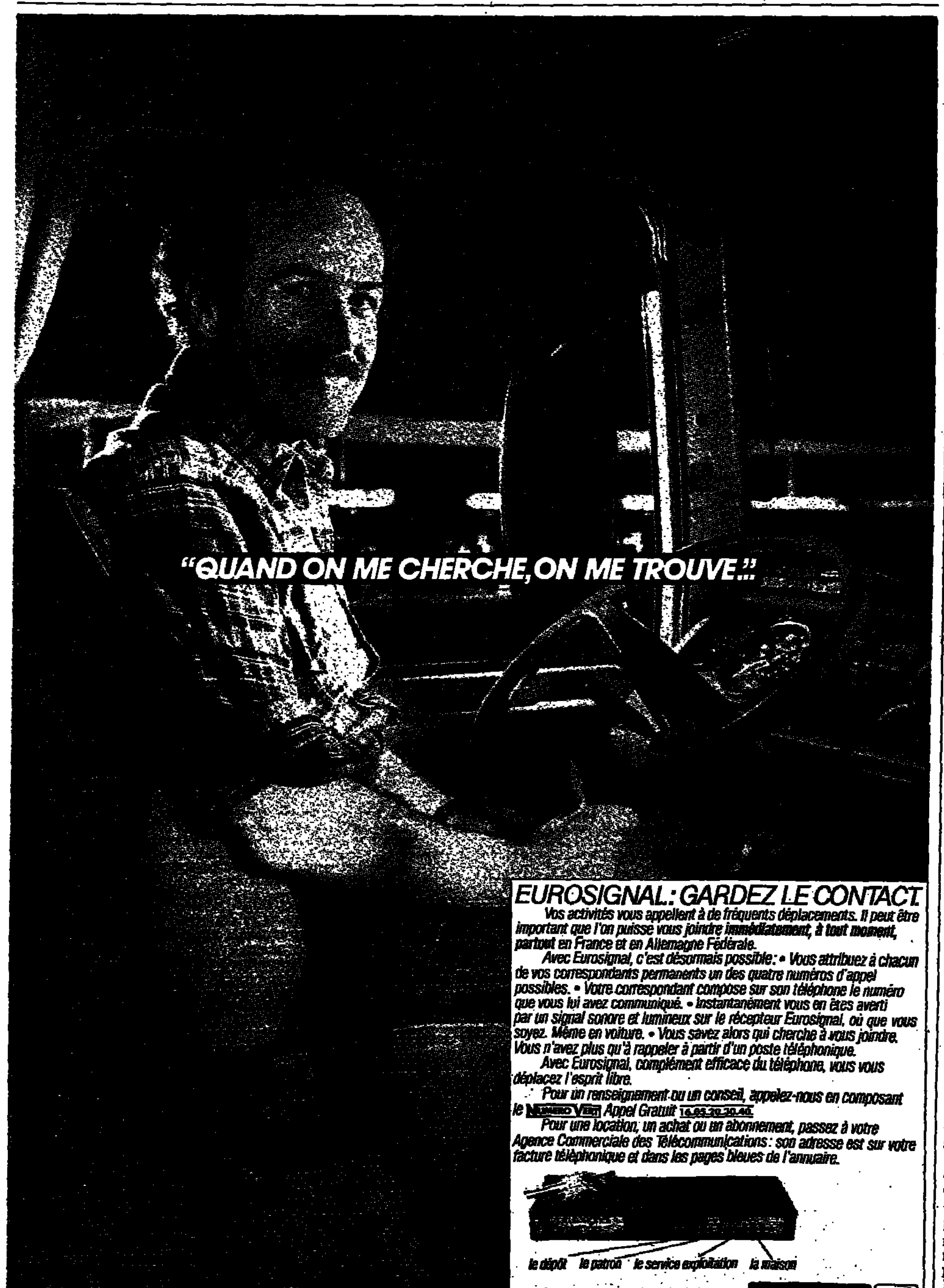
Un autre passage du même discours avait également ému et choqué les Tunisiens : la référence à l'accord mort-né de fusion tuniso-libyenne signé à Djerba en janvier 1974. *« Le traité de Djerba ne doit pas être occulté. Il doit être réalisé et ce sont les deux peuples qui le réaliseront »*, avait dit le colonel. Puis, tout en rendant hommage au passé de combattant pour l'indépendance du président Bourguiba, il avait clairement laissé entendre que c'était lui qui s'opposait à l'union, mais que les Tunisiens *« qui sont unionistes et révolutionnaires, ne pourront indéfiniment demeurer à l'écart de l'action unitaire arabe »*. Autrement dit : lorsque Bourguiba aura disparu, l'union se réalisera. C'est du moins ainsi que beaucoup de Tunisiens avaient interprété ces propos.

Malgré cette atmosphère pesante – et soucieux de ménager les susceptibilités de leur imprévisible voisin, – les dirigeants tunisiens s'efforcent, non seulement de ne pas envenimer les choses, mais s'emploient à dépassionner le débat. Certes, le gouvernement paraît décidé à demeurer intransigeant sur les problèmes de sécurité aux frontières. Mais il a fait savoir de nouveau au colonel Kadhafi que, tout en demeurant fermement attaché au traité avec l'Algérie et la Mauritanie, il n'entendait pas s'y enfermer et qu'il comptait, parallèlement, poursuivre et développer ses rapports avec la Libye et le Maroc. Preuve de cette volonté et de son souci d'enclencher un processus de réconciliation générale, la Tunisie s'est déclarée prête à accueillir un sommet maghrébin qui permettrait de dépasser les différends divisant actuellement les pays de la région, en se penchant, par exemple, dans un premier temps sur les possibilités d'établir une complémentarité économique.

En attendant que se précisent ces perspectives maghrébines, la *« grande commission mixte de coopération »* tuniso-libyenne doit, en principe, se réunir ce mois-ci à Tunis. Cette rencontre à l'échelon ministériel devrait être l'occasion d'une *« franche explication »* qui, espèrent les Tunisiens, permettra de dissiper les nuages accumulés une fois de plus entre Tunis et Tripoli.

MICHEL DEURÉ.

(1) Un commando d'opposants tunisiens armé et entraîné en Libye, avait tenté de s'emparer de la ville de Gafsa, avec la complicité de quelques habitants, pour y proclamer un *« gouvernement révolutionnaire »*.



LE SOMMET D'ADDIS-ABEBA

Le secrétaire général de l'OUA constate un déclin de l'Organisation dans presque tous les domaines

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – Le *« mauvais exemple »* du Maroc et du Zaïre, qui ont décidé, le lundi 12 novembre, d'interrompre – pour l'un définitivement, pour l'autre « jusqu'à nouvel ordre » (1) – leur participation aux travaux de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), après l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), n'a pas fait école.

Les quelques États, comme les Comores ou la Côte-d'Ivoire, qui auraient été tentés de les suivre, y ont renoncé, peut-être parce que Rabat les avait déçus en signant avec Tripoli une alliance contre nature, peut-être aussi parce qu'ils n'étaient plus en position de forcer le cours des choses. *« Il faut que la machine de l'OUA tourne, mais nous restons sur notre position »*, nous a précisé M. Ali Mroudjaen, premier ministre comorien.

Belle occasion, pour certains, de ramener ces départs au rang d'une simple péripétie et d'y voir une *« victoire de l'unité africaine »* sur les forces de division, un *« signe de maturité »*, comme l'a déclaré le général Muhammed Buhari, chef de l'Etat nigérian. Y aurait-il maintenant, au sein de l'OUA, une *« dynamique unitaire »* qui laisse augurer du meilleur ? Ce serait aller trop vite en besogne que de le prétendre. Il est vrai, que la Libye, toujours prête à jouer les trouble-fête, a accepté, pour le moment, de fermer les yeux et de siéger aux côtés du *« prétendu gouvernement de N'Djamena »*. Un heureux présage pour l'Organisation panafricaine ?

Menace de banqueroute

On peut en tout cas se demander si la manière choisie pour lever les obstacles, qui mettaient en péril l'existence même de l'OUA, est la meilleure, dans la mesure où ces problèmes ont seulement été *« évacués »*, mis de côté et non pas traités au fond. Le règlement de la question du Sahara occidental ne sera-t-il pas beaucoup plus malaisé maintenant que le Maroc a dit *« adieu à l'Afrique » ?* Le général Buhari a admis que la RASD n'avait plus d'autre solution que d'*« intensifier les combats »*. Il a promis que, *« si l'OUA décidait d'envoyer une force conjointe au Sahara – dans le cadre d'une solution négociée, – le Nigéria y participerait comme il l'a fait au Tchad »*. Mais n'est-ce pas une hypothèse d'école ?

Dans le rapport d'activité qu'il a présenté, mardi matin 13 novembre, devant la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, M. Peter Onu, secrétaire général par intérim, a dressé un tableau sans complaisance de la situation dans laquelle se trouve l'OUA et, à travers elle, l'Afrique. Il a constaté, depuis le précédent sommet réuni à Addis-Abeba, en juin 1983, *« un déclin général dans presque tous les domaines »*, économique aussi bien que politique.

Après vingt et un ans de vie commune, les Etats de l'OUA n'ont pas encore réussi a surmonter leurs *« différences idéologiques »*, a reconnu M. Onu, *« ce qui a empêché la révision de la charte à la lumière des réalités quotidiennes »*. Le secrétaire général par intérim a, en outre, noté que *« des décennies d'efforts individuels soutenus avaient laissé l'économie des pays membres dans une situation pire qu'en 1964... »*.

« La situation financière de l'OUA menace l'existence de celle-ci », a souligné M. Onu. Aussi a-t-il lancé un appel aux chefs d'Etat et de gouvernement pour qu'ils prennent les mesures nécessaires afin d'éviter une *« complète banqueroute »*. Le taux de recouvrement des contributions des pays membres se situe, pour chaque exercice budgétaire, entre 30 % et 40 %, a-t-il précisé. A la veille du vingtième sommet, trente Etats sur cinquante étaient en règle avec l'Organisation panafricaine. Celle-ci a donc dû adopter un plan d'austérité et réduire de moitié ses activités. Mais comment l'OUA pourrait-elle être moins pauvre que les nations qui la composent ?

La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a été consacrée, mardi 13 novembre, à l'étude des dossiers politiques. Elle a notamment adopté le rapport du comité de mise en œuvre des résolutions du sommet de juin 1983 sur le Sahara occidental, malgré l'opposition attendue de plusieurs délégations. A l'occasion de la discussion sur la question tchadienne, M. Ali Triki, chef de la diplomatie de Tripoli, a répété que la bande d'Aouzou faisait partie intégrante du territoire libyen. Il a invité l'OUA a consulter, aux Nations unies, la carte qui y a été déposée en 1952 et qui, selon lui, fait foi de cette juste revendication. Un porte-parole de l'OUA a démenti que ce débat ait été orageux, comme le bruit en avait couru dans les couloirs de l'Africa Hall.

Le vingtième sommet devait aborder, ce mercredi 14 novembre, les questions économiques, et notamment étudier les moyens de combattre la famine, ou à tout le moins de limiter les dégâts. A cet égard, M. Triki a annoncé un don de 10 millions de dollars de la Libye en faveur des pays africains frappés par la sécheresse. Evoquant, dans son rapport, les perspectives à moyen terme, M. Onu a souhaité que *« la troisième décennie de l'OUA* [soit] *marquée par des actions concrètes, si*, a-t-il dit, *notre attachement à cette Organisaion n'est pas seulement sentimental. »*

JACQUES DE BARRIN.

(1) La décision du Maroc de se retirer de l'Organisation de l'unité africaine ne deviendra effective, d'après la charte, qu'un an après avoir été notifiée au secrétaire général. Ainsi, le Maroc dispose d'un délai pour revenir sur sa décision. L'article 32 de la Charte de l'OUA stipule en effet : *« Tout Etat qui désire se retirer de l'Organisation en fait notification au secrétaire général. Une année après ladite notification, si elle n'est pas retirée, la charte cesse de s'appliquer à cet Etat, qui, de ce fait, n'appartient plus à l'Organisation. »*

Tchad

SUR LA FOI DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

N'Djamena affirme que la Libye renforce son potentiel militaire dans le Nord

M. Soumaïla Mahamat, ministre tchadien de l'information, a évoqué, mardi 13 novembre, à N'Djamena, au cours d'une conférence de presse, les divergences d'appréciation entre Paris et N'Djamena à propos du retrait des forces libyennes du nord du Tchad. Selon lui, non seulement, les Libyens n'ont pas évacué cette région, mais ils *« renforcent leur présence »*, et ce *« en dépit de toutes les déclarations faites à Paris affirmant que la Libye avait quitté le Tchad »*. Le retrait partiel de Faya-Largeau ne concerne que des *« matériels usagés »*, et les Libyens ont maintenu toutes leurs forces à Faya (nord-est), où stationnent toujours treize avions d'appui au sol et trois avions de transport C-130, a précisé M. Soumaïla, en se référant *« aux témoignages d'opposants ralliés et à d'autres renseignements »*.

De plus, selon M. Soumaïla, les Libyens ont entrepris, depuis l'annonce de l'accord de désengagement franco-libyen, la construction d'une piste d'aviation à Ouadi-Doum, à 150 kilomètres à l'est de Faya-Largeau. Cette piste aurait déjà une longueur de 2 000 mètres et doit être portée à 3 000 mètres.

Ces renseignements, a-t-on appris de source informée à N'Djamena, proviennent notamment des observations par satellites effectuées par les Etats-Unis et que les Américains mettent à la disposition des autorités tchadiennes.

M. Soumaïla a également affirmé que les observateurs français, envoyés dans le nord du Tchad pour contrôler le retrait libyen, étaient empêchés de mener à bien leur mission et n'avaient pu se rendre à Fada et à Ouadi-Doum.

Le ministre de l'information a, enfin, accusé la Libye de chercher à déstabiliser le sud du Tchad, où, a-t-il indiqué, a prévalu une *« situation de guerre »*. *« Il y a eu des actions menées contre les forces gouvernementales qui se sont défendues »*, a-t-il indiqué.

D'autre part, au cours de l'entretien qu'il a eu mardi avec M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, a salué la *« mission de paix et humanitaire »* accomplie par les militaires français de l'opération « Manta ». – *(AFP.)*



EUROPE

Italie

L'ARRESTATION DE DEUX « INTOUCHABLES » A PALERME

La charnière entre la Mafia des affaires et la Mafia qui tue

De notre envoyé spécial

Palerme. — Mise sous séquestre des biens, examen des comptes bancaires, perquisitions aux sièges des diverses sociétés constituant le plus puissant empire financier de la Sicile (estimé à plusieurs centaines de milliards de lires) : le pouvoir des cousins Nino et Ignazio Salvo, qui, pendant des années, a marqué de son emprise la vie politique et économique de l'île, en étroite collaboration, semble-t-il, avec le crime organisé, est en train de s'effondrer comme un château de cartes. Qui entraînera-t-il dans sa chute ? En tout cas les amis politiques des Salvo se font le plus petits possible.

C'est à nouveau aux déclarations de Tommaso Buscetta, le parrain qui, depuis l'été dernier, a commencé à parler, qu'est due l'arrestation des Salvo. Pressé de questions par le jeune juge d'instruction Giovanni Falcone, le truand a révélé samedi dernier qu'entre octobre 1980 et janvier 1981, alors qu'il était en fuite (ayant quitté Turin en juin, où il était en liberté surveillée), il avait trouvé refuge dans la somptueuse villa des Salvo à Casteldaccia, à une quinzaine de kilomètres de Palerme, avant de gagner le Brésil. Sa description des lieux concorde parfaitement avec la réalité.

En outre, le gardien de la villa, arrêté pour refus de collaboration avec la police, a fini lundi soir par reconnaître que Buscetta disait vrai. En compagnie de sa femme et de ses trois enfants, Buscetta a donc passé trois mois chez les Salvo, dans cette villa du bord de mer jouxtant le luxueux complexe touristique de Zaguarella, qui, à l'époque, leur appartenait. Il a même donné une grande fête pour le Nouvel An, précise la police, qui enquête pour savoir qui étaient les invités.

Avant même les déclarations de Buscetta, la magistrature avait entre les mains des indices accablants pour les Salvo, notamment des relevés bancaires démontrant leurs liens avec les différents clans de la Mafia, et en particulier avec le puissant Michele Greco. Les Salvo eux-mêmes, selon la police, étaient à la tête du clan Salemi (leur ville natale où, déjà en 1938, leurs pères avaient été arrêtés comme mafiosi), lié en particulier avec le clan de Stefano Bontade et d'Inzerillo, tous deux décimés par la guerre interne à la Mafia qui s'est déclenchée au début des années 80. Un moment pénible pour les Salvo (Nino dut alors se réfugier en Grèce). Mais, en fait, dans une de leurs sociétés immobilières, Malaspina, figurent des membres du clan Bontade puis ceux du clan Greco — qui avaient été évincés les premiers, — ce qui tendrait à démontrer que les Salvo s'étaient alignés sur les vainqueurs.

Les cousins ont été au sommet de leur puissance entre 1964 et 1980. Ils entretenaient des rapports horizontaux, c'est-à-dire d'égal à égal, et non de subordination, avec les autres clans. Ils auraient eu en outre une fonction organique dans la Mafia : à côté de la fameuse «commission» réunissant les chefs des clans sous l'autorité du «pape» (Michele Greco), existait un autre organisme plus informel que régissaient les Salvo. C'est là que s'harmonisaient les intérêts entre les composantes économiques et politiques de la Mafia et ceux de son «bras armé» (les clans) : *«une sorte de bureau de compensation où s'opéraient les arbitrages, les répartitions d'intérêts, etc.»*, précise un enquêteur. Cet organisme aurait pu être au courant de l'attentat qui se préparait contre le général Dalla Chiesa, mais, pour l'instant, aucune accusation de complicité dans des homicides n'a été retenue contre les Salvo.

La magistrature enquête aussi sur l'origine de la fortune des Salvo. Une bonne partie provient assurément de leur contrôle sur le système de recouvrement des impôts en Sicile. Mais recyclaient-ils aussi l'argent provenant du trafic de la drogue pour plusieurs clans, comme l'affirme Buscetta ? Plusieurs sociétés des Salvo avaient leur siège à Monte-Carlo.

Avec l'arrestation des deux cousins, c'est à un échelon supérieur à celui auquel opérait Vito Ciancimino, ancien maire de Palerme, que s'est attaquée la justice. Se décideront-ils à parler ? Ce sont deux hommes d'une grande intelligence, froids, parfaitement maîtres d'eux-mêmes, comme ils l'ont démontré lors de leur arrestation : pas une réaction, pas un commentaire, presque de la superbe. Premier interrogatoire samedi prochain dans la prison de Rebibbia, à Rome.

PHILIPPE PONS.

Suisse

POLÉMIQUES AUTOUR DES RÉVÉLATIONS D'UN ANCIEN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Berne. — Une polémique s'est développée en Suisse autour des « révélations » d'un ancien diplomate soviétique sur les rapports du Parti suisse du travail (PST, communiste) avec Moscou. Dans un livre paru aux Éditions Belfond sous le titre *MID*, sigle russe du ministère des affaires étrangères, M. Nicolas Polianski relate son expérience de *« douze ans dans les services diplomatiques du Kremlin »*.

Successivement en poste à Moscou, à Berne et à Zagreb, l'auteur est passé à l'Ouest, en 1982, avec sa famille alors qu'il travaillait à l'UNESCO à Paris. Diplômé de français, il avait notamment servi d'interprète lors des voyages des présidents Pompidou et Giscard d'Estaing en URSS. De 1972 à 1976, M. Polianski avait été attaché culturel à l'ambassade soviétique à Berne.

Une partie de son ouvrage est précisément consacrée aux contacts que lui-même et l'ambassade entretenaient à l'époque avec des dirigeants communistes suisses. Selon lui, ces liens n'étaient pas seulement idéologiques et politiques, mais également financiers. Ainsi, il a évalué à *« 300 000 francs suisses par an environ l'aide financière directe »* versée en espèces par un fonctionnaire de l'ambassade au PST.

Personnellement, M. Polianski était plus particulièrement chargé des relations avec l'association Suisse-URSS. A ce titre, il affirme qu'il remettait à son président, le docteur Armand Forel, ancien député communiste du canton de Vaud, une somme annuelle de quelque 100 000 francs suisses à raison de 25 000 francs par trimestre.

Le PST a vivement réagi à ces accusations qu'il a formellement démenties. Interrogé par des journalistes, M. Forel a admis avoir reçu M. Polianski chez lui, mais a catégoriquement nié avoir touché de l'argent. Le président de Suisse-URSS a, cependant, refusé une confrontation publique avec l'ancien diplomate, préférant céder la place à M. Armand Magnin, secrétaire général du PST et unique député communiste au Parlement fédéral. C'est donc ce dernier qui a affronté, lundi 12 novembre, l'auteur du livre controversé lors d'un débat plutôt aigre à la télévision romande, qui a rapidement tourné au dialogue de sourds.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

RFA

CORRESPONDANCE

« LES VERTS » ET LE PARTI OUVRIER EUROPÉEN

Après la publication dans *le Monde* du 18 octobre d'une publicité de l'institut Schiller, patronné par le Parti ouvrier européen, appelant à *« arrêter le coup d'Etat nazi-« vert » à Bonn »*, nous avons reçu de Mᵉ Otto Schily, député « vert » au Bundestag, la lettre suivante :

« Le Parti ouvrier européen est un mouvement extrêmement douteux. (...) Que ce mouvement ne craigne pas de se parer frauduleusement d'un institut au nom de Schiller (en jouant sur l'analogie avec l'institut Goethe, organisation officielle de la République fédérale d'Allemagne) appartient aux basses méthodes de propagande avec lesquelles il essaie d'avoir une influence — jusqu'ici en vain heureusement.

» En tant qu'un des journaux les plus respectés internationalement, le Monde *ne devrait pas se prêter à la diffusion d'affirmations diffamatoires de la part de cet obscur mouvement, même sous la forme d'une publicité. »*

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers israélo-libanais vont reprendre à Nakoura

Le président syrien, le général Hafez El-Assad, a reçu mardi 13 novembre, durant quatre heures, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient, en visite depuis lundi à Damas.

A cette occasion, et pour la première fois, les autorités syriennes ont reconnu qu'elles avaient discuté avec un responsable américain des négociations israélo-libanaises sur le retrait israélien du sud du Liban qui reprendront jeudi 15 novembre. A l'issue de l'entretien entre le président Assad et M. Murphy, l'agence de presse officielle de Damas a déclaré que les discussions avaient porté sur *« la situation dans la région et les moyens d'obtenir un retrait total et inconditionnel des Israéliens du Liban »*.

Remous interpalestiniens

A Beyrouth, on confirmait, mercredi, que les négociations israélo-libanaises de Nakoura, suspendues à la demande du Liban, allaient reprendre jeudi à la suite de *« démarches fructueuses des Nations unies »*.

Le « colonel » Abou Moussa (Saïd Moussa), dirigeant du mouvement de dissidence au sein du Fatah, principale composante de l'OLP, a affirmé mardi qu'il avait été élu la semaine dernière à Damas *« commandant en chef des Forces de la révolution palestinienne »*, titre détenu jusqu'à présent par le chef du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat. Au cours d'une conférence de presse tenue à proximité de Chtaura, dans la plaine libanaise de la Bekaa, sous contrôle syrien, le chef dissident a précisé que ce titre lui a été conféré à la suite d'une récente réunion dans la capitale syrienne, en présence de sept des onze membres du conseil militaire supérieur de l'OLP. Le « colonel » Abou Moussa a également appelé mardi à la tenue d'un *« congrès préparatoire »* d'où seront issus *« de nouveaux cadres dirigeants »*, *« représentants uniques légitimes du peuple palestinien »*.

De son côté, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique (affaires extérieures) de l'OLP, a affirmé le même jour à Amman, que les fidèles de M. Arafat étaient déterminés à réunir la dix-septième session du Conseil national palestinien à Amman le 22 novembre et que le dialogue avec toutes les organisations palestiniennes serait maintenu pour parvenir à un large consensus. — *(AFP, AP).*

● *Un émissaire de l'Élysée à Beyrouth.* — M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président Mitterrand, est arrivé mardi 13 novembre à Beyrouth. M. de Grossouvre aura, au cours de son séjour, des entretiens avec les responsables libanais et notamment avec le président Gemayel. La visite du chargé de mission français intervient à deux semaines de la visite officielle du chef de l'État français en Syrie. — *(AFP.)*

« Châtiments islamiques »

Chassés de Tripoli par les Syriens en 1983, les Palestiniens laissèrent au cheikh islamiste libanais Saïd Chaabane, ennemi de Damas, suffisamment d'armes pour tenir le chef-lieu du Liban septentrional. Le cheikh promit alors de *« refaire de Tripoli une ville musulmane »*. A sa manière anachronique et intégriste, naturellement.

Voilà qui est chose faite depuis quelques jours, au moins sur le plan pénal. Selon la presse beyrouthine et également d'après des témoins oculaires arrivés en Europe, plusieurs personnes ont été, depuis fin octobre, soumises publiquement à Tripoli à des châtiments islamiques du type flagellation, que les organisations de défense des droits de l'homme à travers le monde considèrent à juste titre comme *« dégradants »*, aussi bien pour celui qui les reçoit que pour celui qui les inflige.

Selon des informations données par *la Lettre du Liban*, publication de la résistance chrétienne paraissant à Paris, l'une des premières victimes de châtiments qui n'avaient plus été appliqués au Liban depuis la fin de la suzeraineté ottomane, en 1918, est une jeune employée de maison cinghalaise non musulmane accusée d'avoir *« incité à la débauche »* un milicien du Tauhid, le mouvement du cheikh Chaabane. Elle a subi son supplice — soixante coups de fouet — les yeux bandés, en plein centre de Tripoli.

Elle est morte peu après. Le même traitement et la même fin ont été réservés, selon le rapport parvenu à *la Lettre du Liban*, à un jeune musulman, Djamal Alam, *« coupable de détenir de l'alcool »*. Déjà au Pakistan, autre haut lieu du retour à la loi coranique *stricto sensu*, le décès par décollement des poumons avait été constaté chez plusieurs flagellés, à telle enseigne qu'il fut décidé un temps de faire porter un corset de cuir aux condamnés. Mais des théologiens pakistanais obtinrent la suppression de cette mesure «humanitaire», que l'on n'a apparemment même pas songé à appliquer à Tripoli.

Le *«règne de la loi islamique»* (1) suscite la désapprobation au Liban, seul Etat de la Ligue arabe — avec la Tunisie — où un comité des droits de l'homme — animé par un avocat chiite Mᵉ Mohsen Slim — est reconnu par la Fédération internationale de ce nom. Au-delà de tous les clivages politiques et confessionnels, la ligne de séparation entre Libanais est aussi celle qui divise les partisans — majoritaires — d'une justice tenant compte de la dignité humaine et ceux — minoritaires mais de plus en plus entreprenants — d'un retour aux peines d'un autre âge. Depuis peu le cheikh Chaabane s'est installé dans une mosquée de Beyrouth-Ouest, où il cite en exemple *«l'ordre islamique»* de Tripoli...

J.P. P.-H.

(1) Une autre manifestation de l'« islamisation » de Tripoli est l'imposition aux écoles chrétiennes par les cheikh Chaabane d'une taxe de 350 F par élève et par an *« pour pouvoir continuer à enseigner »*, taxe qui n'est pas sans rappeler la *gizya*, impôt spécial que les dhimmis (chrétiens et juifs) doivent payer dans le régime islamique « idéal ». De même, l'enseignement du Coran vient d'être rendu obligatoire dans les écoles chrétiennes de Tripoli sans réciprocité dans les écoles musulmanes.

LE PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'insertion des pauvres et des immigrés

Seuls les députés socialistes ont approuvé, le mardi 13 novembre, le budget du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale; ceux du PC, du RPR et de l'UDF ont voté contre. *L'ensemble* des crédits de ce ministère s'élève à 31858,674 millions et représente 2,73 % du budget de l'Etat.

Les crédits de la section commune, qui recouvrent les moyens de l'administration centrale des ministères des affaires sociales et de la solidarité nationale, de la santé, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, atteignent 2176,474 millions, en progression de 13,2 %. Par rapport à 1984 les dépenses relatives à la santé s'élèvent au total à 26682,2 millions de francs, progressant de 3,7 %; celles de la solidarité de 1,1 % (*le Monde* du 9 octobre et du 14 novembre), ceux du secrétariat d'Etat aux rapatriés baissent de 30 %, compte tenu de la diminution mécanique d'un certain nombre de prestations.

Si les députés socialistes ne mettent pas en doute la nécessité de la rigueur, ils ont voulu marquer leur mauvaise humeur dans un domaine – celui de la solidarité et des affaires sociales – où la fibre de gauche est sensible. Ainsi ont-ils voté, contre l'avis du gouvernement, deux amendements identiques de M. Albert Pen (app. PS, Saint-Pierre-et-Miquelon) et de la commission des finances, les autres formations politiques n'ayant pas participé au vote. Par ce vote, une disposition spéciale du projet de budget visant à supprimer les diverses contributions et subventions de l'Etat au système de protection sociale et médicale de Saint-Pierre-et-Miquelon a été repoussée. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité, Mme Georgina Dufoix, visiblement surprise d'une telle fermeté dans les rangs socialistes, a souhaité que, lors de la deuxième délibération, les députés reviennent sur leur décision.

Pour le reste, deux thèmes d'actualité ont retenu l'attention des députés : la pauvreté et l'immigration.

« Sept cent mille personnes sont arrivées progressivement en fin de droit [indemnité de chômage]. *Elles constituent une nouvelle classe sociologique, qui glisse insensiblement vers la* « nouvelle pauvreté ». *C'est encore une scorie du socialisme* », a affirmé M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle).

M. Joseph Legrand (PC, Pas-de-Calais), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, s'est interrogé sur la *« limite d'un système redistributif dans une situation de suréquilibre financier* [de la Sécurité sociale] ». *« Les placements à long terme,* a-t-il dit, *peuvent être une mesure de bonne gestion de trésorerie, mais la Sécurité sociale ne jouerait pas son rôle si elle ne répondait pas aux besoins croissants nés de la crise et de l'accroissement du chômage. Elle peut en effet lutter efficacement contre la pauvreté, tout en respectant la dignité des personnes. »*

Même son de cloche du côté du RPR : *« Les communes ne peuvent faire face seules à cette situation dramatique »*, a déclaré M. Antoine Gissinger, député du Haut-Rhin.

Si la question de la pauvreté a été soulevée sur tous les bancs de l'hémicycle, on insistait, à gauche, pour dire, avec le gouvernement, que la pauvreté n'est pas un phénomène nouveau. Mme Dufoix a rappelé les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la détresse sociale, et notamment l'ouverture de ce crédit : *« La mission de l'Etat est d'impulser une solidarité active »* dont la *« finalité »* doit être *« l'insertion sociale ». « Nous entendons lutter encore plus intensément contre la détresse, et ce d'abord par la prévention »*, a-t-elle ajouté. Mme Dufoix a aussi indiqué que *« la puissance publique finance à concurrence de 35 % les fonds d'aide aux impayés de loyers ».*

La question de l'immigration a été soulevée par l'ensemble des députés. Mme Françoise Gaspard (PS, Eure-et-Loir), a insisté sur l'insertion nécessaire des *« Français musulmans ».* Elle s'est félicitée, à cet égard, de l'importance des crédits qui leur seront consacrés en 1985 dans le budget des rapatriés. Elle a toutefois demandé que le terme *« Français musulmans »* ne soit plus utilisé, de façon à en faire des citoyens français à part entière. M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, lui a répondu que cette terminologie est celle communément utilisée par les administrations et les associations, mais que, s'il y avait unanimité, on pourrait envisager de la supprimer.

M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, s'est élevé contre le racisme dont souffrent les immigrés, notamment à propos du récent drame d'Epône.

Pour l'UDF, MM. Rossinot et Alain Mayoud (Rhône) ont tenu un langage qui n'est pas celui de toute l'opposition ; le député du Rhône, qui ne partage pas l'idée d'une société pluri-ethnique, souhaite, tout comme le gouvernement, un coup d'arrêt à l'immigration clandestine. Il a néanmoins proposé de distinguer entre les *« immigrants »* qui veulent rester en France – et qu'il faut donc intégrer – en évitant tout à la fois leur dissémination, néfaste pour eux-mêmes, et leur surconcentration, génératrice d' « insécurité »), et les « coopérants » qui souhaitent rentrer un jour dans leur pays.

Tout comme pour les pauvres, le mot d'ordre du ministre, sur ce sujet, est l'insertion sociale. Mme Dufoix devait, par ailleurs, présenter ce mercredi 14 novembre en conseil des ministres un projet de loi qui devrait permettre aux associations de se porter partie civile devant les tribunaux en cas de manifestation raciste.

R. Sa.

Le budget de la santé

SOIXANTE SCANNERS SUPPLÉMENTAIRES DANS LES HOPITAUX EN 1985

A propos du «tassement» des crédits d'équipement des hôpitaux dans le budget de la santé pour 1985, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a indiqué mardi 13 novembre à l'Assemblée nationale qu'il correspondait aux prévisions du IXe Plan. Elle a ajouté que cela ne remettait pas en cause *«le développement du progrès médical»* et annonce que *« soixante scanners supplémentaires seront installés en 1985»*, et que *«sept résonances magnétiques nucléaires seront mises en place l'année prochaine à Bordeaux, Grenoble, Strasbourg, Lille, Marseille, Paris et Rennes».*

De son côté, M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, a annoncé que *«l'engagement du président de la République selon lequel le régime de retraite* [des rapatriés] *serait modifié et ajusté aux régimes métropolitains sera tenu». «Nous déposerons,* a précisé M. Courrière, *un projet à cet effet en 1985. Il aura pour objectif de permettre aux rapatriés de bénéficier effectivement d'une retraite, ce qui, jusqu'à présent, leur était refusé parce qu'ils n'ont pu cotiser, le régime d'assurance vieillesse n'ayant jamais été institué au Maroc, en Tunisie et en Indochine.»*

LE BUDGET DES DOM-TOM

Le premier ministre rétablit les crédits des chantiers de développement

A la demande du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, le premier ministre vient de rendre un arbitrage qui rétablit dans leur montant de 1984, au projet de budget de 1985, les crédits affectés au financement des chantiers de développement, qui permettent, outre-mer, d'utiliser à des travaux de voirie ceux des chômeurs qui ne remplissent pas toutes les conditions requises par l'administration pour être reconnus comme tels et qui trouvent dans ce système un accès indirect aux allocations de chômage.

L'amputation de ces crédits, dans la version initiale du projet de loi de finances, avait provoqué de vives réactions de mécontentement de la part des élus locaux de la majorité (*le Monde* daté 28-29 octobre). Les crédits complémentaires seront dégagés afin que le montant de l'enveloppe globale soit le même que l'année précédente, soit près de 75 millions de francs. Le secrétariat d'Etat confirme, toutefois, que, *dans l'avenir, les crédits des chantiers de développement seront progressivement réduits, dans la mesure où les bénéficiaires seraient couverts par d'autres régimes d'indemnisation du chômage mis en place dans les DOM».*

En outre, un décret a été élaboré afin de rendre applicable dans les départements d'outre-mer la procédure des travaux d'utilité publique (TUC) : les bénéficiaires seront les jeunes de 18 à 25 ans inscrits à l'ANPE depuis plus de quatre mois et qui ne peuvent bénéficier, ou qui n'ont pas bénéficié, des revenus de remplacement prévus par le code du travail. Le montant de la rémunération versée sera affecté des coefficients correcteurs du SMIC dans les *DOM.*

Au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, on souligne que l'ensemble de ce dispositif *«conduit à un doublement des interventions de l'Etat en faveur des chômeurs non indemnisés dans les DOM».* Il s'agit, en tout cas, de mesures d'apaisement.

AU SÉNAT

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'épreuve de force avec le gouvernement continue

Quelle sera la position du gouvernement face à la détermination du Sénat de ne pas examiner avant le 10 décembre le projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales ».* Inscrit à l'ordre du jour prioritaire de la Haute Assemblée, l'examen de la partie non budgétaire du projet sur l'enseignement privé doit commencer ce jeudi 15 novembre avec vingt-quatre heures de retard, à la suite de la décision prise par les sénateurs – s'appuyant sur leur règlement – de ne pas siéger ce mercredi 14 (*le Monde* des 9 et 10 novembre).

Reste que M. Paul Séramy (Un. centr., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a prévenu qu'il ne serait pas prêt à cette date. Si MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe, respectivement ministre de l'éducation nationale et ministre de l'intérieur et de la décentralisation, présentent, comme il est prévu, le projet de loi, M. Séramy expliquera que la complexité du texte l'oblige à consulter le maximum d'intéressés, d'autant que, à l'Assemblée nationale, la commission saisie au fond n'avait procédé à aucune audition. Il y ajoutera que les questions posées aux ministres concernés n'ont pas toutes reçu de réponse. Une lettre de M. Joxe – que M. Séramy devrait lire en séance – confirme qu'il y a encore des imprécisions et des zones d'ombre sur les implications des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale dans la nuit du 9 au 10 octobre.

M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), plus avancé dans sa réflexion, n'ayant pas consulté ses collègues de la commission des lois saisie pour avis, sur son rapport, ne sera pas, lui non plus, en mesure de rapporter.

La séance de jeudi matin, qui sera suspendue vers 11 h 15 pour permettre la réunion de la conférence des présidents, doit reprendre à 14 h 30 par les questions d'actualité, qui occuperont les sénateurs jusqu'à la fin de l'après-midi. Sur cette séance mensuelle, M. André Fosset, président par intérim du groupe centriste, a adressé, mardi 13 novembre, une lettre à M. Laurent Fabius dans laquelle le sénateur relève que, depuis sa prise de fonction, le premier ministre n'a pas *« cru devoir assister »* à ce type de séance, souhaite qu'il y participe *« dans l'avenir »* et lui indique que les sénateurs interrogeront le gouvernement sur sa politique en matière de sécurité. Il précise qu'il attend de M. Fabius qu'il prenne *« solennellement position sur l'instauration de peines de substitution, sur le réexamen ou non de l'abolition de la peine de mort ».*

Outre le fait que la majorité sénatoriale, s'appuyant aussi sur son règlement, peut décider de ne pas siéger en séance de nuit, la discussion du projet pourrait continuer vendredi matin, l'après-midi étant consacrée à des questions orales avec débat. En tout état de cause, les sénateurs font valoir que, à partir de vendredi soir, il ne serait pas convenable, et contraire à la tradition, de se réunir alors qu'un parti tient ses assises (il s'agit du PRP à Grenoble).

En fait, règlement, assises... tout sera bon pour ne pas se laisser contraindre par le gouvernement. Celui-ci peut, certes, continuer à faire preuve de fermeté non seulement en prévoyant les discours de MM. Chevènement et Joxe, mais encore en contestant au Sénat la maîtrise de ses horaires de séance sur un ordre du jour prioritaire et en s'appuyant sur la nécessité d'épuiser ce dernier avant de se saisir d'un autre sujet, en l'occurrence du budget dont l'examen doit commencer le 19 novembre.

Pour la majorité sénatoriale, qui ne manque pas de citer la lettre du président socialiste de la commission des affaires culturelles, M. Léon Eeckhoutte demandant le report de l'examen du texte, l'hypothèse d'un conflit grave avec l'exécutif n'est pas exclue, même si certains de ses membres ne souhaitent pas revivre les épisodes de l'été. Quant aux socialistes, ils souhaitent que le gouvernement n'apparaisse pas comme ayant reculé devant les exigences de l'opposition nationale, majoritaire au Palais du Luxembourg.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La réforme de l'assurance-vie

Le Sénat a examiné et adopté, en première lecture, mardi 13 novembre, les cinq projets de loi suivants :

● Le projet de loi *« améliorant l'information des assurés et la transparence des contrats d'assurance-vie et de capitalisation »* (*le Monde* des 5 et 12 avril et des 12 et 18 octobre) : convenant avec Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, de l'importance de l'assurance-vie comme mode de financement de la protection sociale et comme forme d'épargne au service de la collectivité, le Sénat a approuvé les grandes lignes de la réforme proposée.

Il a toutefois suivi son rapporteur de la commission des lois, M. Pierre Ceccaldi-Pavard (Un. cent., Essonne) en prévoyant que les nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas aux contrats d'une durée inférieure à deux mois, en allongeant à trente jours *« ouvrables »* (le projet ramène ce délai de soixante à trente jours) la période maximum au cours de laquelle l'entreprise de capitalisation ou l'assureur doivent rembourser l'intégralité des sommes versées par le contractant en cas de dénonciation du contrat, et en revenant au droit commun pour l'établissement des pénalités en cas de dépassement des délais légaux de remboursement. Le texte fixait les intérêts de retard au double du taux légal. Le Sénat s'y est opposé, estimant qu'il s'agissait là d'une *« sur-pénalité » « quelque peu vexatoire » ;*

● Le projet de loi *« modifiant la loi du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer »* : ce texte a pour objet d'adapter la législation française aux nouvelles règles internationales contenues dans la convention de Londres du 19 novembre 1976 qui porte sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes et le calcul des plafonds de limitation. Il entrera en vigueur à l'issue d'un délai d'un an à compter de la ratification par une douzième partie prenante (la convention est d'ores et déjà signée par onze pays) ;

● Le projet de loi *« modifiant, à compter du mois de juin 1986, le taux de la taxe spécifique sur les produits pétroliers instituée par la loi du 3 août 1982 portant création du Fonds spécial de grands travaux »* : pour financer cette *« quatrième »* tranche du Fonds spécial, le texte prévoit de majorer de 3 centimes la taxe spéciale sur les produits pétroliers, qui passera donc de 6,7 à 9,7 centimes. Cette tranche d'un montant de 6 milliards de francs devrait permettre de réaliser environ 16 milliards de travaux. Bien que certains sénateurs aient rappelé leurs réserves sur les risques que comporte la procédure de financement de dépenses définitives engagées par anticipation telles quelles et sur le peu de conformité à l'orthodoxie budgétaire de ce Fonds, le projet a été adopté sans opposition, l'intérêt de la formule pour la relance du bâtiment et des travaux publics prévalant sur les réticences.

● Le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement français et celui du royaume de Jordanie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

● Le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement français et celui de la République populaire de Chine sur le même sujet.

A. Ch.

M. GISCARD D'ESTAING ÉCRIT AUX SÉNATEURS DE L'OPPOSITION

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé une lettre à tous les sénateurs de l'opposition – majoritaires au Palais du Luxembourg – dans laquelle il leur indique qu'ils vont être conduits *«à délibérer prochainement sur les modalités d'imposition de l'emprunt 7 % 1983 à la suite de l'initiative que le gouvernement vient de prendre au cours du débat sur la loi de finances».* La discussion du budget pour 1985 doit commencer au Sénat le 19 novembre.

L'ancien président de la République ajoute : *«J'ai pensé qu'il pourrait vous intéresser de disposer d'éléments concrets d'appréciation sur ce problème. Aussi je me permets de vous envoyer les documents que j'ai établis à cette fin le 24 octobre dernier. C'est pour moi l'occasion de vous assurer de ma très cordiale considération.»*

DANS LE NORD

Le maire de Wasquehal est exclu du PS

De notre correspondant

Lille. – La commission des conflits de la fédération socialiste du Nord a décidé, lundi 12 novembre, d'exclure du PS M. Gérard Vignoble, maire de Wasquehal, conseiller général de Roubaix-Ouest et conseiller régional. Cette décision a été prise en vertu des articles 57 et 67 des statuts du parti. Le premier précise que les élus socialistes *« doivent en toutes circonstances respecter la règle de l'unité de leur groupe »* ; le second concerne *« les actes ou conduites de nature à porter gravement préjudice au parti ».*

Le PS reproche à M. Vignoble son attitude à la communauté urbaine de Lille où il s'est opposé à plusieurs reprises au président socialiste, M. Arthur Notebard, à propos de quelques dossiers brûlants : le prolongement de la seconde ligne du métro lillois, l'implantation de l'entreprise Bull à Villeneuve-d'Ascq, et, plus récemment encore, la révision des POS.

En février dernier, M. Notebard avait saisi une première fois la commission des conflits, qui s'était contentée d'adresser un blâme au maire de Wasquehal. Il lui était notamment reproché de n'avoir pas respecté la discipline de vote. M. Vignoble récidivait en septembre lors du débat sur Bull. Saisie par la direction fédérale, la commission des conflits vient, cette fois, de décider l'exclusion.

Maire de Wasquehal depuis 1977, date à laquelle le Parti socialiste avait ravi cette commune au RPR à la faveur d'une élection triangulaire, M. Vignoble est également conseiller général. On lui prête l'intention de faire appel de la décision d'exclusion.

JEAN-RENÉ LORE.

Sur TF 1

NOUVEAU « QUART D'HEURE » DE M. FABIUS LE 28 NOVEMBRE

M. Laurent Fabius répondra, mercredi 28 novembre à 20 h 30, pendant quinze minutes, aux questions que lui posera Jean Lanzi, directeur de l'information de TF 1. Il s'agit du deuxième « quart d'heure » mensuel du premier ministre sur TF 1. La première émission avait eu lieu le 17 octobre.

La direction de la chaîne a précisé, lundi 12 novembre, qu'elle *« tient à la disposition des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale un temps d'antenne d'une demi-heure dans des conditions identiques à celles dont bénéficie le premier ministre »*. Ce droit de réponse avait été boycotté par les groupes d'opposition, au lendemain de la première intervention de M. Fabius. MM. Labbé, président du groupe RPR et Gaudin, président du groupe UDF, ont proposé à la direction de TF 1 de disposer d'une émission d'un quart d'heure qu'ils organiseraient eux-mêmes, en direct, avec des journalistes de TF 1 et qui serait diffusée huit jours après le « quart d'heure » du premier ministre.

LA POLITIQUE SOCIALISTE ACCABLE LE PAYS déclare le PCF

Le bureau politique du Parti communiste a rendu public, le mardi 13 novembre, une déclaration sur la situation politique, dans laquelle il observe que *« le pouvoir et le Parti socialiste, après avoir prôné la « décrispation », semblent vouloir relancer un discours critique contre la droite »*. « *Mais*, ajoute le bureau politique, *« dans le même temps, ils affirment leur volonté de poursuivre cette même politique, qui accable le pays, dont la droite a déjà tant tiré profit et dont elle ne manquera pas d'utiliser encore les conséquences pour essayer de réaliser son objectif de reconquête du pouvoir »*.

Selon la direction du PCF, *« tout montre qu'est engagé un effort de grande ampleur pour tenter de créer les conditions d'une acceptation durable, par le peuple français, de la crise et d'une politique pliant notre pays, ses traditions, son potentiel, sa culture, à la volonté de perpétuer la domination du capital »*. *« L'acharnement anticommuniste*, estime le bureau politique, *trouve là sa raison la plus profonde, car le Parti communiste français est l'obstacle politique essentiel à cette entreprise. »* Le PCF annonce l'organisation d'un meeting sur ces thèmes le 6 décembre prochain.

L'implantation du Synchrotron européen à Grenoble

LES ÉLUS D'OPPOSITION DU BAS-RHIN DÉCIDENT DE BOYCOTTER LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN ALSACE

Les élus d'opposition du Bas-Rhin ont décidé, lundi 12 novembre, le boycottage total de la visite que doit faire M. François Mitterrand en Alsace les 22 et 23 novembre à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de Strasbourg. Ils entendent ainsi protester contre la décision du gouvernement d'implanter le synchrotron à Grenoble plutôt qu'à Strasbourg (*le Monde* du 20 novembre).

Au terme d'une réunion qui rassemblait la presque totalité des élus RPR et UDF du département, M. Jean-Paul Hamann, président du RPR du Bas-Rhin, a annoncé qu'une manifestation se déroulera dans la soirée du 22 novembre au monument aux morts de Strasbourg, et précisé que les élus ne s'associeront pas le lendemain aux cérémonies présidées par le président de la République. Pour assurer la coordination de la campagne de protestation dans ce département, un comité de crise, formé de permanents RPR et UDF, a été constitué.

Dans l'autre département alsacien, le Haut-Rhin, les élus d'opposition, lors de la venue de M. François Mitterrand ont décidé d'adopter une attitude différente. Tandis que M. Joseph Klifa (PSD), maire de Mulhouse, se déclare décidé *« à ne pas manquer l'occasion de dialogue »* qui se présente et a l'intention de soumettre à M. Mitterrand *« le dossier de la dégradation du tissu industriel mulhousien »*, M. Edmond Gerrer, maire de Colmar, président du CDS du Haut-Rhin et vice-président du conseil général, entend protester contre l'implantation du synchrotron à Grenoble. Il a annoncé, lundi 12 novembre, lors de la réunion du conseil municipal, qu'il ne recevra pas le président de la République à l'hôtel de ville de Colmar. Il a toutefois indiqué qu'il assistera aux cérémonies du quarantième anniversaire que doit présider le chef de l'Etat.

Face à ces prises de position, MM. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, élu du Haut-Rhin, et Jean-Pierre Bauemler, premier secrétaire du PS de ce département, ont estimé que l'Alsace *« doit poursuivre le dialogue »* et *« ne pas se replier sur elle-même »*.

Le brouillard des idées

III. — *La gauche « Kleenex »*

A gauche, la recherche d'une identité mise à mal par l'exercice du pouvoir ; à droite, la valse hésitation autour du libéralisme. Le modèle libéral importé des Etats-Unis et de Grande-Bretagne provoque, dans l'opposition, des contorsions idéologiques révélatrices d'un « brouillard des idées » (*le Monde* du 13 et du 14 novembre). Les socialistes sont encore jugés non pour ce qu'ils sont, mais sur l'image brisée d'un rêve qu'ils ont entretenu pendant dix ans.

par JEAN-YVES LHOMEAU

Les socialistes peuvent toujours clamer, preuves à l'appui, que pour l'essentiel les cent dix propositions du candidat Mitterrand sont en bonne voie d'être tenues, ce n'est pas la perception qu'en ont les Français. De la gauche des années 70 — de la signature du programme commun, en 1972, à la victoire électorale — on a retenu un espoir et une atmosphère de libération, quelques slogans de rêve plutôt qu'un programme présidentiel. D'où la désillusion brutale, la rancœur envers ceux qui n'ont pas tenu des promesses idéalisées, le désintérêt pour une classe politique de gauche que rien ou presque ne différencierait plus de sa consœur de droite.

A qui la faute ? On allait *« changer la vie »* et la vie n'a pas changé. On allait *« faire de la croissance »* et elle a été bridée. On allait réduire le chômage et il a galopé, construire le socialisme, c'est-à-dire provoquer une *« libération »*, mettre à bas *« le pouvoir de l'argent »*. *« Nous avons été grisés »*, a admis M. Mitterrand, pendant l'été 1983, à propos de la première période économique de son septennat. Les électeurs et les militants socialistes l'avaient été avant lui, alors même que lui ne l'était pas.

Les socialistes vivent encore sur cette image brisée d'un rêve entretenu pendant dix ans. Ils en perdront peut-être le pouvoir, faute d'avoir su rendre crédible le réalisme brutalement substitué au rêve. S'il y a sanction, ce n'est pas celle d'une trahison, mais celle d'un mensonge porté par le verbe.

M. François Mitterrand a perdu beaucoup de sa liberté d'homme politique en s'efforçant à la conquête du pouvoir par la maîtrise d'un grand parti rénové. Il a exprimé au moins autant le discours d'un parti, instrument de cette conquête — avec ce que cela suppose de contraintes et de concessions — que sa propre approche du socialisme. Ce discours concédé ne s'accommode pas toujours des réalités de l'exercice du pouvoir, auquel il prétend pourtant s'appliquer. La gauche cède *« plus qu'il n'est raisonnable, à la part du rêve »*. M. Mitterrand l'admet depuis longtemps. Comme il admet probablement que l'orientation de sa démarche n'est pas étrangère au type d'alliance par lequel il lui semblait nécessaire de passer et, en bout de course, à la rivalité tactique née des ambitions présidentielles de M. Michel Rocard.

C'est le lot, jusqu'à présent, de tous les hommes politiques et même de ceux qui, tel M. Raymond Barre, prétendent ne pas faire de politique. Pour ce qui concerne la gauche, il y a près de soixante ans que Léon Blum a analysé le déchirure entre la *« conquête »* et *« l'exercice »* du pouvoir, déchirure qui provoque l'inévitable *« déception révolutionnaire »* des masses.

La *« déception révolutionnaire »* ne serait pas, ou serait moins profonde dira-t-on, si le discours visait plus juste. On comprend mieux l'après 1981 si l'on a lu ce qu'écrivait M. Mitterrand en 1969 dans *« Ma part de vérité »*. Celui dont, un an après mai 1968, la carrière politique était considérée comme finie souhaitait alors *« tarabuster »* la gauche afin qu'elle se rende *« maîtresse du réel »*, et qu'elle *« vive avec son temps »*. *« Un gouvernement socialiste*, écrivait-il alors, *doit connaître autant qu'un gouvernement capitaliste les ressorts de la croissance et de l'expansion. Echouer serait une triple faillite, technique, politique et morale. Incapable de produire davantage pour répartir plus justement, cela condamnerait le socialisme à l'état qui fut longtemps le sien, celui d'une utopie. »*

« Non coupables ! »

A la veille de la victoire de 1981, le socialisme était encore perçu comme l'utopie. Cela, certainement, a aidé M. Mitterrand à l'emporter. Aujourd'hui, ses représentants s'efforcent de *« maîtriser le réel »*. Cela, peut-être, les entraînera à leur perte en 1986. La gauche s'est offerte comme une pochette de soie. On la jette furtivement après usage, gauche « Kleenex ».

Vendre du rêve aux élections législatives de 1986 ? Impensable, les électeurs ont déjà donné. Les socialistes devront bien vendre une réalité peu attrayante, la crise, qu'ils ont si bien ancrée dans les têtes que l'opposition peut se permettre aujourd'hui, comme le font MM. Chirac et Barre, de ne plus promettre que *« du sang et des larmes »*.

L'analyse et la perspective du combat électoral sont simples. La gauche n'est plus toute la gauche mais le seul Parti socialiste puisque les communistes ont quitté le gouvernement et, dans le même mouvement, la majorité. Le Parti socialiste n'est plus le pôle attractif de l'imaginaire politique français. Il ne lui reste plus qu'à expliquer l'action du pouvoir, et à se refaire une identité sur le dos de la droite, dont il s'agit de dénoncer les « horreurs » qu'elle commettrait si elle revenait au pouvoir. Encore faut-il que, pour convaincre, les militants socialistes soient eux-mêmes convaincus.

De ce point de vue, la campagne préparatoire aux élections législatives commence à l'intérieur même du Parti socialiste. Que disent les dirigeants du PS à leurs militants ? Trois choses : n'ayez pas honte de ce que vous êtes, ne plaidez pas coupables, ou bien la partie est perdue d'avance ; admettez que le peuple peut vous donner tort même si vous avez raison ; ne soyez pas paralysés par l'hypothèse de la défaite, mais considérez-la, si elle intervient, comme la promesse d'une alternance dont vous avez démontré, en 1981 qu'elle est possible. Il ne s'agit pas là d'un simple argumentaire, mais d'une remise en cause profonde d'un système de pensée et d'un comportement.

Plaider « non coupable » n'est pas le plus facile. La mode est à la « trahison ». La direction du Parti communiste joue de cet air connu. Laurent Joffrin peut écrire sans choquer dans *la Gauche en voie de disparition* que la gauche, dont on croyait qu'elle voulait *« rompre avec le capitalisme »*, a rompu, la traîtresse, avec le socialisme. L'enquête Infométrie, publiée cette semaine par *le Point* indique que, parmi les Français qui portent un jugement critique sur M. François Mitterrand — c'est-à-dire trois Français sur quatre, — outre les opposants irréductibles, près de 34 % estiment qu'il n'a pas tenu ses promesses et près de 12 % qu'il mène une politique indécise. A l'intérieur même du Parti socialiste, le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement a longtemps crié à la déviation et considère encore aujourd'hui — c'est du moins ce que dit M. Didier Motchane — que le pouvoir se laisse porter, plutôt qu'il le dirige, par un mouvement de modernisation qui s'imposerait au politique.

Certes, les socialistes ont rompu avec l'idée que l'on se faisait d'eux, avec la part d'utopie abandonnée au fond des urnes. Mais ce qui leur reste, la gestion, laisse indifférents une part de ceux qui les ont élus pour autre chose qu'une continuité de la vie quotidienne. En termes d'opinion, ils n'ont plus d'autre choix que de se définir par contraste avec une droite ressuscitée : avec les autres, ce serait pire ! Hier, c'était *« la gauche vous volera vos économies »*. Demain, cela risque d'être : *« La droite vous prendra vos prestations maladie »*. Bref, rien d'autre que les bonnes vieilles recettes !

Prochain article :

GAULLISME LIBÉRALISME : INCONCILIABLES ?

par ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

société

APRÈS LE DRAME D'ÉPONE

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE OZGUL KEMAL

Le meurtrier présumé du jeune Turc affirme qu'il était menacé par des ouvriers

Trois jours après la mort de Ozgul Kemal, salarié turc de l'entreprise Pirault d'Epône (Yvelines), abattu le 10 novembre dans la soirée, les circonstances du drame sont à peu près éclaircies. M. Jacques Ndzada, un ouvrier d'origine camerounaise, chargé par la direction de la surveillance de la société, a affirmé avoir été pris d'affolement à l'approche des ouvriers, décidés à réoccuper l'usine et qui lui lançaient des pierres.

Avant même qu'il ne tire, quelques ouvriers l'auraient menacé avec des fusils à clous dont ils s'étaient servi deux semaines auparavant. La police a effectivement trouvé, samedi soir, après le drame, devant les bâtiments de l'entreprise Pirault, des compresseurs et des fusils à clous en état de marche qui à l'usage, auraient pu être très dangereux.

Tandis qu'un second ouvrier, M. Daniel Pinouel, présent également dans l'enceinte de l'entreprise, téléphonait au propriétaire, M. Pierre Pirault, M. Jacques Ndzada tirait dans le noir de nombreux coups de feu. Au moins trois chargeurs de cinq cartouches pendant dix minutes. D'où son inculpation, lundi, d'homicide volontaire (*le Monde* du 14 novembre).

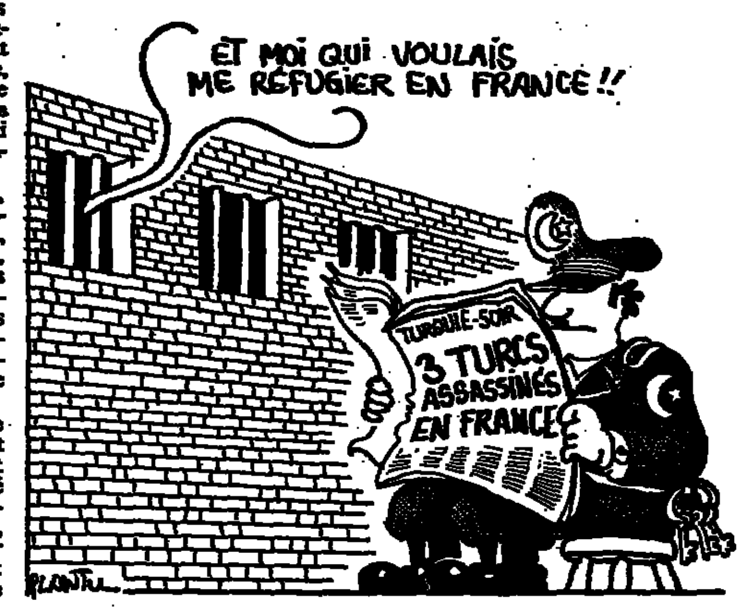
L'arme utilisée était un fusil de chasse avec chargeur à pompe, dont M. Pierre Pirault était légalement propriétaire. Ce dernier a affirmé avoir pris l'habitude, depuis les premiers incidents avec des ouvriers, début octobre, de ne se déplacer qu'avec ce calibre 12 qu'il avait laissé, ce soir-là, à son homme de confiance. Rien ne permet pour l'instant de démontrer qu'une deuxième personne ait tiré ce soir-là sur le groupe d'ouvriers.

Dès les premiers coups de feu tirés, M. Jean-Pierre Pirault, trente-deux ans, fils aîné et directeur de fait de l'entreprise, est arrivé dans sa R-5. Il échange quelques mots avec un délégué CGT qui lui demande *« d'arrêter le carnage »*. A-t-il encouragé alors le tireur, comme l'affirment certains à la CGT ? Ou s'est-il contenté de ne rien faire ?

Les versions divergent, mais en tout état de cause, M. Jean-Pierre Pirault est resté parfaitement passif. La fusillade continuera après son entrée dans les bâtiments et il faudra attendre, pour désarmer le tireur, l'arrivée de M. Pierre Pirault.

Ce dernier a dissimulé, après le drame, l'arme du forfait chez un voisin. *« J'étais paniqué »*, a-t-il expliqué. D'où son inculpation pour entrave par dissimulation au bon fonctionnement de la justice.

N. B.



Profil

Jean-Pierre Pirault saisi par la grandeur

Les Pirault furent à leur manière les Turcs de la IVe République. Ils ne quittèrent la Bretagne, en 1957, que pour trouver du travail en région parisienne. M. Pierre Pirault répondit, alors, à une petite annonce de La céramique française, qui recrutait en terre bretonne. Il s'installa avec sa famille à Gargenville (Yvelines), à la cité des Coutures, surnommée alors la « cité des Bretons ».

Mme Pirault avait de l'ambition pour ses quatre fils. Et son mari, le dimanche, travaillait un peu au noir. Très vite, il se mit à son compte et ses deux fils aînés, Didier et Christian, le rejoignirent dès l'âge de quatorze ans sur les chantiers. L'entreprise Pirault, modeste mais sage, avait pignon sur rue. Une famille de travailleurs comblée par le succès du jeune Jean-Pierre, le troisième fils, international junior d'athlétisme (lancer de poids) et bientôt licencié en droit.

Cette réussite fut sans doute le malheur de la famille. Jean-Pierre, tout frais émoulu de l'université, voulut « doper » l'entreprise familiale : lotissements, brevets — *« autant de choses,* dit son frère Didier, *qui sont des chinoiseries pour nous »* — et l'entreprise Pirault fut saisie par la grandeur. Jean-Pierre montra de l'ambition et de la séduction pour tous et les scrupules ne le gênèrent guère. Les finitions rognées et les réfugiés turcs non déclarés à la Sécurité sociale permettaient d'équilibrer la trésorerie. Le mépris pour les plaintes des clients et la répression syndicale firent le reste. *« Le bâtiment est un métier de gangsters,* dit un de ses concurrents dans la région, *mais lui, il a toujours été à l'aise. »*

Rien n'arrêta plus ce jeune loup de trente ans, qui se présente, en 1983, à Aubergenville second d'une liste dissidente de celle du maire sortant RPR, Mme Nelly Rodi. La campagne électorale fut mouvementée et M. Jean-Pierre Pirault se montra, lors des collages d'affiches, particulièrement violent. Le conseil municipal tout entier dénonça son comportement, certains le stigmatisèrent comme un extrémiste de droite, même si aucun texte écrit durant cette campagne ne semble justifier cette filiation. Il est élu pourtant, et le clan est plus confiant que jamais.

Difficultés de trésorerie

Les difficultés de trésorerie pourtant s'accumulent. La comptabilité est toujours inexistante et les salaires, à partir de juin 1984, ne sont plus versés. Jean-Pierre, devenu le premier d'entre les frères, ne sait qu'opposer son autoritarisme aux revendications : plusieurs salariés sont expulsés pour avoir osé demander leur dû. Un chef d'équipe est rétrogradé à un poste de manœuvre de nuit. Parallèlement, malgré ses 700 000 francs d'arriérés de salaires, l'entreprise continue d'embaucher et investit dans une grue très sophistiquée.

La CGT s'en mêle seulement à la fin de l'été. Des plaintes sont déposées aux prud'hommes et les soixante-cinq travailleurs de l'entreprise, sans aucune tradition syndicale, l'occupent début octobre. La direction tente, dans un premier temps, de diviser le personnel, Français et Portugais contre Turcs, en versant des acomptes aux premiers et en envoyant un bulldozer contre les seconds. L'échec est total : *« Ils nous ont dit qu'on n'était pas des hommes,* explique Antonio, *mais nous on n'est pas des commandos. »* M. Jean-Pierre Pirault, perdu, songe à réinvestir les bâtiments de la société à partir d'un hélicoptère loué, avant de se résoudre à un protocole d'accord qu'il ne respectera pas.

La famille perd pied et laisse, face aux salariés en colère, un malheureux ouvrier camerounais à leur solde, armé d'un fusil de chasse.

NICOLAS BEAU.

Nombreuses manifestations de protestation

De nombreuses manifestations ont eu lieu, mardi 13 novembre, à travers toute la France, pour protester contre le meurtre de Kemal Ozgun, le jeune ouvrier turc, membre de la CGT, tué le 10 novembre à l'usine Pirault d'Epône (Yvelines). A Paris, le défilé auquel appelait la CGT devant le siège du CNPF, a vu la participation d'environ dix mille personnes, y compris de militants de la CFDT et de la FEN, dont les instances centrales avaient refusé de s'associer aux mots d'ordre cégétistes. En province, les manifestations ont été souvent communes (CGT, CFDT, FEN), notamment à Lyon, où de nombreuses entreprises étaient représentées, à Lille, Clermont-Ferrand, Caen ou Nice. Par ailleurs, des arrêts de travail, parfois unitaires et atteignant jusqu'à une demi-heure, comme à Renault-Flins, ont été observés dans un certain nombre d'entreprises.

De nombreuses réactions d'indignation à l'égard du meurtre d'Epône sont encore enregistrées, notamment de la part des milieux de l'enseignement, du Syndicat de la magistrature et de l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ). Cette dernière organisation avait invité *« toutes les rédactions à faire largement écho aux manifestations et actions organisées le 13 novembre, en exigeant qu'elles figurent en bonne place »* dans la présentation des informations.

A Paris : dix mille personnes

Environ dix mille personnes — cinquante *mille* selon les organisateurs — ont défilé à Paris, mardi 13 novembre pendant deux heures et demie, entre le Trocadéro et la place de l'Alma, en hommage à Kemal Ozgun. Les manifestants sont passés sans incident avenue Pierre-Ier-de-Serbie, où est installé le siège du CNPF.

Quelles que soient les intentions de récupération des uns et des autres — et notamment de la CGT, principale organisatrice de cette démonstration syndicale — il serait indécent, eu égard au thème d'une telle protestation, de parler de succès ou d'échec. Constatons simplement que des milliers de travailleurs, français et immigrés, qui n'étaient pas tous cégétistes, et c'est bien là la surprise de cette journée, ont *répondu* à l'appel.

C'est, en effet, un cortège très disparate qui s'est formé vers 17 heures sur la place du Trocadéro, car derrière les brigades habituelles de militants cégétistes, on remarquait surtout d'importants contingents d'ouvriers turcs de tendances diverses, dont les slogans, souvent contradictoires, couvraient la voix de leurs camarades français. D'autant plus qu'au départ, la consigne avait été donnée d'une *« manifestation silencieuse »*.

Rupture d'équilibre aussi, en fin de cortège, avec la présence de fortes délégations de la CFDT, alors que son union régionale parisienne avait refusé toute participation, invoquant *« les conditions de préparation »*. La centrale CFDT, pour sa part, avait refusé *« le concept de responsabilité collective du patronat dans l'assassinat »* du jeune Turc. On apercevait pourtant de nombreux militants CFDT des services publics parisiens, notamment des finances, des PTT, du ministère du travail, du SGEN, ainsi que des services communaux de la Seine-Saint-Denis. Des banderoles, également de la FEN, du SNES, de la Ligue communiste révolutionnaire et même la banderole noire de la Fédération anarchiste. Une hétérogénéité qui ne réussissait pas, tant s'en faut, à masquer le fait dominant : l'absence flagrante des grands ténors syndicaux ou politiques de la gauche, à l'exception de M. Georges Marchais, noyé dans la masse.

Après une brève allocution de M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, qui s'en est pris *« au déchaînement actuel de la violence patronale »* et a convié les manifestants à défiler dans la dignité, le cortège s'est mis en branle au cri unitaire de *« Français, immigrés, mêmes patrons, même combat »*. A l'avant-plan, sous l'effigie de la jeune victime, une large banderole : *« Hommage à Kemal Ozgun, assassiné par le patronat. Pour les droits, la liberté et la vie. »* Puis les militants de Mantes-la-Jolie et de l'usine Pirault, proclamant : *« Nous voulons nos salaires, solidarité aux salariés. »* Ensuite, les délégations de la fédération CGT de la construction et de divers établissements : Samaritaine, FNAC, Rhône-Poulenc, Renault-Flins, Talbot-Poissy, SKF, une usine occupée depuis un an et plusieurs centaines de militants turcs marxistes-léninistes scandant *« Vive Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao ! A bas l'impérialisme français ! »* D'autres organisations turques encore : l'Association culturelle des travailleurs d'Anatolie, l'Association des travailleurs de Turquie, le mouvement kurde Kurtulusu, précédant l'Organisation des travailleurs révolutionnaires d'Iran, le Birlik Yolu, la Voie de l'unité (pro-soviétique)... Suivaient divers groupuscules, entre autres les « anars », serrés de près par les permanents des sections CGT de la région parisienne, par le Mouvement de la jeunesse communiste de France et par environ deux cents métallos des usines Renault de Billancourt, visiblement soucieux d'éviter toute bavure. Enfin, un millier de militants CFDT-SGEN ou trotskistes, ces dernier criant : *« Le Pen complice des crimes racistes ! »*

Tous sont passés, comme sans le voir, devant l'immeuble du CNPF, dont toutes les fenêtres étaient illuminées. A l'horizon, pas un seul casque de CRS. Seul incident notable : vers 18 h 30, avenue Marceau, le service d'ordre CGT a refoulé quelque peu brutalement une cinquantaine de très jeunes gens brandissant des drapeaux rouge et noir et vociférant : *« Le patronat assassine, le gouvernement licencie ! A bas la répression ! »* Ce slogan fut rapidement couvert par le mot d'ordre plus orthodoxe : *« Union, action avec la CGT ! »* La centrale de M. Krasucki restait maîtresse du terrain.

J. B.

● *Le gouvernement turc rend hommage à M. François Mitterrand.* — La Turquie a *« noté avec satisfaction la réaction du président Mitterrand »* après la mort d'un jeune ouvrier turc, Ozgul Kemal, tué le 10 novembre à Epône (Yvelines), indique un communiqué du ministère turc des affaires étrangères publié le 12 novembre à Ankara. *« Nous espérons,* ajoute le communiqué, *que l'attitude de M. Mitterrand signifie que les autorités françaises, après tout, ont commencé à comprendre que la calamité du terrorisme ne saurait être confinée dans des limites spécifiques. »* — (AFP.)

Grève de la faim de jeunes français de confession islamique

De notre correspondant régional

Lyon. — Ils s'appellent Hacène ou Boualem, Djamel ou Moktrar. Ils ont entre dix-neuf et vingt-cinq ans, fils de Français de confession islamique, ils mènent depuis le 24 octobre dernier une grève de la faim pour «obtenir le droit à la dignité et l'égalité des droits et des devoirs avec les autres nationaux». Habitants de Vénissieux, ils ont commencé leur mouvement à sept. Ils le continuent à six (après l'hospitalisation de l'un des leurs) dans la cure d'une église lyonnaise — l'église de l'Immaculée Conception — dans l'espoir de voir leur action mieux relayée par les médias.

Au premier rang de leurs préoccupations, l'emploi. M. Hachemi Bounini, président du Front national des rapatriés de confession islamique (FNRFCI), qui semble être le principal coordonateur du mouvement souligne le taux de *«67 % de chômage chez nos jeunes contre une moyenne nationale de 13 %»*. Les contacts sont maintenus avec la Préfecture du Rhône. Sans que les propositions avancées — des stages ou des travaux d'utilité collective — aient permis le règlement d'un conflit dont M. Bounini annonce qu'il va s'étendre dans d'autres villes comme Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Sur une table, voisine des lits des grévistes, un registre est ouvert. A côté de messages de solidarité, majoritaires, on peut lire des formules d'ordre politique : *«Je trouve scandaleux que ces Français musulmans en soient réduits à cette extrémité. Le gouvernement socialiste est responsable de cette situation.»* Ou encore, juste au-dessous : *«Les Français doivent effacer le déshonneur que de Gaulle a causé.»* Conclusion de M. Bounini : *«Nous serons intégrés quand nous aurons nos hommes politiques à nous.»*

C. R.

Me MARIO STASI SERA LE PROCHAIN BATONNIER DE PARIS

Me Mario Stasi a été élu mardi 13 novembre dauphin de l'ordre des avocats de Paris, c'est-à-dire qu'il doit, selon la tradition, être élu bâtonnier dans un an et qu'il doit diriger l'ordre en 1986 et 1987, en remplacement de l'actuel bâtonnier, Me Guy Danet. Il y a eu 2 261 votants et 2 249 suffrages exprimés. La majorité absolue était de 1 125 voix. Me Stasi a été élu au premier tour avec 1 181 voix. Les autres candidats ont obtenu : Me Alain Tinayre, 684 voix ; Me Philippe Lafarge, 385 ; Me Yves Cournot, 245, et Me Daniel Bécourt, 668. Ont été, d'autre part, élus au conseil de l'ordre les bâtonniers Mes Jean Coutrron et Bernard Lasserre, respectivement avec 1 359 et 1 287 voix.

Il y a eu ballottage pour les neuf sièges à pourvoir. Ont obtenu le plus de voix : Mes Pascal Bernard (931 voix), Bruno Chain (880), Jean-Pierre Lussan (865), Roger Doumith (854), Michel Agron (782), Henry Alterman (747), Denys Duprey (742), Marie Cottinet (646), Gérard Drubigny (604), Daniel Soulez-Larivière (598).

[Né le 1er mai 1933 à Reims, Me Stasi, qui est associé à Mes Jean-René Farthouat et à Michel Grenet, est spécialisé dans les affaires civiles et commerciales. Il est le frère de M. Bernard Stasi, député (UDF) de la Marne.]

M. Le Pen dément avoir tenu les propos que rapporte la presse turque

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *« On fait parler Le Pen, mais on ne le laisse pas parler. »* Le président du Front national, qui siège actuellement à l'Assemblée européenne cachait mal son irritation, mardi matin, devant ce qu'il appelle l'*« exploitation de citations tronquées »*. Il estimait *« scandaleux »* que des propos tenus il y a plus de quatre mois, aient pu être présentés comme des réactions aux incidents d'Epône et de Châteaubriant.

M. Le Pen rappelait qu'après le scrutin du 17 juin il avait donné près de deux cents interviews au cours desquelles il avait toujours abordé les questions de défense nationale. *« Je ne me souviens pas,* disait-il, *des déclarations exactes faites à la journaliste de* Gunes. » M. Le Pen relevait que celle-ci, *« par le type de questions qu'elle posait devait être d'extrême gauche »*. *« Toujours est-il,* ajoutait M. Le Pen, *que je n'ai jamais dit à propos des immigrés que j'étais prêt à prendre les armes pour empêcher la destruction de la France »*. *« C'est tout de même curieux qu'un patron RPR et un vigile de nationalité camerounaise soient au centre de l'affaire d'Epône et que l'on dise que c'est Le Pen. »* Pour renforcer son argumentation le président du Front national rappelait qu'il a toujours été opposé à la création de milices. — M.S.

[La correspondante à Paris du quotidien turc *Gunes* nous a confirmé, le 13 novembre, que lors de l'entretien en question, auquel avaient participé plusieurs journalistes étrangers, c'est bien dans la discussion sur la situation des immigrés en France que M. Le Pen avait évoqué le recours aux armes.]

● *M. Pierre Méhaignerie (CDS) : l'intolérance.* — Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, déclare dans un communiqué : *« Agression verbale et violences physiques procèdent du même mal : l'intolérance. Les deux sont condamnables et inadmissibles. (...) A un moment où l'aggravation de la situation de l'économie et de l'emploi accroît les tensions, ceux qui contribuent à les exacerber prennent des responsabilités graves. »*

● *Une réaction du CRIF.* — M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a publié un communiqué dans lequel il déclare : *« Nous ne pouvons pas rester silencieux face à des actes criminels qui frappent des étrangers en tant que tels. Nous en appelons à l'opinion publique française, sans distinction d'opinion politique — majorité et opposition — pour qu'elle exprime son refus d'une propagande qui incite des esprits faibles à traduire en actes des slogans de propagande. »*

LE DÉBAT SUR L'INSÉCURITÉ

La controverse sur la peine de mort est relancée par l'opposition

Le groupe RPR de l'Assemblée nationale donnera, mercredi 21 novembre, une conférence de presse consacrée aux problèmes de sécurité. MM. Labbé, président de ce groupe, Toubon et d'Aubert, députés de Paris (RPR) et des Alpes-Maritimes (UDF), ainsi que Mme de Hauteclocque (RPR) présenteront diverses propositions. M. Jacques Chirac, dans une interview que publie *le Quotidien de Paris* du 14 novembre, lance « *un appel au calme, mais à la solidarité* ». Il demande que « *l'Etat se décide à agir et se donne les moyens d'une politique efficace* ». Il souhaite que l'on institue une peine suffisamment dissuasive pour qu'elle se substitue à la peine de mort, dont il avait voté l'abolition en 1981.

La réunion du groupe RPR – en l'absence de M. Chirac, en voyage en Arabie saoudite – a traité de ces questions mardi 13 novembre. M. Claude Labbé a indiqué qu'il procéderait à la consultation de chacun des députés RPR, avant de décider de déposer une proposition de loi tendant à rétablir la peine capitale.

Le groupe RPR semble en effet divisé sur ce sujet. En 1981, au moment de la loi d'abolition, il avait été admis qu'il s'agissait d'un problème de conscience concernant chaque élu. Plus récemment, au « Club de la presse » d'Europe 1 (le 4 novembre), M. Chirac avait réaffirmé cette position qui n'est pas celle de M. Labbé : « *Nous constatons*, dit-il, *que cette question se pose en termes de politique et de société, et plus seulement en termes de conscience. Or nous l'avons peut-être un peu trop vue sous la seule lumière du problème de conscience.* » Il assure qu'un certain nombre de députés, même parmi les plus jeunes, qui étaient sensibles au problème de conscience posé par la peine de mort, sont maintenant davantage préoccupés par l'aspect sécurité de cette question. Parmi les seize députés RPR sur quatre-vingt-huit (ainsi que vingt et un UDF sur soixante-deux) qui avaient voté l'abolition de la peine de mort (*le Monde* daté 20-21 septembre 1981), certains s'interrogent effectivement sur leur attitude future.

Nombre d'entre eux s'étaient déterminés en raison de l'engagement du garde des sceaux de créer des peines de substitution. Or aucune décision n'est encore intervenue à ce sujet. Si M. Michel Noir, député du Rhône, abolitionniste de 1981, est tenté par une révision éventuelle de son vote, M. Philippe Séguin, député des Vosges, également abolitionniste, demeure sur ses positions antérieures, tout en regrettant que l'échelle des peines n'ait pas été révisée.

D'autres parlementaires, en revanche, souhaitent le rétablissement de la peine capitale. Sans attendre la consultation de ses collègues, M. Roland Nungesser a annoncé son intention de déposer une proposition de loi instituant la peine de mort pour quatre catégories de crimes : « *la récidive de crimes de sang, l'assassinat précédé ou accompagné de sévices ou de tortures, l'assassinat d'agents de la force publique, le rapt d'enfant ou la prise d'otage suivie d'assassinat* ». M. Nungesser compte demander à ses collègues de co-signer cette proposition.

A l'UDF, il a été également question de la sécurité. M. Jean-Claude Gaudin, président de ce groupe, a reconnu que « *le gouvernement était, bien entendu, attentif à l'insécurité* », mais, a-t-il ajouté, « *par ses déclarations idéologiques, il a perdu la confiance de l'opinion et des forces de l'ordre. Des gens qui ont si longtemps critiqué l'ordre établi ne peuvent pas aujourd'hui le défendre. M. Joxe comme ministre de l'intérieur n'est pas crédible* ».

A. P.

Chez les socialistes : tenue et retenue

« *Quoi qu'il fasse, il le loupe ! C'est ça le véritable problème du pouvoir.* » Les députés socialistes ne sont pas loin de faire leur cette constatation amusée de M. Jean-Claude Gaudin (UDF). Mais, pour eux, elle est bien amère.

Voilà des mois et des mois qu'ils tournaient autour de cette espèce de pieuvre rampante qu'est l'insécurité, et le sentiment de peur qu'elle inspire, sans trop savoir comment l'aborder. Sans réussir – surtout – à faire passer leur message.

Voilà – enfin – qu'ils touchent un ministre de l'intérieur selon leur cœur, un homme qui réussit, devant eux, à l'occasion du débat budgétaire, à tenir un discours de vrai « flic » sans renier ses idéaux de gauche et de défense des droits de l'homme. Ceux-là mêmes qui avaient eu quelque peu à souffrir de la férule de M. Pierre Joxe, du temps où il présidait le groupe socialiste, applaudissaient des deux mains : nous avons, disaient-ils, – enfin – trouvé la manière de réagir aux campagnes de la droite et de l'extrême droite.

Trois drames viennent relancer – d'une manière si horrible que nul n'osait l'imaginer – le débat. Accablés, la tête entre les mains, ils ont comme première réaction : « *Nous n'en sortirons jamais !* » M. Claude Estier, encore bouleversé par l'horreur qui frappe son dix-huitième arrondissement, encore retourné, non pas tant par la façon dont il a été accueilli le lundi 12 novembre dans sa circonscription, mais par la manière dont, d'après lui, radio et télévision ont monté en épingle « quelques cris hostiles », a facilement convaincu ses amis socialistes au cours de leur réunion du mardi 13 qu'il fallait prendre le dossier à bras le corps.

Une constatation d'abord : ce qui se passe dans le dix-huitième n'a rien à voir avec les problèmes de sécurité qui se posent dans cet arrondissement comme dans d'autres zones dites chaudes : il s'agit de crimes d'« *un dément, d'un fou* ». Oui, mais il faut bien convenir que cela entraîne « *une poussée de fièvre dans un terreau déjà fermenté* ». D'autant que les « *gens ne réfléchissent pas : on leur dit que c'est un dément et ils réclament le rétablissement de la peine de mort !* »

L'écœurement, ensuite, devant l'« *exploitation* » que fait la droite de cette situation. MM. Roger Chinaud, maire UDF du dix-huitième, Alain Juppé (RPR) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), ont entendu leurs oreilles siffler, au cours de cette réunion des députés socialistes, spécialement ce dernier, traité par M. Estier de « *charognard, de voyou, de fasciste* ». Les élus du PS s'inquiètent des « *mœurs politiques* » que l'attitude de l'opposition traduit.

Constater, s'émouvoir est une chose. Réagir en est une autre. L'occasion est toute trouvée. Mercredi après-midi, c'est l'heure des questions au gouvernement à l'Assemblée ; des centaines de milliers de téléspectateurs – beaucoup de personnes âgées – les regardent en direct. Coup de chance, c'est aux socialistes d'ouvrir le feu. Une fois rapidement balayée la suggestion de M. Alain Richard (Val-d'Oise) de ne rien faire sur le sujet pour éviter de contribuer à la dramatisation, et celle de M. Raymond Douyère qui souhaitait que M. Laurent Fabius lui-même ouvre le débat par une déclaration solennelle, « *ce n'est pas à nous de dire au gouvernement ce qu'il doit faire* », l'affaire est vite entendue : les socialistes poseront trois questions sur le dix-huitième, Epône et Châteaubriant.

Pas question d'agiter le chiffon rouge devant la droite. Tenue et retenue sont les consignes. M. Estier commencera bien, par dénoncer, d'un mot, l'exploitation politique. Mais l'objectif simple à énoncer, difficile à réaliser, est surtout d'éviter les provocations. Faire l'amalgame entre tous les patrons et ce qui s'est passé à Epône, ce serait réagir comme ceux qui rendent le gouvernement responsable des crimes du dix-huitième. Le but est simplement de permettre au gouvernement de s'expliquer devant les téléspectateurs. Pour cela, les députés socialistes font confiance à M. Joxe, à qui ils se raccrochent comme à une bouée.

Pas question en effet de tomber dans l'idéologie sécuritaire. L'initiative de M. Christian Pierret, qui, avec les élus socialistes et républicains des Vosges demande des « *peines incompressibles* » (*le Monde* du 14 novembre) fait lever les yeux au ciel d'effarement de Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis), « *Evidemment ça recommence* », constate écœuré M. Michel Sapin (Indre) ; « *l'application des peines ne relève pas du pouvoir politique mais du pouvoir judiciaire* », rappelle M. Claude Evin (Loire-Atlantique) ; « *ce n'est pas en réclamant des peines supplémentaires qu'on empêchera la folie meurtrière* », explique Mme Françoise Gaspard (Eure-et-Loir). Rien n'y fait, M. Pierret persiste et signe : « *Si on veut éviter de poser à nouveau le problème de la peine de mort – et je reste abolitionniste convaincu, – il faut soulever celui de l'exécution des peines.* »

Tant pis si Mme Ghislaine Toutain (Paris), résumant un sentiment très général, souligne que l'attitude des élus qui dramatisent la situation « *peut avoir des conséquences graves à terme* ». D'autant que, insiste-t-elle, « *les gens sont sourds à des démonstrations objectives mais sont sensibles à ce qui les prend au niveau le plus bas* ». Comme le dit Mme Toutain, « *la générosité est plus difficile à faire admettre que la haine* ».

THIERRY BRÉHIER.

UN MEETING CONTRE « LE MINISTÈRE DE LA DÉLINQUANCE »

Les policiers et magistrats de droite en ont assez du « laxisme » qui prévaut, selon eux, en matière de sécurité. Cinq cents de leurs représentants ont participé mardi 13 novembre à l'appel de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (USC) et de l'Association professionnelle des magistrats (APM), à un meeting à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), au cours duquel on a tiré à boulets rouges contre les ministres de la justice et de l'intérieur.

« *Toutes les réformes pénales*, a dit M. Jean-Michel Parlange, substitut à Paris, *n'ont qu'un seul but : l'intérêt du délinquant.* » Pour M. Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), la place Vendôme est devenue le « *ministère de la délinquance* » et la place Beauvau celui de l'« *insécurité* ». Pire, « *les socialistes cherchent une nouvelle majorité en s'attachant les délinquants* ».

M. Paul Florentz, secrétaire général de l'USC, a insisté sur l'« *indispensable restructuration de la police nationale* ».

L'USC et l'APM estiment qu'il est urgent de revoir la loi sur les contrôles d'identité et, pour certains orateurs, dont M. Patrick Balkany, maire (RPR) de Levallois, de rétablir la peine de mort. La sécurité de la réunion était assurée par M. Didier Gandossi, chef de la police municipale de Levallois, policier révoqué après les manifestations du 3 juin 1983, ancien président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, classée à l'extrême droite).

La peur exploitée

(Suite de la première page.)

Mais des voix s'élèvent, ici et là, parmi les socialistes pour exiger un régime d'application des peines (libérations conditionnelles et permissions de sortir) dans lequel M. Alain Peyrefitte ne peut que reconnaître ses idées.

Est-ce une première étape ? Rien ne permet pour l'instant de faire ce procès d'intention aux socialistes. Mais, à certains signes, on sent le gouvernement sur la défensive. L'un des moins connus est son renoncement – provisoire ? – à demander au Parlement la ratification d'un additif à la convention européenne des droits de l'homme, additif proscrivant l'application de la peine capitale. Si ce texte, qui a valeur de traité, était ratifié, la droite, revenue au pouvoir, ne pourrait rétablir la peine de mort par une simple loi. Elle pourrait, certes, revenir sur cet engagement, mais elle devrait s'en expliquer devant la communauté internationale.

BERTRAND LE GENDRE.

ÉDUCATION

LA RÉVOCATION D'UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Le tribunal administratif de Lyon vient de confirmer la décision du ministère de l'éducation nationale de révoquer M. Jean-Pierre Blache, professeur de philosophie à Villeurbanne (Rhône). M. Blache, qui avait fait l'objet de plusieurs procédures disciplinaires depuis 1976, avait été à nouveau sanctionné en 1983 pour avoir écrit des slogans antimilitaristes dans sa classe.

La décision prise par le ministère de l'éducation nationale, le 14 mars 1984, de révoquer M. Blache avait été annulée par le tribunal administratif pour vice de forme (*le Monde* du 10 juillet). Le tribunal a, cette fois, confirmé la révocation de M. Blache. Outre le « *caractère délibérément provocateur et outrancier* » des inscriptions, il lui reproche de ne pas avoir exécuté son service les deux premiers jours de la rentrée 1983-1984 et d'avoir troublé le cours de son remplaçant.

De son côté, M. Blache, soutenu par un comité d'une cinquantaine de personnes, proteste contre ce qu'il considère comme un déni de justice. « *L'éducation nationale socialiste et la justice se distinguent en frappant uniquement la contestation individuelle non conventionnelle.* » M. Blache a l'intention d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat.

M. GUY GUILLIER DE CHALVRON DIRECTEUR DU CNDP

M. Guy Guillier de Chalvron est nommé directeur du Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Il remplace M. Serge Héritier, qui occupait ces fonctions depuis juillet 1983.

[Né le 16 mars à Nevers, M. Guillier de Chalvron est titulaire d'une licence de sciences économiques, du diplôme d'ingénieur électricien de l'Institut national polytechnique de Grenoble et du DESS de sciences économiques. Nommé maître-assistant à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique en 1977, M. Guillier de Chalvron était depuis janvier 1983 responsable de l'audiovisuel et de la communication au ministère de la recherche et de l'industrie.]



ÉDUCATION

M. CHEVÈNEMENT «EN TOURNÉE» DANS L'ISÈRE

Savoir lire et savoir

De notre envoyé spécial

Grenoble. — M. Jean-Pierre Chevènement se plaît toujours à délivrer publiquement des messages simples et parlants. *« Savoir lire, c'est la clé de tout »*, a-t-il dit et répété en citant Jean Jaurès, mardi 13 septembre, lors d'une visite dans plusieurs établissements scolaires de l'agglomération grenobloise. M. Chevènement continue sereinement à faire connaître ses «vérités» sur le système éducatif en utilisant à plein une capacité personnelle de séduction et un sens de la formule médiatique.

Les futures instructions sur la lecture, inspirées des travaux d'une commission sur les contenus d'enseignement mise en place par M. Savary, s'appliqueront dès la prochaine rentrée. Outre de nouvelles directives pour l'école et le collège, qui seront complétées pour la première fois par un mode d'emploi pédagogique diffusé largement, ce plan prévoit le développement des bibliothèques-centre documentaire (BCD) et des centres de documentation et d'information (CDI). De plus, les familles sont invitées à donner aux établissements leurs livres inutilisés. M. Chevènement a également annoncé l'organisation, en mai 1985, d'une journée de la lecture dans tous les établissements, dont certains pourraient être parrainés par des écrivains.

Mais à travers le thème de la lecture, deux dossiers, passés jusqu'à présent au second plan, ressortaient des interventions du ministre : l'échec scolaire et la rénovation des collèges.

15 à 20 % des élèves entrent en sixième sans savoir lire correctement. Cette réalité inadmissible, explique, selon M. Chevènement, bon nombre d'échecs scolaires puisque la maîtrise de la lecture conditionne d'autres acquisitions. Elle doit être traitée d'abord en amont du collège car, a-t-il dit *« le premier devoir de l'école primaire en tant qu'institution, c'est d'apprendre à lire le plus tôt possible »*. Sur le terrain, M. Chevènement a pu constater que cet enseignement s'est nettement modernisé. Dans un CM 2 de Saint-Égrève, il a apprécié la pratique d'une lecture en situation de documents historiques et de textes littéraires sur la Révolution française. *« Lire, c'est toujours comprendre »*, devait-il déclarer en rappelant qu' *« indépendamment de toute préoccupation utilitaire »*, il existe *« un vrai plaisir de la lecture »*.

Parallèlement, M. Chevènement a insisté sur le rôle universel et primordial de l'écrit, dénonçant *« l'une de ces fausses évidences qui sont ruineuses pour l'éducation »*, selon lesquelles l'image serait en train de supplanter l'écrit. Non, a-t-il ajouté, *« plus on a d'images autour de soi, plus on a besoin d'écrits pour les comprendre et s'y retrouver »*. Sans compter qu'*« il n'y a de République que dans une cité de lecteurs »*.

Le ministre avait choisi à dessein le collège Louis-Lumière d'Echirolles, qui expérimente officiellement depuis la rentrée scolaire certaines propositions du rapport Legrand. Un collège dit *« en rénovation »* sous le ministère de M. Savary, mais que son successeur préfère appeler plus directement *« collège de la réussite »*.

PHILIPPE BERNARD.

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

On estime généralement entre 15 et 20 % la proportion d'enfants ne sachant pas lire à l'issue de leur scolarité à l'école élémentaire.

S'il n'existe pas de mesure précise des capacités en lecture, il est intéressant de relever le taux de redoublement à l'école élémentaire : au cours préparatoire, là ou commence l'apprentissage de la lecture, il atteignait 12,4 % en 1979-80 (14,1 % cinq ans plus tôt) et 10,6 % au cours moyen deuxième année, soit juste avant l'entrée en sixième (11,4 % cinq ans auparavant).

A l'occasion de la publication du rapport Legrand sur les collèges publié en décembre 1982, M. Yves Martin, doyen de l'inspection générale, observait à propos de la connaissance du français : *« En sixième, dix élèves sur vingt-quatre en moyenne n'ont pas atteint le niveau normal du cours moyen et quatre peuvent être dits illettrés. »*

JUSTICE

AUX ASSISES DE LA CORRÈZE

Pitoyables infanticides

De notre envoyé spécial

Jean-Pierre et Rolande Leymarie, reconnus coupables d'infanticide et de complicité d'infanticide, ont été condamnés, le mardi 13 novembre, à huit ans de réclusion criminelle et cinq ans d'emprisonnement avec sursis par la cour d'assise de Corrèze.

Tulle. — Ce n'est plus une cour d'assises. C'est le conseil de discipline d'une école de campagne au siècle dernier, quand les cancres tremblaient devant la férule. On juge, les 12 et 13 novembre, Rolande et Jean-Pierre Leymarie, trente-deux et quarante-cinq ans, coupables d'avoir étouffé à la naissance sept de leurs enfants, de 1976 à 1983, dans leur ferme de Saint-Bonnet-la-Rivière (Corrèze). Jean-Pierre courbe l'échine, les yeux fixés sur les banquettes en cuir, comme un écolier sournois surpris à tricher pendant la «compo». A coups de pauvres sourires, Rolande tente d'amadouer la foudre.

On exhibe aux jurés le canif avec lequel Jean-Pierre tranche le cordon ombilical. Il regarde à peine. On rappelle comment il étouffe avec un linge le nouveau-né vagissant, le transporte dans un seau hygiénique jusqu'au fond du jardin où on l'enterrait la nuit venue. Pas une larme ; un soupir. Pas un mot.

Ils ont reconnu les faits innocemment, hésitant seulement sur le nombre. Sept, huit, neuf, quelle importance ? La série aurait pu s'allonger encore si un «agent de renseignement», comme l'appelle le commandant de compagnie, n'avait obligeamment alerté la gendarmerie. Le 22 novembre 1983, ils ont été placés derrière des barreaux. Aujourd'hui, au banc des accusés, ils attendent sagement la punition.

Car ils se doutent bien tout de même que cela ne se fait pas. A preuve : dans les derniers mois de ses grossesses, Rolande se serrait le ventre au maximum pour détourner les soupçons. Croisant une voisine, elle faisait mine de se baisser.

Mais on n'est pas bien curieux dans ce village de trois cent trente-quatre habitants. La plus proche voisine, Mme Roubertie, n'a jamais rien remarqué : *« A chaque fois que je passais devant chez eux, Leymarie m'insultait, me traitait de fainéante, monsieur le président ; vous pensez que je n'allais pas regarder le ventre de sa femme. »* Au cours de l'instruction, Mme Roubertie n'a-t-elle pas déclaré aux gendarmes que *« parfois on la trouvait grosse, la Rolande, mais elle se cachait à notre arrivée »*. Non, elle ne s'en souvient pas. *« Je ne savais pas, je ne savais pas »*, répète-t-elle pour bien convaincre la cour.

Témoins compatissants

L'assistante sociale visitait, plusieurs fois l'an, la ferme familiale, sans WC ni télévision, mais *« la cuisine était propre et je ne suis pas entrée dans les chambres »*. Comment le maire aurait-il pu être alerté? *« Les deux autres enfants du couple étaient bien tenus, la cantine payée. »* Effectivement, Gisèle et Vincent, respectivement treize et onze ans, dont Rolande a repris la charge aujourd'hui après avoir passé cinq mois en prison, n'ont jamais manqué de rien.

A la barre se succèdent des témoins compatissants, nullement choqués. *« Vous avez dû être bouleversée »*, demande le président Pierre Delage à la mère de Rolande. *« Evidemment ! »*, rétorque, agacée, la vieille dame, sur le ton de l'évidence. Quant au frère de Jean-Pierre, Robert, acheteur de bétail à quelques kilomètres de Saint-Bonnet, il *« ne pense pas »* que sa famille, dans le passé, ait pu commettre d'infanticide. Lui-même bien sûr, a été *« surpris »* quand il a appris l'arrestation de son frère. *« D'ailleurs, c'est simple, j'ai pris une demi-journée »*.

Ni colère ni condamnation dans les regards des parents et des voisins. A coup sûr, on est davantage choqué que Jean-Pierre, de plus en plus paresseux au fil des années, ait laissé pourrir ses prunes et ses quelques hectares retourner à la friche. Au fil de l'audience, le procès, sans y prendre garde, s'était égaré dans les sables de l'indigence. Raides sur leurs bancs, endimanchés de gris par le Secours catholique, Rolande et Jean-Pierre apparaissaient comme des vestiges d'une autre époque. Une époque où l'on noyait les nouveau-nés, justement, comme des chatons. *« Mais enfin, vous ne connaissez pas la contraception ? »*, lançait le président. rtien avec de Rolande, comme à l'habitude, souriait gentiment, comme si elle avait croisé sur un chemin de Corrèze un Martien avec des grandes antennes vertes.

En quelques phrases sèches, le procureur a dissipé l'enchantement. Déplorant que le procès se soit tenu *« avec un carré blanc »*, il a regretté qu'on n'ait pas montré aux jurés le seau hygiénique. *« Les infanticides ont toujours été considérés comme des crimes ou délits graves*, a-t-il assuré. *Des crimes, commis par des filles seules engrossées par leurs maîtres. Même au siècle dernier, le crime des époux Leymarie aurait été exceptionnel. Ne laissons pas l'opinion publique penser qu'ici, en Corrèze, un jury populaire considère que l'infanticide est un moyen normal de régulation des naissances. »*

A la lecture du verdict, Rolande et Jean-ierre n'ont échangé ni un mot ni un regard.

D. SCHNEIDERMANN.

Deux poids, deux mesures

La loi sur l'interruption de grossesse autorise la suppression d'un fœtus pour des motifs de simple convenance jusqu'à la dixième semaine de grossesse. Au cas où des anomalies sont diagnostiquées ou même soupçonnées, la mort du fœtus peut être légitimement déclenchée beaucoup plus tardivement dans le cours de sa maturation (*« à toute époque de la grossesse »*, précise la loi). Ainsi, lorsqu'une rubéole ou une toxoplasmose est identifiée chez la mère, l'accouchement prématuré entraînant la mort de l'enfant est pratiqué jusqu'au sixième ou septième mois, alors que 95 % de ces enfants sont parfaitement indemnes et normaux.

Ils pourraient évidemment être sauvés si le «mur de la naissance» pouvait être franchi et si la suppression des anormaux s'effectuait après leur venue au monde, et non avant, sur un diagnostic de pathologie profonde formellement posé : la loi permet, en somme, le meurtre à l'aveugle, alors qu'elle condamne lourdement celui qui serait commis quelques jours plus tard...

Docteur E.-L.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Sous le règne du professeur Mériel

Bien des points restent obscurs dans la tragique affaire qui, après la mort d'une patiente le 30 octobre au centre hospitalier universitaire de Poitiers, a conduit à l'inculpation pour assassinat et à l'incarcération de deux médecins anesthésistes-réanimateurs, les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau. Le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation, a été entendu le 12 novembre, par le juge d'instruction chargé de l'affaire. Un conseil d'administration extraordinaire de l'établissement se réunira le mercredi 14 novembre à 17 heures. Aucune confrontation ou reconstitution de l'intervention chirurgicale n'a encore eu lieu.

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Il y eut d'abord l'indignation brutale mêlée d'incrédulité, puis un sentiment pesant de honte collective. C'est maintenant l'heure du silence.

Si l'affaire demeure en grande partie obscure, plusieurs éléments sont acquis sur son contexte : le département d'anesthésie-réanimation dirigé par le professeur Pierre Mériel. Tous les témoignages concordent : l'ambiance y est qualifiée soit de *« déplorable »*, soit de *« détestable »*. Comme dans de nombreux centres hospitaliers universitaires français, le « patron » de l'anesthésie-réanimation est aussi celui du SAMU. A Poitiers, le professeur Mériel (issu d'une famille de grands médecins hospitaliers toulousains) a directement sous ses ordres une quarantaine de médecins. *« Neuf anesthésistes sur dix ont eu un jour ou l'autre des problèmes avec lui »*, explique un médecin. *« Il règne ici un climat très curieux, très provincial,* raconte un autre. *Notre patron peut, s'il le désire, être au courant de tous nos faits et gestes. On ne sait jamais à l'avance si l'on est bien en cour ou si au contraire on va être, pour une raison ou pour une autre, descendu en flammes. A dire vrai, nous n'avons pas été surpris par la teneur de sa conférence de presse. Il n'a fait là que dire publiquement ce qu'il lui arrive fréquemment de raconter dans les couloirs. »*

C'est donc dans ce service que travaillait le docteur Diallo, citoyen français originaire de Haute-Volta. Le docteur Diallo avait fait ses études secondaires à Niort et sa médecine à Angers. Interne à l'hôpital de La Rochelle, il devait choisir Poitiers pour son certificat d'études spécialisées en anesthésie-réanimation. C'est là qu'il devient titulaire — deuxième grade — du corps hospitalier des anesthésistes-réanimateurs. Efficace, compétent, c'est aussi un caractère difficile, toujours prêt, dit-on, à critiquer les prescriptions de ses confrères. *« D'un côté,* raconte un médecin, *c'était un vrai perfectionniste. De l'autre, c'était un véritable « emmerdeur ».* Affecté depuis plusieurs années dans le service du professeur Jean-Pierre Fontanel, avec lequel il devait longtemps entretenir d'excellents rapports, le docteur Diallo ne fit rien pour éviter des conflits, parfois violents, avec des collaborateurs de ce chef de service.

Conjuration

Le 29 octobre, la veille du drame, le professeur Mériel annonce au docteur Diallo sa mutation dans le service d'urologie de l'Hôtel-Dieu. Ce dernier, voit dans cette décision, une sanction. Le 29 dans l'après-midi, il demande une entrevue à M. Alix, directeur général du Centre hospitalier régional. *« Vers 17 heures*, dit M. Alix, *je lui ai expliqué qu'il ne pouvait pas s'opposer à une décision de ce type »*. Le docteur Guignard, anesthésiste-réanimateur, qui était affecté en ORL avec le docteur Diallo tombe soudain malade. Une maladie présentée comme « diplomatique ».

De fait, le 30 octobre au matin, lorsqu'il voit qu'aucun anesthésiste n'est présent pour endormir Mme Nicole Bemeron, le professeur Fontanel pense aussitôt à une « conjuration ». Il décide donc d'appeler directement le professeur Mériel. Ce dernier est disponible. Il vient. L'intervention commencera avec trois-quarts d'heure de retard. *« Sur mon chemin,* nous a expliqué le professeur Mériel, *j'ai trouvé Archambault, qui s'est imposé pour faire l'anesthésie de la malade. »* On connaît la suite.

Qui est le docteur Denis Archambeau ? Elève en seconde année de certificat d'études spécialisées d'anesthésie-réanimation, il est originaire du Maine-et-Loire et issu d'un milieu modeste. Militant d'extrême gauche, il n'était pas *a priori* sur ce plan proche du docteur Diallo, souvent présenté par ses confrères comme ayant des idées « réactionnaires ». Il n'en respectait pas moins, semble-t-il, la compétence technique de celui qui était son maître de stage.

On connaît la présentation de l'affaire faite par le professeur Mériel (*le Monde* des 10 et 11-12 novembre). Que s'est-il passé ensuite ? Le professeur Fontanel ayant quitté le bloc chirurgical pour rédiger son compte rendu opératoire, il laissait le professeur Mériel seul médecin avec la malade endormie. *« Lorque je suis repassé devant le bloc,* nous a-t-il expliqué, *j'ai vu que personne n'était encore sorti. J'ai alors pensé qu'il y avait un problème. Par la suite, j'ai rencontré le professeur Mériel. Il ne trouvait pas d'explication satisfaisante au décès. »*

Piège en miroir

C'est quelques heures plus tard après avoir convoqué dans son bureau deux médecins — un homme et une femme — que le professeur Mériel devait envisager, sur l'initiative de l'un de ses collaborateurs, l'hypothèse d'une inversion des tuyaux d'arrivée de l'oxygène et du protoxyde d'azote. Les trois médecins se déplaçaient ensemble, en début d'après-midi, dans le bloc et découvraient alors l'« arme du crime ». *« En début d'après-midi,* raconte M. Alix, directeur général, *j'ai été joint par le professeur Mériel, qui m'expliquait qu'un événement très grave s'était produit. »*

On sait la suite et, notamment, l'ampleur des réactions suscitées par cette affaire sans précédent. Plusieurs points devraient être rapidement éclaircis. Beaucoup de spécialistes s'inquiètent aujourd'hui de l'inefficacité des efforts de réanimation tentés sur la patiente par le professeur Mériel. Des témoins oculaires auraient aussi noté l'empressement du chef de service d'anesthésie-réanimation à faire en sorte qu'on ne touche à rien dans le bloc opératoire, *« comme s'il avait d'emblée pensé au piège »*. Restent les éléments qui ont amené à l'inculpation et à la garde à vue des deux médecins. Une décision encore totalement incompréhensible pour nombre de leurs confrères, qui tiennent à se porter garants de leur compétence et de leur moralité. En l'état actuel, le seul point fort de l'accusation tient dans les « aveux » du docteur Archambreau, obtenus, dit-on, à 4 heures du matin après un long interrogatoire. Aveux immédiatement suivie d'une rétractation.

Machination réciproque ? Piège en miroir ? On est loin de disposer de tous les éléments. Mercredi 14 novembre, un conseil d'administration extraordinaire de l'établissement aura lieu. Objectif : établir une chronologie précise des faits. Le professeur Mériel devrait donc reprendre sa version. Prononcera-t-il à nouveau son réquisitoire contre ses deux confrères ? Deux médecins qui, de l'avis unanime, ont, quelle que soit la suite de l'affaire, un avenir professionnel compromis. A moins d'un véritable coup de théâtre, hypothèse que personne, ici, ne tient à écarter.

JEAN-YVES NAU.



PEYRAT & ASSOCIES

Il arrive parfois que l'on s'aperçoive que les livres s'entassent dans un coin de l'appartement, que la bibliothèque devienne trop petite ou tout simplement qu'une envie dévorante de livres vous en ai fait acheter plus que vos rangements puissent contenir. Le diagnostic est simple, vous avez pris trop de volumes. La solution est encore plus simple, vous vous dépêchez de venir consulter IKEA.

Pas de panique ! en une seule séance chez IKEA, vous avez trouvé le remède. Tout est là devant vous. En pin bien sûr, mais aussi en plaqué hêtre ou revêtu blanc.

Les formes aussi sont les plus variées, les dimensions aux mesures exactes que vous souhaitez. En sachant que si le symptôme persistait, si d'autres achats de livres venait alourdir ces rayonnages, vous pouvez autant que vous le désirez multiplier nos éléments puisqu'ils sont prévus pour cela.

Le prix de la consultation ? Un des plus bas qui soit. Et avec l'argent économisé sur les bibliothèques, vous pouvez peut-être acheter des livres non ?

Ils sont fous ces Suédois

IKEA®

IKEA ÉVRY : Z.I. LE CLOS-AUX-POIS. LISSES. AUTOROUTE DU SUD. SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN : 11-20 H - JEU : 11-22 H - SAM : 10-20 H - DIM : 11-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY : CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER : 11-20 H - JEU. VEN : 11-22 H - SAM : 9-20 H. IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE. VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN : 11-20 H - SAM : 9-20 H.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Chômeurs aux créneaux

De notre correspondant

Mende. — Une dizaine de jeunes chômeurs s'initient actuellement aux techniques de restauration du patrimoine ancien et réhabilitent, près de Chanac (Lozère), l'ensemble médiéval du Villard, qui deviendra un centre d'animation culturelle où auront lieu stages, expositions et concerts.

Pour ouvrir ce « chantier-école » unique en France, Mme Anne Trémolet de Villers, directrice de l'office de la culture de la Lozère, a effectué de nombreuses démarches et obtenu des aides auprès de divers organismes (Fonds d'intervention culturelle, ministères de la jeunesse et des sports, de la culture, de l'environnement) s'élevant au total à 300 000 F.

Les stagiaires titulaires d'un CAP dans le bâtiment et âgés de moins de vingt-cinq ans bénéficient de contrats jeunes volontaires attribués par le ministère de la jeunesse et des sports. Rémunérés 2 600 F par mois, pendant un an, ils prennent leurs repas dans l'ancienne salle de classe du village transformée, pour l'occasion, en réfectoire. Sur le chantier règne une activité fébrile. Les uns consolident le mur d'enceinte, les autres remettent en valeur la majestueuse porte d'entrée de la forteresse progressivement envahie par les broussailles.

« *Au Villard,* explique Antoine, vingt-trois ans, *nous effectuons un travail utile qui sera beau à contempler. Toutes les pierres sont retaillées en tenant compte de leur forme et de leur couleur. Il faut procéder à des dosages savants de chaux et de ciment, faire des joints aussi discrets que possible. En un mot, il s'agit de bâtir à l'ancienne en suivant scrupuleusement les directives de techniciens spécialisés dans les restaurations.* »

Christian, vingt et un ans, le visage radieux, ne dissimule pas sa satisfaction : « *Je suis jeune et on me fait confiance. C'est formidable.* » Alain renchérit : « *Je n'acceptais plus d'être chômeur. J'avais l'impression de devenir un parasite. Maintenant j'accomplis des tâches enrichissantes sur le plan personnel. Chacun d'entre nous prend des initiatives tout en participant à une œuvre collective.* »

La formation pratique acquise sur le terrain est complétée par une initiation à l'architecture militaire médiévale et par des cours d'histoire.

Mme Trémolet de Villers souhaiterait que cette expérience puisse être prolongée (1) : « *La Lozère,* dit-elle, *est riche en monuments historiques. Trop souvent les collectivités locales et les particuliers n'ont pas les moyens financiers de recourir à des entreprises hautement spécialisées afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine. Pourquoi ne pas constituer dans ce département une équipe d'intervention avec ces jeunes gens qui ont déjà acquis une expérience dans le domaine de la restauration des bâtiments anciens ?* »

JEAN-MARC GILLY.

(1) Office départemental de la culture, 2, rue Léopold-Monestier, 48000 Mende. Tél. : (66) 65-15-27.

EXPOSITION

L'HISTOIRE DES POINÇONS

Le Musée des arts décoratifs présente, du 14 novembre 1984 au 13 janvier 1985, une exposition sur le thème « Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons » (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles). Plus de trois cent cinquante objets d'argent ou de vermeil seront exposés, parmi lesquels les œuvres de François-Thomas Germain pour la cour du Portugal, d'Auguste pour la cour de Lisbonne et Catherine II de Russie, une aiguière parisienne de la fin du XVIe, des saucières ayant — peut-être — appartenu à Mme de Pompadour, etc.

Parallèlement, le public pourra découvrir l'art et les traditions du métier d'orfèvre (des corporations aux créateurs de l'industrie contemporaine, des premiers poinçons d'État et de Maîtres au nouveau poinçon carré du métal argenté), la progression des techniques et l'évolution des styles, grâce à des panneaux, des photographies et des reconstitutions d'éléments historiques et un audiovisuel retraçant l'histoire de l'orfèvrerie et des poinçons.

★ Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 2e. Tél. : (1) 260-32-14.

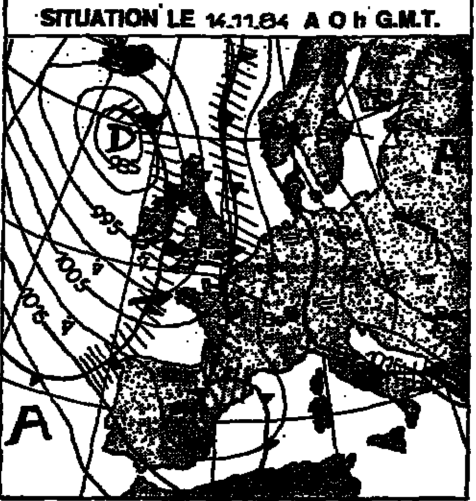
VENTE

HANDICAPES ARTISANS. — L'Association franco-américaine de volontaires (FAVA), au service des handicapés mentaux, présente, du 14 au 17 novembre, une exposition-vente de travaux confectionnés par les handicapés mentaux.

★ FAVA, 24, rue Alsace-Lorraine, 75019 Paris. Tél. : (1) 245-17-91.

MÉTÉOROLOGIE

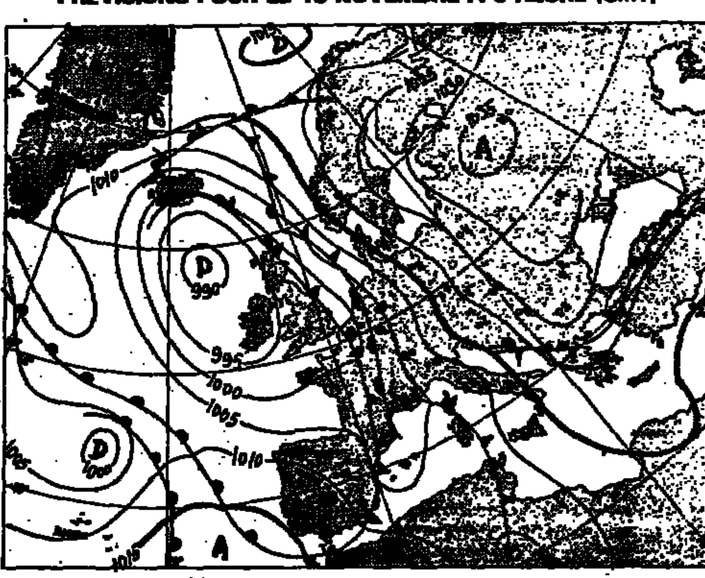
SITUATION LE 14.11.84 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 15.11.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 novembre à 0 heure et le jeudi 15 novembre à 24 heures.

Une perturbation active précédée d'air doux et humide se déplace très lentement vers l'est ; elle sera suivie d'air plus frais et instable sur l'ouest du pays.

Jeudi matin, des régions du Nord et de la Lorraine aux régions méditerranéennes, le temps sera couvert, doux et souvent pluvieux (excepté sur l'Alsace, le matin, où le temps gris et froid persistera).

Les pluies pourront être fortes, en particulier sur le sud des massifs et près de la Méditerranée, où elles prendront un caractère orageux.

Plus à l'ouest, de la Normandie et de la Bretagne à l'Aquitaine, un temps frais et peu nuageux prédominera. Des bancs de brouillard se formeront de l'ouest du Massif Central aux Pays de Loire aux Pyrénées. Au cours de la journée, la zone de pluie se déplacera lentement vers l'est (en gagnant l'Alsace), et sera suivie d'éclaircies et de nuages accompagnés parfois d'averses de la Vendée au nord du Massif Central et, au nord, les averses seront plus fréquentes près des côtes du Nord-Ouest.

De l'Aquitaine au Massif Central et au Roussillon, un temps frais mais peu nuageux devrait prédominer.

Le vent de sud soufflera assez fort sur l'est du pays.

Les températures minimales seront de 5 à 8 degrés sur l'ouest, de 9 à 12 degrés sur l'est (2 à 4 degrés en Alsace).

L'après-midi, les températures atteindront 10 à 16 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 13 novembre, à 7 heures, de 1 003 millibars, soit 752,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 novembre; le second, le minimum de la nuit du 13 novembre au 14 novembre) : Ajaccio, 17 et 11 degrés; Biarritz, 10 et 9; Bordeaux, 10 et 8; Bourges, 15 et 10; Brest, 12 et 7; Caen, 11 et 8; Cherbourg, 10 et 6; Clermont-Ferrand, 18 et 8; Dijon, 8 et 5; Grenoble-St-M.-H., 16 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 6; Lille, 11 et 7; Lyon, 14 et 7; Marseille-Marignane, 20 et 12; Nancy, 5 et 2; Nantes, 10 et 8; Nice-Côte d'Azur, 17 et 12; Paris-Montsouris, N.c. et 10; Paris-Orly, 12 et 10; Pau, 10 et 8; Perpignan, 18 et 13; Rennes, 10 et 7; Strasbourg, 6 et 5; Tours, 11 et 8; Toulouse, 15 et 9; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11; Amsterdam, 11 et 6; Athènes, 11 et 10; Berlin, 7 et –3; Bonn, 12 et 1; Bruxelles, 13 et 9; Le Caire, 24 et 15; Iles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 8 et 5; Dakar, 27 et 22; Djerba, 20 et 12; Genève, 7 et 6; Istanbul, 8 et 7; Jérusalem, 16 et 9; Lisbonne, 15 et 10; Londres, 11 et 9; Luxembourg, 8 et 0; Madrid, 11 et 5; Montréal, 0 et –2; Moscou, –11 et –11; Nairobi, 25 et 16; New-York, 5 et 1; Palma-de-Majorque, 18 et 14; Rio-de-Janeiro, 23 et 20; Rome, 19 et 10; Stockholm, 8 et –2; Tozeur, 17 et 11; Tunis, 22 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS

FOOTBALL

NANTES DÉPASSE BORDEAUX

Pour la première fois depuis le début de la saison, Bordeaux a dû céder la première place du championnat de France de football. Privés de Battiston, Thouvenel, Lassagne, Giresse, Chalana et Lacombe, blessés, les Girondins ont pourtant obtenu le match nul à Strasbourg (2 à 2). C'était insuffisant pour empêcher Nantes, vainqueur à Toulouse (3 à 1), avec deux nouveaux buts, de Halilhodzic — qui porte son total personnel à seize buts pour dix-sept matches, — de prendre la tête du classement avec un point d'avance.

LES RÉSULTATS

*Strasbourg et Bordeaux	2-2
Nantes b. *Toulouse	3-1
*Sochaux b. Auxerre	2-1
*Lens et Metz	0-0
*Monaco et Brest	0-0
Toulon b. *Nancy	2-0
*RC Paris et Bastia	0-0
*Laval et Paris-SG	0-0
*Marseille b. Lille	2-0
*Rouen et Tours	0-0

Classement. — 1. Nantes, 28 pts ; 2. Bordeaux, 27 ; 3. Auxerre et Metz, 20 ; 5. Toulon, 19 ; 6. Brest et Bastia, 18 ; 8. Monaco, Lens et Laval, 17 ; 11. Paris-SG, 16 ; 12. Sochaux et Nancy, 15 ; 14. Lille, Toulouse et Marseille, 14 ; 17. Strasbourg, 13 ; 18. Rouen, Tours et RC Paris, 12.

● BOXE : *Interdite au POPB.* — Absent des rings depuis un an, le poids moyen d'origine gitan, Franck Winterstein a fait une rentrée victorieuse, le 12 novembre, dans la salle Marcel-Cerdan du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), salle dont c'était l'inauguration, en dominant en dix reprises le Noir britannique Cliff Gilpin. Auparavant, un incident sérieux était survenu. Le chef des services techniques du stade, M. Jacques Aiad, a été blessé sans gravité à l'abdomen d'un coup de couteau au cours d'une bagarre avec des spectateurs voulant forcer l'entrée. M. Denis Thominet, fils d'un des administrateurs du POPB, a également été blessé au cou. « *Après de tels incidents, la salle Marcel-Cerdan ne sera pas rouverte à la boxe* », a indiqué le directeur du stade, M. Andy Dickson.

CYCLISME

Laurent Fignon à l'épreuve des Six Jours

Le Tour de France et les Six Jours sont deux épreuves sans commune mesure, indépendamment du fait qu'elles entrent dans la catégorie des courses de longue durée, auréolées d'un large prestige. Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Thévenet ont gagné l'une et l'autre, ainsi que l'avaient fait bien avant eux Octave Lapize, Roger Lapébie ou Hugo Koblet. Tous ces hommes qui étaient manifestement doués pour les compétitions d'endurance ont démontré en cela l'étendue de leur registre, et Laurent Fignon va tenter de les imiter.

Le double vainqueur du Tour figure, en effet, à l'affiche des Six Jours de Paris, qui débutent ce mercredi 14 novembre au Palais omnisports de Bercy. Après quelques réticences, il a considéré qu'une vedette de son rang, ayant bâti sa réputation sur la route, ne pouvait rester plus longtemps à l'écart de la piste. Cependant, sa tâche n'est pas facile, car on ne s'improvise pas « Six dayman ». Le numéro auquel vont se livrer les spécialistes de la course à l'américaine sur l'anneau de Bercy exige une préparation méthodique et une longue expérience. Or, Fignon est un néophyte en la matière.

La capitale possède enfin le vélodrome couvert qu'on attendait depuis un quart de siècle. Elle n'a pas retrouvé pour autant son Vel'd'Hiv, et l'absence de cet outil de travail pénalise lourdement les routiers qui veulent enrichir leur bagage en fréquentant l'école des pistards, à l'image de Fignon. Celui-ci s'est préparé consciencieusement sur la piste de l'INSEP, en compagnie de son vieux complice Pascal Jules, si l'on peut dire, puisqu'ils totalisent moins de cinquante ans à eux deux, et de l'ancien champion olympique Pierre Trentin, un expert.

En dépit de ses efforts et de sa bonne volonté, Fignon affrontera avec un lourd handicap les pistards de métier que sont Moser-Pijnen, Klark-Wiggins ou Frank-Vallet, vainqueur ici même en février et tout récemment à Grenoble. Il sait aussi que les « rois du plancher » de lui feront pas de cadeaux : la coalition des « Six daymen », connue sous le nom de « train bleu », accepte mal les intrus. De grands champions l'ont appris à leurs dépens par le passé.

Laurent Fignon est néanmoins décidé à relever le défi. Associé à Charles Mottet, lauréat du Tour de l'Avenir, il compte, pour se défendre, sur sa qualité physique mise en valeur par un courage exemplaire. Il n'ignore pas que l'exercice lui sera profitable.

JACQUES AUGENDRE.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 NOVEMBRE

« Hôtel de Saint-Florentin », 15 heures, 2, rue Saint-Florentin, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Expositions Watteau », 16 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Musée de Neuilly », 12, rue du Centre (La France et son passé).

« Watteau », 16 heures, Grand Palais (D. Bouchard).

« La Sorbonne », 15 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Exposition du Douanier Rousseau », 16 heures, Grand Palais (Mme Hager).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, portail central (P.-Y. Jaslet).

« La maison Belhomme et la guillotine », 15 heures, 51-53, rue de Charonne (M. Messer).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (M. Pohyer).

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Présence du passé).

« Watteau », 16 h 15, Grand Palais (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 novembre :

UN DÉCRET

● Portant création de l'académie de la Réunion.

UN ARRÊTÉ

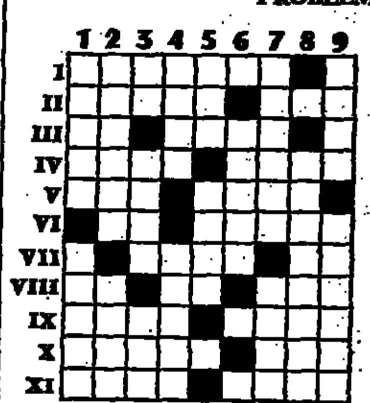
● Fixant les conditions d'émission des obligations PTT 1984.

UNE CIRCULAIRE

● Modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative à l'exécution des transferts à destination de l'étranger bénéficiant d'une autorisation générale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3841



HORIZONTALEMENT

I. Les cavaliers ne pratiquent plus guère le galop sur sa piste. — II. La compagnie lui donne un autre genre. Voué à l'insuccès. — III. Participe passé. Procède à un travail aléatoire sur un sommier sans ressort. — IV. Professeur grec de langue vivante. Elément de tenue pour officier. — V. Article. Héros de génie d'une triste partie de campagne. — VI. Divinité. Vieux agents de change à Chang-hai. — VII. Terre d'ombre. Démonstratif. — VIII. Interjection. Copulative. Etape entre Belfast et Blackburn. — IX. Roi d'Israël. Graves, ils peuvent rendre gai. — X. Parfois un magot, mais sa monnaie est sans valeur. Devrait logiquement se trouver chez un marchand de quatre-saisons. — XI. Produit d'alambic organique. Promoteur d'un grand ensemble qui fut largement investi.

VERTICALEMENT

1. Peintre, sculpteur ou compositeur. Bien que supportant de nombreuses railleries, n'a pas bon dos pour autant. — 2. Distraire pour des fins louables ou insidieuses. Fait, avec aimer, un dilemme très racinien. — 3. Drame chez M. Matsumono. Réalisa trop tard que le troc n'était qu'un truc. Article ou séries d'articles. — 4. D'aspect différent à la maternelle ou en maths. Il est très proche de nous. — 5. Rendra visite. Moderne, il ne se tient debout que par un miraculeux déséquilibre. — 6. Fumé pour une meilleure culture, il est encore fumé après la récolte. — 7. La fine se délecte ; la grande est peu goûtée. Douceur recherchée par une nature rébarbative. — 8. L'invité d'honneur des « Noces de Figaro ». — 9. Nous sommes tous esclaves de ses chaînes. Logiques.

Solution du problème n° 3840

Horizontalement

I. Décubitus. — II. Economise. — III. Col. Sen. — IV. Unie. NS. — V. Longueur. — VI. OM. Or. — VII. Tibur. Mue. — VIII. Teutatès. — IX. Estime. SO. — X. Teintes. — XI. Vers. Est.

Verticalement

1. Déculotter. — 2. Economies. — 3. Colin. Butte. — 4. Un. Egoutier. — 5. Bop (Cf : « Be-bop »). Ramis. — 6. IM. Nez. Ten. — 7. Tissu. Me. Té. — 8. Usé. Rousses. — 9. Sens. Ré. Ost.

GUY BROUTY.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



UN FILM DE MICHAEL RADFORD

Prolétaires en gris argenté

REFUSÉE successivement par Francis Coppola et Milos Forman, l'adaptation du *1984* de George Orwell a finalement été prise en main par le chef de file de la nouvelle vague anglaise Michael Radford, trente-huit ans, dont nous vîmes la saison passée l'*opera prima, Another Time, Another Place (Cœurs captifs)*, différent sous tous les rapports. A l'intimisme, à la chronique d'un village écossais à la fin de la dernière guerre, succède cette fresque de fin du monde où les hommes ont été réduits à l'état de larves, où un Grand Frère *(Big Brother)* omniprésent surveille les citoyens en permanence.

George Orwell écrit son roman en 1948 et le situe en 1984 tout simplement en inversant les deux derniers chiffres. Il a vécu jusqu'au désespoir l'engagement politique ; il a vu la misère de la classe ouvrière en Grande-Bretagne. Enrôlé dans les brigades internationales, il a suivi les violentes rivalités intestines de la gauche. Nommé à la radio pendant la guerre, il a pu prendre conscience du rôle capital de l'information dans la propagation mais aussi dans la déformation éventuelle de la vérité. Il n'a pas été assez aveugle pour ne pas deviner – malgré l'entente du temps de guerre où les Alliés se retrouvent au coude à coude, URSS incluse, pour abattre l'Allemagne hitlérienne – que le stalinisme, et d'abord Staline, sortait renforcé de l'épreuve, nullement décidé à concéder le moindre fragment de « liberté » (au sens où nous l'entendons en Occident) aux citoyens soviétiques.

Le livre *1984* jaillit de cette expérience, d'une réflexion mûrie au feu des batailles quotidiennes sur tous les fronts. Le propos s'élargit, par-delà le côté science-fiction, en une analyse des mécanismes de l'idéologie totalitaire, avec, corollaire inévitable, le parti unique, le refus d'accepter la contradiction déstabilisatrice, donc la critique véritable. On avait découvert dans le monde anglo-saxon, au début des années 40, le célèbre *Darkness at Noon*, qui nous sera révélé peu après 1945 sous le titre français *le Zéro et l'infini*. George Orwell reprend quelques-uns des éléments du roman de Koestler, qui fut à l'époque une révélation. Mais il en déplace la portée ; il met au premier plan le peuple, des employés, des travailleurs.

Michael Radford évite le piège de l'idéologie qui aurait vite fini de caricaturer le propos original : il ne cherche pas à démontrer ; il analyse un comportement, une société précise, assez proche, par certains aspects, de la société britannique. Son Oceania, le pays imaginaire inventé par le romancier, possède certaines caractéristiques de cette Angleterre toujours si *class conscious* (consciente des rapports de classes), où Marx lui-même, après tout, puisa une partie de son information. Loin de s'abandonner au délire du film d'anticipation, Michael Radford renforce l'effet Orwell, utilise avec beaucoup d'habileté le décor naturel de son pays, ou plutôt de certains quartiers de Londres délabrés, ces terrains vagues, ces bâtiments pas exactement en ruine, mais dont la laideur reste la marque dominante.

Il habille ses prolétaires non plus du bleu de chauffe cher à la Chine de Mao, mais d'une tenue encore plus sombre, à l'image de la grisaille environnante. Il n'a qu'à forcer très légèrement sur la réalité industrielle qui nous entoure, qui entoure encore le monde du travail dans tant de pays, pour restituer une aliénation devenue permanente. Développant le propos d'Orwell, Michael Radford montre la nomenklatura policière partout aux commandes et ne rate pas l'essentiel : le cours de l'histoire est transformé ; passé et futur n'ont plus de consistance, susceptibles de manipulation permanente. Ce décervelage primaire a pour témoins dans le film trois personnages : Winston (John Hurt), préposé à l'information, sous-fidélisé qui s'éveille un moment à une forme de prise de conscience et donc de révolte ; son amie, une ouvrière, jolie prolétaire aux cheveux noir de jais (Suzanna Hamilton) ; un commissaire politique, à la fois confesseur, penseur, médecin des âmes, préposé aux hautes œuvres (Richard Burton).

La propagande ne s'arrête jamais, ni les médias, radio, télévision (George Orwell a eu le temps d'entrevoir, avant sa mort en 1950, l'avènement du petit écran et la mission de rabotage des esprits qui lui était impartie). La haine et l'enthousiasme sont constamment entretenus, selon un rythme alternatif bien dosé. Ailleurs l'autocritique déferle. Michael Radford a choisi un ton uniforme, une sorte de rappel à l'ordre ininterrompu. Il n'est pas question de relâcher une seconde la tension dramatique. Lentement, à pas comptés, le récit accumule ses évidences. Et puis soudain, courtes échappées dans la meilleure tradition des premiers films d'Alain Resnais, l'imaginaire se réalise, existe en images, amour bien réel, bonheur fugitif, hors du temps. Mais cet imaginaire garde-fou, ce refuge provisoire, est à son tour balayé, contaminé par l'idéologie. L'essentiel de 1984 (les neuf dixièmes) a été filmé dans des teintes spécialement travaillées en laboratoire, une forme de gris argenté qui recouvre tout, avec quelques taches de rouge. L'évasion vers la liberté, l'amour, le rêve, n'ont plus de raison d'être.

Le réalisateur pousse si loin son apologue qu'on se demande s'il ne va pas trahir le propos initial et épouser à son tour le dogmatisme réducteur, tentation inévitable face à tant de monstruosité. Et puis il écarte le piège, pour aboutir à la scène la plus forte du film, interprétée magistralement par Richard Burton. O'Brien essaie de démontrer comment deux plus deux ne font pas nécessairement quatre, mais aussi trois et cinq. Winston, la victime, allongé sur la table de torture, les poignets pris dans des sangles, fait semblant d'accéder au désir de son bourreau qui refuse de se contenter d'à-peu-près. Le réflexe doit venir naturellement : la vérité n'existe pas, sauf par, dans et à travers la vision du parti, l'Angsoc, au-dessus des consciences et de l'histoire. Brisé, réduit à l'état d'aboulique, Winston retrouve un certain bonheur végétal jusqu'à la balle dans la nuque quelque petit matin.

La parabole de George Orwell, mise en images avec un grand souci de fidélité, peut par extrapolation recouvrir toutes les Inquisitions, aussi bien Staline et Mao Zedong que l'Iran de Khomeiny, et même en un sens s'élargir à nos sociétés modernes, mais nous dépasserions le propos initial. Candide, le visage angélique, Michael Radford enfonce le couteau dans la plaie avec une rigueur dans l'analyse et un goût de l'audace visuelle jamais en défaut. George Orwell, et ce que nous en restitue le cinéaste – dans le livre, c'est encore plus manifeste, – nous invite à plonger dans l'utopie absolue, au-delà du socialisme, de ce socialisme qui a bel et bien existé, avec ses élans généreux, sa révolte authentique et son détournement au profit de concepts et d'actes criminels. *1984*, film et livre, débouche d'une certaine manière sur la métaphysique, sur le mal en l'homme, quand la pire trahison coïncide avec le rêve matérialisé.

Richard Burton, redisons-le, et John Hurt sont prodigieux. Burton affronte la folie, la double pensée *(double thought)*, avec cette froideur totalement contrôlée de l'intellectuel robot, sans la moindre passion, excellant à décomposer, à mettre à nu un processus : la possession des âmes. John Hurt, visage fripé, regard toujours un peu vacillant, brûle d'un feu intérieur inextinguible, et puis un jour le parti prend le dessus, le rebelle capitule, la flamme s'éteint.

1984 est une fable de ce temps qui touchera probablement les aînés, mais qui devrait aussi séduire – comme c'est le cas en Grande-Bretagne, où il connaît un succès fabuleux – les plus jeunes. Quand verrons-nous la suite de ce constat d'échec : comment survivre en 1985, quelle société rebâtir ensemble demain ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

RÉTROSPECTIVE MERET OPPENHEIM A L'ARC

En eaux profondes

« QUI a découvert la cuiller à soupe de fourrure précieuse ? C'est la petite Meret. Qui nous échappe maintenant ? C'est la petite Meret. » Meret Oppenheim, la petite Meret, comme disait Max Ernst, la benjamine du groupe surréaliste, effectivement a échappé. Elle avait accepté pour Man Ray de poser nue devant une presse en taille douce chez le peintre Marcoussis déguisé en Landru ou quelque chose d'approchant – ce qui fit un peu scandale quand les photos ont été publiées par le *Minotaure* mais s'illustrait presque en même temps comme femme créatrice d'objets, plutôt que comme femme-objet.

L'objet surréaliste par excellence, *le Déjeuner de fourrure* doucement répulsif (tasse, soucoupe et cuiller, et non simple cuiller à soupe) recouvert de peau de gazelle de Chine, acheté l'année même de son invention par Alfred Barr pour le musée d'art moderne de New-York, date de 1936. Avant il y avait eu *l'Oreille de Giacometti*, une petite main de laquelle sort du feuillage, et le bracelet de laiton et fourrure d'où l'idée du déjeuner a germé en compagnie de Picasso et Dora Maar, à quelque terrasse de Montparnasse, où Meret évoluait. *Ma gouvernante*, une paire de chaussures aux talons aiguilles entourés de papier comme des manches de gigot et ficelées comme un rôti, est aussi de 1936.

Il ne faudrait pas cependant réduire l'œuvre de Meret Oppenheim à cela : aux objets, d'ailleurs très réussis, qui ponctuent son œuvre dans le Paris des rencontres hasardeuses du café, place Blanche, où Breton officie entre six et huit, à l'heure de l'apéro ; et plus tard – comme la *Table aux pieds d'oiseau*, ou *le Couple*, une paire de bottines orthopédiques-siamoises (1956). Pas plus qu'elle ne peut être identifiée à l'image du corps « érotique voilé » que l'on retrouve en 1960, avec le festin sur une femme nue que Meret organise pour l'exposition Eros, chez Cordier. On y a vu le corps de la femme offert aux convoitises masculines ; l'artiste l'explique comme une grande fête de printemps, de renouveau, d'éveil.



Le Couple 1956.

Le parcours de Meret Oppenheim est mal connu en dehors des produits types et des jeux du groupe surréaliste. L'exposition de l'ARC l'éclaire un peu, mais pas complètement. Peut-on faire la lumière sur la mouvance d'une création voilée, cachée en eaux profondes, en rêves, en sentiments, en demi-tons, qui se signale par des petites choses, par intermittence.

C'est l'artiste qui a conçu elle-même l'accrochage, avec ce qu'elle a bien voulu y mettre, et sans quantité d'œuvres perdues, négligées, détruites volontairement quand elles étaient jugées sans importance. Elle est faite de petites gouaches, de dessins, de collages, de tableaux, de sculptures, témoins de noyades et de remises à flot.

Née en 1913, venue à Paris en 1932 après quelques écoles buissonnières en Suisse, de retour en Suisse en 1937, Meret Oppenheim a traversé une longue période de crise pendant laquelle elle a peu produit, pendant laquelle elle s'est cherchée, en tant qu'artiste, femme, adulte, hors d'un groupe. De cette époque date la peinture de *la Femme pierre*, un corps de galets sur une plage, les jambes dans l'eau. Ou la *Sculpture aux bras cassés*.

L'œuvre est pleine de ces métamorphoses, de ces formes amputées (plutôt qu'inabouties). De formes animales, végétales et minérales ponctuées de serpents qui veillent (sur un sac de charbon), de papillons noirs, d'astres aussi (l'ésotérisme l'emporte sur l'érotisme), de corps en suspens entre vie et mort, entre identité et perte d'identité. Les symboles n'y font pas mouche à tous les coups peut-être, mais participent d'un tout, d'une création inconfortablement installée dans une belle indifférence aux modes, aux qu'en dira-t-on, qui est conquête de la liberté intérieure même.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC musée d'Art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 10 décembre.

« BOY MEETS GIRL »

LE 21 novembre, le public découvrira *Boy meets Girl*, premier long métrage de Leos Carax, présenté avec succès au dernier festival de Cannes. Le film est beau, important, neuf. A partir du 21 novembre, il se suffira à lui-même, il ira de soi sur les écrans.

Avant de regarder *Boy meets Girl*, considérons son histoire. Un jeune homme dont les débuts sous la forme d'un court métrage manifestent une sûre ambition de metteur en scène écrit le scénario d'un film de fiction. Il est très seul, puis il est soutenu par une productrice, Patricia Moraz, elle-même cinéaste. Se joint à eux un directeur de la photographie encore inconnu, Jean-Yves Escoffier.

Pourquoi raconter cette histoire ? N'est-il pas naturel que le cinéma, art jeune et moderne, accueille de nouveaux talents propices à son évolution ? N'est-il pas normal qu'une équipe rassemble son énergie et parie sur un nouveau venu qui s'engage à tenir ses promesses ? Ce serait normal, mais ce n'est pas naturel. Les jeunes réalisateurs en France ne sont pas si jeunes et, avant vingt-cinq ans, on n'est pas en mesure d'exposer sa vision du monde, sa vision du cinéma. Parier sur Leos Carax et ses pharamineux défis en noir et blanc revenait à prendre un risque énorme, un risque qu'apparemment personne n'a plus les moyens de prendre aujourd'hui puisque des films comme celui de Leos Carax en France, on n'en voit plus. Mais cette équipe avait une certitude : ce film, il fallait le faire.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« Le Monde » rencontre

LA jeunesse est une chose rarissime au cinéma : on ne lui *laisse* pas le temps de passer. Elle est une valeur commerciale éprouvée, comme la chair, comme l'argent visible, *mais elle doit être maniée* par des managers qui déterminent *exactement* ce qu'on doit en conserver pour faire recette (fraîcheur, sourire, souplesse, premiers baisers et premières larmes, *érotisme ingénu*) et ce qu'on doit laisser tomber comme l'épouvantail absolu (le bourdon, la contemplation de soi, les aspirations suicidaires, les déclamations métaphysiques, les plus naïves revendications humanitaires, les citations enflammées d'admirations littérales, et ces sensations impérieuses qui donnent aux jeunes — sans *doute à juste titre* — la certitude d'être le *nombril* et la vérité du monde).

Non, tous les *jeunes* ne rebondissent pas sur leurs baskets en buvant du Yop et en écoutant Téléphone sur leur walkman ; ils sont moins photogéniques que ça : ils sont *parfois boutonneux, bavards*, assommants, péroreurs, ils s'aiment et se haïssent à la folie, tournent en rond, s'abîment, se cognent, et puis ils se tâtent les épaules et se sentent des ailes. Si un jeune de cette trempe rassemble comme ça le meilleur et le pire de lui-même dans un projet de cinéma, il sera déjà vieux quand il pourra faire son film, ou il sera encore jeune mais son film sortira tout vieux. On lui aura jeté des rides. On aura trouvé son scénario indigent, ses dialogues trop *littéraires*, ses monologues aberrants. On lui aura proposé de mûrir, de pourrir, de mourir ; sa jeunesse

LE RÉALISATEUR

Une star pure et dure



TÉLÉPHONONS à Leos Carax pour prendre rendez-vous. Allô ? Rien à dire, rien n'est dit. Barbara fredonne, la-la-lère, et puis on l'entend chanter : *« Il pleut. »* Bip ! Premier raccord ou désaccord, comment s'annoncer après cela ? Dès qu'il entend le nom du journal, Leos Carax prend la ligne, il s'affole : *« La machine est arrêtée »* ; non, elle a redémarré et il parle en surimpression sur la voix de Barbara. C'est lui qui pose les questions : *« Vous travaillez avec un magnétophone ? »* Chat échaudé craint l'eau froide des questions cinéphiliques. Chat mouillé, Leos Carax ressemble plutôt à un hérisson, ou à une taupe, à une pauvre bête grise et malheureuse. Il a l'air chafouin. *« L'entretien ne durera qu'une demi-heure ? »*, il mérite plus d'honneurs. Soit, nous le traiterons comme une star.

Dans le café Les Palmiers, où le rendez-vous a été pris, à l'angle de la rue Pascal où il habite et de l'avenue Claude-Bernard, Leos Carax joue au personnage de son film. Ample manteau grisâtre qui s'effiloche de partout, noie un petit corps collé au flipper, sous la mèche brune, le front se plisse comme celui d'Einstein au moment d'une cruciale résolution. Dehors il pleut, la salle est vide. Sur le verre de la machine est posé un portefeuille noir bourré, et un magnétophone pas plus gros qu'une cassette : enregistre-t-il le bruit de la bille ? Leos Carax abandonne son score et vient s'asseoir à la table, commande un vichy nature à la patronne, qui jette sur lui un regard mouillé de salutiste ; elle doit croire qu'il supplie des copains de venir jouer ce rôle d'intervieweur.

Posons-lui quelques questions indiscrètes pour le mettre bien mal à l'aise. D'abord, où dégotte-t-il ces fringues impossibles ? Il s'examine du menton aux pieds, et réplique : *« Sauf les chaussures, rien n'est à moi. »* Alors d'où ça sort ? *« De rencontres »*, répond-il avec un mystérieux léger sourire. Que contient le portefeuille noir ? *« Je vais regarder parce que je ne sais pas »*, dit-il, et il se met à l'ouvrir pour en faire l'inventaire : *« Une carte de visite de ma maison de distribution, une bande de minables qui distribuent mon film... le téléphone d'une actrice... rien de très intéressant... »* Et le microcassette ? Compte-t-il piquer notre conversation ? *« J'enregistre tout*, dit-il, *et un ami retranscrit pour moi ce qui est intéressant dans les bandes. Le soir, je place l'appareil sous l'oreiller. Il est difficile d'allumer et puis d'écrire, la machine est pratique pour dire trois mots. Le matin, je ne les comprends plus. Mais je pense qu'il faut ne rien perdre. Il faut préparer les choses pour arriver à un maximum de fiction et pour cela passer par la vie et le documentaire... »*

Parlons un peu de sa vie. Est-il vraiment né en 1959 ? Il répond oui, mais si vaguement, dans une telle apparence d'amnésie, qu'on corrige aussitôt : 1960 ? Il répond oui également. Il ment effrontément. A la fin de l'entretien qu'il aura réussi à faire tenir une heure par un milliard de ruses, il dira : *« Je suis né en 1976 dans une chambre noire, et ça serait très dur pour moi qu'on me fasse naître avant, et sous un nom sorti de paperasses ; j'ai fait du cinéma pour être orphelin... »* Il soutient mordicus qu'il s'appelle Leos Carax *(« et sans accent »*, précise-t-il avec horripilation) et que ce n'est en rien un pseudonyme, il est prêt à dégainer pour le prouver : *« Un tel nom ne s'invente pas. Ça vient de Caraxie, une petite province au sud du fleuve Zucor, près de la frontière du Mexique. Je suis franco-américain si vous voulez, indien-américain... »* Croit-il qu'on peut avaler un tel bobard ? Il convient que non.

Peu avant sa naissance de 1976, on le reconnaît, parmi la foule d'un café, dans la banlieue parisienne, à Suresnes. C'est là qu'il est né. Il a seize ans, le morpion abandonne ses études. Jusqu'à dix-huit, il vit *« une parenthèse de silence »* : *« J'ai passé trois ans devant un flipper, je suis devenu le meilleur joueur de toute la banlieue est, le flipper était un alibi pour espionner une lycéenne aux cheveux cendrés. Je ne fumais pas, je ne buvais pas et, à l'époque, je ne parlais pas. Je suis passé du flipper à une caméra Bolex : la même façon d'être muet en compagnie d'une machine, le même plaisir des raccords... J'ai fait des petits boulots, coursier, colleur d'affiches, et j'ai commencé à faire des films. »*

L'élan qu'on paie très cher

Un de ses jobs l'amène à être le traducteur du metteur en scène américain qui monte *Starmania* au Palais des congrès. Une phrase chantée par France Gall lui met la puce à l'oreille : *« On n'a qu'une vie, faut pas la partager. »* Il en fait un court film noir et blanc, impressionnant de maîtrise : *Strangulation's blues*. A propos de strangulation, regardez un peu ses toutes petites mains blanches, bizarroïdes, qui dépassent de ses grandes manches rabiotées : *« Je fais souvent des cauchemars avec les mains. J'ai toujours peur que ça tire, que ça étrangle. C'est pour ça que c'est si dangereux de vivre avec quelqu'un. Dans son sommeil, on peut toujours faire un geste maladroit... »*

Pour l'instant, Leos Carax vit donc seul, éternellement amoureux d'une actrice, avec son grossier répondeur automatique *(« Il n'y a pas de solution »)*, sa caméra qu'il a fait enfermer dans un placard suspendu au-dessus de son lit *(« je la laisse dans le noir parce qu'elle me fait peur »)*, des milliers de livres et de disques qu'il a pour la plupart volés *(« on dit que le crime ne paie pas, pour moi il a toujours payé. La seule fois où je me suis fait prendre, chez Gibert Jeune, j'avais justement dans une pochette un disque que je venais d'acheter dans un autre magasin. Je me suis laissé emmener au commissariat, ensuite j'ai menacé le directeur du magasin en prétendant que mon père était juge ; ils m'ont donné trente disques en dédommagement »)*.

Mais ces milliers de livres et de disques (ses chouchous : Céline et Tintin, Barbara et Lio) l'empêchent aussi de déménager : *« J'ai le projet de raconter l'histoire d'un garçon qui veut refaire sa vie, il profite d'être « enfant-orphelin », ce serait le titre du film. Mais il est prisonnier d'un ancien amour et des milliers de livres qui tapissent sa chambre. Refaire sa vie, ça coûte très cher, donc il va accepter de tuer. L'idée de tuer m'intéresse, parce que je suis contre la mort... »*

Pour l'instant, Leos Carax a plutôt envie de tuer les auteurs des articles déjà parus sur son film : *« J'ai un sentiment douloureux des choses qui ont été écrites. On coupe toute brutalité à tout, on enterre la révolte des gens, et moi on m'enterre en même temps sous des noms propres, Godard et Garrel. C'est sûr que dans les cent premiers films qu'on tourne doit se trouver la trace de la reconnaissance pour ces artistes vivants ou morts qui ont changé notre vie. C'est une dette d'amour et ça n'a aucun rapport avec la référence ou le clin d'œil : c'est de l'amour qui passe. Mais les critiques comptent les points et m'inhument sous l'arbre généalogique. »*

Leos Carax, qui regarde difficilement en face et a ce brio du coq-à-l'âne tout plein de sens propre à Godard, rétorque ainsi à la question de la filiation : *« J'étais un enfant quand j'ai vu mon premier film de Godard, et j'ai vite repéré toutes les choses qu'il m'avait fauchées. »* Sur la paranoïa : *« Oui, je suis paranoïaque, c'est-à-dire que je cherche des complices. »* Il ne vit pas trop bien la sortie de son film : *« Avant je me sentais comme une danseuse, maintenant comme un malade qui doit guérir. J'ai l'impression que mon film m'a alourdi, j'aimerais faire des choses plus légères. Après le tournage j'ai commencé à jouer du piano, et j'ai installé une barre de gymnastique dans ma chambre. Peut-être un jour arriverai-je à faire une comédie.*

« C'est vrai que je vois maintenant Boy meets girl *comme un film de jeune. Je vais avoir vingt-deux ans, je crois qu'il est assez synchrone. Mais on vieillit terriblement en faisant des films. C'est un élan qu'on paye très cher. Les gens coupent cet élan, même ceux qui applaudissent. Les intellectuels par besoin de contrôle, les autres par bêtise. Les médias veulent tout couvrir pour ne rien découvrir. »* Leos Carax compte davantage sur ses spectateurs : *« Je vais faire beaucoup d'entrées parce qu'ils voudront revoir mon film plusieurs fois. »*

H. G.

JEAN-YVES ESCOFFIER, LE DIRECTEUR DE LA PHOTO

L'image juste

« Dans quel état trouvez-vous le cinéma français ?

— Infirme, à quelques exceptions près. J'ai l'impression que les films ne correspondent pas à une nécessité très forte chez ceux qui les font. Les difficultés rencontrées pendant le montage financier puis le tournage finissent par vaincre les auteurs, par émousser leurs volontés. Ils se retrouvent éloignés d'eux-mêmes et devant des films d'une intégrité relative. Souvent je me dis : on a oublié que, il y a quelque temps, le cinéma était encore appelé le 7e art...

— A quoi cela tient-il ?

— Je crois à une inflation de l'image. Elle a pris une telle place dans la société que forcément elle s'avilit, elle devient une denrée marchande de consommation courante, elle n'est pas aussi précieuse qu'elle pourrait l'être. On se demande même si ce n'est pas une réaction d'autodéfense devant la force que pourraient avoir certaines images. L'image est très présente, fréquente, et souvent elle se détériore dans la finesse.

— Comment résoudre cette fatalité momentanée ?

— Elle n'est pas forcément momentanée, bien que le rapport aux images change constamment. En Occident l'image est gouvernante, les comportements passent par elle ; dans les pays de l'Est par exemple l'innocence est plus grande à cet égard et la pesanteur de l'image moins forte, les gens semblent moins laminés par elle.

Il faudrait d'abord que les artistes trouvent en eux la force de rendre les images qui sont les leurs. Cela concerne aussi l'écriture. C'est un phénomène qui a à voir avec le monde, qui dissout les gens. Au pays des images, c'est parfois plus chez les photographes qu'on repère cette espèce d'attirance profonde, de profond travail. Mais les conditions de production de la photographie et du cinéma ne sont pas les mêmes. L'autonomie de la photographie rend les choses plus accessibles. Les gens de cinéma ne tournent pas souvent et donc se retrouvent rarement dans un contexte de fabrication : c'est tout ce qu'ils désirent et en même temps tout ce dont ils n'ont pas l'habitude...

— De quel œil voyez-vous l'arrivée de Leos Carax dans le cinéma français, et dans cet état de problème ?

— Lui serait la belle exception à tout ça. C'est quelqu'un qui résiste à tout ce qui lui est étranger, quelqu'un d'une obstination dont j'ai rarement vu l'équivalent, quelqu'un chez qui les émotions provoquées par l'image sont les plus fortes qu'il ressent. Lui c'est un cas. En cela, une chose lui est particulière : les gens se demandent si son film a un aspect formel trop marqué. Je pense que c'est un mauvais procès à lui faire dans la mesure où les images chez lui sont des émotions à l'état pur. Je n'ai pas connu Leos au moment de l'écriture du film, mais j'ai l'impression qu'il a été écrit comme un montage d'images successives réorganisées dans l'intérieur du film. C'est une écriture proche de la poésie, qui fonctionne aussi comme ça, par images...

— Sur le tournage, comment travaille-t-il ?

— Leos a une espèce d'attention à tout, tout compte, tout le temps, que ce soit un décor, un vêtement, un son, un visage, une cicatrice sur un visage, la peau d'un acteur, une langue étrangère. Il lui arrive de combattre cette attention. Parce qu'il a une sensation extrême de toutes ces choses, il demande qu'elles soient un peu malmenées, brutalisées. Une fois nous devions tourner un travelling sur la Seine, Leos voulait que ça secoue beaucoup, je lui ai dit : « C'est mieux que tu le fasses toi, parce que je ne serai jamais sûr que ça bougera autant que tu le veux. » On est monté sur le bateau, je lui ai mis la caméra entre les mains.

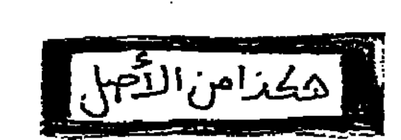
— Et la texture de l'image ?

— La question a d'abord été de choisir la pellicule, on a essayé toutes les pellicules qui existent au monde, on a beaucoup réfléchi, beaucoup regardé, et finalement on s'est décidé pour une pellicule Ilford qui est principalement destinée à la photographie. Ce n'est pas un hasard : Leos a un goût marqué pour la photographie, non qu'il la connaisse, mais il a souvent envie d'en faire. Il y a une cohérence dans tout ça. Leos est quelqu'un qui parle extrêmement peu, je l'ai entendu soutenir les plus longs silences. Avec les acteurs il parlait très peu. En revoyant son film, je pense davantage à un photographe qui travaillerait dans une ville pour photographier des gens qu'à un photographe très assidu devant ses modèles. Quand il devenait directif, c'était rarement pour le texte, mais pour des questions de position du corps, ou de la main ou de la bouche ou des yeux.

— Quel est le moment du plus grand plaisir dans votre travail ?

— Ce qui procure le plus de plaisir, c'est le travail lui-même ; cette sensation qu'on a, un scénario entre les mains, de se trouver devant une inconnue gigantesque et d'imaginer que dans un certain nombre de semaines ou de mois on l'aura plus ou moins bien résolue. Le plaisir vient de ce processus de tension, de relation, d'inquiétude, de fatigue. La question en suspens est elle-même très agréable. Un opérateur ne rêve pas d'images pour lui, il rêve que des images vont advenir et que peut-être elles seront justes, elles seront celles qui demandent à être. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT





un film de Leos Carax

aura été déclarée impraticable, incommunicable.

Ce sont aux hommes « faits » de faire des films de jeunes et de se pencher sur leur jeunesse, de la recréer, de la parquer sur un plateau de cinéma dans les corps de figurants massés qui danseront en mâchant du chewing-gum, de s'employer à faire vrai en tapant dans les attirails, les fringues et les vocabulaires des anciennes ou nouvelles jeunesses (*la Boum, Souvenirs, souvenirs*). Certains maîtres du cinéma parviennent à s'attirer la jeunesse, un peu comme des sorciers : Robert Bresson en ressuscitant ce qu'elle a de plus périlleux (la romanesque terrible de *l'Argent*) ; Eric Rohmer en se reconnaissant un cœur plus vert et plus bavard que ses neveux et nièces (les marivaudages des *Comédies et proverbes*).

La vraie jeunesse est permise en super-8, comme une obole, parce qu'elle ne coûte presque rien et se retrouve d'emblée inexploitable, marginale : on permet aux jeunes d'être les expérimentateurs de leurs troubles, de les canaliser malgré eux, et donc mieux que personne, comme des scientifiques. Mais qu'un film de long métrage, tourné en 35 mm, fasse passer les ratures de la jeunesse directement d'un cœur et d'un carnet d'adolescent au grand écran – comme c'est le cas de ce *Boy meets Girl* de Leos Carax – relève du miracle, économique et spirituel. La jeunesse n'est plus le sujet du film mais sa matière même, son flux, son empreinte, son courant, sa rêverie égarée. – H. G.



PATRICIA MORAZ, LA PRODUCTRICE

Retrouver l'intuition

Patricia Moraz fut révélée à peu près au moment de la découverte du cinéma suisse, au tournant des années 60-70. Elle est à la fois la scénariste, l'assistante et l'interprète principale du sketch *Patricia* de *Quatre d'entre elles*, réalisé par Francis Reusser, en 1967. Après avoir pratiqué la video (1969-1974) et collaboré à divers films suisses, elle réalise à Lausanne son premier film en 1976 : *Les Indiens sont encore loin*, qu'interprètent Isabelle Huppert et Christine Pascal. En 1979, elle tourne *le Chemin perdu*, toujours en Suisse, à La Chaux-de-Fonds, avec Delphine Seyrig dans le rôle principal. Elle passe pratiquement un an aux Etats-Unis en 1980 puis se lance dans la production à partir de 1981, avec *l'Argent*, de Robert Bresson.

« J'AI eu connaissance de l'existence de Leos Carax par Mireille Perrier, l'actrice de *Boy meets Girl*, qui avait joué en 1978 dans une pièce de théâtre que j'avais écrite en collaboration avec Nicolas Peskine, qui l'avait mise en scène à Blois. Mireille vivait elle-même à Blois et y gagnait sa vie comme ouvreuse de cinéma. Elle avait une passion pour le jeu. Nicolas Peskine donnait des cours d'art dramatique et en même temps montait des spectacles. J'ai tout de suite remarqué Mireille. Quand elle est venue à Paris, je l'ai vue de temps à autre, pas assez à mon gré. Et puis j'ai monté mon second film, *le Chemin perdu*. Au printemps 1982, Mireille me téléphone. Elle a entre les mains, me dit-elle, le scénario d'un metteur en scène qui lui a proposé un rôle. J'étais heureuse qu'une autre personne s'intéresse à elle.

» J'ai vu alors le court métrage de Leos Carax, *Strangulation's Blues*, puis j'ai lu le scénario en question. J'ai eu une sorte de coup de foudre. Puis j'ai rencontré Carax. J'attache beaucoup d'importance aux individus. Leos Carax, c'est quelqu'un qui a une éthique et qui est complètement dans le cinéma. C'est-à-dire quelqu'un qui pense, qui réfléchit, et qui a des préoccupations esthétiques réelles. Ce n'est pas un baratineur, on le sent tout de suite. Il ne s'estime pas obligé d'être cruel pour faire croire à sa valeur.

» Il n'avait pas obtenu l'avance sur recettes, il n'avait rien. J'en ai parlé à Roger Diamantis et à Pascale Dauman, bien connus dans la profession pour leur esprit d'indépendance. Je leur ai demandé s'ils me soutiendraient au cas où je monterais cette production. Nous étions intéresssés tous les trois, nous avons parrainé le projet quand il est passé à l'avance. Mais eux n'étaient pas sûrs d'avoir le temps de s'en occuper. Alors j'ai transformé ma société, qui était une société d'auteur, c'est-à-dire destinée à produire mes propres films, en une société de production classique. J'ai pris un associé qui avait vingt ans d'expérience dans le métier.

» J'étais sortie assez écœurée de mon premier film, *Les Indiens sont encore loin*. J'avais tout fait, j'avais cherché l'argent, j'avais monté la production, j'avais trouvé le distributeur, Pascale Dauman. Mais le producteur français, il s'agissait d'une coproduction avec la Suisse, n'avait strictement rien fait, il n'a même pas dépensé tout l'argent de l'avance. J'ai été très mal payée, 24 000 F pour deux ans de travail, sous prétexte que c'était de l'art et essai. Je me suis retrouvée dans des conditions financières lamentables. Je me suis dit : au moment d'entamer *le Chemin perdu*, j'ai besoin d'une petite structure qui me permettra de travailler plus à mon aise pour produire mes prochains films.

» J'avais pris une option sur *Boy meets Girl* tout de suite, en juillet 1982, il est passé à l'avance en septembre. Je voulais montrer à Leos Carax tout le respect que j'éprouvais pour son travail, afin qu'il puisse ne penser qu'à son film, au contraire de ce qui m'était arrivé. Malheureusement, cette sérénité, je n'ai pu la lui garantir tout le long, j'ai dû déléguer trop de pouvoirs sur le tournage. C'est-à-dire que je me suis trop reposée sur la prétendue expérience du producteur exécutif qui était mon associé.

» Est-ce la jeunesse du metteur en scène, est-ce le scénario qui n'était pas assez épais Carax n'a reçu qu'un million d'avance, alors qu'il aurait pu espérer 1,6 ou 1,8 million de francs comme il était de règle à l'époque. Après cette mauvaise surprise, il aurait été sage de tourner en 16 mm, c'est ce qui avait été décidé. Ça m'ennuyait vraiment, je voyais tout le travail, toute la minutie, que Carax mettait à sa préparation. La fille, il l'avait, c'était Mireille Perrier, le garçon il l'a vraiment cherché partout, par petites annonces, en allant voir des cours de théâtre, de musique, il l'a cherché dans la rue, il s'est aperçu qu'il devait prendre un comédien professionnel.

» Je crois que s'il y avait eu moins de malentendus avec les décorateurs en cours de tournage, le film aurait été plus enlevé, comme le court métrage. Carax est dans la vie quelqu'un de drôle, qui a énormément d'humour, parfois même de l'ironie. Il dit que si les films pouvaient se faire plus sereinement, c'est-à-dire si tout le monde accomplissait normalement son travail, ils seraient bien moins pesants.

» Au cours de l'été 1982, Carax est souvent venu chez moi voir des films au magnétoscope, nous parlions d'une façon très technique, nous discutions de la lumière, des choses comme ça. Il me posait des questions, mais aussi me faisait remarquer certains détails. Avec lui j'ai réappris à me poser des questions. Carax travaille un peu comme Bresson. Il est intéressé par la technique, mais seulement dans la mesure où il en a besoin pour fabriquer une image. Mais il ne s'intéresse pas à la technique en soi. Il a envie de quelque chose, il veut connaître les moyens d'y parvenir. Alors on lui expose certaines solutions.

» J'étais surtout heureuse que Jean-Yves Escoffier soit le directeur de la photo : on pourrait dire qu'il a été le vrai producteur exécutif. Il a assuré un nombre de choses qui dépassaient largement son travail normal. Il y avait une grande complicité entre Carax et Escoffier. Ce qui me dispensait d'intervenir. Ce que veut Carax est d'une telle précision que je ne voulais pas disperser son énergie. Il lui fallait un seul interlocuteur, et Escoffier était la personne adéquate. S'il n'y avait pas eu Escoffier, certainement que je m'en serais mêlée.

» Si Carax avait pu maintenir tout au long cette distance d'ironie qu'il a vis-à-vis de lui-même, le film paraîtrait moins tragique. Max Frisch dit quelque part : on n'a que deux ou trois idées dans la vie, et on les poursuit jusqu'à la perfection. Dans le court métrage, il y avait plus de légèreté, quelque chose d'enlevé que j'aime beaucoup et qui, je pense, va resurgir un jour.

» En tant que réalisatrice, je ressens le besoin d'un vrai producteur. J'aurais aimé avoir un producteur comme Robert Boner (1), qui était vraiment le premier spectateur du film, parce que, à certains moments, on n'a plus de discernement. Quand on est producteur, on a tendance, pour employer un vilain mot, à « assurer », c'est-à-dire à vouloir que la chose soit terminée et un peu consommable. Et, malgré soi, on change. Je devais de temps en temps repenser à ce qu'était mon attitude quand j'étais metteur en scène pour respecter ce que disait Carax. Par contre, lors du passage du film à Cannes, j'étais assez agacée d'entendre dire par quelqu'un des *Cahiers du cinéma*, dans l'émission télévisée de *Libération* : Carax a dû certainement se battre auprès des producteurs – on les met toujours au pluriel, je ne sais pas pourquoi, – pour imposer le noir et blanc. Et moi je n'avais jamais pu faire de film en noir et blanc. Or, tout de suite, ce qui m'a intéressé dans *Boy meets Girl*, c'est qu'il était en noir et blanc. C'est ça les petits marquis dans ce cinéma.



» J'avais lu en 1981 que Robert Bresson avait un projet. J'en ai parlé au producteur suisse Jean-Marc Henchoz, pour lequel je venais de travailler comme directrice de production sur les *Sacrifiés* d'Okacha Tuita. On lui a organisé des projections à la Cinémathèque, il a été intéressé et m'a donné carte blanche pour monter la production. Au bout d'un mois et demi de recherche, la Suisse donnait de l'argent. C'est comme ça que le film a démarré, avec l'UGC en France et de l'argent de Berne. Bref, j'ai fait ce qu'on appelle aux Etats-Unis un travail de producteur associé. J'ai continué à chercher dans les chaînes de télévision en France et à l'étranger. Mais, surtout, j'ai travaillé avec Bresson pendant six semaines. Je le voyais deux fois par semaine. J'ai fait des entretiens avec lui pour savoir comment il communiquait avec son équipe. Tout le monde me disait : vous êtes folle, produire Bresson... C'est quelqu'un qui va vous mettre sur la paille.

» A Paris, on dit beaucoup de mal des gens sans les connaître. Or Bresson ne triche absolument pas sur ce que vont être ses besoins. Il dit : Vous comprenez, quand je veux un soleil blanc, eh bien il faut attendre, ça coûte cher. Il ne vous cache pas qu'il a un œil de peintre, qu'il cherche à tout prix, aussi, à travailler intuitivement. Ça prend du temps, il est difficile d'être intuitif sur un tournage, de se débarrasser de l'intelligence. Il faut une équipe extrêmement concentrée, qui vous décharge de tous les problèmes pour retrouver l'intuition. L'intelligence, c'est une sorte de défense que l'on a pour survivre. Ce qui est porteur de vie, c'est l'intuition. Et Bresson ne cache rien. Simplement, quand l'argent a été trouvé et le film mis en place, je n'étais plus tout à fait d'accord avec la façon extrêmement conventionnelle dont le film allait être tourné, c'est-à-dire organisé. C'était de nouveau une organisation bureaucratique, alors que Bresson, je sentais qu'il lui fallait une petite équipe et un très long temps de tournage. Le film s'est d'ailleurs terminé comme ça. Huit semaines, il y a eu une équipe normale comme pour les grands tournages français. Et puis, comme le tournage allait durer plus de vingt semaines, c'est une petite équipe qui a achevé le film.

» Il faudrait dire un mot du Centre national de la cinématographie (CNC) si important pour le genre de film dont je me suis occupée. Dire que c'est un gouffre d'inertie, je ne peux vous expliquer. C'est absolument terrifiant. Il faut s'humilier pour avoir l'argent auquel on a droit. Quand une avance sur recettes a été attribuée, des lettres se perdent. Il y a même des services, notamment au département financier, où on vous dit qu'un virement est parti, et puis rien n'est parti. Je reçois un chèque un mois après. Et pendant ce temps, il faut se battre avec les banques, payer des agios. Tous ces retards créent des contretemps inadmissibles dans la production. Je pense que tout le monde est d'accord là-dessus. Les individus, je ne les mets absolument pas en cause. Quand on peut les rencontrer et leur parler de nos difficultés, ils se mettent en quatre pour les arranger. Encore faut-il pouvoir les rencontrer. Et je ne suis pas la plus mal lotie !

» Comment être serein quand il faut se battre sur tous les fronts ? Il y a quelques années, je crois, les gens étaient fiers de leur travail. Il y a un désenchantement. Ça atteint même les laboratoires. Vous demandez quelque chose, et il faut téléphoner régulièrement pour savoir si on l'a exécuté. Beaucoup de temps est encore perdu à revendiquer, à se plaindre. On sent une très grande usure, hommes et femmes de cinéma ne rêvent plus, ont perdu leur capacité d'enthousiasme. Je mets à part quelques acteurs, quelques techniciens, quelques jeunes metteurs en scène, et encore peut-être des producteurs courageux.

» Maintenant je voudrais m'éloigner de Paris, y venir de temps à autre quand j'ai vraiment quelque chose à y faire, en profiter pour voir des films, des pièces de théâtre, et aussi pour rendre visite à mes amis tranquillement, ce qui devient impossible quand on habite la capitale. Et puis prendre du temps pour réaliser un clip de temps à autre afin de gagner ma vie. J'en ai tourné deux, très joyeusement. Je me secoue pour filmer à un rythme inconnu pour moi, entre quinze et trente plans dans la journée. J'ai trouvé ça très agréable, avec un côté ludique, un côté aussi de parodie de grand film. J'ai des commandes pour d'autres clips avec des musiciens anglo-saxons.

» Je sais que Carax a un nouveau projet. Je serai toujours intéressée à le produire. Au moins, en tout cas, à chercher l'argent pour lui. Mais en m'entourant cette fois de personnes qui sont adéquates pour son travail. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

(1) Il a produit entre autres *les Petites fugues*, d'Yves Yersin (1977), *Video 50*, de Bob Wilson, et *Sauve qui peut la vie*, de Jean-Luc Godard (1980).


Technics

SÉLECTION

CINÉMA

« Quilombo » de Carlos Diegues

Vingt après *Ganga Zumba*, le cinéaste brésilien Carlos Diegues revient sur un sujet qui lui est cher : la révolte des esclaves au dix-huitième siècle. Il s'attarde cette fois sur la création d'une communauté libérée modèle, un Quilombo. Exemple valable pour tous.

ET AUSSI : *Amadeus*, de Milos Forman (Mozart moins angélique) ; *Maria's Lovers*, d'André Konchalovski (un regard russe sur l'Amérique profonde) ; *Greystoke*, de Hugh Hudson (le vrai Tarzan) ; *l'Amour à mort* et *l'Amour par terre* (Resnais ou Rivette ?) ; *Broadway Danny Rose*, de Woody Allen (l'endroit du décor).

THÉÂTRE

« L'Illusion » au Théâtre de l'Europe

Fiction-réalité des aventures du cœur, dans la grotte enchantée d'un mage-comédien... Spectacle envoûtant de Giorgio Strehler, dans les décors féeriques de Frigerio, et des comédiens haut de gamme autour de Gérard Desarthe, prodigieux.

ET AUSSI — *Ednom* au Château de Vincennes — la voix des signes. *La Tour d'amour* à Essaïon — la Mer meurtrière.

MUSIQUE

Festival d'art sacré

Une semaine importante au Festival d'art sacré : *Requiem*, de Mozart, et *Stabat Mater*, de D. Scarlatti (Saint-Ambroise, le 14) ; œuvres pour orgue et cuivres, anciennes et modernes (Saint-Germain-des-Prés, le 16) ; *Magnificat*, de Bach, et *Requiem*, de Duruflé, avec Teresa Berganza et l'Orchestre Colonne, sous la direction de Michel Corboz (Trinité, le 19) ; motets de Couperin et Marin Marais (Saint-Louis-en-l'Isle, le 20) et de grandes œuvres de Byrd, Lassus, Morley, Palestrina, Tallis, par le fameux ensemble Pro Cantione Antiqua de Londres (Saint-Nicolas-des-Champs, le 21).

Au Forum de Beaubourg, six jours de festival des Percussions de Strasbourg, avec des œuvres importantes de Dao, Mâche, Grisey, Alsina, et surtout la première audition à Paris de l'immense *Erewhon*, d'Hugues Dufourt (le 17, à 21 h ; toutes manifestations au Centre Pompidou, du 14 au 19).

Grande activité de théâtre musical, avec la création d'*Il était trois fois*, de Graciane Finzi, au Théâtre du musée Grévin, réunissant les personnages des contes de Perrault, Zorro, Tarzan, Superman, Goldorak, etc. (du 15 novembre au 30 décembre) et *Empire de Dadi*, d'après Erik Satie, par le Groupe d'action instrumentale de Buenos-Aires (Théâtre national de Chaillot, du 16 novembre au 1er décembre). Sans oublier les représentations de la *Medea*, de Bryars, réalisée par Bob Wilson (Champs-Elysées, les 21, 24, 27, 30 novembre et 2 décembre).

ET AUSSI : Dimitri Sgouros, pianiste de quinze ans (Pleyel, le 17 novembre) ; Journées musicales berbères (Saint-Ouen, 14, rue Ambroise-Croizat, les 17, 18, 24, 25) ; V. Afanassiev, pianiste (musée Grévin, le 19) ; T. Zylis-Gara (Athénée, le 19) ; Ivan Chiffoleau, violoncelle (Gaveau, le 21).

EXPOSITIONS

Zhongshan : tombes des rois oubliés au Grand Palais

Il s'agit d'archéologie chinoise, d'un royaume du Nord dont on avait perdu la trace et auquel des tombes retrouvées et fouillées récemment redonnent existence, entre le sixième et le troisième siècle avant notre ère. Objets rituels en bronze, vases, ornements de jade, céramiques noires sont là pour témoigner d'un art animal original.

ET AUSSI : *Watteau et Le Douanier Rousseau*, au Grand Palais. Kandinsky au Centre Georges-Pompidou. *Le Tarot*, à la Bibliothèque nationale. *L'affiche d'opéra*, au musée de la SEITA. *Alexandre Vesnine et le constructivisme russe*, à l'Institut français d'architecture.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

UN MONDE DISPARU. Photographies de Roman Vishniac. Jusqu'au 19 novembre.

ACCROCHAGE : vingt contemporains vus par M. Franck. Jusqu'au 3 décembre.

IMAGES ET SONS. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 17 décembre.

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus).

SALON D'AUTOMNE : Kisling, 1891-1953. Grand Palais, porte H (359-46-07). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier.

HOMMAGE A JEAN GRENIER. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 décembre.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. — **HELMUT NEWTON.** Jusqu'au 27 janvier. — **MARTINE BARRAT.** Jusqu'au 15 décembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 16 novembre au 6 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIE SUISSE DES ORIGINES A NOS JOURS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 novembre.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Du 17 novembre au 10 février.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON. Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (257-84-15). Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

LES PTT DANS LA RÉSISTANCE. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (320-15-30), sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 24 novembre.

Centres culturels

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier 1985.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 février 1985.

AUTOUR DE MICHEL RAGON. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

ARMANDO. Tableaux et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

DEGAS. Le modèle et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

CORPO ET ALMA. Photographie contemporaine au Brésil. Espace latino-américain, 4, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

PEINTURE CONTEMPORAINE. Espace Belleville, 4, bd de La Villette. Sauf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LES AGES ET LES VILLES. F. Cantor - N. Nixon. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim. de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 décembre.

MICHEL SAINT-JEAN. Le flamand rose. Photographies - **SEPT ARTISTES DE L'ALBERTA.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - **HOLGER TRULZSCH.** De la gare au musée d'Orsay. *Hôtel de Sully*, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Du 16 novembre au 15 janvier.

CAROLINE DLUGOS. Nus. Photographies. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Du 16 novembre au 14 décembre.

DIX JEUNES/DIX QUESTIONS A LA PHOTOGRAPHIE. Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er décembre.

STARS... STARS... STARS. Les trésors baroques de « Ciné-Revue », 1945-1960. Tour Maine-Montparnasse (56e étage), 33, avenue du Maine. T.l.j. de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

KIRSTEN LOCKENWITZ. Ligne d'azur. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

NACHO LOPEZ. Photographies. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Jusqu'au 8 décembre.

Galeries

LA FORME. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 décembre.

RETROSPORT 1850-1940. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 1er décembre.

VENISE, VERDI, WAGNER. Images d'opéra. Galerie R.-Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 30 novembre.

DAN FLAVIN. Monuments à Tatlin, 1964-1984. **JULES OLITSKI.** Peintures récentes. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 novembre.

HARTUNG, 1935-1965 — FRANÇOISE LACAMPAGNE. Boîtes-tiroirs. Galerie Hervé-Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 24 novembre.

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

PHOTOLANGAGES. LECTURES PHOTOGRAPHIQUES. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 1er décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D.-Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 15 décembre.

ENGLISH CONTRASTS. Peintres et sculpteurs anglais 1945-1960 - **UMBERTO MASTROIANNI.** Sculptures 1956-1984. Jusqu'au 24 novembre. — **TIBET, TERRE DU CIEL.** Photographies de K. Kling. Jusqu'au 1er décembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

PETER BLAKE - MIMMO PALADINO. Galerie J.-Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 1er décembre.

ROBERT BARRY. Wallpieces — **LOÏC LE GROUMELLEC.** Œuvres sur papier. Galerie Y.-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-90-33).

L'OUTIL AGRICOLE. Dessins du XIXe siècle. La Galerie, 17, rue des Beaux-Arts (326-95-89). Du 16 novembre au 30 décembre.

ATTERSEE. Störobst. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 6 décembre.

BARBATRE. Pastels et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 1er décembre.

MICHAEL BASTOW. Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 18 décembre.

BAZILEBUSTAMANTE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 6 décembre.

MARTINE BOILEAU. Les Chanteloup, sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 décembre.

ARISTIDE CAILLAUD. 26 œuvres récentes. Galerie Vanuxem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-72-18). Jusqu'au 8 décembre.

CHARCHOUNE. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Du 16 novembre au 20 décembre.

A. COJAN. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 décembre.

PAUL-EMILE COLIN, 1867-1949. Un oublié de Pont-Aven. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 31 décembre.

CONORD. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 1er décembre.

DILASSER. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 décembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

BERNARD DUFOUR. Peintures, dessins. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

FAUTRIER. Sculptures, œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

NICOLAS FEDORENKO. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 24 novembre.

LEON GOLUB. Galerie Darthe-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 24 novembre.

JANE GRAVEROL. Pour mon chez-moi. Atelier 10, rue Pernety (539-49-96). Jusqu'au 24 novembre.

ADELIN GUYOT. Peintures. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 1er décembre.

ABRAHAM HADAD. Peintures. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 30 novembre.

IONESCO. Œuvre peint récent. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Novembre.

ISCAN. Ordre et désordres. Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 15 décembre.

CHRISTIAN JACCARD. Pièces - blanches - brûlées. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles. Jusqu'au 15 décembre.

VICTOR KOULBAK. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 décembre.

JOUSSAUME. Dessins, peintures. Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 décembre.

YAHNE LE TOUMELIN. Art Espaces, 77, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-38-84). Jusqu'au 15 décembre.

FÉLIX LORIOUX, 1872-1964. Galerie Lobrun-Jouve, 12, rue de Miromesnil (265-09-23). Jusqu'au 31 décembre.

MATHIGOT. Peintures. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

MERET OPPENHEIM. Galerie F. Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 24 novembre.

MAURICE ROCHER. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au 15 décembre.

CORNELIUS ROGGE. Sculptures et six grilles issues de l'œuvre de Karen Hansen. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 décembre.

SAVARY. Peintures et gouaches. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 24 novembre.

SUBIRA-PUIG. Bois, cuir, corde, fer. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 14 décembre.

MAURICE TABARD. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 25 décembre.

GÉRARD THALMANN. Peintures 1980-1984. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 novembre.

JÉROME TISSERAND. Peintures. Galerie Henri Benezit, 20, rue Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 30 novembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1er décembre.

JEAN VERAME. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 22 décembre.

ELZBIETA VIOLET. Dessins récents. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1er décembre.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

ZAO WOU-KI. Peinture. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 24 novembre.

En région parisienne

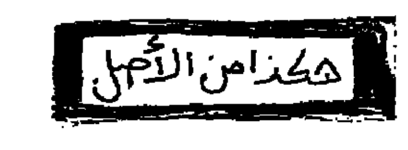
GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIEVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. — **DOURDAN.** Céramique et potiers. Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. — **FRESNES.** Domaines et paysans. Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Jusqu'au 26 janvier. — **GUIRY-EN-VEXIN.** Croyances et lieux de culte. Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Jusqu'au 28 janvier. — **MEAUX.** L'art de bâtir. Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 28 janvier. — **MELUN.** Echanges, commerce et transports. Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. — **MEUDON.** Les arts du métal. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. — **NEMOURS.** Des Gaulois aux Gallo-Romains. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Jusqu'au 28 janvier. — **SAINT-DENIS.** Scènes de la vie quotidienne. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue G.-Péri (243-05-10). Jusqu'au 28 janvier. — **VERSAILLES.** Espaces et rites de la mort. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre. — Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Hôtel du Département (préfecture) (207-25-00). Sauf sam. et dim. de 9 h à 16 h. Jusqu'au 30 novembre.

EPINAY-SUR-SEINE. Images de l'industrie du rêve. Centre culturel, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 2 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA REINE MORTE : Hébertot (387-23-23), les 14, 16, 17, 19 à 21 h ; le 20 à 15 h et 21 h.

TALCA : Porte de Gentilly (580-20-20), 20 h 30, Dim. 16 h : l'Exilé Matelula (14).

L'ENCLAVE DES PAPES : Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30, Dim. 15 h (14).

TORIL : Essaïon (278-46-42), 21 h (14).

LE CONDAMNÉ A MORT : Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), 21 h (14 au 16).

COLONIE PÉNITENTIAIRE : Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-64), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 ; le 18 à 16 h.

UBU PRÉSIDENT : Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30, Dim. 17 h (15).

LE CHEVALIER A LA ROSE : Théâtre de la Ville (274-22-77), les 15, 16, 17, 20 à 20 h 30.

DIALOGUE D'EXILÉS : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30, Dim. 16 h (20).

LETTERS HOME : Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (20).

ONCLE VANIA : Champigny-TBM (880-96-28), le 20 à 21 h.

RAMAYANA : Maison des cultures du monde (544-72-30), 20 h 30 (20 au 28).

HOP SIGNOR : Espace Marais (887-47-86), 18 h 30 (20 au 1er décembre).

TCHÉCOSLOVAQUIE 84 : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (20 au 24).

HORS PARIS

BRUXELLES – Trilogie du revoir, de Botho Strauss. Mise en scène de Philippe Van Kessel à l'Atelier Sainte-Anne (02) 513-19-28 à partir du 15 à 20 h 15.

NICE – Désir au Nouveau Théâtre par le Centre dramatique national (93) 55-19-19, du 16 au 24 à 20 h.

BESANÇON – William I, de Sarah Sandes et Jean-François Provand, au Nouveau Théâtre (81) 88-55-11, du 16 novembre au 1er décembre.

MONS – Yes peut-être, de Marguerite Duras. Mise en scène de Barbara Bua, à la Casemate n° 1 (65) 31-40-77, du 16 novembre au 8 décembre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), les 16, 20 à 19 h 30 : le Chevalier à la rose ; Ballets : le 17 à 14 h 30 et 20 h 30 : Premier orage ; le Sacre du printemps ; Icare.

SALLE FAVART (296-06-11), le 16 à 15 h, le 19 à 20 h, le 20 à 15 h : le Petit Ramoneur ; Concerts : le 18 à 20 h : Mozart-Haydn par les solistes de l'Opéra (violon : P. Doukan).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (jeu., ven.), les 14 et 18 à 14 h 30 ; le 20 à 20 h 30 : le Misanthrope ; les 14 et 19 à 20 h 30 : Ivanov ; le 17 à 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes ; le 18 à 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, (jeu., ven., dim., mar.), le 14 à 14 h 30 ; le 17 à 15 h : le Polichinelle ; Poésie : le 19 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Marc Quaghebeur ; Grand Théâtre : (mer., jeu., lun.), les 16, 17, 20 à 20 h 30 ; le 18 à 15 h : l'Empire de Dadi (d'après la musique d'Erik Satie).

ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (lun.), les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 ; le 18 à 15 h : l'Illusion.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), (dim., lun.), les 14, 15, 16, 17 à 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80), Théâtre, (lun.), les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 ; le 18 à 15 h : Othello ; Cinéma : le 17 à 14 h 30, le 18 à 20 h : Filming Othello, d'O. Welles (v.o.) ; l'Habilleur, de P. Yates (v.o.).

BEAUBOURG (277-12-33) (mardi). – Débats : le 14 à 16 h 30 : Autopsie d'une poubelle ; 18 h : Jacques et Pierre Debaig, Michel Sadirac ; 21 h : Marc Le Bot ; le 15 à 18 h 30 : Inconscient et publicité ; le 17 à 14 h 30 : L'image électronique ; 16 h : La récupération et le recyclage des déchets parisiens ; le 19 à 18 h 30 : Romantisme et abstraction. – Concerts/Animations : le 14 à 12 h 30 : Musique classique du vingtième siècle (Honegger, Kodaly, Hindemith, Stravinsky) ; le 17 à 18 h : Nouvelle musique improvisée (duo Doneda-Wachsmann). Cinéma/Vidéo : Nouveaux films BPI, les 14, 15, 16, 17, 18, 19 à 13 h : Attitudes, de D. Rusz ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradines ; le 14 à 14 h 30 : Ecran des enfants ; le 15 à 14 h 30 et 20 h 30 : Sélection des meilleurs films d'architecture ; les 16, 19 à 12 h ; les 17, 18 à 10 h : Nostos II, de Thierry Kuntzel ; le 16 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 17 à 18 h : Cadre de ville CCI.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : les 14, 17 à 20 h 30 ; les 17, 18 à 14 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (mer., lun.), les 16, 17 à 18 h 30 : Musique tzigane ; les 19, 20 à 18 h 30 : Quatuor Alban Berg de Vienne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (lundi), les 14, 15, 16, 17, 20 à 18 h 30 : Oreste ; les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30, le 18 à 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), le 14 à 15 h : le Misanthrope ; le 17 à 15 h : le Chandelier/le Plaisir de rompre ; le 16 à 18 h 30 : Une heure avec Cocteau.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, mer., mar., 19 h ; jeu., ven., sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30 ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.) 19 h 45, sam. 17 h : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84) (D.) 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.) 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : jeu., mar., 20 h : Agamemnon ; mer., ven., 20 h : les Choéphores et les Euménides ; sam. 17 h : Intégrale (dern. le 17). II. (D. soir, L.), 20 h 45 : la Surprise de l'amour (dern. le 17). – Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar. 20 h : Paradoxe sur le comédien ; jeu., ven., sam., 20 h, sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : Corneille. Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais (dern. le 17). – La Resserre (D., L.) 20 h 30, le 19 à 14 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Morpion's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAÏON (278-46-42), I. (D., L.) 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary (dern. le 17) ; 20 h 45 : la Couronne de fer. – II. (D., L.), 18 h 30 : la Tour d'amour.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D.) 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : Commedia dell'arte (dern. le 16) ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour (rel. except. les 19, 20). – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas (rel. except. le 20) ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette (dern. le 17). Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; (J., D.) 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58) (D., L.), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), mar., ven., 20 h 30 ; mer., jeu., sam. : 22 h : Savage/Love ; mar., ven., 22 h ; mer., jeu., sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45 : Meli-Melomen II. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02) (D., L.) 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (Mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 14 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (331-11-99), le 15 à 18 h 30, les 16, 17 à 20 h 45, le 18 à 15 h 30 : l'Ecole des femmes.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste (dern. le 17).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon. – Rencontres, le 19 à 20 h 30, le 20 à 14 h 30 : Nos amours d'opérette.

POCHE (548-92-97) (D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Phoenix Park.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 16 à 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos. III. mer. 20 h 30, jeu., ven., sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir). 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine (dern. le 18).

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, le 16 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; les 14, 15, 17, 20 à 20 h 30, le 18 à 15 h : Angelo, tyran de Padoue ; les 15, 16, 17, 20 à 20 h 30, le 18 à 15 h : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L), 21 h, sam. et dim. 16 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lacette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D), 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16) (D.), 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Tania, P. Favre.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 : mer. sam. 14 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. et sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), les 15, 16, 17 à 21 h : L. Glenn/G. Land two's Company.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 14 à 20 h 30 : Lolita et Lokole ; le 15 à 20 h 30 : Kafazyia, S. Bachini, M.-A. Schobege ; le 16 à 20 h 30 : K. Koko ; le 17 à 20 h 30 : E. Cherifa.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86) le 14 à 15 h, le 15 à 14 h 30 : Ensemble Abrasevic ; le 17 à 15 h et 20 h 30, le 18 à 15 h, les 19, 20 à 14 h 30 : Nepszinhaz.

THÉATRE 18 (226-47-47), le 14 à 20 h 30 : Boule à look.

TEMPLIERS (278-91-15), le 19 à 14 h 30 : A. Michemin.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. B. Haitink (Debussy, Bizet, Franck)

Eglise St-Vincent-de-Paul, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, Orchestre B. Thomas, dir. : M. Piquemal (Mozart, Scarlatti).

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Balmas, J.-F. Heisser (Mozart, Strauss, Schoenberg).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : K. Fender, O. Murray, C. Perrotte, J.-S. Wapler (Purcell, Haendel).

Salle Cortot, 20 h 30 : H. Gromier, Ch. Frayssé (Brahms).

JEUDI 15

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : I. Sacha, H. Niquet (Mozart, Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 14.

Salle Gaveau, 20 h 30 : O. Caceres (Purcell, Sanz, Bach...)

Institut polonais, 20 h 30 : B. Nowicki, B. Nowicka (Chopin, Schumann, Rachmaninov...)

Lucernaire, 20 h 30 : J. Lavallée-Lagardère, J.-L. Bousquet (Casadesus, Debussy, Chopin...)

Salle Cortot, 20 h 30 : S. Paulello (Debussy, Ravel, Schumann...)

Salle A.-Marchal, 21 h : G. Magnan, A. Galperine, P.-H. Xuereb, Y. Chiffoleau (Fauré, Brahms).

VENDREDI 16

Lucernaire, 20 h 30 : M. Sadanowski (Bach, Carulli, Sor).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Lituanie, D. Gourdon (Mozart, Bach, Chostakovitch...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 14.

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 14.

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera, I. Poulenard, G. Boulanger, G. Guillard (Bach, Jolivet, Landowski...)

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Atelier des chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Badinski, Dallapiccola, Mioreanu), Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : A. Jordan (Haydn, Kromer, Lekeu...)

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : A. Gorog (Schumann).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Bahous, A. Mitoran, L. Colladani (Scheidler, Clementi, Rossini...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : M. Mercier, J. Parrenin, G. Schwartz (Fauré, Dvorak) ; 20 h 30 : Musique de l'Inde du Nord.

Forum des Halles, Auditorium, 17 h 30 : Trio Ligeti.

SAMEDI 17

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Haendel).

Lucernaire, 20 h 30 : voir le 16.

Eglise Saint-Merri, 21 h : B. Noël, N. Zabaly (Schumann, Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Sgouros (Scarlatti, Beethoven, Liszt...).

Heure Musicale de Montmartre, 18 h : E. Richepin (Bach, Schumann).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Musique oblique, dir. : P. Verrot (Saint-Saëns, Strauch, Roussel...).

DIMANCHE 18

Radio-France, Studio 104, 17 h : Concert-lecture.

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Szegeidi (Haendel, Beethoven, Bach).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 17.

Centre Bösendorfer, 17 h : A. Gorog (Moussorgsky).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : E. Klass (Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, Katchaturian...).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal de Neuilly, dir. : F.-M. Roger.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Ch. Ivaldi, A. Meunier, M. Debost (Schubert, Bach, Haydn).

Eglise des Billettes, 10 h : G. Harle (Bach, Alain) ; 17 h : D. de Williencourt, M. Bensoussan (Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Grand Ensemble de cuivres de Westphalie, dir. : W. Benz (Scheidt, Bach, Gabrieli...).

Confluences, 18 h 30 : Collectif musical contemporain (Boulez, Ballif, Birtwistle...).

Musée de l'Assistance publique, 16 h : G. et Ch. Andranian (Ravel, Poulenc, Bizet).

LUNDI 19

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Le concert du Marais (Bataille, Monteverdi, Grandi).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Cologne, dir. : M. Corboz (Bach, Duruflé).

Athénée, 20 h 30 : T. Zylis-Gara, Ch. Ivaldi.

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : J.-L. Villagomez.

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 45 : V. Afanassiev.

Crypte de l'église de la Madeleine, 21 h : Ensemble Carmina Alterna, dir. J. Royer (Bach, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre philharmonique, dir. : A. Sibert (soirée viennoise).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Libove, N. Lugovoy (Mozart, Poulenc, Strauss...).

MARDI 20

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : B. Kruysen, D. Abramovitz (Schumann).

Salle Gaveau, 18 h 30 : K. Nagatomi, Ph. Bride (Mozart) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : D. Gutknecht (Vivaldi, Corelli, Monteverdi).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Ensemble instrumental baroque (Couperin, Marais).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir le 17.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette à vent de Lille (Farkas, Danzi, Hindemith...).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : R. Ségala-Lebeau, M. Peregne (Bach, Mozart, de Falla...).

Opéra

A DEJAZET (887-97-34) le 20 à 21 h : Le Médium.

ESPACE CARDIN (266-17-81), (S., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) le 14 à 20 h 30 : la Périchole.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), le 18 à 16 h 30 : J.-L. Wilson, S. Everett, A. McKee, B. Few.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : United Break Force ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; ven., 20 h 30 : G. Chesy ; 22 h 30 : Tsoa ; sam., 22 h 30 : Tokoto Ashanty ; lun., 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Saep.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doritz et J. Petters (dern. le 19) ; à partir du 20 : Cl. Luter.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), (V., D.), 20 h 30 : D. Dufresne.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), mer., jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 16 : M. Doneda/Ph. Wachsmann, les 17, 18 : Catalogue, le 20 : Vienna Art Orchestra.

ECUME (542-71-16), le 18 à 18 h, le 19 à 21 h : Parioca.

GIBUS (700-78-88), 22 h, les 14, 15 : Style Romance, les 16, 17 : Dogs d'amour + Expédition punitive, le 20 : les Plygs + Periféricq.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., ven., lun. 22 h : R. Cabarius, jeu., dim., mar. 22 h : Y. Chelala, sam. 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30 : mer. : M. et C. Ancosina, jeu. : A. Lowman, ven. : Worthy, sam. : T. Beverley, dim. : C. McPherson, lun. : M. Sylva, mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), (D.), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 14 : F. Tusques, le 16 : L. Coryell, le 17 : O. Lake.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Slim ; ven. : Orphéon Celesta ; sam. : Tabac-Jazz Band ; lun. : Blue Doctors ; mar. : Sugar Blue/P. Verbeke.

PHIL'ONE (776-44-26), les 15, 16, 17 à 22 h : Kantata.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 ; le 14 : Tom Cat ? les 16, 17, 20 : R. Franc.

LA SPHÈRE (806-77-96), le 16 à 20 h 30 : M. Godard, Ph. Deshepper, les Alizés ; le 17 à 20 h 30 : M. Godard, Ph. Deshepper, Y. Michaumacher ; le 18 à 18 h : I. Handelsman, R. Pittner, O. Chabasse.

SUNSET (261-46-60), 22 h : J.-M. Padovani, Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieu, M. Denizet (dern. le 17) ; à partir du 19 : M. Perez, T. Rabeson, M. Bertaux, L. Plouton.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CISP (343-19-01), le 18 à 21 h : Brasil 3000.

CITHEA (357-99-26) (D., L.), à 22 h : Chansons de B. Vian.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Peppe de Cordoba.

DECHARGEURS (236-00-02), le 20 à 22 h 30 : G. Oryema.

L'ECUME (542-71-16), les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 : Muche ; les 14, 15, 16, 17 à 22 h : Tétève ; le 20 à 22 h : P. Goulet.

FORUM DES HALLES (297-53-47), (D., L.) à 21 h : les Etoiles.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), à 21 h, sam. à 17 h 30 : Thierry Le Luron (à partir du 16).

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), le 20 à 20 h 30 : Le Ramayana.

MUSÉE GUIMET (723-64-85), le 14 à 20 h 30 : Les Marmas.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil ; le 18 à 14 : H. Auffray ; le 19 à 20 h 30 : M. Farandouri.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 14, 17, 18 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : Le Cirque de Moscou (à partir du 17).

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), les 14, 15, 16, 17, 18 à 20 h 15 : Slip ; 22 h : X. Lacouture ; le 20 à 20 h 15 : Martin, à 22 h : Vincent B.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29) les 16, 17, 18 à 21 h 30 : M. Vivoux, L. Artl.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : J. Hallyday.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier, (666-02-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Yalta.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Courteline (s) ; CCC (664-52-11) le 16 à 21 h : Eddie C. Campbell et Blues Band, le 17 à 21 h : Chicago Blues Festival.

BOBIGNY, MC (831-11-45) les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30, le 18 à 16 h 30 : le Sourire du chat ; le 18 à 15 h 30 : les Deux Vies du sultan Mahmoud.

CERGY-PONTOISE, Auditorium du Conservatoire (032-74-11), le 16 à 20 h 45 : A.-Cl. Brayer, A. Melloul (Schumann, Rachmaninov, Milhaud) ; Th. des Arts (030-33-33) le 20 à 21 h : la Surprise de l'amour ; Ecole des sciences Economiques, le 20 à 20 h 30 : atelier de musique de Ville-d'Avray (Bach, Haydn).

CLICHY, Th. Rutebeuf (739-28-58), le 17 à 21 h : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Devauchelle.

CHAMPIGNY, TBM (880-96-28), les 15, 17 à 21 h, le 18 à 15 h : l'Ecole des femmes.

CHATOU, Louis-Jouvet, le 20 à 21 h : Rufus.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-63-43), le 14 à 15 h : Buffo.

CLAMART, CC Jean-Arp (645-11-87), le 20 à 20 h 30 : Ensemble instrumental de Venise (Rossini, Vivaldi).

CONFLANS-SAINT-HONORINE, Salle des fêtes (972-57-77), le 17 à 21 h : Outsiders, Ausweis, les Privés.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), les 17, 18 à 20 h 30 : Sortilèges.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), Petite salle (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Hymen.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 17 à 21 h : Don Giovanni et son valet Pulcinella.

ÉPINAY, CC (826-89-15), le 16 à 21 h : Ensemble de chants et danses d'Ukraine.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 20 à 20 h 30 : Entre chien et loup.

LONGJUMEAU, Eglise Saint-Martin, le 17 à 21 h : J. William.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Paludes ; le 20 à 20 h 30 : G. Marini.

MARLY-LE-ROI, Maison Jean Vilar (958-74-87), le 17 à 21 h, le 18 à 16 h : It's about Time.

MONTREUIL, TEM (857-96-81), le 14 à 21 h : Le ciel est par-dessus le toit ; le 15 à 21 h : la Banlieue aux alouettes ; le 16 à 21 h : Comment ça va Zanni ; le 17 à 21 h : Bufaplanètes ; le 18 à 17 h : Auvent du Pavillon-IV.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30, le 18 à 17 h : Lucio Silla ; le 15 à 18 h 30 : Trio à cordes de l'Opéra national de Belgique (Mozart).

RIS-ORANGIS, CC Robert Desnos (906-72-72), le 16 à 20 h 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

RUEIL, Th. A. Malraux (732-24-42), le 16 à 20 h 45 : Cet animal étrange.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 17 h : le Jeu de l'amour et du hasard.

STAINS, Studio-Théâtre (821-61-05), les 15, 20, à 14 h, le 22 à 21 h : Comedia.

SARCELLES, OCM, (419-54-30), le 20 à 21 h : Nass el Ghiwane.

SURESNES, Th. Jean-Vilar (772-38-80) le 16 à 21 h : Ondeko-Za ; le 17 à 21 h : F. Lalanne.

LES ULIS, CCM (907-65-53), le 16 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Britten, Vivaldi).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 15, 16 à 21 h : Gigi.

VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (726-15-02), le 17 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France (Moussorgski, Prokofiev, Tchaïkovski).

VINCENNES, Chez IVT (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h ; dim. 16 h : Ednom.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Sucy-en-Brie, Ferme de Grand-Val (590-25-12), le 14 à 20 h 45 : Quintette Nielsen (Cambini, Rota, Malipiero...)

Ris-Orangis, Centre R.-Desnos (906-72-72), le 16 à 20 h 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

Le Val-Saint-Germain, église (459-06-67), le 17 à 21 h : Ensemble a Sei Voci (Wilbert, Merulo, Croce...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 ; le 18 à 17 h : I Maggio.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), dim. soir, lund.), 21 h, dim. 17 h : Spinoza.

Gennevilliers, théâtre (793-26-30), dim. soir, lund.), dim. 17 h : Entre chien et loup (à partir du 15).

Festival théâtral de la Vallée de Montmorency

(412-85-89)

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), le 16 à 21 h : Cafetière de beurre ; Casino (412-85-89), le 17 à 21 h : Commedia dell'Arte.

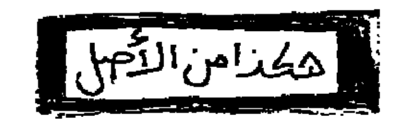
Franconville, CSC (413-54-96), le 16 à 15 h : Extraits de pièces.

Andilly, Maison des associations (412-85-29), le 17 à 21 h : le Journal d'un fou.

Gonesse, th. J.-Prévert (985-21-92), le 17 à 21 h : Loin et longtemps.

Royaumont, Abbaye, le 18 à 16 h : Boucherie de nuit.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 NOVEMBRE

15 h : Adrien, de Fernandel, d'après J. de Letraz ; 19 h : Hommage à Fritz Lang : Casier judiciaire ; 21 h : les archives du film : Ruy Blas, de P. Billon.

JEUDI 15 NOVEMBRE

15 h : les Amants de Tolède, de H. Decoin ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Deux nigauds aviateurs, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : le Retour de Frank James.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

15 h : la Belle Américaine, de R. Dhery ; 19 h, soixante-dix ans d'Universal : Deux nigauds démobilisés, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Pionniers de la Western Union.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

15 h : Confirm or deny, de A. Mayo ; 17 h, Hommage à Fritz Lang : Chasse à l'homme ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : les Écumeurs, de R. Enright ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Les bourreaux meurent aussi.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

15 h : Enfants de Paris, de G. Rouquier ; 17 h : la Péniche de l'amour, de A. Mayo ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Sin town, de R. Enright ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Espions sur la Tamise.

LUNDI 19 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 20 NOVEMBRE

15 h : la Demoiselle et son revenant, de M. Allégret ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : le Fantôme de l'Opéra, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Femme au portrait.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 NOVEMBRE

15 h : Pier Paolo Pasolini : le Prisonnier de la montagne, de L. Trenker ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) ; 17 h : les Tambours de la nuit, de T. Imai ; 19 h : la Vie d'un homme de plaisir, de Y. Masumura.

JEUDI 15 NOVEMBRE

15 h : Pier Paolo Pasolini : les Nuits de Cabiria, de F. Fellini ; Cinéma japonais (adaptation littéraire). 17 h : Histoire d'Osaka, de K. Yoshimura ; 19 h : le Cœur, de K. Ichikawa.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

15 h : Pier Paolo Pasolini : Marisa la civetta, de M. Bolognini ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) ; 17 h : Nuée d'oiseaux blancs, de Y. Masumura ; 19 h : Tableaux troubles, de T. Imai.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Pier Paolo Pasolini, 15 h : les Jeunes Maris, de M. Bolognini ; 21 h : Morte di un amico, de F. Rossi ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : Kyoto, ancienne capitale, de N. Nakamura ; 19 h : l'Étrange obsession, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

15 h : Pier Paolo Pasolini : Ignoti alla città, de C. Mangini ; le Bel Antonio, de M. Bolognini ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : Okoto et Sasuke, de T. Kinugasa ; 19 h : les Quatre Sœurs, de Y. Abe ; 21 h 30 : la Vase, de H. von Kramer.

LUNDI 19 NOVEMBRE

15 h ; l'opéra des gueux, de P. Brook ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : l'histoire de Shunkin, de D. Ito ; 19 h : les Quatre Sœurs, de K. Ichikawa.

MARDI 20 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

AVE MARIA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SPLASH (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; v.o. : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

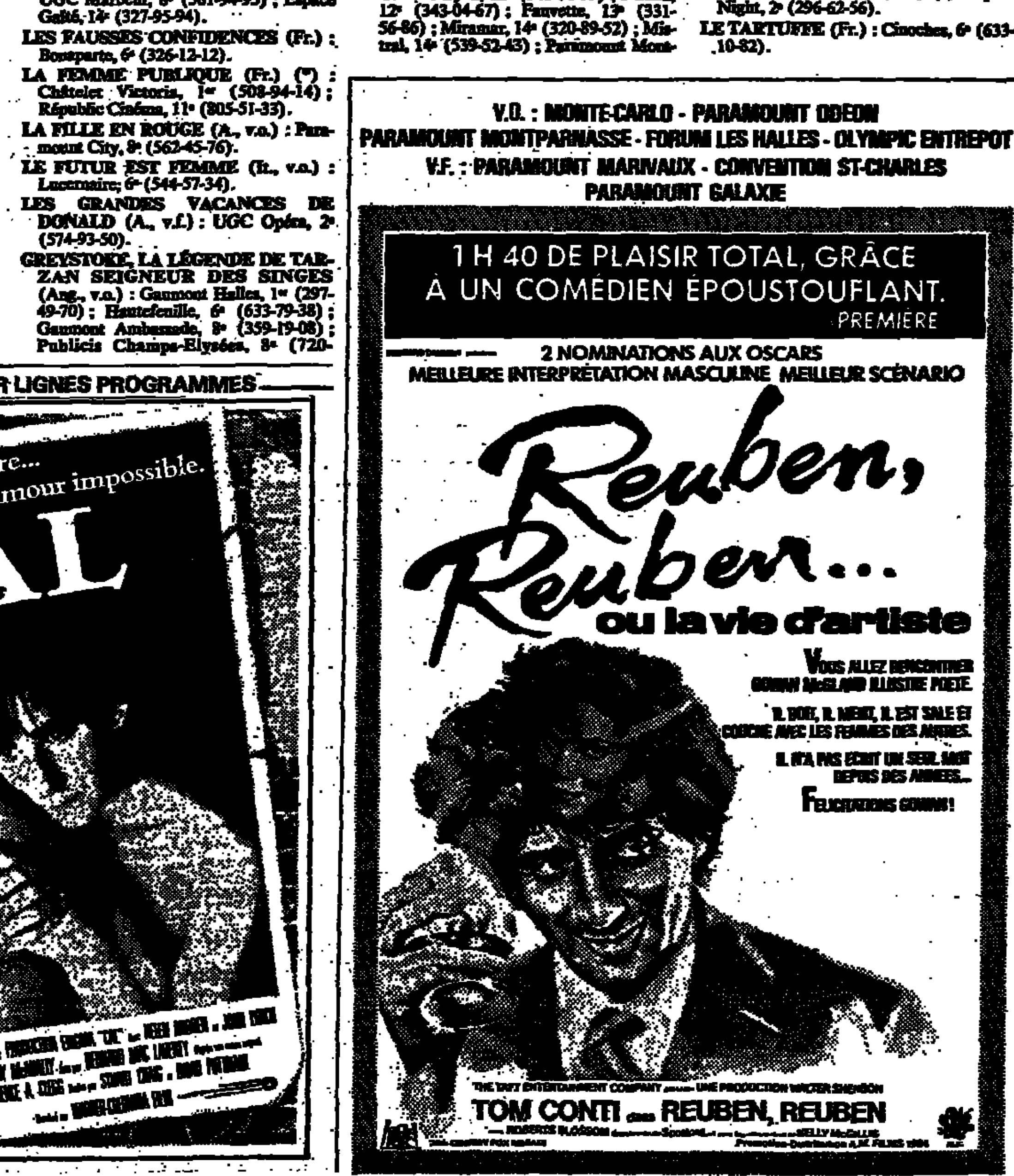
STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES







CINEMA

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉQUIPÉE DU CANON BALL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA GARCE (Fr.) (*) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Petite Salle, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DES MÉDUSES, film français de Christopher Franck. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (*), film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BLASTFIGHTER, L'EXÉCUTEUR (*), film américain de John Old Jr. V.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ET LA VIE, ET LES LARMES, ET L'AMOUR, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

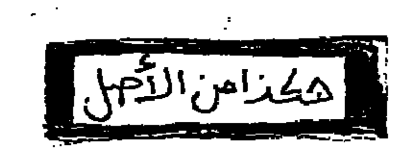
1984, film anglais de Michael Radford. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Les Images, 18e (522-47-94).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUILOMBO, film brésilien de Carlos Diegues. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Latina, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07).

REUBEN, REUBEN, film américain de Robert Ellis Miller. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU, film américain de Walter Hill. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).



LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) *: André-Bazin, 13e (337-74-39).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TITANIC (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOM JONES (Angl., v.o.) : St-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

F. ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : O toi ma charmante ; jeu. : l'Entreprenant M. Petrov ; ven. : Gay divorcée ; sam. : En suivant la flotte ; dim. : Ziegfeld Follies ; lun. : Swing Time ; mar. : Amanda.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h : Pendez-moi haut et court ; 14 h et 20 h : l'Arnaqueur ; 16 h 30 et 22 h 30 : Soupçons ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, République-Cinéma, 11e (805-51-33), mer, D., 20 h : la Collectionneuse ; ven., 20 h, L., 22 h : le Genou de Claire ; lun., 16 h : la Marquise d'O ; jeu., 18 h : la Carrière de Suzanne. la Boulangerie de Monceau ; ven., 16 h : le Signe du lion ; jeu., sam., lun., 20 h, ven., dim., 18 h : l'Amour l'après-midi.

A. HITCHCOCK (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61), en alternance : Fenêtre sur cour ; Sueurs froides ; L'homme qui en savait trop ; Mais qui a tué Harry ?

HOMMAGE A FRANÇOIS TRUFFAUT, Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mer. : Les 400 coups ; jeu. : Domicile conjugal ; ven. : Jules et Jim ; sam. : la Peau douce ; dim. : la Femme d'à côté ; lun. : le Dernier métro ; mar. : Vivement dimanche.

BUSTER KEATON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 14 h : Les Rois de l'hospitalité ; 15 h 20 : la Croisière du Navigator ; 16 h 40 : le Mécano de la « General ».

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : la Bohémienne ; ven. : Têtes de pioche ; sam. : les As d'Oxford ; dim. : Les montagnards sont là ; lun. : les Conscrits ; mar. : C'est donc ton frère.

LA NUIT DU MÉLODRAME ÉGYPTIEN (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven., 0 h 45 : Enta Habibi ; le Monstre ; la Sangsue.

LA POLITIQUE DES AUTEURS (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h, dim., 20 h : Gertrud ; mer., 20 h, sam., 18 h, lun., 22 h : la Dame de Shanghai ; mer., 22 h, ven., 20 h, dim., 16 h : El Dorado ; jeu., 18 h, ven., 22 h, sam., 20 h, dim., 22 h. : Rome ville ouverte ; jeu., 20 h, sam., 22 h, dim., 14 h, lun., 18 h : le Déjeuner sur l'herbe ; jeu., 22 h, sam., 16 h, dim., 18 h, lun., 20 h : Los Olvidados ; ven., 18 h, sam., 14 h : Fury.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Des gens comme les autres ; jeu. : l'Intrus ; ven. : le Vol du sphinx ; sam. : Top secret ; dim., mar : le Moment de vérité.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 20 h 30, sam., mar. 12 h.

AMERICAN GIGOLO (*), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 05 + sam. 0 h 25.

CASANOVA (de Fellini) (It, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LES CHIENS DE PAILLE (**), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h., ven. 19 h. sam., 21 h 30.

CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 18 h 30, lun. 17 h.

LA FEMME PUBLIQUE (*), (Fr.) Châtelet-Victoria, 1e (508-94-14) 13 h.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

METROPOLIS (A.) Movies, 1er (260-43-99) 12 h 10, 14 h + sam. 24 h.

LE MYSTERE PICASSO (Fr.) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) lun. mar. 11 h 50.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h 10.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 15 h 50.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

VIVRE VITE (Esp., v.o.) : République-Cinémas, 11e (805-51-33), jeu. 22 h.

COMMUNICATION

Remplacé par M. Héberlé à Antenne 2

M. PIERRE DESGRAUPES VA PRÉPARER LA FUTURE CHAINE PUBLIQUE DE TDF 1

Le *Journal officiel* des 12 et 13 novembre publie une décision de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle nommant M. Jean-Claude Héberlé, ancien directeur général de RMC, administrateur d'Antenne 2 et PDG de la chaîne. Son mandat expire le 21 octobre 1985.

Son prédécesseur, M. Pierre Desgraupes, avait auparavant remis son poste d'administrateur à la disposition de la Haute Autorité. Il révèle dans une lettre à sa présidente, Mme Michèle Cotta, qu'il avait envisagé de continuer à siéger au conseil d'administration de la société, bien que ne pouvant plus en exercer la présidence à cause de la limite d'âge. Il a toutefois pris en compte les « *complications* » que son maintien aurait entraînées pour une instance qui ne lui avait « *jamais ménagé son soutien* ». M. Desgraupes, qui aura soixante-six ans le 18 décembre, a d'autre part accepté la mission d'étude que lui avait proposée M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, sur la future chaîne de service public que devra relayer le satellite de télévision directe TDF 1.

RADIOS « LIBRES » : la commission Galabert souhaite une rigueur modulée

La commission consultative des radios locales privées, que préside M. Jean-Michel Galabert, a publié, mardi 13 novembre, un communiqué dans lequel elle marque son accord avec la Haute Autorité (*le Monde* du 13 novembre) pour lutter contre les stations qui se mettent dans l'illégalité. Le communiqué ajoute : « *Toutefois, la commission souhaiterait que la rigueur désormais nécessaire soit tempérée par la prise en considération des différences existant dans la situation entre les diverses radios. Il paraît clair, par exemple, à la commission, qu'une radio qui a bénéficié d'un avis favorable – assorti de l'indication d'une fréquence disponible – et qui émet sur cette fréquence sans en attendre l'autorisation peut, tout en étant dans une situation irrégulière, mériter une certaine indulgence, à laquelle ne saurait prétendre une radio qui n'a formulé aucune demande ou dont la demande a fait l'objet d'un avis défavorable de la commission.* »

Le nombre des stations émettant sans autorisation est estimé à environ six cents à huit cents par la Haute Autorité, alors que le nombre de fréquences disponibles ne dépasserait pas quatre cents (cinq cents selon la commission).

Le compte exact des places « libres » sur la bande FM sera établi en janvier. A cette date, la bande 100-104, déjà libérée par l'armée dans l'ouest de la France, le sera à l'est d'une ligne Lille-Perpignan. D'autre part, Télédiffusion de France a commencé à déposer des plaintes dans de nombreuses régions – par exemple une vingtaine en Ile-de-France, cinquante dans le Nord... – et cette procédure va être étendue à tout le territoire.

● PRÉCISION. – A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 31 octobre, sous le titre « TV libre pour Grenoble », Gaumont « *dément formellement* » l'existence d'un quelconque accord passé ou en cours de négociation entre elle-même et Isère-Télévision.

VU

Les puces de TF 1

Comment vivre avec les puces ou tout savoir sur les micro-ordinateurs ? Les habitués des actualités régionales auront eu une double surprise, mardi 13 novembre, en allumant leurs récepteurs : ils auront découvert que TF 1 ne relayait plus – pour la première fois – les informations FR 3 d'Ile-de-France (contrairement à A 2) et que la chaîne proposait en remplacement une émission (la première d'une série de douze) d'initiation à l'informatique : « Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce », conçue et réalisée par Francis Warin.

Ce faisant, TF 1 met en application le « *plan informatique* » qu'elle s'est fixé pour 1984 et qu'elle a progressivement mis en route (trois autres séries d'émissions de sensibilisation ont déjà été diffusées depuis le début de l'année) en collaboration avec l'Agence de l'informatique et le ministère de l'éducation nationale, après avoir créé TF 01, une filiale spécialisée dans la production d'émissions d'informatique (*le Monde* des 28 janvier et 16 mai).

L'ordinateur fait peur. Il existe autour de sa fonction une mythologie populaire faite d'appréhensions, d'idées reçues, fondées surtout sur l'ignorance. L'initiation que propose TF 1 (une émission de vingt-quatre minutes, diffusée chaque mardi à 19 h 15 ; six jusqu'à Noël, les six autres à partir de janvier 1985, à un horaire non encore déterminé) se veut grand public.

Chaque séquence est bâtie sur le même schéma. Elle commence par un petit sketch dont le protagoniste est Intox (Bernard Haller, grimé pour la circonstance), un robot fou et mégalomane dont la devise est : uniformité, normalité, conformité. Il naît – on assiste à sa naissance – du cauchemar d'un Monsieur Tout-le-Monde. Mais, l'homme n'est pas un robot, il possède un bon sens inné, Zoé (Annie Fratellini) incarne ce bon sens et le proclame haut et fort. On est dans le bain.

La partie pédagogique peut commencer. Elle se fait sous forme de dialogue entre le meneur de jeu, Georges Leclère, et un invité (mardi, c'était Richard Berry) qui ne connaît rien ou plutôt qui joue à l'ignorant complet – c'était peut-être un peu trop caricatural. De ce dialogue naît progressivement la connaissance de l'ordinateur (son anatomie, la manière de le manier). Pas moyen de se tromper. Les mots pour l'expliquer sont simples. On entre avec plaisir dans le jeu. C'était le but recherché. Dommage, pourtant, qu'on ne puisse pas participer à plus d'exercices pratiques. On se consolera en se procurant, chez son marchand de journaux, les livrets d'accompagnement (quatre au total, à 29 F l'unité) spécialement édités pour l'occasion sous le titre *Tify, comprendre l'informatique*.

ANITA RIND.

« WORLDNET »

Le gouvernement américain lance un réseau mondial de télévision

Le 15 novembre, le gouvernement américain, par l'intermédiaire de son agence officielle d'information (USIA), doit lancer un réseau mondial de télévision appelé « *Worldnet* ». A terme, ce réseau doit devenir, selon M. Alvin Snyder, son directeur, l'équivalent en télévision de ce qu'est aujourd'hui « La voix de l'Amérique » en radio. Les émissions seront distribuées en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud par des relais satellites et accessibles en anglais et en français à tous les réseaux câblés ou aux stations de télévision qui pourront les capter avec une antenne parabolique.

Pour ses premières semaines d'existence, Worldnet se contente d'ouvrir un service de téléconférence par satellite Intelsat entre les Etats-Unis et les ambassades américaines. Une voie « image » et deux voies « son » permettront à des journalistes de dialoguer avec des représentants du gouvernement américain à Washington. Mais, très rapidement, Worldnet diffusera aussi un magazine d'informations quotidien, « *Satellite file* », des séries scientifiques et médicales. Il assurera en direct la couverture des grands événements politiques aux Etats-Unis.

M. Alvin Snyder estime qu'avant la fin de cette année, Worldnet pourra étendre sa diffusion en Europe au-delà des seules ambassades américaines et être diffusé sur les réseaux câblés. Il négocie actuellement la location sur le satellite européen ECS 1 d'un des canaux attribués à la Belgique et compte présenter rapidement un programme de dix heures par semaine.

Pour les autres régions du globe, le service Worldnet se mettra plus lentement en place avec deux heures d'émissions par semaine transmises par faisceau micro-ondes, puis relayées par satellite au fur et à mesure que ceux-ci seront en service.

Le directeur de l'USIA n'a donné aucune indication sur le coût, nécessairement très élevé, d'un tel réseau de diffusion. Il semble que, pour porter la bonne parole aux quatre coins du monde, le gouvernement américain ne regarde pas à la dépense.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un plan de relance du graphisme et de la typographie

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a présenté, mardi 13 novembre, un plan de relance du graphisme et de la typographie en France, pays de grande tradition d'imprimeurs, de fondeurs et de dessinateurs. Ce plan s'inspire des recommandations formulées par le groupe de réflexion interministériel chargé, en 1982, par le ministère de la culture, d'analyser « *l'ensemble des problèmes de la communication graphique en France* » (*le Monde* du 30 décembre 1982). L'absence de machines à composer française et, par voie de conséquence, le recours généralisé à des caractères d'imprimerie étrangers avait été stigmatisé, il y a plusieurs années déjà, par M. Jérôme Peignot, professeur à Paris-I et spécialiste de l'art typographique.

Les quatorze mesures du plan de relance, annoncé par M. Jack Lang, s'orientent autour de trois axes : formation et enseignement, aide aux professionnels dans la recherche de la création et sensibilisation du public à l'impact quotidien de l'écriture et du graphisme. Conscients de la nécessité de développer une approche pédagogique de la communication écrite, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture ont décidé de conjuguer leurs efforts. Enfin, les professionnels des arts graphiques disposeront à l'Imprimerie nationale, à partir de 1985, d'un atelier de création typographique, lieu de recherche, de rencontre et d'échanges.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 14 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série : Dallas.**
21 h 30 **Série : Le Deuxième Sexe.**
Proposée par Françoise Verny, réalisée par Josée Dayan ; avec Simone de Beauvoir, Indira Ghandi (assassinée le 31 octobre dernier), Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, Elisabeth Badinter, Kate Millet...
La première d'une série de quatre émissions, marquant le départ d'un tour d'horizon que l'on fera en compagnie de Simone de Beauvoir – c'est si rare de la voir à la télévision – sur la situation des femmes trente-cinq ans après la publication de son livre.
22 h 25 **Branchés musique.**
Au sommaire : les clips de Shannon, Level 42, Pierre Bailey..., une interview de Sheila E.
23 h 10 **Journal.**
23 h 30 **C'est à lire**
23 h 35 **Tify, raconte-moi une puce.**
0 h **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.**
La nuit du carrefour, de G. Simenon, réal. S. Bertin, avec J. Richard, L. Kreuzer, R. Vogler, M. Galabru...
Pourquoi Isaac Goldberg, diamantaire à Anvers, est-il tué dans la voiture de M. Michonnet résidant au lieu-dit carrefour des Trois Veuves ? Une enquête typique, à la Maigret, à travers les méandres psychologiques de ses héros.
22 h 5 **Magazine médical : Les jours de notre vie.**
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon. La première année de la vie. Avec le professeur Lébovici, le docteur Kreisler, des psychologues.
Les recherches réalisées ces dernières années ont révélé et précisé l'étendue des capacités sensorielles du nourrisson les unes par rapport aux autres. On s'est rendu compte que, chez le bébé, la connaissance précède la capacité motrice. Les mères à travers leur relation avec un nouveau-né le sentaient déjà plus ou moins consciemment.
23 h **Journal.**
23 h 15 **Les six jours de Paris.**
23 h 30 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Ring-parade Cadence 3.**
De Guy Lux et Léla Milcic.
Invité : J. Hallyday, avec Julien Clerc, Bernard Menez...
22 h **Journal.**
22 h 20 **Téléfilm : Acquitté, levez-vous !**
De Bernard Rouquette, avec F. Dyrek, J.-F.- Garreaud.
Un paysan, René Chardon, est jugé pour avoir tué (accidentellement, affirme-t-il) sa femme, Maryse. Il est acquitté grâce au témoignage d'Alain Calmet, stagiaire à la ferme au moment du crime et unique témoin direct.
23 h 15 **Vidéo à la chaîne.**
23 h 20 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires ; 17 h 15, La fabuloserie ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 55, *Les molécules* ; 18 h, *Les ados* : rock à Lyon ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : L'âge heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC : Jean-Paul Aron.

CANAL PLUS

20 h 25, Chronique policière ; 22 h 5, les Compagnons de la nuba, film de W. Setter (avec Laurel et Hardy) ; 0 h 5, le Petit Monde de don Camillo, film de Julien Duvivier (Fernandel en curé de campagne).

FRANCE-CULTURE

20 h **Musique, mode d'emploi.**
20 h 30 **Antipodes** : Festival de la francophonie, à Limoges.
21 h 30 **Musique** : Pulsations (la voix contemporaine).
22 h 30 **Nuits magnétiques** : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Musique contemporaine** : magazine.
20 h 30 **Concert** (donné le 27 septembre 1984 au Théâtre des Champs-Elysées) : *Clocks dans clouds, San Francisco Polyphony*, de Ligeti ; *Erikhton, Ais*, de Xenakis, par l'Orchestre national de France, Paris, dir. Peter Eötvos, sol. C. Helffer, S. Gualda, S. Saklcas.
22 h 34 **Les soirées de France-Musique** : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 **TF 1 Vision plus.**
11 h 50 **La une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Paul et Virginie.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **A pleine vie.**
17 h 55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 10 **Le village dans les nuages.**
18 h 30 **Danse avec moi.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : la Dictée.**
De J. Cosmos, réal. J.-P. Marchand, avec V. Garrivier, C. Salviat, Y. Debray. (Premier épisode.)
Une chronique douce-amère sur l'école, une fresque sur plusieurs générations, une saga d'instituteurs, en quelque sorte, baigné par cet esprit d'utopie incarné par Jules Ferry. Tourné au Cayrol, le film est soigné.
21 h 30 **Infovision.**
Magazine de la rédaction proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
S.O.S. Psy.
22 h 45 **Journal.**
23 h 5 **C'est à lire.**
23 h 10 **Etoiles à la une.**
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : le Mépris.
Film franco-italien de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli, J. Palance, G. Moll, F. Lang.
Un scénariste célèbre vient à Rome pour travailler à une adaptation de l'Odyssée, *qui doit être réalisée par Fritz Lang, pour un producteur américain. Il s'attire le mépris de sa femme.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Téléfilm : Requiem pour un pigeon.**
16 h 10 **Magazine : Un temps pour tout.**
Les piscines scolaires.
17 h 15 **Document : Savane.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe : le Sénat.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : la Mafia.**
Réal. D. Damiani, avec M. Placido, N. Jamet...
Sixième et dernier épisode. Piégé par la Mafia, compromis professionnellement, le commissaire-justicier attend le coup de téléphone qui lui annoncera la libération de sa fille kidnappée...
21 h 30 **Alain Decaux, l'histoire en question : Mme Curie.**
La vie remarquable de Marie Curie, qui, au début du siècle, découvrit la radioactivité et qui, en 1902, après quatre ans de travaux auxquels s'associa son mari, isola un nouveau corps : le radium. Seul, le prix Nobel qui leur fut décerné en 1903 aida le couple qui vivait dans la gêne. Courage d'une femme (la première nommée professeur à la Sorbonne) qui, après la mort de son mari, trouva la force de continuer seule l'œuvre entreprise avec lui.
23 h **Journal.**
23 h 20 **Les Six Jours de Paris.**
23 h 50 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 25 **Questions au gouvernement depuis le Sénat.**
17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : le Schpountz.**
Film français de M. Pagnol (1938), avec Fernandel, O. Demazis, Charpin, L. Belières, E. Glori, R. Vattier, H. Poupon (N. rediffusion).
L'équipe d'un film venue tourner des extérieurs en Provence mystifie un garçon épicier un peu fada, qui veut devenir vedette. Il monte à Paris, un faux contrat en poche. Satire parfois caricaturale du cinéma français des années 30. A voir pour Fernandel, excellent dans un rôle convenant à sa vraie personnalité.
22 h 40 **Journal.**
23 h 5 **Vidéo à la chaîne : Magnétoscopez.**
23 h 10 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h, M. Denisot ; 9 h, Danton, film (historique) d'A. Wajda ; 11 h 10, les Compagnons de la nuba, film de W. Seiter (avec Laurel et Hardy) ; 12 h 15, Max romana ; 12 h 35, Benji ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 40, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 5, Pauline à la plage, film d'E. Rohmer (comédies et proverbes) ; 15 h 35, Absence de malice, film de S. Pollack (comédie de mœurs) ; 17 h 30, Mister T ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 23 h 55) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Harry Tracy, film de W. Graham (aventures) ; 22 h 15, Pour la peau d'un flic, film d'A. Delon (policier) ; 0 h 40, Hécate, film de D. Schmid (vie et mort d'un dandy pervers) ; 2 h 30, la Mascotte du camp Roaring.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : les enfants des confins) ; 9 h 5, Les Matinées. Une vie, une œuvre (José Ortega y Gasset) ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : un collège saisi par l'innovation (à Gagny, Seine-Saint-Denis) ; 11 h 30, Feuilleton : la San-Felice ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier de Gérard Thalman ; 14 h, Un livre, des voix : « Naissance », de Ludovic Janvier ; 14 h 30, Radio Canada présente : « Silicon Valley-USA ; berceau de l'avenir », et « Hot-Tub, une méritocratie californienne » ; 15 h, Deux artisans dans la neige ; 15 h 30, Musique : Musicomania ; 17 h, Le pays d'ici : la Drôme ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaques.
20 h **Musique, mode d'emploi.**
20 h 30 « **Mon gros manteau** », d'Albert Wendt. Avec J. Guiomar, E. Dandry, M. Rauzier...
21 h 30 **Musique** : Vocalyse : John Hendrix, Mimi Perrin et les « Double Six ».
22 h 30 **Nuits magnétiques** : la fin des artisans ?

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Une mémoire à la prose du siècle, Maroussia Le Marc'hadour - Profession « Medium » ; œuvres de Roussel, Rochat... ; 12 h 5, Concert : œuvres de Schumann, Chopin, Ravel, Rachmaninov, par D. Alexeev, piano ; 13 h 32, Opérette-Magazine ; 14 h 2, Repères contemporains ; 15 h, L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au dix-huitième siècle - le genre lyrique ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; Feuilleton : Gil Evans ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30 **Concert** (donné le 9 octobre 1984 au Théâtre des Champs-Elysées) : *Suite pour flûte à bec et basse continue en sol mineur*, de Dieupart ; *Pièces pour clavecin*, de Forqueray ; *Suite pour violoncelle en ré mineur*, de Bach ; *Sonate pour flûte à bec et basse continue, la Follia*, de Corelli ; entracte ; Sonates, Toccatas et canzonas italiennes de Uccelini, Selma de Salaverde, Frescobaldi, Picchi, Rossi, Fontana, Castello, par F. Brüggen, flûte à bec, A. Bijlsma, violoncelle, G. Leonhardt, clavecin.
22 h 34 **Les soirées de France-Musique** : Darius Milhaud ; vers 23 h 5, Quatre livres pour une communauté ; à 0 h, Diderot ou le détachement.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 15 NOVEMBRE

– *M. Laurent Fabius*, premier ministre, et son épouse sont invités à l'émission « Studio 1 », sur Europe 1, à 8 h 30.

Canal Plus a dépassé les 200 000 abonnés

Le premier pari de Canal Plus est gagné : M. Philippe Ramond, directeur général de la quatrième chaîne, a annoncé, samedi 10 novembre, au micro de RTL, que Canal Plus avait enregistré 200 189 abonnés, dépassant le chiffre que s'était fixé son PDG, M. André Rousselet, président du groupe Havas. Selon un sondage effectué au téléphone le 7 novembre par Phone Marketing auprès de 1 092 abonnés, 77 % d'entre eux se déclarent satisfaits, 8 % trouvant les programmes peu ou pas intéressants, 13 % ne se prononçant pas.

M. Philippe Ramond a, d'autre part, précisé qu'il n'y avait pas pénurie de décodeurs, indiquant que 236 719 appareils ont déjà été construits et qu'environ 40 000 étaient disponibles chez 2 872 distributeurs.

Mise en cause par Canal Plus, la société japonaise Hitachi a affirmé, le 12 novembre, que la prise péritel de ses téléviseurs est « *conforme aux exigences de la norme en vigueur en toutes ses dispositions* ». Elle ne peut donc « *être tenue pour responsable de l'éventuelle mauvaise réception des images de Canal Plus* ». Les téléviseurs de Hitachi, de Sony et de Grundig avaient été cités par la quatrième chaîne comme ayant des problèmes techniques de connexion et leur conformité aux normes avait été mise en doute. Sony et Grundig avaient, pour leur part, déjà affirmé leur « *conformité* » (*le Monde* du 10 novembre).

Les responsables de Hitachi ont reconnu les difficultés de réception de Canal Plus sur leurs téléviseurs. Mais elles seraient dues aux décodeurs et non aux téléviseurs.

Les droits d'auteur

L'abonné à Canal Plus ne devrait pas faire les frais de cette polémique. Lors d'une rencontre organisée par la FNAC, M. Henri Amus, délégué général du Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC), a confirmé que les constructeurs alloueraient dès la semaine prochaine un forfait aux distributeurs agréés pour assurer l'adaptation des postes défectueux et les déplacements chez l'abonné. On attend pour les prochains jours une décision du Syndicat des importateurs-constructeurs.

M. Philippe Ramond, directeur de Canal Plus, a reconnu les difficultés d'approvisionnement en décodeurs, dues, selon lui, au trop grand nombre de distributeurs agréés. Canal Plus envisage de remodeler son circuit de distribution pour la fin de l'année.

Outre ces difficultés techniques, la quatrième chaîne va devoir se battre sur un deuxième front, celui des auteurs, qui, par l'intermédiaire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), menacent d'intenter un procès à Canal Plus. La SACD accuse Canal Plus de ne pas payer de droits d'auteur pour les émissions diffusées. La chaîne réplique que ces droits sont réglés directement par les producteurs auxquels elle achète les émissions. Au-delà de Canal Plus, la polémique porte en fait sur le rôle des producteurs et des sociétés d'auteurs dans la gestion des droits des œuvres audiovisuelles. Elle risque de s'envenimer à quelques semaines de l'examen par le Sénat du projet de loi sur les droits des créateurs.

La province dans le mouvement

De notre correspondant régional

Lyon. – Le succès commercial de Canal Plus ne semble pas limité à la région parisienne. Les premiers résultats d'abonnements sont encourageants dans les régions qui peuvent dès aujourd'hui capter la nouvelle chaîne à péage. L'exemple lyonnais est significatif de la percée dans le public de la formule d'abonnement. Hormis les difficultés techniques, du même ordre que celles rencontrées dans la région parisienne, le rythme d'abonnement est tel que les effectifs locaux de Canal Plus ne suffisent pas pour répondre à la demande.

Dans le seul département du Rhône, près de dix mille foyers reçoivent déjà les programmes. Ils étaient neuf mille cinq cents le 10 novembre, après une semaine d'émission. Le rythme actuel avoisine les cinq cents abonnés par jour pour les neuf départements centraux rattachés à la direction régionale de Lyon (cette zone compte pour sa part près de trente mille téléspectateurs branchés sur la quatrième chaîne). Un chiffre qui ne concerne que le réseau classique des revendeurs, hors grandes surfaces et hors abonnements directs.

Le directeur régional, M. Claude-Henri Caillé, est satisfait de ces premiers résultats « *conformes aux prévisions* ». Canal Plus a treize pour cent de sa clientèle dans la grande région lyonnaise ; le chiffre « idéal » d'abonnés par rapport aux téléspectateurs susceptibles de l'être est de quinze pour cent...

Très centralisée pour la production et la programmation, Canal Plus avance prudemment en matière de décentralisation. La priorité reste, bien sûr, à une concentration des moyens pour éviter la dispersion des énergies... A la déception de quelques groupes artistiques régionaux qui frappent déjà à la porte de la boutique lyonnaise, rue Joseph-Serlin, en face de la mairie centrale. La seule gestion décentralisée est celle du stock de décodeurs. On s'apprête en effet à devoir très bientôt... gérer la pénurie de cet instrument indispensable pour la réception des programmes.

Pour l'anecdote, on retiendra qu'en une semaine de fonctionnement l'agence lyonnaise n'a reçu la visite que d'un seul abonné désirant résilier son contrat (il avait un téléviseur japonais) et recensé une seule tentative de « piratage ».

Faute de données statistiques très fiables – ce sera fait dans les prochaines semaines, on ne maîtrise pas encore le profil-type de l'abonné. La seule – relative – surprise de cette première vague d'abonnements est exprimée par une « intuition » de M. Caillé : « *Nous sommes plus populaires, au sens sociologique du terme, que prévu.* » Une observation – mais en la quantifiant – qu'avaient déjà pu faire les vendeurs de magnétoscopes, un équipement qui a, par exemple, mieux pénétré les foyers de l'est lyonnais que ceux, plus « aisés », de l'ouest.

CLAUDE RÉGENT.



	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	54,00	[illegible]
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



CR2A

CONCEPTION ET RÉALISATION D'APPLICATIONS AUTOMATISÉES

Dans le cadre de ses réalisations en matière de génie logiciel : LTR3 et ADA

C.R.2. A recrute des ingénieurs informaticiens expérimentés pour prendre part à des études et des développements d'outils logiciels LTR3 et ADA.

C.R.2.A. dispose :

- d'un atelier logiciel « ENTREPRISE » (LTR3).
- d'un atelier logiciel ADE DE ROLM (ADA).

Adresser votre candidature à Mme CLAUDEL, C.R.2.A. 22, rue d'Arras 92000 NANTERRE.

HOLDING GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(C.A. consolidé 2,5 Milliards - 3.000 personnes).
RECHERCHE POUR PARIS

CRÉDIT-MANAGER EXPÉRIMENTÉ
DU SECTEUR BATIMENT

Vous assurerez, sous la dépendance de la Direction Juridique et du contentieux et en relation étroite avec les 70 filiales :

- La mise en place et l'animation d'une cellule de collecte, de traitement et d'analyse des informations commerciales et financières.
- La définition et le contrôle des risques clients.
- La tenue des statistiques et leur rapport à la Direction Générale.

Vous êtes organisé et doué d'un bon esprit de synthèse. Une connaissance du secteur bâtiment serait appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 81520 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex

Si vous êtes **ASSISTANT(E) SOCIAL(E) DIPLOME D'ETAT** avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle
— Si vous aimez étudier et constituer des dossiers précis,
— Si vous lisez et parlez l'anglais,
Alors adressez votre C.V. au S.S.A.E. — 72, rue Rémauld — 75015 PARIS.

IMPORTANTE LIBRAIRIE 6e recherche
VENDEUSE
— Bon niveau général et littéraire.
— Bonne présentation.
— Minimum 30 ans.
Env. C.V., photo et prét. s/no T 69.084 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.



emplois régionaux

Notre société en pleine expansion, distributrice matières premières boulangerie-pâtisserie recherche

SON DIRECTEUR DE VENTE (35-40 ans)
RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ce collaborateur aura pour
MISSION : – stratégie commerciale et marketing du réseau ;
– coordonner et animer une équipe de représentants ;
– champ d'action sur le réseau national.
PROFIL : – provenance secteur et connaissance réseau grossistes indispensable ;
– personne d'initiatives dynamique et efficace.

Offrons de réelles possibilités de carrière.

Adresser C.V. + prét., no 87 à HAVAS REIMS 51100.

Le Départem. de Microinformatique de l'UNIVERSITÉ DE SAVOIE recherche un
INGÉNIEUR SYSTÈME
poste basé à ANNECY (Haute-Savoie)
Rens. et candidat. avant le 23 novembre 1984 au Secrétariat du Département de Microinformatique — 41, av. de la Plaine BP 806 — 74016 Annecy Cedex.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le no T 069.074 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Sté EDITION DE DISQUES 04870 ST-MICHEL/PROVENCE recherche
ASSISTANTE
SERVICE EXPORT (ANGLAIS)
Tél. : (92) 76-61-02.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Sté d'ASSURANCES, rech. Pour service Comptabilité Gle
UN COMPTABLE
disposant d'une formation BTS D.E.C.S. et d'une expér. min. 7 ans. Ecr. no 162 PUBLIALE GR 27, fg Montmartre, Paris 9e

Sté d'ASSURANCES, rech.
Son CONTROLEUR DE GESTION
Ce cadre aura à prendre en charge la gestion prévisionnelle et le contrôle budgétaire ; la comptabilité analytique et certaines statistiques de gestion. L'utilisation de l'informatique micro-ordinateur et accès à des banques de données — devra être parfaitement maîtrisée, une formation théorique type : maîtrise gestion d'entreprise alliée à une expérience concrète de plusieurs années du contrôle de gestion en particulier dans les secteurs financiers est indispensable pour réussir. Ecrire No 163 PUBLIALE G.R. 27, faubourg Montmartre PARIS 9e.

VILLE DE SARCELLES recrute par voie de concours sur titres
UN OU UNE SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
CAFB lecture publique. Date limite de dépôt des candidatures : 15 déc. 1984. Envoyer C.V. à M. le maire. 95203 Sarcelles Cedex.

Etablissement sous contrat recherche
PROFESSEUR
SUPPLÉANT EN MÉTALLERIE
Adresser C.V. à REGIE-PRESSE sous no T 068.978 M, 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

JEUNE RESPONSABLE SERVICE APRÈS-VENTE
BTS ou DUT Mécanique ou équivalent, 5 à 10 ans d'expérience min., allemand courant indispensable 150 000 F à 180 000 F brut/an

Une société d'importation et distribution de très importants équipements pour les industries graphiques (grosses rotatives, photocomposeuses laser) à Paris, recherche ce jeune cadre dynamique apte à communiquer à haut niveau avec les services techniques des fournisseurs ou des clients, à organiser efficacement les actions de SAV. Déplacements (avion, auto) brefs, intermittents. Résidence région parisienne.
Une expérience de montage, ou d'entretien d'équipements électromécaniques complexes est souhaitée.
Adr. CV dét. ss No 4372 à SELETEC CARRIÈRES c/o PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois - B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02

DEMANDES D'EMPLOIS

Suite licenciement économique, Homme 36 ans, Maîtrise Nationale d'Histoire, Histoire contemporaine, rech. emploi
DANS L'ÉDITION
1er contact, écrire no 51620, Projets, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra.

J.F. 40 ans, études supérieures, exp. technicien du cinéma et enseignement, parlant couramment angl., esp., cherche place librairie de préf. spécialisée cinéma ou philo, même mi-temps. 6e, 5e, 1er, etc. Tél. : 548-77-20.

GARDE-MALADE EXPÉRIMENTÉE, temps complet Paris à partir 1er décembre. Mme Lemarchand, Saint-Michel/Orge. Tél. : 016-58-67.

Diplômé école journalisme Paris et B.T.S. publiciste, 25 ans, expérience presse, informatique, ch. poste RÉDACTEUR. Ecrire Fulachier Pascal, 53, quai de la Baronne, 94480 Ablon/Seine. Tél. : 597-88-72.

J. Fille 19 ans, poss. CAP aide comptable + 2e degré, notions informatiques cherche place stable. Tél. : 630-03-67, Mlle Bouthier F., 15, av. St-Exupéry, 92360 Meudon-la-Forêt.

Femme 33 ans, intelligente, intuitive, créative, recherche TRAVAIL COLLABORATION PSYCHOLOGUE, ÉCRIVAIN, SCÉNARISTE, CHANSON. 326-33-87 ou répondeur.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JOURNALISTE. — 35 ans. Expérience du quotidien. Pluridisciplinaire (informations générales, spectacles, faits de société, politique).
RECHERCHE : emploi dans la presse écrite ou audiovisuelle. Beaucoup d'idées et talent de plume. (Section BCO/JCB 578.)

J.F. — 26 ans. Dynamique. Débutante mais très motivée. DESS gestion + stage analyste programmeur. Pratique BASIC (PRIME 760), COBOL (IBM 4341). Connaissance méthodes WARNIER et MERISE. Goût de la négociation et esprit d'équipe. Libre de suite.
RECHERCHE : sur Paris ou R.P. emploi dans entreprise désirant bénéficier de cette double formation. (Section BCO/JCB 579.)

CONSEILLÈRE EN EXPORTATION. — 37 ans. IEP + doctorat sociologie 3e cycle. Anglais courant, espagnol, japonais (lu, parlé). 3 ans expérience au Japon pour le compte d'entreprise française (négociations, élaboration du plan marketing). Introduit milieu d'affaires France/Japon. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation avec responsabilités auprès de toutes entreprises désirant valoriser ses activités sur le plan international. Paris, R.P. (Section BCO/JCB 580.)

J.F. — 23 ans. Formation informatique « technique de bureautique », niveau III IUT Villetaneuse (1 an), langages : COBOL, BASIC, RPG sur matériels SORD, APPLE II, OLYMPIA, GOUPIL II et III. Activités sur logiciels, 10 semaines stage d'application en entreprise. Bonnes connaissances en traitement de texte. Goût pour négociation. Notions anglais.
RECHERCHE : situation milieu informatique auprès toutes sociétés désirant étoffer département assistance technique. Paris (déplacements acceptés). (Section BCO/JCB 581.)

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

capitaux propositions commerciales

Sté de Gestion Immobilière recherche INVESTISSEURS pour réalisations immobilières. Gros rapport. Discrétion assurée. Ecr. EUROSUD, no 2988, 2, r. Breteuil, 13001 MARSEILLE.

formation professionnelle

ACILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**
Programmes nationaux et internationaux
Formation professionnelle en 10 mois et demi
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme micros.
Format : INTERVENANTS internationaux.
Tél. : 723-55-18. 38, rue de Bassano, 75008 PARIS. Métro : Etoile – George-V.

A des personnes entre 23 et 45 ans, niveau bac + 1, ayant une exp. commerciale et connaissant l'anglais.
Nous offrons une formation de ASSISTANT ADMINISTRATIF DES SERVICES EXPORT.
Stage à temps plein, rémunéré. Novembre 1984 à juillet 1985.
Recrutem. : sur envoi de C.V. Test écrits lundi 19 nov. 84. Tél. : 627-83-33.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

traduction demande

TRADUCTEUR CHINOIS
Dipl. de Sc. Po et de l'ESIT effectue des traductions chinois-français-anglais sur ordinateur. C.M. LIANG : (1) 504-46-31 (24 h/24 h).

travail à domicile

FRAPPE DE VOS THÈSES, CV, GROS TRAVX. RAPIDE. TÉLÉPHONE : 790-95-00.

Demande. Dactylographie, traitem. de texte, rédaction, correct., rewriting. 258-48-47.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt
Mo PYRAMIDES, 3 P. cft, 2e ét. 895.000 F. Vis. mercredi, jeudi et samedi 12 h à 16 h, 34, R. RICHELIEU ou sur r.-vous : 277-62-23.

5e arrdt
GOBELINS Propriétaire vend direct dans immeuble pierre de taille PLUSIEURS 2 P, cuis., bains ref. nf, mercr., jeudi, 14/17 h 20, RUE DU BANQUIER.

6e arrdt
VENTE PAR NOTAIRE Imm. ancien, gd studio de caractère, rez-de-chaussée sur très belle cour pavée 700.000 F. Ce jour jeudi 15 novembre, de 14 h à 16 h : 30, rue du Dragon.

7e arrdt
TOURVILLE, 180 m² Grand standing. 703-32-44.

8e arrdt
R. MARBEUF Bel appt 4 P. tt confort 120 m², 3e étage, ensoleillé Px 1.900.000 F à débattre Téléphone : 293-52-77.

11e arrdt
52, PASSAGE DE BUREAU XIe. 2 P., cft. Tél. installé 50 m². Etat neuf. CALME SOLEIL. 320.000 F. Facilités SYNDIC. 296-59-71.

12e arrdt
PICPUS IMMEUBLE RÉCENT grand séjour, 3 chbres, bains douches, gds balcons, 2 boxes GARBI - 567-22-68.

NATION, STUDIO balcon, ét. élevé, imm. récent plein soleil, impeccable 310.000 F. VERNEL. 626-01-50.

DAUMESNIL, MAISON s/jard., 124 m², gd cft SOLEIL, CALME. 296-63-33.

13e arrdt
LOFT Téléphone : 329-58-65.

14e arrdt
PERNETY **LOFT, 300 m²** Sur 3 nivx à aménager + cave 60 m². MATIMO. 272-33-25.

15e arrdt
IMM. RÉCENT, séj. + 2 chbres tout confort, terrasse, 36 m² 10e étage, vue imprenable. Téléphone : 878-97-52.

16e arrdt
PORTE ST-CLOUD, ds bel imm. Petit 2 pièces, tout confort plein soleil, asc., chauffage centr. 455.000 F. 320-90-51.

Dans imm. pierre de taille 4/5 pces, état nf. Vis. jeudi 13/17 h., 8, R. LYAUTEY.

16e NORD PRES BOIS gd stand. 6/7 p. 220 m² ref. neuf. + sce plan parfait. 2.800.000 F. 504-45-04.

18e arrdt
Pl. Ch.-DULLIN, studio 30 m² 5e, asc., cuis. et bains avec fenêtre. 250.000 F. 285-00-59.

RÉSIDENTIEL rue du Square Carpeaux, gd duplex, 1er ét. : dble living 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bns 2e ét. : mezzanine + gd st. tt cft + chbre de serv. au 9e ét. av. asc. Px 1.700.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Mairie 18e, marché du Poteau 2 pièces, tout confort **192.000 F** Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt
R. PETIT, 2 pces, tt cft. 48 m² 8e, asc., imm. 70. 320.000 F. ALGRAIN. 285-00-59.

BUTTES CHAUMONT sur parc. 2 p. conf. asc. 4e ét. Jeudi 14-17 h. 11, rue Manin.

20e arrdt
PRÈS GAMBETTA, VUE Tt PARIS. Récent, gd stand. 120 m². Séjour + 3 chambres 2 bns, loggias. 524-03-37.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY. Imm. pierre de t. 1955, stand., 7e et dernier ét. gd 2 P., tt cft + terrasse arborée plein-pied. 387-85-97.

BOULOGNE, mairie, SUPERBE **3 PIÈCES, 420.000 F.** 5e sans asc., prop. 766-49-94.

COURBEVOIE, sup. 38 m² avec gde terrasse, étage élevé. 430.000 F. Park. compris. Téléphone : 296-63-33.

95- Val-d'Oise
SARCELLES VILLAGE (95) Dans parc boisé, 3 pièces, 60 m² 2e ét., entrée, séjour 2 chbres avec placards, salle d'eau, w.-c., vide-ordures, cuisine avec éléments, cave, parking. Très coquet, parfait état. Libre mars 1985. 230.000 F. 990-11-64, après 19 h. 30.

Province
STE-MAXIME (83) part. vds appt F 2, 50 m² 1er ét., bel imm., près port et commerces mais calme. 350.000 F. Téléphone : (94) 96-04-99.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

SAINT-PIERRE RECHERCHE A PARIS **APPARTEMENTS** GRAND STANDING 28, r. Washington. 563-11-88.

GROUPE DORESSAY rech. POUR DIPLOMATES **APPTS 150 A 300 m²** ACHAT OU LOCATION Rive gche, 8e, 16e, 17e Neuilly Téléphone : 624-93-33.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste **IMMO MARCADET** 88, r. Marcadet, 75018 Paris Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide. **TÉL. 252-01-82.**

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

ANCIENS, NEUFS DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

chalets

A VENDRE CHALET 8 m × 4 m Récent, parfait état, équipé Prix intéressant Tél. 062-06-74 (le soir).

terrains

25 KM PARIS OUEST BEAU BOIS 8 ha constructible 2 mais. 200 m². Sit. unique. Ecrire EUDICO, réf. 3080/26, 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

locations non meublées offres

Paris
14e arrdt, 4 pièces, 100 m² 4.500 F. + charges Tél. 16 (55) 26-61-08, ap. 20 h.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS **C.L.P. 807-05-46** 69, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mo St-Ambroise.

21, place des VOSGES 90 m², 2 pièces sur PARC visite jeudi, vendredi 9 à 12 h.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue **707-22-05** CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mo CENSIER.

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 de nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, r. Montevideo, Paris-16e.

locations non meublées demandes

Paris
Pour DIRIGEANTS et EMPLOYÉS MUTÉS, IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. PARIS et ENVIRONS APPTS 2 à 8 P. ET VILLAS 504-01-34.

Région parisienne
Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Tél. 889-89-66. - 283-57-02.

Prof. agréé rech. STUDIO ou 2 pces, Paris, 2.300 charges comprises. Tél. 976-48-04.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-06.

EMBASSY-SERVICE 8, av. Messine, 75008 PARIS APPTS STANDING UNIQUEMENT **562-78-99.**

immobilier information

ACHETEZ, VENDEZ COMMERCES, PROPRIÉTÉS sans commission, partout en France. Crédit national FICS - 608-24-58.

maisons individuelles

A VENDRE Paris 19e, 1 maison individuelle 6/7 pièces, tout confort + sous-sol en totalité. 950.000 F. Téléphone : 757-46-41 ou le soir : 041-81-12.

pavillons

PAVILLONS JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

VILLIERS-SUR-MARNE Proximité gare et commerces, sur jardin 185 m². Pavillon 2 pièces, cuisine, sous-sol, garage. Agrandissement possible. Prix : 320.000 F. Janréguy : 304-21-05.

maisons de campagne

JOUQUES BOUCHES-DU-RHONE De bel rég. MARSEILLE 3 ha clos, pinède, piscine, bel VILLA, récente provençale 2 p., séj., cheminée + poutres bns + salle d'eau. Prix sacrifié à : 1.700.000 F. Téléphone : (91) 81-89-39.

72 VOUVRAY-SUR-LOIR, près Château-du-Loir, MAISON DE CAMPAGNE, 2 pièces, cheminée, poutres, très beau grenier, pavé sur l'ensemble, grange, garage av. grenier dessus, jardin. Région pêche, chasse. Prix à débattre. Téléphone : (43) 44-00-32.

propriétés

Pour AMATEUR, 15 min. Paris GENNEVILLIERS-VILLAGE FERME 150 m², refait à neuf caractère except. 895.000 F. Agence CHEMIN. 782-94-70.

Près Milly-la-Forêt ppté entièrement close 750 m² habitable Décoration d'un goût très sûr, jardin, piscine (vestiaire, dches) + locaux annexes : 140 m² (garages, remises...). Prix 2.500.000 F. Et. Ste-Opportune. 236-29-46.

10 km Compiègne, ensemble de caract. 200 m² hab., 8 pces, tt conf., dép. en B.E., cour fermée, verger 2.800 m². 780.000 F. (4) 483-35-69.

viagers

F. CRUZ 266-19-00 8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Bois Vincennes, près R.E.R. luxueux appt, imm. réct, boxe occupé fme 77 ans. 420.000 + 5.500. Viagers F. Cruz 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Libre 16e, résidentiel, 3 P. 75 m², tt cft. 3e ét., asc., bel imm. pierre, chbre de service. 580.000 F. + 4.350 Fme 72 a. VIAGERS CRUZ. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

GARE DE LYON PETIT IMM. INDÉPENDANT 10 BUREAUX RÉNOVÉS bail 3-6-9. Tél. : 329-58-65

Votre adresse commerciale **ou SIÈGE SOCIAL** Loc. bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION SOCIÉTÉS** CRÉAT. DE TTES ENTREPR. **ASPAC S.A. 293-60-50 +**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

locaux commerciaux

Achats

Société expertise comptable rech. locaux achat 200 m² Paris 9e, 8e ou 18e. Tél. : 523-41-76.

Locations

Proximité avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Téléphone : 329-58-65.

AUBERVILLIERS « 4 chemins » IMMEUBLE CCIAL occupé 1450 m², rentabilité nette de 10 % actes en main (locataire 1er ordre). 3.400.000 F. I.C.H. - 742-08-00.



L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82











ÉDITION

CONDAMNÉES A CHANGER DE NOM

Les Editions Bordas s'en remettent à la Cour de cassation

Le conseil d'administration des Editions Bordas, réuni lundi 12 novembre après-midi par son président M. Jean-Manuel Bourgois, lui a donné mandat pour former un pourvoi en cassation, selon la procédure d'urgence, contre la décision de la cour d'appel de Paris qui condamne l'entreprise à changer de nom (*le Monde* du 13 novembre). Mais le pourvoi n'est pas suspensif de cette décision, qui doit être exécutée dans un délai de quatre mois. Même si la prodédure d'urgence est retenue, il faudra sept à huit mois avant que l'affaire ne vienne devant la Cour de cassation. Du moins est-ce, aujourd'hui, le délai minimum prévisible.

Les Editions Bordas ont toutefois décidé de continuer pour l'instant, sous leur nom actuel, leurs activités, comme l'indique le communiqué final du conseil d'administration. *« Devant la démesure des conséquences financières et sociales de la décision de la cour d'appel de Paris et la situation irrévocable qu'entraînerait, sous réserve d'interprétation, son application immédiate, tant pour la société que pour son personnel, ses auteurs et ses sous-traitants, le conseil d'administration décide, à titre provisoire, de poursuivre jusqu'à l'échéance de quatre mois l'exploitation de la société sur ses bases actuelles et autorise le président à prendre les engagements et les initiatives nécessaires. »*

Bordas prend donc un pari sur l'avenir. Une attitude dictée par la nécessité, devant ce que M. Bourgois qualifie de *« coup de bambou, coup de grisou, inattendu, une décision porteuse de la cessation d'activité de l'entreprise ». « Il fallait choisir entre deux risques,* estime Mᵉ Georges Kiejman, avocat des Editions Bordas. *Accéder dès maintenant à la demande de la cour d'appel signifie liquider les stocks* (plus de six millions de livres), *stopper la production le temps que se constitue une nouvelle société, et créer finalement une situation irréversible quelle que soit la décision de la Cour de cassation. Ou alors on peut parier sur une décision favorable de la Cour de cassation, et il faut maintenir l'activité de la société jusque-là. »*

L'application immédiate de l'arrêt de la cour était sans doute mortelle pour Bordas. Mais que se passera-t-il dans quatre mois ? Car M. Pierre Bordas, auquel les magistrats viennent de donner raison, se dit *« bien décidé à faire appliquer ce jugement »*, qui prévoit une astreinte de 1 000 F par jour de retard et de 100 F par infraction constatée (c'est-à-dire à chaque fois que sera découvert un livre encore en vente sous le nom de Bordas). *« Cette décision remet les choses en place,* affirme M. Bordas, *car tous ceux qui ont suivi la vie de l'étroit milieu de l'édition à Paris savent bien qui a créé les Editions Bordas et a assuré leur succès. »* La survie de l'entreprise ne lui paraît en rien menacée par un changement de nom, et il se contente de dire : *« Ils ont bien assez d'argent pour acheter les étiquettes à coller sur leurs bouquins pour y supprimer mon nom. »* En réalité, il est impossible de « coller des étiquettes », puisque le nom de Bordas figure sur plusieurs pages de chaque ouvrage et pas seulement sur la couverture.

JO. S.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Marie-Odyle et Hervé RIBADEAU DUMAS, Samuel et Claire ont la joie d'annoncer la naissance de

Violaine,

le 12 novembre 1984.

Domaine du Moulin,
27950 Saint-Pierre-d'Autils.

Décès

— Mme Félicia Coppet, sa sœur,
M. et Mme Alain Coppet et leurs enfants,
M. et Mme René Coppet et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
M. le docteur et Mme David Sontag,
M. et Mme Daniel Hammer et leurs enfants,
Ses cousins et petits-cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur Alphonse ABAZA,
officier de la Légion d'honneur,
professeur
au Collège de médecine de France,

survenu à Paris le 10 novembre 1984, dans sa soixante-seizième année.

La levée de corps aura lieu le vendredi 16 novembre, à 10 h 15, en l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, 75012 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, dans la sépulture de famille.

42, rue de la Charbonnière,
75018 Paris.

— Mme Liliane Bessis-Heurley, sa fille,
M. Michel Bessis, Mlle Laurence Bessis et Jean-Raphaël Bessis, ses petits-enfants,
M. Jean Delpech, son affectueux et fidèle compagnon,
Mlle Marie-Thérèse Bonnaz, sa constante et affectueuse amie,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BAUGÉ,

survenu le 5 novembre, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile, à Nogent-sur-Marne.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 8 novembre 1984, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne.

Priez pour elle.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, boulevard Gambetta,
94130 Nogent-sur-Marne.
Bâtiment A, résidence universitaire,
92160 Antony.

— M. Jacques Blondel, professeur honoraire à l'université de Clermont-Ferrand, son époux,
M. et Mme Eric Blondel,
M. et Mme Pierre-Etienne Catala,
M. et Mme Joël Blondel,
M. et Mme Andrea Gaffino,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Larne, Vincent,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques BLONDEL,
née Simone Larne,

dans sa soixante-seizième année, le 7 novembre 1984.

Un service d'actions de grâce a eu lieu au cimetière Saint-Jacques à Clermont-Ferrand, le 9 novembre 1984.

« En vérité, celui qui croit en moi a la vie éternelle. »
(Jean, VI, 47.)

— Mme Lydia Cheriki, son épouse,
Rose, Annie-France et Jean-Claude, ses enfants,
M. Maxime Cheriki, son frère,
Mme Fortune Chetrit, sa sœur,
M. et Mme Joseph Baranes, ses beaux-parents,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, au terme d'une longue maladie, de

Joseph CHERIKI,
ancien de la 1re DFL
(Forces françaises libres),
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 9 novembre 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées le 12 novembre au cimetière du Perreux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, villa du Pré-Lamartine,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

— Mme Hélène Elmoznino,
M. et Mme Merito Elmoznino,
M. et Mme Prosper Elmoznino,
Le docteur et Mme Albert Elmoznino,
M. et Mme Paulette Eichenholtz,
M. et Mme Danièle Ruimy,
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Elmoznino, Bensmien, Bensroch, Acoca,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

M. Joseph ELMOZNINO,

survenu à Paris le 11 novembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin, le 15 novembre 1984. Réunion à la porte principale à 11 heures.

La famille ne reçoit pas.

14, rue Leriche,
75015 Paris.

— Paul et Ursula Gaudenzi et leurs enfants Marc et Karine,
Jacques et Annie Gaudenzi et leurs enfants Sylvain et Laure,
ont le regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de leur mère et grand-mère,

Suzanne GAUDENZI,
née Berthault.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 15 novembre, au cimetière de Fontenay-sous-Bois.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
(Jean XIII. 34.)

3, rue des Peupliers, 78370 Plaisir.
66 *ter*, avenue Foch,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Nous apprenons la mort de

Gilbert LAPORTE,
chargé de cours
à l'université Paris-VIII,

décédé le 7 novembre 1984.

[Né le 14 décembre 1949 à Tours, spécialiste de littérature et de psychanalyse, il était l'auteur d'une « Histoire de la merde » (Bourgois, 1978) et avait traduit « les Rites scatologiques » de John Bourke (PUF, 1981). Il avait aussi écrit avec Renée Balibar « le Français national. Politique et pratique de la culture nationale sous la Révolution » (Hachette, 1974).]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Guy MORIN,
née Marthe Loisen,

survenu le 10 novembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part
Du docteur Morin, son époux,
De Michel et Françoise Carrasco, ses enfants,
De Corine, Isabelle, Christine, ses petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— M. Pierre Oulié,
M. et Mme Pierre Desprez,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Charlotte Cécile OULIÉ,
née Desprez,
chef de service
à l'Institut français de gestion,

survenu le 1er novembre 1984.

Elle repose au cimetière de Payrac (Lot).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, square du Dragon,
78150 Le Chesnay.
Résidence du Parc,
50700 Valognes.

— La Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique (A.X.)

a la tristesse de faire part du décès accidentel de son délégué général, le

général de division
Jean-Jacques PAULY,

commandeur de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 16 novembre 1984, à 9 h 45.

[Né le 4 janvier 1920 à Marmande (Lot-et-Garonne) et ancien élève de Polytechnique, Jean Pauly a servi dans l'artillerie dite coloniale (aujourd'hui troupes de marine) notamment en Indochine jusqu'en 1951, puis en Afrique (principalement au Tchad en 1955) avant de se retrouver en Algérie à la fin de la guerre en 1961-1962. Il sert ensuite à la mission militaire française au Cambodge et, en 1967, il commande le 3e régiment d'artillerie de marine. Promu général en 1972, Jean Pauly sera, en 1974, sous-chef d'état-major « opérations » de l'armée de terre avant d'être versé en deuxième section avec le grade de général de division.]

— Mme Georges Perrin,
M. et Mme Roland Droesch et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Perrin et leurs enfants,
M. et Mme Robert Perrin,
M. Jean Perrin,
M. et Mme Bertin Gérin et leur fille,
Mlle Madeleine Cointe,
Mme Georges Cointe,
ses neveux, nièces, parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PERRIN,
ingénieur des Arts et manufactures,

survenu le 11 novembre 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 15 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris (17e).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Viète,
75017 Paris.
76890 Totes.
Place de l'Eglise,
77470 Bray-sur-Seine.

— Mme Félix Ricard,
Mlle Ricard
Et M. Dealberto,
M. et Mme Georges Ricard,
ont la douleur de faire part du décès de

Félix RICARD,

survenu le 9 novembre 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie tous ceux qui s'associent à sa peine.

— Mme Fernand Rueff-Lee, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand RUEFF,

décédé dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 8 novembre 1984, au cimetière de la Timone à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel SAINTILLAN,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
de l'artillerie navale,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 5 novembre 1984, en sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
Mme Marcel Saintillan, née Baranger,
Ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 9 novembre, à Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Gabriel à Caen.

13, rue Saint-Louis, Versailles.

Anniversaires

— Issoire. Calais.

Pour le septième anniversaire du décès de

M. Philippe DUPUIS,
agrégé de l'Université,

sa famille, ses amis, se souviennent.

— Pour le septième anniversaire du décès du

professeur Georges FRIEDMANN,

son épouse prie tous ceux qui l'ont connu de se joindre à elle pour une pensée émue.

— A la mémoire de

Benedykt GRYNPAS,
sinologue et humaniste,
mort il y a cinq ans.
Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Services religieux

— Des prières de fin d'année à la mémoire du très regretté

M. Abner HALIMI,
fils de feu
Sidi FREDJ,
grand rabbin de Constantine,

seront dites le jeudi 15 novembre 1984, à partir de 16 h 45, à la Fondation Fleisman, 18, rue des Ecouffes, Paris-4e, et à Jérusalem.

— A l'occasion de la fête du roi des Belges, l'ambassadeur de Belgique en France fera célébrer un *Te Deum* en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 15 novembre 1984, à 18 heures.

Avis de messes

— La maréchale de Lattre,
Et les membres du bureau national de la Fondation Maréchal de Lattre, feront célébrer une messe en l'église Saint-Louis des Invalides, le 16 novembre 1984, à 18 heures, à la mémoire de

Mlle Brigitte LE GALLEN,
médaillée militaire,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
secrétaire générale adjointe
de la Fondation.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Nouvelles mesures d'assouplissement du contrôle des changes

Le contrôle des changes est de nouveaux assoupli. Trois mesures nouvelles viennent d'être prises. Mais cette nouvelle libéralisation ne touche ni la devise-titre, qui n'est pas donc pas supprimée, ni les couvertures à terme pour les achats de matières premières. Voici le détail des mesures annoncées :

● Les possibilités de transfert à l'étranger (1), sans justificatif, pour les particuliers sont multipliées par trois : 1 500 F par mois et par personne (3 000 F pour un ménage) au lieu de 1 500 F par trimestre. Cette mesure publiée au *Journal officiel* daté du 14 novembre (page 3512), intéresse, notamment, les résidents qui financent les études ou les voyages d'un enfant à l'étranger, des frais d'hospitalisation ou le remboursement de prêts contractés pour l'achat d'un logement.

Le plan de rigueur décidé en mars 1983 après le dévaluation du franc avait réduit cette autorisation, de 2 000 F par trimestre à 1 000 F. Elle était revenue en décembre 1983 à 1 500 F.

Pour les particuliers, cette mesure est le troisième assouplissement décidé depuis mars, mais les autres dispositions demeurent en vigueur : à savoir 5 000 F en devises plus 2 000 F en francs par voyage à l'étranger, rétabli depuis décembre, et usage, autorisé depuis août 1984, des cartes personnelles de crédit qui avaient été interdites à l'étranger en mars.

Pour les entreprises, M. Bérégovoy avait, en août, relevé de 150 000 F à 250 000 F, le seuil de domiciliation bancaire des exportations et des importations, pour faciliter les exportateurs des entreprises moyennes.

● Les règles applicables aux investissements directs (implantations, participations...), dans les seuls pays de la Communauté européenne, sont modifiées : la part exigible en devises (dollar, franc suisse...), qui était, depuis les années 70, de 75 % des sommes investies, passe à 50 %.

● Les institutions européennes (Banques européenne d'investissement...) pourront émettre des emprunts libellés en ECU (unité monétaire européenne) sur le marché financier de Paris. Les résidents en France pourront y souscrire des obligations sans être contraint d'acquérir des devises-titres.

Toutefois, la procédure de la devise-titre reste obligatoire dans tous les autre cas, pour l'acquisition d'actions et de titres à l'étranger.

L'ECU est une unité monétaire calculée par pondération à partir des devises monnaies des pays de la CEE. D'une remarquable stabilité face aux variations du dollar, sa valeur reste proche de 6,80 F.

Ces mesures confirment, le rôle internationale de la monnaie européenne, après l'annonce du prochain lancement d'un emprunt inédit de 150 millions d'ECU sur le marché américain.

La France avait déjà été l'un des premiers pays européens — avec l'Italie — à promouvoir le rôle de ECU, comme troisième monnaie mondiale avec le dollar et le yen, en l'introduisant, à la mi-juin, sur le marché des changes de Paris.

« Le gouvernement souhaite donner plus de liberté aux particuliers et aux entreprises dans leurs transactions avec l'étranger », déclare M. Bérégovoy dans une interview au journal *les Échos*. Le ministre précise la réponse à une question sur les couvertures à terme pour les achats de matières premières *« qu'il n'est pas possible de tout faire en même temps »* et que l'on doit *« tenir compte des résultats de notre balance des paiements »*.

(1) Par les intermédiaires agréés et l'administration des postes.

Collectif budgétaire

UN DÉFICIT AGGRAVÉ D'UNE VINGTAINE DE MILLIARDS DE FRANCS

Le collectif de fin d'année (loi de finances rectificatives) sera examiné par le gouvernement au cours du conseil des ministres du 21 novembre (il pourrait cependant ne l'être qu'une semaine plus tard), avant d'être déposé à l'Assemblée nationale.

Ce collectif enregistrera essentiellement 9,5 milliards de moins-values fiscales et un gonflement de 10 milliards de francs de charges d'intérêt de la dette intérieure. La sidérurgie lorraine bénéficiera d'une rallonge de 1 milliard de francs. Le déficit ressortira à 3,3 % du produit intérieur brut (soit 142 milliards de francs). Mais il faudra attendre la loi de règlement définitif (publiée en avril prochain) pour connaître l'exacte exécution du budget 1984.

Le gouverneur de la Banque de France est remplacé

(Suite de la première page.)

Ces événements récents ont-ils hâté le départ de M. de La Genière, dont la rumeur avait fait état à plusieurs reprises depuis le 10 mai 1981 ? La question reste posée.

Au moment de la nomination de M. de La Genière, le gouvernement de M. Raymond Barre avait voulu lui confier un mandat de cinq ans, pour renforcer sa position et le rendre, disait-on, plus indépendant du pouvoir. Le seul ennui est que le décret de nomination du 21 novembre 1979 ne porte aucune indication de durée, conformément à la tradition suivant laquelle un gouverneur est révocable *ad nutum*.

Il existe, néanmoins, une lettre de mission « confidentielle » adressée par M. Barre au nouveau gouverneur, faisant mention d'un mandat de cinq ans. C'est pour cette raison que, rue de Rivoli, on justifie le changement de gouverneur : il n'était pas totalement opportun de renouveler pour cinq autres années le mandat de M. de La Genière, et le ramener à trois ans, par exemple, aurait été mal jugé.

Mal jugé ? Ce changement de titulaire à la Banque centrale le sera-t-il, en France comme à l'étranger où M. de La Genière avait depuis longtemps acquis la considération de ses pairs et des milieux financiers internationaux ? En dehors de nos frontières, certains le pensent, bien que M. Camdessus, le successeur probable, habitué des réunions internationales, ait une excellente cote.

M. Renaud de La Genière, il faut le dire, tout en observant le devoir de réserve des hauts fonctionnaires, et sans multiplier les déclarations comme le font M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, ou M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, ne s'est jamais abrité derrière ses fonctions, et cela tout au long de sa carrière.

Cet inspecteur général des finances, âgé maintenant de cinquante-neuf ans, a d'abord été, de 1966 à 1974, directeur général du budget au ministère des finances, et certains en ont conservé un souvenir douloureux, notamment dans les ministères « dépensiers ». Ses « notes » attiraient l'attention des autorités politiques, et l'une d'elles, au printemps 1974, avait soulevé une polémique entre les candidats à l'Elysée : elle montrait cruellement que, sans une aggravation de la pression fiscale, il faudrait abandonner plusieurs grands projets de l'Etat dans l'aéronautique et le nucléaire, notamment. De même, en 1977, M. de La Genière rédigeait un rapport « explosif » sur la gestion des entreprises publiques.

Comme gouverneur de la Banque de France, il n'a cessé de prêcher la rigueur *« qui frappe les entreprises et doit s'appliquer également aux finances publiques »* (lettre de présentation du rapport annuel de la banque pour 1983). Pour lui, la maîtrise des déficits internes commande les équilibres extérieurs, notion peu agréable aux différents gouvernements et qui a été abondamment exposée dans les rapports préparatoires pour le IXe Plan, notamment celui établi par M. Prate, premier sous-gouverneur avant M. Camdessus.

A ce sujet, M. de La Genière se sentait en sympathie avec M. Jacques Delors, qu'il avait assuré, loyalement, de tout son concours, dans la période difficile pour le franc qui suivit le 10 mai 1981. Il avait, en particulier, soutenu activement le ministre des finances pendant les quinze jours qui précédèrent la troisième dévaluation du franc le 21 mai 1983, et au terme desquels M. Mitterrand opta pour une austérité accrue.

Ce soutien et la manière jugée très habile dont la Banque centrale avait géré la crise du franc au premier semestre 1983 avaient valu au gouverneur la considération de l'étranger. Cette considération ne s'est pas démentie, puisque vingt mois après cette dévaluation, le franc s'est très honorablement comporté vis-à-vis du mark allemand, très déprimé, il est vrai, par rapport au dollar.

De toute façon, estimaient certains, le sort de M. de La Genière était scellé après le départ de M. Delors et son remplacement par M. Bérégovoy, dont la conception et la manière d'agir diffèrent dans le sens d'une plus grande rapidité de décision, notamment. Ils ajoutent, également, que la bonne tenue actuelle du franc permet d'assurer un changement de titulaire sans remous graves, à l'intérieur comme à l'extérieur.

FRANÇOIS RENARD.

L'ACTIONNARIAT ALGÉRIEN DE L'UMB SERAIT RENFORCÉ

Parmi les solutions évoquées à propos de l'Union méditerranéenne de banques (UMB) (*le Monde* du 14 novembre) est envisagée l'entrée du Crédit agricole dans le capital de la banque, à hauteur de 35 %, le solde étant repris par les deux actionnaires algériens actuels (la Banque nationale d'Algérie et le Crédit populaire d'Algérie), auxquels viendraient *« se joindre de nouveaux actionnaires »* de même nationalité, nous a indiqué l'actuel président de l'UMB, M. Mustapha Abderrahim.

Au cas où cette hypothèse ne serait pas retenue (la « banque verte » a toutefois soumis le 14 novembre une proposition officielle en ce sens), la partie algérienne serait prête à reprendre la totalité du capital, précise-t-il.

Le redressement entrepris a permis de dégager pour les neuf premiers mois de l'exercice 1984 un bénéfice d'exploitation de 31 millions de francs et *« nous allons terminer l'année avec un bénéfice important »*, explique M. Abderrahim, ajoutant que *« si nous avons proposé le maintien de l'activité de cette banque, c'est que nous sommes convaincus qu'elle peut gagner de l'argent »*.

SOCIAL

La régie Renault a présenté aux syndicats un projet d'accord-cadre sur l'emploi

La négociation sur l'emploi engagée entre la direction de la régie Renault et les organisations syndicales est entrée dans une nouvelle phase. La direction a soumis aux syndicats, mardi 13 novembre, un projet d'accord-cadre.

Ce projet replace la mobilité dans l'ensemble de la politique de la Régie : recherche d'une meilleure compétitivité, réorganisation du travail, rééquilibrage des fabrications et des effectifs. En ce qui concerne la mobilité elle-même, le texte précise qu'il serait pour l'instant fait appel uniquement aux volontaires, et que celle mobilité pourrait s'accompagner d'une formation entièrement rémunérée sur le temps de travail. De façon générale, la formation serait considérablement développée, et la direction de la Régie propose la création d'une commission des métiers chargée d'identifier les métiers à venir et les métiers déficitaires à l'horizon 1986-1987, qui demanderait l'aide du Centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile. Une commission paritaire serait chargée du suivi de l'accord.

D'autre part, le groupe de travail paritaire constitué dans le cadre de la négociation avait proposé une liste assez généreuse d'aides matérielles à la mobilité : notamment une indemnité de mobilité égale à un mois de salaire, mais de 10000 francs au minimum par salarié, plus un demi-mois par personne à charge (minimum 5000 francs), plus une indemnité forfaitaire de 5000 francs pour les mutations avant juin 1985, une indemnité compensatrice de loyer, une indemnité d'attente, un congé de déménagement de quatre jours.

Le projet d'accord-cadre présenté ce mardi vise notamment à répondre aux inquiétudes exprimées par les syndicats. Outre le caractère volontaire de la mobilité, il affirme l'intention de la Régie de concourir à la promotion de l'emploi, en particulier des jeunes, et de participer à la création d'entreprises nouvelles à mesure que sa situation s'améliorera. La direction s'engage aussi à présenter au conseil d'administration sa politique à l'égard des fournisseurs : en effet, elle a annoncé qu'elle exigerait d'eux, en échange d'une aide technique et de l'assurance de débouchés, une amélioration de productivité de 5 % par an. Au cours de la réunion de mardi, elle a affirmé son intention d'informer plus complètement le comité central d'entreprise de l'évolution du plan de redressement.

Cependant il a fait l'objet de vives critiques des syndicats, et la direction doit présenter vendredi une nouvelle rédaction pour les premiers articles concernant les structures nouvelles et les principes du rééquilibrage des effectifs et un texte sur le reclassement. La CGC et la CGT vont présenter de leur côté des contrepropositions.

La CGT a reproché au projet de *« ne pas aller dans le sens du maintien des effectifs »*, et d'être donc *« en contradiction avec la volonté du personnel »*, affirmée selon elle par le vote sur ses propositions (qui ont recueilli déjà 38 625 suffrages sur 41 217 votants) et avec ce qu'elle considère comme des *« engagements »* du PDG de Renault.

La CGC a estimé que *« si l'encadrement ne peut coordonner les départs, les modifications d'organisation, les mouvements de personnel »* en fonction de la production, *« l'efficacité sera faible et les résultats financiers encore plus mauvais »*. La CFDT a reproché surtout à la direction de vouloir accélérer le processus et de prévoir après le mois d'avril 1985 des propositions de mutation, et après la fin de juin, en cas de besoin, six mois de formation préalable payée à 70 % seulement). Pour elle, il n'est pas possible de souscrire à ces dernières propositions.

G. H.

SOCIAL

LES AUTORISATIONS DE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE SONT-ELLES ILLÉGALES ?

Les autorisations de licenciement pour motif économique accordées par un inspecteur du travail depuis le 10 mai 1982 sont-elles frappées d'illégalité ? Un jugement du tribunal administratif de Châlons-sur-Marne (Marne), en date du 18 septembre 1984, et que reproduit la revue *Droit social*, dans son numéro 11 de novembre, conclut par l'affirmative en soulignant, dans ses considérants, que la *« décision de licenciement, prise par une autorité incompétente, est irrégulière »*.

S'appuyant sur les conclusions de M. Xavier Pretot, conseiller, commissaire du gouvernement, le tribunal administratif a estimé que l'article 6 du décret du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des commissaires de la République et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans le département amenait à considérer que la décision de licenciement économique *« ne peut être prise que par le commissaire de la République »*.

Dans l'affaire, la décision *« a été prise par un inspecteur du travail, sur délégation du directeur départemental du travail et de l'emploi de la Marne, sans que ce dernier ait lui-même reçu au préalable en la matière une délégation de signature du commissaire de la République de la Marne, comportant, le cas échéant, une subdélégation de compétence au profit de l'inspecteur du travail »*.

L'aide aux familles est améliorée

(Suite de la première page.)

Ainsi, toutes les familles ayant des enfants rapprochés devraient être assurées de ne pas perdre au change. Les améliorations, pour minimes qu'elles soient, renforcent la cohérence et le côté nataliste du projet de loi. Celui-ci vise en effet à favoriser les naissances rapprochées à partir d'un constat : le raccourcissement du calendrier des naissances s'accompagne d'un accroissement de la dimension des familles.

Les dispositions pour les prêts aux jeunes ménages vont dans le même sens. Ceux-ci, actuellement versés par les caisses d'allocations familiales, seraient consenti par les banques, mais ils resteraient sans intérêt, comme aujourd'hui, grâce à des bonifications apportées par les caisses : au départ, on avait seulement prévu de ramener le taux à 7 %. Ainsi encourage-t-on les « familles en voie de constitution ».

Cette formule permettrait aux caisses, qui n'assureront plus la gestion des prêts, d'affecter le personnel récupéré à la gestion des avances de pensions alimentaires. D'autre part, le gouvernement espère ainsi inciter les banques à compléter ces prêts par d'autres, comportant le paiement d'intérêts, mais moins coûteux que les prêts personnels normaux.

Ce dispositif implique de trouver de nouvelles ressources pour la Caisse nationale d'allocations familiales, puisque les bonifications pour les prêts aux jeunes ménages coûteront à elles seules 600 millions de francs par an, soit 200 millions de plus que les prêts actuels. Il rendra plus difficile l'équilibre du régime général. Mais le choix est politique.

G. H.

● *Démission du président de Fiat France.* — Le président du groupe Fiat France, M. Vittorino Chiusano s'est démis de l'ensemble de ses fonctions dans le groupe italien pour se consacrer à ses activités de parlementaire européen. M. Chiusano vient d'être nommé vice-président du groupe démocrate chrétien italien à Strasbourg.

AGRICULTURE

L'« AFFAIRE BISSERIER »

La Ligue des droits de l'homme met fin à un conflit foncier vieux de quatre ans

(De notre correspondant)

Angoulême. — Il n'y a plus d'affaire Bisserier. A quelques heures de la vente sur saisie des biens du fermier, l'arbitrage du commissaire de la République de Charente et l'intervention, décisive, de la Ligue des droits de l'homme ont mis fin à une affaire qui défrayait la chronique en Charente depuis quatre ans.

Le différend éclate en 1980 entre M. Bisserier, fermier, détenteur d'un bail à Vieux-Cerier, près de Confolens, et le nouveau propriétaire de ces terres, M. Rainaud, à la fois exploitant agricole et professeur. M. Bisserier était-il réellement fermier ? Il y a trace de chèques bancaires, qui attestent le paiement d'un loyer. Mais le tribunal paritaire de Confolens réfute ces pièces, donc fait droit au nouvel acquéreur. Soutenue par les travailleurs-paysans, la famille Bisserier refuse de quitter ses terres. D'appels en cassation, tous les jugements sans exception sont favorables à M. Rainaud. Chaque fois, le comité de soutien répond par des actions sur le terrain : des vaches sont enlevées, des foins coupés clandestinement, des bâtiments occupés par surprise.

On voit même des menaces de mort anonymes fleurir sur les murs d'un cimetière. Il y a quelques jours encore, une grange de M. Rainaud a brûlé, mystérieusement.

Le 10 mai 1981 redonne espoir au comité de soutien, qui se vante d'avoir reçu des assurances verbales au cabinet du ministre de l'agriculture. De fait, M. Barbot, commissaire de la République en Charente, après une difficile négociation, trouve le moyen de recaser Serge Bisserier, le fils, à très bon compte avec l'aide de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural). *« A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels »*, dira le commissaire de la République, pour justifier cette installation à faire pâlir d'envie plus d'un jeune agriculteur.

L'affaire est-elle close ? Pas tout à fait : la justice a accordé 92 000 F d'indemnités à M. Rainaud, et les Bisserier ne veulent payer qu'un fermage de 20 000 F, M. Rainaud demande donc la vente sur cession des biens du père Bisserier. A bout d'arguments juridiques, quatre membres du comité de soutien — dont Serge Bisserier — entament une grève de la faim à Angoulême. Cette grève dure neuf jours. La Ligue des droits de l'homme propose alors sa médiation, qui est acceptée par M. Rainaud. Dans la nuit de lundi à mardi, en présence du préfet, un texte concrétise enfin l'accord : la famille Bisserier versera 30 000 F ; le ministère de l'agriculture, sur une ligne budgétaire prévue pour les situations exceptionnelles, débloquera 25 000 F, la Ligue des droits de l'homme s'engageant à trouver 15 000 F. Elle a aussitôt d'ailleurs ouvert une souscription ; total : 70 000 F. M. Rainaud renonce de son côté à une partie de l'indemnité que lui avaient accordée les tribunaux et prend à sa charge des frais de justice importants.

Trois cents travailleurs-paysans, accourus d'une dizaine de départements pour s'opposer à la saisie, ont manifesté mardi après-midi 13 novembre leur soulagement dans les rues d'Angoulême. Une banderole venue du Larzac proclamait : *« Gardarem Bisserier »*.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

LE PROCÈS RIOU A LA COUR D'APPEL DE RENNES

Ambiance calme pour évoquer des saccages

De notre correspondant

Rennes. — Trois mille agriculteurs de Bretagne et des pays de la Loire ont participé, mardi 13 novembre, à Rennes, à un rassemblement de solidarité avec huit responsables syndicaux agricoles du Finistère qui comparaissaient le même jour devant la cour d'appel. Un rassemblement particulièrement calme au cours duquel plusieurs orateurs, dont M. Michel Tesseydou, président du CNJA, ont défendu le droit des responsables syndicaux à exercer leur mandat.

Au palais de justice, ambiance toujours aussi calme lors de l'évocation des cinq dossiers de saccage et destruction d'objets mobiliers et immobiliers concernant M. Jean-Jacques Riou, vice-président du CNJA du Finistère au moment des faits, et sept autres responsables syndicaux : 23 février 1982, sacage de l'hôtel des impôts de Châteaulin ; 23 avril 1983, destruction d'une voiture de la gendarmerie à Châteaulin ; nuit du 17 au 18 novembre 1983, saccage de l'hôtel des impôts de Carhaix ; 12 décembre 1983, destruction de la cargaison d'un camion danois 19 janvier 1984, saccage de la sous-préfecture de Brest, y compris les appartements privés du commissaire adjoint de la République et du concierge.

« Des faits inadmissibles qui doivent être réprimés sans faiblesse », a estimé l'avocat général qui a demandé la confirmation des cinq jugements déférés à la cour et retenant la culpabilité en tant qu'auteur ou complice de M. Riou et des sept autres prévenus. *« Je n'entends pas justifier ce qui est injustifiable*, a déclaré Me Spziner, du barreau de Paris, défenseur de M. Jean-Jacques Riou, qui, tout comme M^e Le Cleach, du barreau de Quimper, a considéré que *« la complicité par instruction donnée »* ne devait pas être retenue contre les responsables syndicaux. *« La seule qualité de dirigeant syndical ne saurait justifier la complicité »*, a plaidé la défense, qui craint, avec l'extension du champ d'application de l'article 60 du code pénal, un retour à peine voilé à la loi anticasseurs.

Jean-Jacques Riou, qui a effectué douze jours de détention préventive en janvier dernier, fut condamné en première instance à six mois et quinze jours de prison, dont deux mois avec sursis, et à 44000 F d'amende. Des peines de deux mois de prison avec sursis et 4000 F d'amende ou de deux ans de suspension de permis de conduire et 30000 F d'amende avaient été prononcées contre les autres prévenus. La cour d'appel de Rennes rendra ses arrêts le 26 novembre 1984.

CHRISTIAN TUAL.

LE GROUPE INTERAGRA VEND 200000 TONNES DE BEURRE A L'URSS

Le groupe Interagra, que préside M. Jean-Baptiste Doumeng, a obtenu la vente de 200000 tonnes de beurre à l'URSS. Il s'agit de 100000 tonnes de beurre de moins de dix-huit mois de stockage vendues 1250 dollars la tonne et de 100 000 autres tonnes, vendues 450 dollars la tonne, qui ont plus de dix-huit mois de frigorifique et qui seront fondues pour des utilisations industrielles. Ce marché a été conclu dans le cadre d'un nouveau règlement communautaire d'octobre dernier qui accordait des restitutions importantes pour les exportateurs de très vieux beurres qui écouleraient en même temps des beurres plus récents. Les aides ainsi perçues par les exportateurs, les sociétés Fromançais et Francexpa, s'élèvent à 141 ECU (ou 105,75 dollars) par tonne de beurre ancien et à 34,5 ECU (ou 27,8 dollars) par tonne de beurre moins ancien.

La Commission avait offert cette possibilité pour décongestionner les stocks qui s'élevaient à 1 million de tonnes environ, sur deux destinations, l'URSS et le Proche-Orient. En fait, l'Iran, second acheteur mondial, importe des beurres de moins de quarante-cinq jours, et les autres pays du Proche-Orient, gros acheteurs également, des beurres de moins de quatre-vingt-dix jours. Seule l'URSS, dit-on à Interagra, peut permettre l'écoulement des stocks européens.

M. GUILLAUME TROUVE «DRAMATIQUE» L'ACCORD DES DIX SUR LA LIMITATION DES DÉPENSES AGRICOLES

La décision prise lundi 12 novembre par les ministres de la CEE de limiter, en les prédéterminant, les dépenses de l'Europe verte, décision que M. Rocard a qualifiée d'*« imbécilité collective »* (*le Monde* du 14 novembre 1984), est contestée aussi par M. François Guillaume, président de la FNSEA. Il a déclaré, mardi 13 novembre, qu'*« appliquer une discipline budgétaire pour les dépenses agricoles s'inscrivait dans une volonté de démantèlement de la politique agricole commune, initiée par les Anglais, soutenue par les Allemands et, hélas ! acceptée par la France »*.

« Cette décision, a ajouté le président de la FNSEA, *va à l'encontre des assurances qu'avait données le président de la République, en nous indiquant que le budget doit être la conséquence d'une politique et non l'inverse. »* M. Guillaume trouve *« dramatique »* que la France ait accepté d'aller dans cette voie. Ce d'autant qu'elle revient à limiter les moyens financiers nécessaires à l'élargissement de la CEE.

De son côté, le ministre italien des affaires européennes, M. Francesco Forte, a déclaré, mardi également, que son gouvernement ne s'estimait pas lié par l'accord de Bruxelles, *« un accord limité purement politique, non juridique »*, une *« mauvaise décision »*.

AFFAIRES

Bella : la poupée cassée

De notre correspondant

Perpignan. — Le tribunal de commerce de Perpignan a prononcé, mardi 13 novembre, l'arrêt de l'exploitation de l'entreprise Berchet-Bella. Le 13 octobre, un jugement de liquidation de biens de l'entreprise, qui se trouvait en règlement judiciaire depuis le mois de septembre, avait laissé une mince ouverture avec cette poursuite de l'exploitation. Même pour le montant du franc symbolique, il n'y a pas cette fois d'acheteur, comme ce fut le cas il y a deux ans lors du premier dépôt de bilan, le 21 décembre 1982.

A cette époque, après six mois de recherches, et grâce surtout à la volonté politique de Jacques Delors qui avait fait obtenir un prêt pour la relance de l'entreprise, et à travers un montage du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle), un repreneur, M. Jean-Louis Berchet, faisait repartir l'usine après une réduction d'effectifs importante, puisque trois cent quinze employés étaient conservés sur huit cents environ. Ce sont ces trois cent quinze personnes, auxquelles n'ont pas encore été versés les salaires d'octobre, qui se trouvent aujourd'hui privées d'emploi dans un département où déjà un travailleur sur cinq est au chômage. Mais l'affaire Bella aura, sur son passage ébranlé également le personnel politique départemental.

Le député Renée Soum doit faire face à une crise au sein de la fédération du Parti socialiste, tandis que la ville de Perpignan qui a emprunté 135 millions de francs pour la construction de la nouvelle usine (prêt consenti par le conseil général) se trouve avec un investissement qui ne sera pas utilisé de sitôt d ans un département par ailleurs sous-industrialisé. De plus les travailleurs au cours de leur lutte ont compris, et réussi à faire passer dans l'opinion, durant l'agonie de l'entreprise, l'idée que le repreneur, Jean-Louis Berchet a pu éviter de rendre des comptes sur l'utilisation des fonds public dont il avait bénéficié.

Bella, dernière survivante d'une dizaine de petites usines de poupées, lentement disparues dans les Pyrénées-Orientales, était une des dernières de France. Sa modernisation a été entreprise sans doute trop tard, et certainement pas avec l'équipe qui aurait pu la sauver.

Pendant la chute de Bella, un autre fabricant (Corolle) a pu gagner une place sur ce même marché en réalisant un chiffre d'affaires identique à Bella, avec un effectif quatre fois moindre.

JEAN-CLAUDE MARRE.

LE CAPITAL DE NEYRPIC EST PARTAGÉ ENTRE FRAMATOME ET ALSTHOM-ATLANTIQUE

La société Framatome a déposé le 12 novembre auprès de Me Lafont, administrateur provisoire, ses propositions définitives de reprise des départements énergie et chaudronnerie de Creusot-Loire. Usinor, chargée de reprendre la métallurgie et l'armement, actuellement engagée dans des négociations sur la réduction du temps de travail, ne déposera ses propres propositions qu'à la fin de la semaine.

Valable un mois, l'offre de Framatome ne diffère guère de sa lettre d'intention déposée au début du mois d'octobre. En matière d'emplois, une dizaine de personnes des services centraux seront reprises en plus. Sur le plan industriel, des négociations avec Alsthom-Atlantique vont conduire à une nouvelle répartition du capital de Neyrpic, jusqu'à présent filiale à 65 % de Creusot-Loire et à 35 % d'Alsthom. Désormais, cette société, qui travaille notamment pour le programme nucléaire, sera partagée à égalité entre Framatome et Alsthom.

FIAT CRITIQUE RENAULT

Le bénéfice de Fiat-Auto — filiale qui représente 55 % du chiffre d'affaires du groupe — va progresser en 1984. C'est ce qu'a annoncé, le 13 novembre, M. Agnelli, le président du groupe italien, à la veille de l'ouverture du Salon automobile de Turin. M. Ghidella, directeur délégué à l'automobile, a rappelé que ces résultats étaient le fruit *« non d'un miracle à l'italienne, mais d'une gestion correcte, compte tenu de l'environnement défavorable »*.

« Nous avons fait au bon moment ce qu'il fallait », a ajouté M. Ghidella, qui a souligné que le seuil de production nécessaire pour équilibrer les comptes de la branche automobile avait été réduit en quatre ans de 1 650 000 voitures à 1 270 000, et que la productivité du travail avait progressé de 37 %

Les dirigeants de Fiat, ont par ailleurs, critiqué la régie Renault pour le prix de la Super5 sur le marché italien (38 500 F en bas de gamme contre 42 800 F en France). *« Les coûts de Renault ne sont pas plus réduits que les nôtres, et Renault devrait normaliser ses rapports avec les contribuables français avant de vouloir normaliser les marchés étrangers. »*

● **Aggravation de l'endettement des Charbonnages de France.** — L'endettement des Charbonnages de France dépassera 18 milliards de francs à la fin de 1984, soit 28 % de plus qu'à la fin de 1983, a indiqué le 13 novembre, le directeur général de CdF, M. Michel Hug.

L'entreprise devrait cependant équilibrer son compte d'exploitation (après aide de l'Etat) en 1984, selon une récente prévision établie par la direction. Cette forte progression de l'endettement résulte de l'important effort d'investissements du groupe, précise-t-on au siège de CdF.

CEE

Désaccord franco-allemand sur la sidérurgie

(Suite de la première page.)

Autrement dit, les capacités de production réduites conformément aux engagements pris par les gouvernements. A cet égard, la Commission est satisfaite : les fermetures s'opèrent conformément aux orientations fixées par les ministres de l'industrie des Dix à Elseneur, au Danemark, en novembre 1982 (une réduction des capacités européennes de 30 millions de tonnes). Elles vont même plus loin que celles figurant dans les programmes nationaux de modernisation qu'elle a approuvés le 29 juin 1983 (– 27,6 millions de tonnes).

A la fin de l'année en cours, les réductions de capacités accomplies se situeront aux environs de 25 millions de tonnes, à la fin de 1985, on atteindra les 30 millions de tonnes pour s'acheminer progressivement vers les 35 millions de tonnes. Compte tenu de l'évolution de la demande d'acier, les taux d'utilisation de l'outil production devraient alors se situer en moyenne dans la Communauté autour de 70 % et, raison d'être de ces programmes, la viabilité des entreprises sera rétablie. La triste réalité est que seule, à l'horizon 1986, la viabilité des entreprises françaises n'est pas tout à fait acquise.

La logique de la Commission consistant à donner un délai de grâce aux pays membres en retard, en les autorisant à accorder des aides de trésorerie pendant une année supplémentaire pour atteindre dans les délais l'objectif principal – une restructuration réussie, – ne sera pas acceptée sans rechigner par les autres Etats membres.

Les pays «libéraux», à savoir la RFA, les Pays-Bas, le Danemark, qui sont «dans les temps», qui ont déjà, pour l'essentiel, mené à terme la restructuration de leur sidérurgie, qui ont accordé des aides publiques très inférieures à celles consenties, par exemple, par la France et par l'Italie, vont, selon toute probabilité, commencer par s'opposer aux propositions de Bruxelles.

Les Allemands peuvent-ils, en effet, vis-à-vis de leur opinion syndicale, de leurs dirigeants d'entreprises, agir autrement, alors que les aides qu'ils ont eux-mêmes accordées sont inférieures de moitié à celles consenties par l'Italie ou par la France ? On peut s'attendre qu'ils expliquent qu'ils sont prêts à donner le feu vert à des nouvelles enveloppes financières, à condition que les pays demandeurs réduisent davantage encore leur capacité de production. En principe, c'est là en effet la règle du jeu qu'impose le «code des aides», mais, politiquement et socialement, la France, la Belgique, l'Italie, n'ont absolument pas les moyens de faire davantage qu'ils ont promis.

Dès lors, un affrontement entre les deux camps, ceux qui demandent des aides et ceux qui sont portés à les refuser, semble inévitable. Et, dans cet affrontement, la France sera particulièrement visée pour plusieurs raisons liées entre elles.

Les aides supplémentaires demandées par la Belgique ne sont pas très importantes. Celles demandées par l'Italie le sont davantage, mais sont destinées à augmenter le capital des entreprises. Une meilleure dotation en capital permet de réduire l'endettement, donc les charges financières, et contribue ainsi à rétablir la rentabilité. A Bruxelles, la viabilité de la sidérurgie italienne en 1986 est considérée comme acquise.

En France, les aides publiques qu'on voudrait voir autoriser ont pour principal objet de couvrir les pertes du passé. Les Français ont perdu du temps. Certes, le «plan produits plats» a été approuvé par la Commission dès novembre 1982. Mais, s'agissant des produits longs, aujourd'hui encore, on ne sait pas exactement tout à fait où l'on va. La Commission, dans sa décision du 29 juin 1983, avait rejeté le programme de restructuration présenté par Paris. Les orientations prises depuis sont considérées à Bruxelles, sous bénéfice d'inventaire, comme allant dans la bonne direction.

Les capacités en produits longs de Sacilor et d'Usinor ont été rassemblées, on le sait, dans deux sociétés avec un commandement unique, celui de M. Dollé, le patron de Sacilor. La première, Unimétal, regroupe les fabrications de produits longs ordinaires. La seconde, Ascométal, celles des aciers spéciaux de construction. Le plan de restructuration d'Unimétal a été transmis à la fin octobre à Bruxelles. Le passage de la filière fonte aux aciéries électriques, combiné à la fermeture de quatre trains jugés obsolètes, tous situés en Lorraine (le train d'Hagondange à profilés lourds, le train à fils machines de Joeuf, le train à fils de Rombas et le train à rails de Villerupt), coûtera dix mille emplois... Une paille ! On comprend que le gouvernement estime parfaitement impossible d'aller au-delà.

Ce plan, explique-t-on prudemment à Bruxelles, fait actuellement l'objet d'une expertise, mais il est facile de deviner qu'on n'est pas tout à fait convaincu. Le «plan aciers spéciaux», celui d'Ascométal, n'est, quant à lui, pas achevé. Les experts de la Commission le réclament. *«Il est en cours de finalisation. Vous l'aurez avant le conseil»*, leur assure-t-on. Ces retards, les doutes qu'inspire déjà la partie du schéma industriel français concernant les produits longs font comprendre pourquoi on s'attend à une réaction allemande défavorable. Au point de se demander si l'explication ne doit pas se situer au niveau politique bilatéral.

Paris ne manque pas d'arguments pour réclamer la compréhension du gouvernement fédéral. Celui-ci peut-il, par exemple, avoir oublié qu'à Fontainebleau, s'agissant de la réforme de la politique agricole commune pourtant exigée par les Allemands, le président de la République, comprenant l'embarras politique du chancelier Kohl, a fait accepter par les pays partenaires, contre toute logique économique, que la RFA puisse accorder un traitement fiscal privilégié pendant plusieurs années à ses agriculteurs... Il y a ainsi partout des entailles à la rationalité économique que la nécessité politique impose.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

LA COGEMA FOURNIT DE L'URANIUM ENRICHI A DES COMPAGNIES AMÉRICAINES

La COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique chargée du cycle du combustible, a signé il y a quelques semaines, des contrats d'enrichissement d'uranium avec trois compagnies américaines d'électricité, toutes trois situées dans le nord-est des Etats-Unis. Ces contrats ont été signés malgré une certaine hostilité du Département américain de l'énergie (DOE), détenteur jusqu'à présent d'un quasi monopole sur le marché de l'UTS (Unité de travail séparation). Il faut environ 117 000 UTS par an pour faire fonctionner un réacteur de 900 mégawatts.

L'obtention de ce contrat a été autorisée par le renchérissement du dollar qui accroît de près de 20 % la marge de compétitivité d'EURODIF, l'usine européenne d'enrichissement située dans le Rhône. EURODIF peut ainsi proposer un prix de l'ordre de 1 000 F par UTS (110 dollars), quand le DOE offre l'UTS à 135 dollars. Mais la COGEMA a joué aussi sur la flexibilité des contrats et sur l'indexation des prix alors que le DOE ne prend aucun engagement sur les prix à moyen terme.

FAITS ET CHIFFRES

● **Contrat coréen pour la Compagnie générale d'automatisme.** – Séoul, 7 novembre *(AFP)*. – L'administration du métro de Séoul a annoncé mercredi qu'elle avait conclu avec une société française, la Compagnie générale d'automatisme, un contrat de 55 millions de dollars (près de 500 millions de francs) pour l'équipement de ses stations en postes de contrôle et distributeurs de billets automatiques.

Lorsque les quatre lignes du réseau métropolitain de Séoul seront ouvertes en juin 1986, les 102 stations seront équipées des systèmes fournis par cette société. – *(AFP.)*

● **IBM crée une filiale en Chine.** – Le géant américain IBM vient de créer une filiale en Chine chargée de mettre en œuvre un programme de coopération avec les autorités locales. Ce programme comprend l'assemblage d'ordinateurs IBM 5550 sur place et le développement de logiciels en caractères chinois. IBM mettra une centaine de centres de travail informatiques à la disposition des universités chinoises. – *(AFP.)*

● **Une usine «franco-américaine» à Lacq.** – La Société nationale Elf Aquitaine vient de décider de construire une unité de fabrication de polymères, Permapol P2, sous licence de la firme américaine Products Research and Chemical Corp. L'installation aura au départ une capacité de 700 tonnes par an et sera implantée sur le site de l'usine de Lacq. La gestion de cette usine et la commercialisation des produits, tant en France qu'à l'exportation, sont assurées par Atochem, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,1180	9,1195	+ 80	+ 95	+ 125	+ 150	+ 88	+ 200
$ can.	6,9328	6,9355	– 45	– 23	– 84	– 55	– 353	– 242
Yen (100)	3,7748	3,7770	+ 135	+ 148	+ 245	+ 264	+ 682	+ 742
DM	3,0690	3,0705	+ 125	+ 136	+ 237	+ 251	+ 639	+ 691
Florin	2,7218	2,7231	+ 107	+ 115	+ 203	+ 215	+ 533	+ 579
F.B. (100)	15,1815	15,1878	– 18	+ 32	– 45	+ 47	– 296	+ 4
F.S.	3,7338	3,7360	+ 191	+ 207	+ 333	+ 353	+ 934	+ 1001
L (1 000)	4,9286	4,9321	– 200	– 179	– 395	– 362	– 1217	– 1117
£	11,4978	11,5088	+ 37	+ 74	+ 85	+ 144	+ 201	+ 399

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2	9 9/16	9 11/16	9 7/8	10 1/8
DM	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/2
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	7/8	1 1/8	4 1/8	4 1/4	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	15	16	15 1/8	15 7/16	15 1/8	15 7/16	15 5/16	15 5/8
£	10 1/4	10 1/2	10 1/16	10 5/16	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 11/16	10 15/16	10 15/16	11 3/16	11 5/16	11 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

groupe cic

EUROCIC

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration d'EUROCIC, réuni le 12 novembre 1984 sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé les comptes de son cinquième exercice, clos le 28 septembre 1984.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires de nommer M. Jean Gonot comme censeur. Il sera également proposé la mise en distribution d'un dividende net de 506,15 francs assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 25,13 francs, soit un dividende global de 531,28 francs, contre 601,35 francs l'an dernier.

Au 28 septembre 1984, avec un nombre de 28857 actions en circulation contre 25631 l'année précédente, le montant de l'actif net s'établissait à 240,20 millions de francs contre 214,54 millions de francs un an auparavant, et la valeur liquidative ressortait à 8323,83 francs.

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, réuni le 8 novembre 1984 sous la présidence de M. Jacques Caplain, a pris connaissance de l'activité de la société.

Un nouveau protocole a été signé avec l'administration des PTT comportant l'engagement de financer 300 millions de francs d'équipements, dont 40 millions de francs par des fonds propres. Deux opérations immobilières ont été acceptées pour un montant de 32 millions de francs ; en cours de construction, elles seront achevées en 1985.

Le conseil a également procédé à l'examen des comptes du premier semestre et du résultat prévisionnel de l'exercice, qui devrait être comparable à celui de l'exercice précédent, soit 117 millions de francs.

SGE-TPI

Le conseil d'administration de la Société générale d'entreprises pour les travaux publics et industriels (SGE-TPI), filiale de SGE-SB, s'est réuni le 12 novembre 1984.

Il a pris acte de la démission de ses fonctions de président-directeur général de M. Raymond Soulas, atteint par la limite d'âge, conformément à la loi du 13 septembre 1984. Après avoir exprimé au président Soulas ses remerciements pour son action éminente à la présidence de la société, le conseil a nommé M. Pierre Laborie, déjà directeur général, à la présidence de la société.

Le conseil a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1984, qui fait apparaître un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 1 835 millions de francs avec un résultat d'exploitation positif.

A fin 1984, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes devrait atteindre 3 973 millions de francs, contre 3 614 millions de francs en 1983.

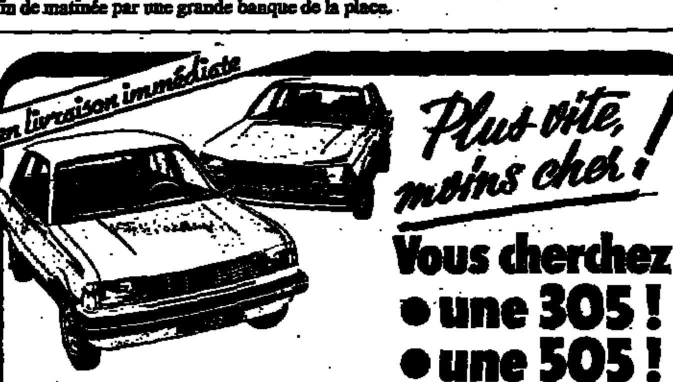
Le carnet de commandes au 30 septembre 1984 était de 5 588 millions de francs.

Rappelons que la SGE-TPI dirige la réalisation de grands chantiers à l'étranger, notamment en Egypte, au Sénégal et au Nigéria. En France, la SNCF a confié à un groupement dirigé par SGE-TPI la réalisation d'un important lot de tunnels pour le TGV Atlantique, et la société vient d'obtenir la commande de plusieurs lots du métro de Lille.

forinter

(Société d'investissement Ordonnance du 2-11-45)

Sans tenir compte de l'augmentation de capital en cours de réalisation et qui a donné lieu au détachement du droit de souscription représenté par le coupon n° 23, la valeur liquidative de l'action Forinter se situait à 1 296,12 F à fin octobre. Le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation était de 10,48. A fin septembre, ces chiffres étaient respectivement de 1 271 F et 10,46. La comparaison entre cette valeur liquidative et le cours de Bourse doit donc être faite en tenant compte de la valeur du droit de souscription.





CEE

L'Europe de l'industrie n'est pas un mirage

I. La peur du voisin

par FRANÇOIS LAGRANGE

En 1983, M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, a chargé M. François Lagrange d'une mission qui consistait à intensifier la coopération européenne en matière d'industrie et de recherche à travers la mise en œuvre de nouveaux projets.

M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat, rapporteur général du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise (1974-1975), ancien commissaire-adjoint au Plan, qui a reçu pour sa mission le concours de deux jeunes ingénieurs, MM. Philippe Nicolet et Jean-Louis Charon, résume ses principales conclusions dans deux articles dont nous présentons le premier aujourd'hui.

L'Europe vit aujourd'hui une contradiction majeure. Chacun ressent la construction européenne comme une ardente nécessité. Aucun projet politique ne rassemble autant les citoyens, de droite ou de gauche, jeunes ou moins jeunes, que ce soit en France, en Allemagne fédérale, au Benelux ou dans la péninsule Ibérique. De fait, à l'échelle du monde d'aujourd'hui, les pays européens ne comptent qu'au travers de l'Europe.

Pourtant, la construction européenne s'enlise. Le poids de la bureaucratie, la force des corporatismes nationaux, non seulement paralysent les progrès futurs, mais risquent de remettre en cause l'acquis.

Face à cette situation, il ne manque pas d'hommes de bonne volonté pour lancer périodiquement un appel pressant : tel réclame une monnaie européenne, seule capable de créer une véritable zone économique ; tel préconise un renforcement des institutions pour faire naître un véritable pouvoir politique européen ; tel autre propose l'unité des diplômes en vue d'un système éducatif européen ; tel autre encore prône une politique industrielle commune accompagnée d'un partage de l'effort de recherche-développement.

Autant d'idées excellentes en elles-mêmes ; mais qui constituent, en l'état actuel des choses, autant de quasi-utopies. Pour faire effectivement progresser l'Europe aujourd'hui, il s'agit de ne pas tomber dans le piège du rêve mais de partir des réalités, même si celles-ci imposent des limites absurdes à ce qui peut apparaître souhaitable.

Au fil de l'histoire, à mesure que se sont accrues les prérogatives de la CEE, la Commission a peu à peu perdu une partie de ses pouvoirs au profit du conseil, qui s'en remet lui-même de plus en plus aux chefs d'Etat.

Ainsi, une institution chargée de mener à bien des politiques communes est progressivement redevenue une simple assemblée d'Etats souverains, l'unanimité étant la règle de décision et les arbitrages étant de plus en plus pris au niveau des chefs d'Etat. Or l'hétérogénéité des dix pays membres est telle qu'elle ne peut que conduire à des conflits d'intérêts majeurs sur nombre des sujets à traiter.

Que l'on mesure la difficulté du processus de décision d'un conseil de la CEE : à dix, c'est près de quatre heures de réunion qui sont nécessaires pour que chaque gouvernement puisse exprimer un simple point de vue en une vingtaine de minutes !

Passer de dix à douze accentuera encore l'hétérogénéité des Etats. Et l'extension de la politique agricole commune à l'Espagne et au Portugal rendra encore plus nécessaire une réforme du financement.

La Communauté triomphera sûrement de ces difficultés. Mais la sagesse commande de ne pas trop charger la barque et de songer aussi à construire l'Europe par des voies complémentaires, à savoir des coopérations directes entre pays européens.

La logique économique dominante des firmes n'est pas européenne. Leur objectif prioritaire dans leur stratégie internationale d'alliances et d'implantations est d'accéder au marché américain ou japonais, non seulement pour y vendre, mais aussi pour profiter du remarquable dynamisme, des innovations technologiques, financières et managériales de ces marchés. Depuis plusieurs années, le courant d'investissements Europe-Etats-Unis est supérieur au courant inverse. Les Japonais ont d'ailleurs la même stratégie : ils multiplient les accords et les implantations aux Etats-Unis, tandis que les firmes américaines recherchent, elles aussi, des partenaires japonais.

Fortement attirées par les Etats-Unis, et, dans une certaine mesure, par le Japon, les firmes européennes rencontrent de nombreux obstacles pour s'allier entre elles, non pas, contrairement à ce que certains prétendent, des obstacles juridiques, fiscaux ou financiers. Certes, toute fusion repose sur des opérations complexes, et malheureusement cette complexité n'est pas moindre au sein de la Communauté qu'avec des pays extérieurs. Mais les véritables obstacles sont psychologiques : poids des rivalités entre firmes européennes directement concurrentes, depuis longtemps, sur le même marché ; poids des rivalités nationales, aucun pays ne voulant perdre son leadership, ou tout simplement sa présence dans une industrie donnée. On le voit bien lors des restructurations actuelles qui se font sur une base exclusivement nationale (sidérurgie, construction navale, chimie, textile...).

C'est là que réside, avec la dispersion des efforts en recherche-développement, l'une des principales faiblesses de l'Europe pour sa compétitivité : le tissu industriel européen ne parvient pas à se structurer, à se renouveler à l'échelle européenne. En d'autres termes, le marché européen existe pour les échanges de marchandises. Mais il n'existe pas pour les restructurations et les rationalisations qui devraient affecter les entreprises et leurs unités de production, alors que ces mêmes opérations se font aux Etats-Unis et au Japon sur la base de marchés plus étendus que chaque pays européen pris isolément. Même si cette faiblesse de l'Europe est peu sensible à l'opinion publique, elle n'en est pas moins réelle.

Le fait que dans la plupart des pays de la CEE le niveau de vie demeure encore supérieur à celui des Japonais et voisin de celui des Américains dissimule le déclin économique de l'Europe aux yeux de l'opinion. Cette idée de déclin n'est d'ailleurs pas admise par tous. Ainsi, les Allemands ont la conviction que leur économie, par sa suprématie dans de nombreuses industries, par la qualité de ses produits et de ses méthodes commerciales, peut faire face par ses seules forces aux concurrences extérieures, quelles qu'elles soient. Il est vrai que l'adoption récente par le gouvernement de la RFA d'un plan de développement de l'électronique témoigne de ce que la RFA, elle aussi, ne s'estime plus à l'abri de son retard relatif dans les secteurs qui commandent l'avenir.

Les constatations qui précèdent conduisent à deux conclusions sur la façon de faire avancer l'Europe dans les prochaines années.

— Les Etats-Unis ont le devoir de chercher avec persévérance à orienter la Communauté vers un espace commun de l'industrie et de la recherche. Plusieurs réalisations sont dès maintenant possibles.

— Pour répondre aux enjeux pressants de la troisième révolution industrielle, il est indispensable de compléter l'Europe de la CEE par une série de projets concrets donnant naissance, de façon pragmatique, à une Europe à géométrie variable fondée sur un réseau de multiples coopérations bilatérales ou multilatérales. Il s'agit de compenser les difficultés de la construction communautaire par une forte impulsion donnée à de nouveaux projets dans les activités d'avenir, telles que l'espace, l'aéronautique, les grandes infrastructures, l'informatique, les télécommunications ou les biotechnologies...

Très souvent, le cadre extra-communautaire correspond mieux aux exigences des projets industriels ou de recherche-développement dans la mesure où il s'agit d'associer des entreprises ou les seuls Etats intéressés par tel ou tel projet. Or les acteurs concernés varient avec chaque projet.

L'espace commun

Dans son mémorandum européen de septembre 1983, la France a proposé à ses partenaires de jeter les bases d'un espace commun de l'industrie et de la recherche. Cinq orientations majeures sont retenues : donner un nouvel élan à la coopération dans le domaine de la recherche ; définir des normes européennes et ouvrir les marchés publics ; mettre la politique commerciale commune au service du développement industriel européen ; favoriser les alliances et les coopérations entre firmes européennes ; lancer des projets d'infrastructure européenne qui favorisent les échanges entre les entreprises.

C'est dans ces différentes directions que la CEE doit aujourd'hui poursuivre ses efforts.

Une première étape a été franchie avec l'adoption du programme ESPRIT (1) en février 1984.

ESPRIT a pour objectif de renforcer la coopération entre firmes européennes dans les technologies de l'information : microélectronique avancée, génie logiciel, traitement avancé de l'information, bureautique, productique.

Trois autres programmes concernant eux aussi des sujets fondamentaux peuvent être lancés dès maintenant.

1) *Biotechnologies.*

A l'initiative de la Commission européenne et de la France, un programme « biotechnologies » a été présenté au cours du premier trimestre 1984.

Deux séries d'actions y sont proposées : la première tend à intensifier la formation, la diffusion des connaissances et l'information en matière de biotechnologies ; la seconde tend à créer un environnement plus propice à leur développement industriel. Dans chaque cas, des mesures concrètes sont envisagées. On peut citer par exemple la constitution d'un réseau européen des banques de ressources biologiques et de banques de données biotechnologiques, ou encore l'aménagement du régime de prix des matières premières agricoles utilisées par les bio-industries (aujourd'hui pénalisées en Europe par des prix supérieurs aux cours mondiaux).

Sur la base de ces orientations, la Commission achève actuellement la préparation d'un véritable programme d'action.

2) *Télécommunications.*

En matière de télécommunications, les marchés européens restent encore très cloisonnés. Les normes et les procédures d'agrément des matériels sont en effet différentes d'un pays à l'autre, et les politiques d'achats publics privilégient les producteurs nationaux.

Une telle situation est doublement dangereuse.

En premier lieu, la taille critique est telle, aujourd'hui, notamment en matière de recherche-développement, qu'aucun pays européen ne peut plus prétendre disposer isolément d'une industrie compétitive. Le maintien des cloisonnements conduira à la fois à des gaspillages pour les politiques nationales d'équipement et à la perte de marchés étrangers.

En second lieu, l'explosion actuelle du marché des télécommunications ne concerne pas tant les équipements destinés aux marchés publics que l'ensemble des matériels à usage privé qui se raccorderont à des réseaux. Or, en ce domaine, l'hétérogénéité des normes et des procédures d'agrément en Europe entraîne une grande vulnérabilité de nos industries face aux assauts de la concurrence étrangère.

La Commission de Bruxelles a proposé aux Etats membres au cours de cette année de s'orienter vers les objectifs suivants :

— Ouverture progressive des marchés publics ;

— Harmonisation des procédures d'agrément ;

— Réflexion commune sur les futures infrastructures européennes (fibres optiques, réseaux numériques à intégration de services) ;

— Réalisation de projets pilotes en commun, tel un système de vidéocommunication reliant, d'ici à deux ans, les dix gouvernements de la CEE ;

— Des actions communes de recherche et développement en matière de télécommunications.

Devant l'extrême importance pour l'avenir du secteur des télécommunications et la nouvelle concurrence entraînée par la dérégulation américaine et japonaise, il est essentiel que de telles orientations débouchent rapidement.

3) *Le développement des échanges de chercheurs et de la coopération scientifique.*

Les échanges intra-européens de chercheurs restent aujourd'hui très inférieurs à ceux existant entre l'Europe et les Etats-Unis.

Or créer un véritable espace européen de la recherche implique que soit atteint un haut niveau de mobilité des chercheurs entre les différents pays européens et que soient intensifiés les échanges d'informations scientifiques et techniques.

Dans son mémorandum, la France a proposé de « *parvenir, dans un avenir rapproché, à ce qu'au moins un chercheur sur deux ait eu la possibilité de séjourner et de travailler dans un autre pays européen, soit au cours de sa formation, soit durant son activité* ».

La CEE a elle-même pris l'initiative d'un programme de « *stimulation du potentiel scientifique* », actuellement dans sa phase expérimentale, qui entend donner un nouvel élan à la mobilité des chercheurs et à la coopération scientifique au sein de la Communauté.

Trois types d'action pourraient être envisagés :

— Intensifier les échanges de chercheurs de longue durée, qui sont les plus profitables. La CEE pourrait prendre en charge une partie des coûts occasionnés par de tels échanges ;

— Constituer des « réseaux d'échanges et de communications », regroupant par spécialités différents laboratoires ou équipes de recherche européens ;

— Instituer des bourses communautaires pour des étudiants ou des jeunes chercheurs, ainsi qu'une « carte de chercheur européen » qui donnerait droit à différentes prestations (hébergement et restauration à tarif réduit, conditions spéciales sur les transports, accès à des bibliothèques spécialisées...) (2).

Prochain article :

L'ère des projets concrets.

(1) European Strategic Program of Research and Development in Information Technology.

(2) Un programme d'inspiration identique a été décidé lors de la dernière conférence à Paris des ministres de la science du Conseil de l'Europe ; c'est la France qui est à l'origine de cette conférence.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 novembre

Baisse de la devise-titre

Mardi, la forte baisse de la devise-titre a été le seul fait saillant d'une séance, par ailleurs, terne. En clôture, l'indicateur instantané était de – 0,07 %.

La devise-titre, qui, déjà à plusieurs reprises avait été « chahutée » ces dernières semaines, a abandonné 1,5 % à 9,97 F-10 F. A l'origine de cette nouvelle « tempête » des rumeurs selon lesquelles les entreprises françaises vont avoir la possibilité d'émettre des emprunts obligataires en écus à l'étranger, sans passer par le canal de la devise-titre. Les sociétés « économiseraient », de ce fait, entre 10 % et 15 % du montant de leur emprunt, pourcentages qui correspondent, en ce moment, à la « prime » de la devise-titre par rapport au cours de la devise commerciale.

A la corbeille, certains boursiers redoutaient que cette mesure ne prélude à une suppression prochaine de la devise-titre.

Le marché des valeurs était encore bien terne, aucun élément n'étant susceptible de stimuler la clientèle. Hausses et baisses s'équilibraient à peu près. Mumm a progressé de 5,3 %, Papeteries de Gascogne et Docks de France de 3 %. Hausse supérieure à 2 % de Primagaz, Damart, Marine-Wendel et Alsthom. Par contre, Olida a cédé 3 %, Crouzet 4 % et Institut Mérieux 3,5 %. En perdant 2,6 %, SGE-SB à 51,60 F, a coté son cours le plus bas de l'année. Dumez a abandonné 2 % et L'Oréal 1,4 %.

Le marché obligatoire, qui avait été vivement secoué la semaine dernière, était calme.

Sur le marché des valeurs étrangères, hausse des mines d'or. Par contre, les valeurs américaines ont encore cédé du terrain.

La baisse du dollar a provoqué une remontée des cours de l'or. A Paris, l'once valait 352,12 dollars contre 346,47 la veille. Le lingot a gagné 750 F à 101 800 F, tandis que le napoléon cédait 1 F à 602 F.

NEW-YORK

En repli

Très hésitant la veille, le marché new-yorkais s'est replié, mardi 13 novembre, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdant finalement 12,59 points, à 1 206,60, les replis l'emportant sur les gains dans la proportion de deux contre un environ. Les échanges ont finalement porté sur 69,79 millions d'actions à Wall Street, contre 55,61 millions la veille avec des montants très importants sur certaines actions : Goodyear Tire (2,09 millions), K Mart (1,07 million), IBM (0,93 million), Merrill Lynch (0,60 million).

Au fil des jours, le grand marché américain poursuit ainsi la glissade esquissée depuis la réélection du président Reagan. A tel point qu'après avoir atteint, le 6 novembre dernier, son plus haut niveau depuis une dizaine de mois, le Dow Jones a perdu près de 38 points, chaque séance ou presque s'achevant sur une note irrégulière, voire baissière.

Il semble qu'un changement soit en train de s'opérer dans l'esprit de certains professionnels qui considèrent, à présent, que le ralentissement de l'économie américaine va freiner les initiatives, tout en exerçant une pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ainsi que commencent à l'attester les résultats trimestriels de certaines firmes.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 13 nov.
Alcoa	38 7/8	38 3/4
A.T.T.	18 7/8	18 5/8
Boeing	57	56 5/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 1/2
Eastman Kodak	74 3/8	74
Exxon	43 3/4	43 1/4
Ford	47 1/2	47 1/2
General Electric	57 7/8	58 7/8
General Foods	58	57
General Motors	78 1/4	78 1/8
Goodyear	26	25 7/8
I.B.M.	123 7/8	122 3/4
I.T.T.	28 1/4	27 5/8
Mobil Oil	29	29
Pfizer	38 7/8	38 3/4
Schlumberger	41 1/4	40 7/8
Texaco	34 3/4	34
U.A.L. Inc.	41 5/8	41 1/8
Union Carbide	50 3/8	50 3/4
U.S. Steel	25	24 1/2
Westinghouse	28 1/8	25 3/4
Xerox Corp.	37 1/4	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MERLIN-GERIN. – Considéré comme l'un des principaux groupes européens de matériel électrique, Merlin-Gerin a enregistré, au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, un chiffre d'affaires consolidé de 4,6 milliards de francs, en progression de 3,9 %, à structures comparables, sur la période correspondante du précédent exercice. Pour la seule société mère, le chiffre d'affaires a atteint 3,6 milliards de francs, soit une progression de quelque 4 % à structures constantes.

POCHET. – A l'occasion de son introduction au second marché de la Bourse de Paris, le 13 novembre 1984, la société a suscité un très fort courant d'achats, à tel point que la cotation de l'action Pochet n'a pu intervenir ce jour-là. Face aux 55 600 titres offerts au public, les demandes ont porté sur 7,56 millions d'actions, souligne la Chambre syndicale des agents de change, ajoutant qu'un cours indicatif demandé de 605 F a été inscrit.

ELM-LEBLANC. – La société va procéder à une augmentation de capital par attribution d'actions gratuites – la cinquième depuis son introduction à la Bourse de Paris, en 1973 – à raison d'une nouvelle pour dix anciennes. A fin septembre, le chiffre d'affaires d'ELM-Leblanc était en progression de 20 % par rapport à celui de la période correspondante du précédent exercice.

BÉNÉDICTINE. – Après plus d'un siècle exclusivement consacré à la vente de boissons alcoolisées, le groupe Bénédictine, implanté à Fécamp (Seine-Maritime), a décidé de diversifier ses activités en rachetant la marque de parfums Capucci, qui porte le nom du célèbre couturier italien, confortant ainsi l'intérêt manifesté par cette société à l'égard des produits hauts de gamme. Les produits Capucci sont fabriqués en France et en Italie et commercialisés dans ces deux pays, ainsi qu'aux Etats-Unis. Fondée en 1860, la firme Bénédictine, qui emploie plus de quatre cents personnes, produit vingt mille bouteilles par jour.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	12 nov.
Valeurs françaises	119,5
Valeurs étrangères	93

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 nov.	13 nov.
Indice général	180,7	180,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 novembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 nov.	14 nov.
1 dollar (en yens)	246,80	241,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 10	0 362
5 %	44 20	3 921
3 % amort. 45-54	71	0 883
Emp. 7 % 1973	9105	..
Emp. 8,80 % 77	121	4 219
9,80 % 78/93	96 50	3 356
8,80 % 78/86	96 10	8 127
10,80 % 79/94	99 40	2 101
13,25 % 80/90	103 70	5 953
13,80 % 80/87	107 10	1 096
13,80 % 81/99	107 10	11 462
16,75 % 81/87	112 95	2 983
16,20 % 82/90	116 46	13 544
16 % juin 82	116 65	6 926
E.D.F. 7,8 % 61	143 20	12 451
E.D.F. 14,5 % 80-92	165 50	8 042
Ch. France 3 %	137 50	..
CNB Bques janv. 82	103	4 813
CNB Paribas	103 40	4 813
CNB Suez	103 40	4 813
CNI janv. 82	102 85	4 813

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 50	47 90
A.G.F. (St Cent.)	578	601
A.G.P. Vie	5250	....
Agr. Inc. Madag.	88	....
Amrep	60	70 10 d
André Roudière	205	210
Applic. Hydraul.	331	332
Arbel	42 20	45 20
Artois	734	725
At. Ch. Loire	6 35	6 10
Aussedat-Rey	76	75
Avenir Publicité	....	....
Bain C. Monaco	92 10	92 10
Banania	439	440
B.G.I. (ex Sogepal)	250	....
Banque Hypoth. Eur.	286	285
Blanzy-Ouest	302	290
B.N.P. Intercontin.	131	130 60
Bénédictine	2280	2380 d
Bon-Marché	204	204 90
Calf	468	468
Cambodge	308	308
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	159	....
Caout. Padang	400	400
Carbone-Lorraine	91	94 60
Carnaud S.A.	263	255
Caves Roquefort	925	927
C.E.G.Frig.	305	300
C.E.M.	38	38 50
Centen. Blanzy	840	848
Centrest (Ny)	102 80	102 80
Cerabati	40	40 50
C.F.F. Ferrailles	263	273
C.F.S.	698	700
C.G.V.	130	121 o
Chambon (M.)	425	....
Chambourcy (M.)	990	980
Champex (Ny)	110	110
Chim. Gde Paroisse	82 90	83 50
C.I. Maritime	415 50	415 50
Citram (B)	175	175
Clause	630	630
Cofradel (Ly)	420	427 d
Cogifi	275	278 50
Comiphos	187	187
Comp. Lyon-Alem.	242	250
Concorde (La)	354	362
C.M.P.	11 35	12 15 d
Coste S.A. (Li)	47	45 80
Crédit (C.F.B.I.)	218	215
Créd. Gén. Ind.	552	552
Cr. Universel (Cie)	520	526
Créditel	135	133
Darblay S.A.	407 80	408
Darty Act. d. p.	950	950
De Dietrich	419	419
Degremont	130	131
Delalande S.A.	750	750
Delmas-Vieljeux	725	721
Dév. Rég. P.d.C (Li)	138 20	139
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	452	470
Drag. Trav. Pub.	160	160
Duc-Lamothe	146	....
Eaux Bass. Vichy	1570	1580
Eaux Vittel	1160	1160
Ecco	2991	2913
Economats Centre	527	530
Electro-Banque	275	272
Electro-Financ.	560	540
Elf-Antargaz	190 10	192
E.L.M. Leblanc	875	890
Ensell-Bretagne	131	132
Entrepôts Paris	260	260
Epargne (B)	1005	1027
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	507	527 d
Eurocom	661	665
Europ. Accumul.	28	27 10
Eternit	398 40	....
Félix Potin	1400	1400
Ferm. Vichy (Ly)	106	111 d
Finalens	112	114
FIPP	99	100
Fnac	325 50	326 50
Focep (Chât. eau)	1050	....
Foncière (Cie)	257 50	257 50
Fonc. Agache-W.	297	297
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	218	216
Forges Strasbourg	157	158
Forinter	1280	1245
Fougerolle	59 20	56 80
France I.A.R.D.	138	143 50
France (La)	860	859
Frankel	153 50	154 30
Fromageries Bel	990	991
From. Paul Renard	378	390
GAN	1113	1192 d
Gaumont	470	470
Gaz et Eaux	1443	1465
Gerty S.A.	360	345
Gér. Arm. Hold.	35 70	35
Gerland (Ly)	400	410
Gévelot	244	244
Gr. Fin. Constr.	228	230
Gds Moul. Corbeil	83 40	80
Gds Moul. Paris	383	380
Groupe Victoire	1011	1013
G. Transp. Ind.	175	176
Hutchinson	218 80	227 60
Hydro-Energie	261 30	271 70 d
Hydroc. St-Denis	39	41
Immindo S.A.	242 50	242 50
Imminvest	182	183
Immobail	357	356
Immobanque	575	584
Immob. Marseille	2350	2350
Immofice	444	435
Industrielle Cie	1036	1069
Invest. (Sté Cent.)	780	798
Jaeger act. nouvelle	120	124
Jaeger	15	15 50
Lafitte-Bail	384	380
Lambert Frères	52 90	55 10
Lampes	120	118
La Brosse-Dupont	128	128
Lille-Bonnières	300	300
Locabail Immob	560	550
Loca-Expansion	243	237
Locafinancière	320	320
Locatel	343	344
Lordex (Ny)	115	115
Louis Vuitton	616	630
Louvre	530	516
Luchaire S.A.	338	333
Machines Bull	32 95	32 25
Magasins Uniprix	80	80
Magnant S.A.	76	....
Maritimes Part.	145 10	148 20
Marocaine Cie	38 60	40 15
Métal Déployé	301	310
M. H.	89	86
Mors	230	214 20
Nadella S.A.	171	164 20
Naval Worms	150	150
Navig. (Nat. de)	65	65
Nicolas	364	354
Nobel Bozel	7	6 90
Nodet-Gougis	72	72
OPB Paribas	165	168
Optorg	120	116
Origny-Desvroise	160	160
Palais Nouveauté	292	295
Paris France	114	119 50
Paris-Orléans	165	163 90
Part. Fin. Gest. Im.	324 80	324 80
Pathé-Cinéma	206	....
Pathé-Marconi	133 10	142 50
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	346 30	347
P.L.M.	120	120
Porcher	160	160 50
Prouvost ex-Lain.R.	89 50	90
Providence S.A.	580	585
Publicis	1515	1480
Raff. Souf. R.	134 60	140 d
Ressorts Indust.	71	68 40
Révillon	343 50	360
Ricqlès-Zan	132	....
Rochefortaise S.A.	101	100
Rochette-Cenpa	31 20	32 50
Rosario (Fin.)	132	134
Rougier et Fils	50 40	49 50
Rousselot S.A.	940	940
Sacer	41 80	43 50 d
Sacilor	3 75	3 80
SAFAA	181 50	174 20 o
Safic-Alcan	260	259
SAFT	233	233
Saunier-Duval	15	16 05 d
Saint-Raphaël	92	92
Salins du Midi	270	270
Santa-Fé	155	153
Sacam	42	41 50
Savoisienne (M)	79 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	113	115
Senelle Maubeuge	210	210
S.E.P. (M)	175	175
Serv. Equip. Véh.	32	32
Sicil	38	39
Sicotel	305	305
Sinra-Alcatel	550	550
Sinvim	142	142
Siph (Plant. Hévéas)	224	230
SMAC Acieroïd	125	130
Sofal financière	473	472
Soffo	219	210
Soficomi	570	560
S.O.F.I.P. (M)	....	....
Sofragi	834	829
Soudure Autog.	83 50	83 10
Sovabail	628	615
Speichim	134 40	129 o
S.P.I.	300	308 70
Spie Batignolles	155	156 10
Stemi	305	305
Taittinger	935	930
Testut-Aquitaine	410	408
Thann et Mulh.	98	92 50
Tour Eiffel	331	344 20 d
Ufiner S.M.D.	93 50	93
Ugimo	248	250
Ugine Gueugnon	19 35	20 10
Unibail	680	670
Unidel	96	94
U.A.P.	1080	1125 d
Union Brasseries	72 40	....
Union Habit.	321	320 10
Un. Imm. France	317	319
Un. Ind. Crédit	390	388
Usinor	3 15	3 20
U.T.A.	254 90	259 50
Vicat	249	247
Virax	64 50	66
Waterman S.A.	257	257
Brass. du Maroc	183	150 10
Brass. Ouest-Afr.	25 20	25 15

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	388	....
Akzo	300	....
Alcan Alum.	286	290
Algemeine Bank	1024	1049
Am. Petrofina	630	640
Arbed	250	250
Asturienne Mines	135 10	....
Banco Central	106	107
Banco Santander	81 10	81 10
Bco Pop Espanol	113	113
Banque Ottomane	920	880
B. Regl. Internat.	27800	30050
Barlow Rand	61	....
Blyvoor	113	113 50
Bowater	11 60	....
Br. Lambert	375 50	....
Caland Holdings	91	90 15
Canadian-Pacific	380	375 40
Cominco	111	110
Commerzbank	580	....
Dart. and Kraft	838	830
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	291	290
Dresdner Bank	849	840
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	250	....
Gén. Belgique	311	310 10
Gevaert	588	590
Glaxo	133 50	....
Goodyear	280	268
Grace and Co	421	....
Gulf Oil Canada	133 50	131
Hartebeest	65 90	65
Honeywell Inc.	625	620
Hoogoven	196	....
I. C. Industries	513	513
Int. Min. Chem	380	378
Johannesburg	1012	....
Kubota	13	13 30
Latonia	248	247
Mannesmann	545	545
Marks-Spencer	16 10	16 55
Midland Bank Plc	44 10	45 60
Mineral-Ressourc.	75 50	....
Nat. Nederlanden	745	....
Noranda	152 50	152
Olivetti	28	27 10
Pakhoed Holding	181	182
Pfizer Inc.	382	383 50
Phoenix Assuranc.	80 05	....
Pirelli	11 90	11 90
Procter Gamble	571	553
Ricoh Cy Ltd	40 60	37 20
Rolinco	190	187 80
Robeco	202 20	200 10
Rodamco	417 50	415
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	190 10	....
Sperry Rand	390	392
Steel Cy of Can.	183 70	180 70
Stilfontein	119	118
Sud. Allumettes	286	....
Tenneco	382	....
Thorn EMI	64	64
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17	16 75
Vieille Montagne	686	....
Wagons-Lits	439	439
West Rand	59 50	57 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1755	1760
Calberson	338	340
C.D.M.E.	558	557
C. Equip. Elect.	258	255
Dafsa	345	340 50
Dauphin O.T.A.	1775	1779
Guy Degrenne	795	763
Marlin Immobilier	1550	1550
Métallurg. Minière	183 50	180
M.M.B	290 10	296
Om. Gest. Fin.	305 60	306
Petit Bateau	410	405
Petrofigaz	580	580
Pochet	....	605 d
Peron	400	398
Salomon	1805	1805
S.C.G.P.M.	274	267
Far East Hotels	0 93	0 91
Sofibus	212	214
Sovac	647	650
Zodiac	1399	1390

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	[illegible]
Borie	295	295
Calciphos [illegible]	46 40	47
C.G.M.	[illegible]	[illegible]
Cochery	[illegible]	10 80 o
C. Sabl. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Copartim	520	517
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 60 o
La Mure	60	60
Mic	[illegible]	....
Profils Tubes Est	[illegible]	....
Pronuptia	144 80	....
Ripolin	36	36
Rorento N.V.	127 70	127
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	143	141
Total C.F.N.	44 20	....
Ufimex	301	301 50

SICAV 13/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	246 97	235 77 ◆	Japacic	116 95	111 65 ◆
Actions-Investis.	274 62	262 17	Laffitte-ct-terme	118825 92	118825 92
Actions sélectives	368 01	351 32 ◆	Laffitte-Expansion	667 77	637 49
Aedificandi	395 31	377 38 ◆	Laffitte-France	215 81	206
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1725	1723	1723	– 0 11
3810	C.N.E. 3 %	3984	3986	3986	+ 0 05
1480	Electricité T.P.	1500	1500	1500	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2850	Essilor	2851	2875	2875	+ 0 84
545	Esso S.A.F.	556	559	556	....
945	Eurafrance	978	981	981	+ 0 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
600	Penhoet	601	600	600	– 0 16
760	Pernod-Ricard	744	740	743	– 0 13
230	Pétroles (Fse)	242	245	243 90	+ 0 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
196	Amer. Teleph.	192 50	188	188	[illegible]
137	Anglo Amer. C.	139 20	140 50	140 50	[illegible]
995	Amgold	962	987	1000	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
320	Free State	344	357 50	357 80	+ 4 01
145	Gencor	148 60	150 10	150 50	+ 1 27
315	Gén. Belgique	311	310 10	310 10	– 0 28
615	Gén. Electr.	594	585	588	– 1 01
825	Gen. Motors	805	808	808	+ 0 37
64	Goldfields	66 40	67 35	67	+ 0 90
38	Gd Metropolitain	40 50	40 50	41 50	+ 2 48
173	Harmony	176 30	181	182	+ 3 23
38	Hitachi	36 50	36 20	36 20	– 0 82
620	Hoechst Akt.	615	613	613	– 0 32
83	Imp. Chemical	87	86 70	86 70	– 0 34
112	Inco. Limited	119 50	118 80	117 50	– 1 67
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
82	Shell transp.	83 10	82 50	82 80	– 0 36
1560	Siemens A.G.	1569	1560	1558	– 0 70
169	Sony	158	156 40	156 40	– 1 01
225	T.D.K.	204	202	201 10	– 1 42
19 50	Toshiba Corp.	17 90	17 90	17 90	....
980	Unilever	938	929	927	– 1 17
420	Unit. Techn.	375 50	368	368	– 1 99
1020	Vaal Reefs	1054	1090	1078	+ 2 27
435	West Deep	468 50	484	484 90	+ 3 50
385	West Hold.	371 50	384	384 90	+ 3 60
385	Xerox Corp.	377	375	375	– 0 53
1 95	Zambia Corp.	2 01	1 98	1 98	– 1 49

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 071	8 987	8 700	9 200
ECU	6 848	6 849	....	....
Allemagne (100 DM)	306 920	307 070	292	312
Belgique (100 F)	15 179	15 186	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 220	272 340	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 950	68	83
Norvège (100 k)	105 380	105 250	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 468	11 491	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 427	7 392	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 933	4 925	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 550	373 400	369	380
Suède (100 krs)	106 810	106 580	103	110
Autriche (100 sch)	43 670	43 685	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 470	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 620	5 620	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 880	6 841	6 570	6 920
Japon (100 yens)	3 784	3 748	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	101000	101500
Or fin (en lingot)	101050	101800
Pièce française (20 fr)	603	602
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	594	591
Pièce latine (20 fr)	575	581
Souverain	736	736
Pièce de 20 dollars	4160	4410
Pièce de 10 dollars	2040	2130
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3820	3825
Pièce de 10 florins	808	805

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
mercredi 14, 19 h 30 :
LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS
BERTRAND LE GENDRE et LAURENT GREILSAMER répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1984 a été tiré à 458 819 exemplaires

Que se passe-t-il au « Monde » ?

La situation de la presse écrite quotidienne en France n'est pas brillante, il s'en faut. *Le Monde* a sa part de difficultés dont il a régulièrement informé ses lecteurs. Elles sont comparables à celles de ses confrères, parfois plus graves, parfois moins. Il s'en préoccupe sérieusement en distinguant ce qui procède de la crise générale de la presse de ce qui provient de ses lourdeurs spécifiques.

L'intérêt légitime porté à notre journal – l'un des plus prestigieux de la presse internationale, s'il est permis de le rappeler – conduit certains de nos confrères à manifester, à notre égard, une curiosité de tous les instants et un souci d'informer leur public, petit ou grand, qu'ils n'appliquent pas à leurs propres affaires. Nous ne sommes pas indifférents à la manière dont on parle de nous et nous avons conscience, parce que *le Monde* est une maison de verre, transparente et fragile, d'en encourager, parfois, les plus dommageables travers.

Encore faut-il que nos lecteurs ne se sentent pas frustrés en croyant apprendre ailleurs, avec beaucoup d'inexactitudes, ce qui se passe au *Monde*. Voici donc le dernier état de la question.

– Le collège des quatorze personnes physiques qui détiennent 40 % des parts de la SARL *le Monde* – dites parts A, – inquiet de la situation financière du journal et de son avenir, a décidé à l'unanimité de proposer aux autres porteurs de parts la nomination auprès de l'actuel gérant unique, directeur de la publication, André Laurens, d'un cogérant chargé de la gestion. Ils avancent le nom de Bernard Roux, directeur général du *Courrier Picard*.

– Pour la Société des rédacteurs, qui détient 40 % des parts, le conseil d'administration, saisi de la proposition des porteurs de parts A, a publié le communiqué suivant :

« Le conseil de la Société des rédacteurs du Monde *rappelle que la SRM s'est prononcée pour la gérance unique en novembre 1979 à une très large majorité. Ce conseil a été saisi par la gérance d'un plan de redressement de l'entreprise, actuellement en négociation, avec une échéance fixée au 1er décembre 1984. Dans ces conditions, le conseil de la SRM estime qu'il ne saurait, avant cette date, soumettre à une assemblée générale le vœu émis le 12 novembre par les porteurs de parts A de rétablir une cogérance. »*

– La Société des cadres (5 % des parts) se prononcera ultérieurement et la Société des employés (4 %) a prévu une assemblée générale le 27 novembre.

– La gérance détient statutairement 11 % des parts. André Laurens, qui l'assume depuis juillet 1982, a fait connaître aux représentants des porteurs de parts A les raisons pour lesquelles il ne retenait pas leurs propositions. Désigné, délibérément, comme gérant unique, il n'entend pas revenir sur un choix qui était aussi le sien pour des raisons bien précises. La proposition de cogérance ne lui paraît pas répondre aux véritables problèmes qui se posent au *Monde* et intervient inopportunément alors que se négocient des mesures de restructuration et de redressement. Enfin, il estime devoir préserver, aussi longtemps qu'on lui fera confiance, l'autorité et la marge d'acion du seul pôle de pouvoir responsable et sanctionnable de l'entreprise.

Le gérant s'est engagé à mettre en œuvre des mesures d'économie qui, parallèlement, impliquent des réorientations stratégiques de la fabrication et de la gestion. Il estime que l'entreprise doit d'abord faire la preuve, par elle-même, de sa capacité de redressement dans ces domaines et pour la reconstitution de ses fonds propres. Il convoquera une assemblée générale extraordinaire autour de l'échéance du 1er décembre (qu'il avait déjà fixée) de telle sorte que les porteurs de parts puissent se prononcer clairement sur toutes les propositions, mesures et orientations qui leur sont soumises.

A. L.

La séance de négociation sur la flexibilité de l'emploi a été annulée

Conséquence du meurtre d'Epône, la douzième séance de négociation sur la *« flexibilité »* de l'emploi, prévue mardi 13 novembre à 17 h 30 au siège du CNPF, n'a pu avoir lieu et sera donc reportée au 3 décembre.

Tard dans l'après-midi, les quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CGC et CFTC) ont fait savoir qu'elles avaient demandé l'annulation de la rencontre au CNPF et à la CGPME qui en ont *« pris acte »*. Dans une déclaration, M. Jean Kaspar (CFDT) a expliqué la décision en regrettant que *« la CGT utilise la rencontre prévue ce jour pour faire prévaloir un point de vue qui n'a rien à voir avec les négociations »*.

De son côté, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, précisait que le report avait été accepté *« afin d'éviter les provocations »*, mais dénonçait *« le climat d'intolérance qui est en train d'entourer l'exploitation d'un événement dramatique »*.

Dès le 11 novembre, le bureau confédéral CGT avait annoncé que sa délégation se refusait à participer à la séance de négociation, à l'heure même où il appelait à une manifestation devant le siège du CNPF.

DOLLAR EN HAUSSE 9,10 F

En baisse mardi 13 novembre, le dollar s'est vivement redressé mercredi 14, passant de 2,91 DM à 2,9650 DM et de 8,9870 F à 9,10 F environ.

Cette hausse a été amorcée mardi soir à New-York, où les déclarations d'un conseiller du président Reagan confirmant qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux ou ravivé les craintes sur le déficit budgétaire.

Selon « El Pais »

DES CONTACTS ONT EU LIEU ENTRE MADRID ET UN DIRIGEANT DE L'ETA

(De notre correspondant)

Madrid. – *« Le gouvernement espagnol est entré en contact à deux reprises, de manière indirecte, avec le dirigeant principal de l'ETA militaire, Domingo Iturbe Abasolo (« Txomin »), depuis l'offre de négociation formulée publiquement le 22 août »* (par le ministère de l'intérieur). C'est ce qu'affirme, dans son édition de ce mercredi 14 novembre, le journal *El Pais* de Madrid.

Selon le quotidien, ces deux contacts indirects *« ont été réalisés par les services de renseignement espagnols dans le premier cas, et par le gouvernement français dans le second »*. L'article précise également que *« l'ambassade de France en Espagne a servi de médiateur »*. Dans les milieux diplomatiques français à Madrid, qui ne démentent pas l'information publiée par *El Pais*, on rappelle à cet égard que la France s'est toujours prononcée en faveur d'une solution négociée du contentieux basque.

El Pais affirme, par ailleurs, que, après ces deux contacts, une nette division s'est fait jour au sein de l'ETA militaire. « Txomin » serait *« disposé à abandonner les armes face à un autre secteur de l'organisation, dirigé par Santigo Lasa Michelana (« Tixquierdi »), qui entend poursuivre les actions terroristes »*. Ce n'est pas la première fois que la presse espagnole présente Domingo Iturbe Abasolo comme l'un des principaux tenants des thèses « conciliatrices » au sein de l'ETA. Plusieurs quotidiens de Madrid ont d'ailleurs attribué à cette caractéristique le fait que « Txomin », bien qu'il ait quitté la ville de Tours, où il avait été assigné à résidence en janvier dernier, n'ait pas, contrairement à d'autres dirigeants de l'ETA, été arrêté par la police française depuis lors.

Th. M.

M. CHEYSSON COMMISSAIRE EUROPÉEN ?

Bruxelles *(AFP)*. – Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, s'est refusé à confirmer ou à démentir, lundi 12 novembre, à Bruxelles, les rumeurs selon lesquelles il serait bientôt nommé commissaire européen.

« On dit beaucoup de choses de moi », a répondu M. Cheysson aux journalistes qui l'interrogeaient en marge du conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE. Paris devrait donner le nom du nouveau commissaire français au conseil européen de Dublin, les 3 et 4 décembre prochains, a ajouté le ministre français.

Selon certaines rumeurs, M. Cheysson, soixante-quatre ans, serait nommé prochainement à l'un des deux postes qui reviennent à la France au sein de la commission de Bruxelles. Paris a déjà nommé M. Jacques Delors, ancien ministre français de l'économie et des finances, pour occuper le premier poste français, et les dix gouvernements de la CEE sont convenus que M. Delors sera président de la commission, en remplacement de M. Gaston Thorn, luxembourgeois.

[A Paris, dans les milieux autorisés, on se refuse à démentir les rumeurs faisant état d'un départ de M. Cheysson du Quai d'Orsay, où il serait remplacé par M. Roland Dumas. Ce départ n'est cependant pas prévu pour les prochains jours, puisque M. Cheysson devrait effectuer la semaine prochaine une visite officielle aux Etats-Unis.]

● *Au conseil général de la Haute-Marne.* – M. Pierre Niederberger (UDF-PR) a été élu, lundi 12 novembre, président du conseil général de la Haute-Marne. Il succède à René Rollin (UDF) décédé au mois de juin.

[M. Niederberger, médecin, conseiller général du canton de Wassy, était jusqu'alors vice-président. Son élection à la présidence de l'assemblée départementale a été acquise par 24 voix sur 32 votants. Le candidat socialiste, M. Popko, conseiller du canton de Vignory, a obtenu 4 voix ; M. Collin, élu d'opposition du canton de Saint-Blin-Semilly, premier vice-président, une voix. Il y a eu trois bulletins blancs.

L'élection cantonale partielle destinée à pourvoir au remplacement de René Rollin dans le canton de Chevillon, qui s'est déroulée les 23 et 30 octobre dernier, a vu la victoire de M. Jean Kaltenbach (RPR).]

● *Report de la vingt-quatrième partie du Championnat du monde d'échecs.* – Karpov a fait reporter au vendredi 16 novembre la vingt-quatrième partie, qui devait se jouer mercredi. Le champion du monde a ainsi utilisé, *in extremis*, le deuxième des trois *time out* (temps de repos) auxquels il a droit pendant les vingt-quatre premières parties, et pourrait « refaire le coup » une dernière fois vendredi.

Sur le vif

Saucisson sans beurre

Les plateaux-repas du TGV sont immangeables... Cette déclaration fracassante de Fabulous Fabius au cours de son récent voyage au Canada – la seule jugée digne d'être rapportée par les médias – fera date. Staline, les soviétiques l'avaient surnommé la locomotive de l'histoire ; nous, on a mieux, on a le wagon-restaurant. Moi, quand j'ai vu ça, j'ai rendu grâce au ciel. Enfin un homme d'État digne de ce nom, un guide éclairé, un petit père du peuple qui ne répugne pas à descendre de son piédestal et à entrer dans le moindre détail de la vie des simples gens.

C'est vrai, être gouverné d'aussi près, ça rassure, ça console, ça permet d'espérer. Parce que nous, les petits, les médiocres, les usagers, on a beau gueuler contre l'infecte médiocrité de la bouffe, elle s'en fout royalement la SNCF. Ce n'est pas ça qui l'incitera à rectifier le tir. Au contraire, ça l'irrite, ça la pique, ça l'incite à rogner encore sur le saucisson sans beurre et sur la crème caramel en sachet.

Pourquoi se gêner ? On est complètement désarmé devant elle. On n'a aucun moyen de pression. Sinon la grève de la faim sur le trajet Paris-Dijon ou le sandwich et le quart Vittel achetés au buffet de la gare de Lyon. Alors que là, ce coup de semonce, venu d'aussi haut, ça a dû faire l'effet d'un coup de tonnerre dans les bureaux.

Vous me direz : comment il le sait, Fabius, que la cuisine est dégueulasse sur le TGV. Il ne doit pas le prendre souvent. Il ne se déplace qu'en avion, un avion du GLAM, avec foie gras et champagne. D'accord, mais il connaît quelqu'un qui a pris le train et qui le lui a signalé. Sa réaction a été immédiate, foudroyante. C'est ça un chef de gouvernement jeune, moderne, dynamique, efficace, connaissant ses dossiers sur le bout des doigts. On ne sait pas la chance qu'on a.

CLAUDE SARRAUTE.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le budget de 1985 comportera une légère réduction des impôts

De notre correspondant

Londres. – En révélant, le 12 novembre, les grandes lignes de ce que sera – en mars – le prochain budget, le chancelier de l'échiquier, M. Nigel Lawson a annoncé une réduction des impôts pour un montant total de 1,5 milliard de livres (environ 17 milliards de francs), alors que l'ensemble des dépenses publiques pour l'exercice 1985-1986 est évalué à 132 milliards de livres (1 500 milliards de francs).

Cette réduction est assez symbolique – M. Lawson avait d'ailleurs souhaité la rendre plus substantielle – mais le gouvernement de Mme Thatcher a voulu ainsi tenir une promesse que depuis des années on lui reprochait amèrement de n'avoir pas tenue.

Pour le reste, le nouveau budget paraît devoir être la copie conforme du précédent. Le gouvernement manifeste de cette façon sa volonté de continuité et de stabilité. Il signifie à ceux qui le critiquent qu'il n'y a pas lieu de modifier sa politique, malgré quelques alertes en cours d'année, notamment après la hausse des taux d'intérêt de l'été dernier et le fléchissement de la livre. Le gouvernement maintient que la longue grève des mineurs n'a pas eu d'effet majeur sur l'économie.

A ce propos, M. Lawson a indiqué que la croissance sera de 3,5 % pour l'exercice en cours. Selon le Trésor elle aurait été de 1 point supérieur s'il n'avait pas fallu tenir compte des conséquences du conflit dans les houillères.

M. Lawson a provoqué des remous en annonçant la disparition prochaine des billets d'une livre, remplacés par une pièce qui n'est guère appréciée du public. – F. D.

